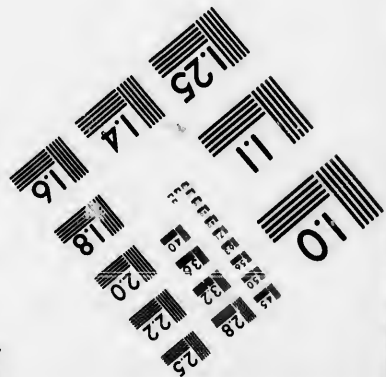
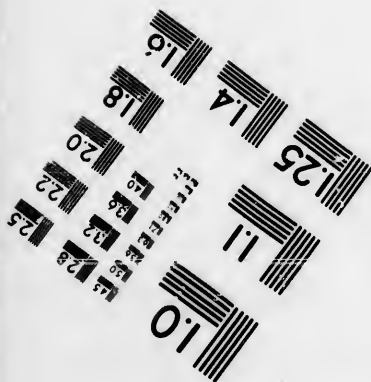
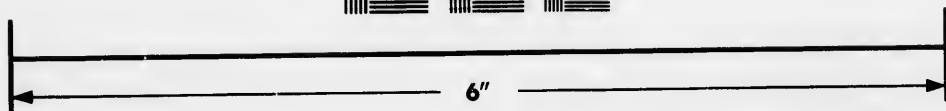
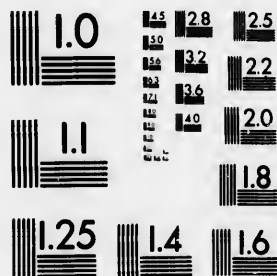


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Pagination irrégulière : [2], [1]- 7, [viii]- xii, [9]- 387 p. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

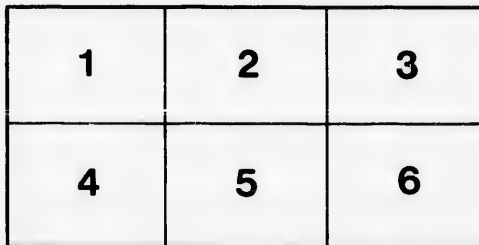
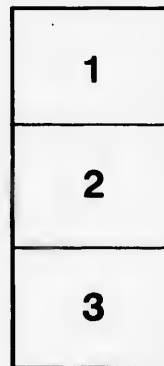
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure.
on à

32X

PF

APP

D. & J

COR. N

37

CATHOLICISME,
PROTESTANTISME,
ET
INFIDÉLITÉ.

APPEL AUX AMÉRICAINS DE BONNE FOI.

PAR
LE P. F. X. WENINGER, D.D.,
MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

NEW YORK :
D. & J. SADLER & CO., 31 BARCLAY ST.
MONTREAL :
COR. NOTRE-DAME AND ST. FRANCIS XAVIER STRETS.
1866.

BX 4820

W44

HOMMAGE RESPECTUEUX
OFFERT
AU PEUPLE AMÉRICAIN,
PAR
LEUR AMI SINCÈRE,
L'AUTEUR.

IL
dans
l'œuv
dont
inter
d'un
fréqu
repris
Virgi
Mexi
l'éten
l'Am
que le
Sou
Amér
tendr
fois qu
de l'a
impro
dans

PRÉFACE.

IL y a déjà plus de quinze ans que je suis dans les Etats-Unis, et que je m'y consacre à l'œuvre des missions. Ce genre de ministère, dont je me suis acquitté sans presque aucune interruption, en m'obligeant à me transporter d'un lieu à un autre, nécessitait de longs et de fréquents voyages. Aussi ai-je, à différentes reprises, parcouru, dans tous les sens, de la Virginie à la partie du Texas limitrophe du Mexique, et de New York au Minnesota, l'étendue de cette vaste contrée. Je connais l'Amérique, et assurément beaucoup mieux que le pays où je suis né.

Souvent, dans le cours de mes missions, les Américains me témoignaient le désir de m'entendre dans leur propre langue. Toutes les fois que je leur adressais la parole j'étais frappé de l'attention profonde dont ils honoraient mes improvisations. Dans ces occasions, comme dans mes autres rapports avec eux, tout en

admirant les excellentes qualités de l'esprit et du cœur qu'ils possèdent, je ne pouvais me défendre d'un vif sentiment de compassion, à la pensée qu'un peuple si noble et si intelligent était, en matière de religion, victime de l'erreur. Avec quelle facilité, cependant, ne pourrait-il pas, à l'aide d'un examen sincère et impartial, se défaire des préjugés puisés dans l'éducation et fortifiés par l'habitude, et reconnaître enfin que c'est uniquement dans le sein de l'Eglise Catholique qu'il peut trouver les moyens de salut offerts à tous les hommes.

Américains, je n'ai nulle intention de vous flatter ; mais je ne craindrai pas d'affirmer qu'il n'est aucune nation sur laquelle l'Eglise Catholique jette des regards d'une affection plus tendre, et que, plus que toute autre, elle mérite que les Prêtres et autres, travaillent avec zèle à sa conversion.

Appelé par ma vocation à évangéliser les populations Allemandes et Françaises, il m'a été rarement permis de vous faire entendre ma voix du haut de la chair sacrée. Cependant, pressé par le désir de vous désabuser, autant qu'il me serait possible, des préjugés de votre éducation Protestante, j'ai cherché dans la presse le moyen de remplir cet important devoir de charité et d'une affection toute fra-

tern
de I
et p
sant
parr
Cath
II
hom
qui,
prop
yeux
entie
raier
l'erre
que
lui i
péch
tout
gran
pabl
conn
ceux
form
C
hom
plus
uniqu
été é

ternelle. J'en ai la confiance ; avec la grâce de Dieu, mes raisons, examinées sans passion, et pesées mûrement, seront pleinement suffisantes, et elles porteront tout homme loyal parmi vous à reconnaître la vérité de l'Eglise Catholique.

Il suffit pour éprouver la sincérité d'un homme de lui exposer ces premiers principes, qui, semblables au soleil, se prouvent par leur propre lumière. Pour quiconque ferme les yeux à une pareille évidence, des bibliothèques entières d'ouvrages de controverse ne produiraient aucun effet. Il adhère volontairement à l'erreur, parce qu'il refuse de faire les sacrifices que son retour à la foi de l'Eglise Catholique lui imposerait. Les ténèbres engendrées par le péché empêchent la vérité de se montrer dans tout son jour. N'est-il pas à craindre qu'un grand nombre d'entre vous ne se rendent coupables en rejetant de propos délibéré la vérité connue ? Cette opposition a lieu surtout parmi ceux qui trouvent plus commode et plus conforme à leur intérêt de rester Protestants.

Cet ouvrage n'est point écrit pour des hommes de ce caractère, mais pour la classe plus nombreuse de ceux qui sont protestants uniquement parce qu'ils sont nés et qu'ils ont été élevés dans le protestantisme, et qui, à la

sincérité, joignent la volonté d'examiner, et la détermination d'agir d'après leur conviction. Puissent mes lecteurs appartenir tous à cette dernière classe ! Je le désire sincèrement.

Dans cet appel que je fais à votre bonne foi, je me propose de parler avec une entière franchise. Tout autre langage ne répondrait ni à l'importance du sujet, ni à la droiture de votre caractère. Tout, d'ailleurs, me confirme dans cette résolution ; mon inclination naturelle, l'autorité de votre exemple, et par dessus tout la simplicité de l'évangile. L'évangile ne craint pas d'appeler chaque chose par son nom ; il fait aussi peu de détours pour signaler un mensonge que pour affirmer une vérité. Je ne déguiserai rien de mes convictions ; je vous dirai la vérité, et même, des vérités pénibles, exprimées simplement et sans palliatif. Un médecin, a-t-il tort de donner à la maladie de son ami le nom qui lui convient, et de lui prescrire les remèdes les plus efficaces, sans s'inquiéter s'il les trouvera agréables ou non ? Agir autrement prouverait que son amitié n'est pas réelle. Dieu sait que je vous aime. Jamais je n'ai conçu ni éprouvé aucun sentiment d'aigreur contre les protestants ou les infidèles. Le seul que je ressente à votre égard est celui de la compassion la plus affectueuse ; mon

unique désir est de vous offrir la main d'un frère, et de vous aider à sauver votre âme. Votre salut,—tel est le motif qui me porte à vous offrir ces pages. Je n'en doute pas ; avant de les avoir entièrement parcourues vous serez pleinement convaincus de la pureté de mes intentions.

Je ne négligerai rien pour que mes preuves soient solides. Afin de donner à cet ouvrage le caractère d'une conversation amicale plutôt que d'une discussion froide et sèche, j'y introduirai, lorsque l'occasion s'en présentera, quelques incidents de ma vie de missionnaire. En donnant une nouvelle force aux raisons que j'allègue, ils vous disposeront, peut-être, à me lire avec moins de fatigue et plus d'intérêt.

Trouvez bon, maintenant, que je vous dise : lisez, réfléchissez et décidez.

TABLE DES MATIERES.

	PAGE
PRÉFACE	v
INTRODUCTION.....	1

CHAPITRE I.

CARACTERE DU PROTESTANTISME.....	15
----------------------------------	----

SECTION I.

COMPARAISON DES DOGMES CONTROVERSÉS.

Etat Primitif et Chute de l'Homme.....	16
La Rédemption.....	22
L'Eglise.....	27
Moyens de Salut.....	43
Baptême.....	46
Confirmation.....	48
Eucharistie.....	49
Penitence.....	63

TABLE DES MATIÈRES.

ix

Indulgences	71
Extrême Onction.....	74
Ordre	79
Mariage.....	83
Bonnes Œuvres.....	86
Purgatoire	90
Communion des Saints.....	94

SECTION II.

CONSÉQUENCES	105
Conséquences Ultérieures.....	109

CHAPITRE II.

FONDEMENT DU PROTESTANTISME	126
-----------------------------------	-----

SECTION I.

VÉRITÉ DE L'EGLISE CATHOLIQUE.—INFAILLIBILITÉ DE SON ENSEIGNEMENT VÉRITABLE REGLE DE FOI.....	128
AUTRE MARQUES DE LA DIVINITÉ DE L'EGLISE CA- THOLIQUE.....	147
Unité.....	148
Sainteté.....	156
Universalité	165
Indéfectibilité	170
INFAILLIBILITÉ DE L'EGLISE CATHOLIQUE.—REGLE DE FOI.....	181

S.

PAGE

... V
... 1

.. 15

ÉS.

.. 16
.. 22
.. 27
.. 43
.. 46
.. 48
.. 49
.. 63

SECTION II.

IMPOSSIBILITÉ DE SOUTENIR LE PRINCIPE DU PROTESTANTISME	193
La Règle de Foi doit être Claire	195
Complète	197
Aussi Ancienne que la Foi	199
Universelle	201
Accessible à Chaque Homme	203
Capable de terminer toutes les Disputes	206

CHAPITRE III.

PRÉJUGÉS PROTESTANTS	210
----------------------------	-----

SECTION I.

PRÉJUGÉS RELIGIEUX	221
Le Pape	221
Le Clergé	224
La Confession	229
Les Indulgences	238
La Bible	235
Les Saints	237
Marie	244
Le Célibat	249
La Sainte Messe	252
La Communion	253
L'Usage de la Langue Latine	255
Céramonies	260

Abs
HorPRÉ
Obé
Inqu
Desp
Civi
Mor
Le S
Souv
Repr
Libe

INFL

REF
Exis
Imm
Née
Née
Miss

TABLE DES MATIÈRES.

xi

Abstinence 262
Hors de l'Eglise Point du Salut..... 264

SECTION II.

PRÉJUGÉS POLITIQUES 278
Obéissance au Pape 278
Inquisition 279
Despotisme 284
Civilisation 286
Morale 290
Le Sabbat 298
Souveraineté du Pape; son Gouvernement Civil.... 294
Republicanisme 298
Liberté de Discussion..... 302

CHAPITRE IV.

**INFIDÉLITÉ: DERNIERE CONSÉQUENCE DU PROTES-
TANTISME**

SECTION I.

REFUTATION DE L'INFIDÉLITÉ..... 317
Existence de Dieu..... 319
Immortalité de L'Ame 322
Nécessité de la Religion..... 326
Nécessité de la Révélation..... 327
Mission Divine de Jésus-Christ..... 331

Différence l'Eglise et les autres Institutions Humaines	344
Axiôme de St. Ambroise.....	347

SECTION II.

SOLUTION DES OBJECTIONS.....	350
Mystères	350
• Peines Eternelles.....	356
Prétendue Opposition de la Révélation à la Géologique et à l'Histoire	
CONCLUSION	871

Le
Prot
de d
à le
et m
faite
Ce j
form
être
d'att
tant
réfor
nos
appl
les
pens
t-il i
qui
triste
dans
Si

Hu-
... 344
... 347

... 350
... 350
... 356
lo-
..
.. 371

INTRODUCTION.

LORSQUE l'on examine la en nature intime du Protestantisme, et que l'on considère le point de départ et la tendance logique, on est porté à le juger d'une manière qui peut paraître dure et même injurieuse, et qui, toutefois, est parfaitement conforme à la vérité et à la justice. Ce jugement surtout s'applique à ce qui en forme le caractère psychologique, auquel, peut-être, jusqu'à présent, on n'a point fait assez d'attention. Chose étonnante ! Le protestantisme, tel qu'il fut enseigné par les premiers réformateurs, et tel qu'il est encore admis de nos jours, au moins quant à la substance, s'est appliqué à retrancher du symbole catholique les articles les plus capables d'inspirer des pensées de consolation et d'espérance, et qu'a-t-il inventé pour les remplacer ? Des doctrines qui inévitablement plongent l'âme dans la tristesse et l'abattement, et la précipitent enfin dans l'abîme du plus profond désespoir.

Si le fait que je signale est réel, il faudra

bien en convenir, le protestantisme aura de la peine à justifier ses droits, et à se faire reconnaître comme prenant sa source dans une révélation divine. Il est si évidemment incompatible avec les besoins du cœur et les exigences de la raison, que même, en ne regardant le Catholicisme et le Protestantisme que comme des inventions purement humaines, il serait plus aisé d'expliquer comment un protestant peut devenir catholique, que d'assigner une raison solide au changement d'un catholique qui se fait protestant. N'est-il pas en effet plus naturel de croire à des dogmes encourageants et consolants que d'admettre des doctrines qui désolent et bouleversent le cœur ? L'acte par lequel vos ancêtres ont rejeté le Catholicisme, avec toutes les consolations qu'il présente, pour embrasser une religion d'angoisses et de désespoir, m'a toujours paru le fait le plus étonnant consigné dans les annales du genre humain. Un pareil choix n'a point été le fruit du calme et de la réflexion ; il n'a pu être, selon le témoignage de l'histoire, que le résultat de la violence et de l'aveuglement des passions.

Pour prouver ce que j'avance, il n'est pas nécessaire de démontrer l'origine divine de l'Eglise Catholique et de ses doctrines. Je le

ferai
conc
vrag
n'est
qui
pren
le po
ont r
péra
jour
beau
cipe
M
long
une
de l
c'est
Prot
min
des
A
com
l'ac
tism
para
tion
beso
don

ferai voir en peu de mots, et d'une manière concluante, lorsque, dans la suite de cet ouvrage, je discuterai le fondement de la foi. Il n'est pas même nécessaire que les protestants qui me lisent s'accordent en tout avec les premiers auteurs de la réforme. Pour établir le point en question il suffira de montrer qu'ils ont maintenu des doctrines désolantes et désespérantes, et que celles des protestants de nos jours sont encore les mêmes en substance, sous beaucoup de rapports, et les mêmes en principe, sous tous les rapports.

Mon intention n'est pas d'entreprendre une longue et pénible discussion, ou de composer une symbolique telle que celle de Moeler ou de Buchmann ; tout ce que je me propose, c'est de comparer ensemble les doctrines des Protestants et des Catholiques, et d'en examiner la nature, avec les conséquences logiques, des unes et des autres.

A mesure que nous avancerons dans cette comparaison, je vous donnerai des preuves de l'accusation que j'intente contre le protestantisme. D'un côté, la doctrine catholique vous paraîtra non seulement féconde en consolations, mais tellement en harmonie avec les besoins de l'homme, qu'elle ne peut être que le don de la main de Dieu, puisqu'elle porte en

elle-même l'empreinte de la vérité et d'une beauté toute divine ; de l'autre, vous serez obligé d'en convenir ; le Protestantisme, en rejetant les principaux articles de notre foi, a défiguré le symbol commun à tous les Chrétiens, vous a dépouillés de ce qu'il y a de plus saint dans les pensées et de plus doux dans les sentiments, et ce qui est plus déplorable, vous enlève l'espérance de votre salut éternel.

Après avoir passé en revue les principaux points controversés entre les Catholiques et les Protestants, il me sera permis de vous demander avec l'accent de l'étonnement : Comment vos pères ont-ils pu embrasser une religion si extraordinaire ? Comment leurs descendants s'attachent-ils à un système religieux si complètement dépourvu de consolation et d'espérance ?

Je vous montrerai, en second lieu, que le seul obstacle qui empêche votre retour à l'Eglise Catholique consiste dans le peu de soin que vous prenez d'examiner le fondement de la foi, et dans des préjugés qui ne s'appuient sur rien de solide.

Enfin, je réfuterai, en peu de mots, l'infidélité, dernière conséquence logique du protestantisme.

Cet ouvrage sera donc divisé en quatre cha-

pitre
Cara
Prot
testa
giqu

pitres, qui traiteront les questions suivantes :
Caractère du Protestantisme,—Fondement du
Protestantisme,—Préjugés communs aux Pro-
testants,—Infidélité, dernière conséquence lo-
gique du Protestantisme.

P.
ce sig
prote
latio
en e
doct
celle
long
je su
succ
avec
prim
réde
nous
ce q
soit
réfo
reco
tém
sont

CHAPITRE I.

CARACTÈRE DU PROTESTANTISME.

PAR le caractère du Protestantisme j'entends ce signe particulier qui donne à tout le système protestant l'empreinte d'une religion de désolation et de désespoir. Pour établir que tel est en effet son caractère, je passerai en revue les doctrines qu'il enseigne, en les comparant avec celles de l'Église. Dans le dessein d'éviter les longueurs, et d'être aussi simple que possible, je suivrai l'ordre chronologique, et je mettrai successivement en regard la doctrine catholique avec ce que pensent les Protestants, sur l'état primitif de nos premiers parents, la chute, la rédemption, l'église, et les moyens de salut qui nous ont été donnés par notre Sauveur. Tout ce que je dirai du Protestantisme, je l'appuierai, soit en citant les écrits des auteurs de la réforme et les formulaires de foi qu'ils ont reconnus, soit en me référant à des faits et des témoignages publics, familiers à ceux qui ne sont pas étrangers à ces sortes de matières.

SECTION I.

COMPARAISON DES DOGMES CONTROVERSÉS.

Etat Primitif, et Chute de l'Homme.

L'ÉGLISE Catholique distingue ici deux choses principales, la nature et la grâce, ou l'état naturel de l'homme, et son état surnaturel. Pour éclaircir cette doctrine, les Pères de l'Eglise ont recours au texte de la Génèse: "Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance." Par le mot image, ils entendent la raison et la liberté de l'homme; et par celui de ressemblance, son état d'union avec Dieu, effet d'une grâce surnaturelle. L'Eglise Catholique enseigne que, par leur état surnaturel d'union avec Dieu, nos premiers parents devinrent ses enfants, et les héritiers de son royaume. En lui restant fidèles ils auraient été exempts de la mort, et après un certain temps d'épreuve sur la terre, admis dans le ciel à la Vision Béatifique, état surnaturel d'un ordre plus relevé. Unis aux esprits bienheureux, ils étaient destinés à voir Dieu face à face, à être transfigurés en lui, à entrer dans sa gloire, et à partager son bonheur pendant

l'éternité
puisse
félicité
que l'

Elle

libres

ou de

de pé

Enf

chute,

de Di

que l'

fiurent

truites

l'hom

de fair

et qu'

Cett

lante,

de sen

nous p

par le

possibl

Le

consola

mitif,

lent, es

de l'Ég

l'éternité. Est-il un cœur sur la terre qui puisse ne pas sentir la beauté, la sublimité, la félicité de l'état de nos premiers parents, telle que l'église nous le représente ?

Elle nous enseigne de plus qu'ils étaient libres de persévérer dans cet état de bonheur ou de le perdre, c'est-à-dire, qu'ils étaient libres de pécher ou de ne point pécher.

Enfin, l'église nous enseigne que, par sa chute, l'homme ne perdit que la ressemblance de Dieu, l'état de grâce surnaturelle ; mais que l'image de Dieu, sa raison et sa liberté, furent seulement affaiblies, mais non pas détruites. De cette doctrine il résulte que l'homme, après sa chute, conserva la faculté de faire de bonnes actions dans l'ordre naturel, et qu'il demeura en possession de sa liberté.

Cette doctrine est assurément très consolante, car dans nos pertes mêmes il est doux de sentir que quelque chose nous reste, et que nous pouvons prévoir d'avance le temps où, par le moyen de ce qui nous reste, il nous sera possible de réparer nos pertes.

Le Protestantisme vous refuse ce genre de consolation. Tout, dans son enseignement primitif, et dans les conséquences qui en découlent, est une négation formelle de la doctrine de l'Église, non seulement sur le premier état,

mais sur la chute de l'homme. Il lui refuse même la possibilité de recouvrer ce qu'il a perdu, et trace de sa condition présente un tableau vraiment désolant. En voici les preuves. Par rapport à l'état primitif de l'homme, Luther, Calvin, et leurs adhérents, enseignent que nos premiers parents ne furent jamais élevés à un état surnaturel, et que, malgré les hautes prérogatives qui leur furent accordées, ils restèrent dans celui de pure nature. Dans la chute ils voient un état de dépravation totale et complète. Suivant cette doctrine, l'image de Dieu fut entièrement détruite dans l'homme par sa désobéissance ; il perdit sa liberté pour toujours, et le seul pouvoir qu'il conserva fut celui de pécher. Quenstedt, théologien Luthérien du dix-septième siècle, a fait sur ce sujet un recueil des opinions de Luther, extraites de ses œuvres. Le réformateur exprime sa doctrine en ces termes : "Pécher, telle était la nature de l'homme après sa chute." "L'homme n'est autre chose que péché." Tout ce qui est né d'un père ou d'une mère n'est rien autre chose que péché.*

On sait que Luther a écrit un ouvrage inti-

* Quenstedt Théolog. Didact. Polém. Part ii. Wittenberg, 1669. H. Bellarm. de Statu Protop. ; and Luther, com. 3 in Genès.

tulé " .
 Il s'ef
 chute,
 incapa
 le bien
 soit m
 sion in
 rend r
 dont i
 marqu
 est gé
 lonté
 " Si D
 veut, e
 le dén
 ses dé
 cessair
 de libe
 asserti
 Dans
 libre r
 volont
 Ce
 consid
 délices
 l'hom
 voudr

tulé "*De Servo Arbitrio*"—" *Du Serf Arbitre.*" Il s'efforce d'y prouver que l'homme, par sa chute, a perdu sa liberté, de manière qu'il est incapable de choisir de propos délibéré entre le bien et le mal ; tout ce qu'il fait, soit bien, soit mal, il le fait sous l'influence d'une impulsion irrésistible, selon que Dieu ou Satan se rend maître de sa volonté. La comparaison dont il se sert pour éclaircir ce point, si remarquable par sa singularité et son élégance, est généralement connue. Il compare la volonté de l'homme après sa chute à un âne. " Si Dieu le monte," dit-il, " il le conduit où il veut, et lui fait faire le bien : si, au contraire, le démon s'en empare, il le dirige au gré de ses désirs." " Tout ce qui arrive, arrive nécessairement, malgré une certaine apparence de liberté." Luther ne cesse de répéter cette assertion dans l'ouvrage que je viens de citer. Dans un autre ouvrage il ajoute : " La volonté libre ne fait rien, parce qu'il n'existe pas de volonté libre."*

Ce qui est encore plus choquant, c'est qu'il considère l'état de dépravation totale avec délices. Telles sont ses paroles : " Même si l'homme pouvait jouir de la liberté, il n'en voudrait pas, parce qu'elle deviendrait pour

* Luther adv. Erasmus : Rotterdam.

lui une source d'inquiétude. Mais dans l'ordre actuel, je puis dire, et dire en vérité : je fais le mal, mais Dieu ne me punit pas, parce que je crois. Cette pensée me tranquillise." *

Ainsi, le Protestantisme, tel qu'il nous est proposé par le premier réformateur, arrache par la racine ce qui fait le plus grand bonheur de notre vie, la conscience de notre liberté.

Mélancthon, fidèle interprète de Luther, son maître, traite le dogme de la liberté de doctrine calomnieuse. Selon lui les payens nous l'ont transmise, et peu à peu elle s'est insinuée dans le Christianisme. "L'homme," dit-il, "ne fait que pécher, de même que le feu brûle, et que l'aimant attire le fer. Assurer le contraire, c'est tomber dans le Pélagianisme." †

Calvin répète la même doctrine. "Tout dans l'homme après sa chute est péché. Les vertus des payens, telles que celles de Socrate, de Xénocrate, et de Zénon, n'étaient que des crimes magnifiques.‡

Si tout ceci est vrai, la chute, à laquelle nous n'avons point personnellement pris part, nous a changés en démons incarnés. Telle est, dès le premier pas, la conclusion logique à

* De servo arbit. f. 236.

† Mélancth. Loc. Théolog. pp. 19, 122.

‡ Calv. Inst. l. ii. c. 1 et 3.

laqu
clusi
dans

Il
Cett
chess
les p
pouv
form
Prot
vrai
men
mais
leur
voie

qui :
Con
1677
"La
suite
vais
et l'
être
sion
cont

P

* S
11 De

laquelle nous conduit le Protestantisme, conclusion plus que suffisante pour nous jeter dans le plus profond abattement.

Il y a cependant quelque chose de pire. Cette doctrine n'est pas seulement celle des chefs de la réforme ; nous la retrouvons dans les principes du Protestantisme, comme nous pouvons nous en convaincre en consultant les formulaires de foi, et les écrits des premiers Protestants, qui ont traité du symbole. Il est vrai que tous ne s'expriment pas aussi ouvertement que Mélancthon, Calvin ou Zwingli ; mais ils s'avancent assez pour que la logique leur attribue cette doctrine toute entière par voie de conséquence. L'écrit le plus important qui ait rapport au symbole est la Formule de Concorde ou *Solida Declaratis* de l'année 1677. Cette formule dit en termes exprès : "La ressemblance avec Dieu a disparu par suite du péché originel. Une substance mauvaise a pénétré dans l'être spirituel de l'homme et l'effet qu'elle a produit est de rendre cet être complètement abominable."* Les Confessions de Foi Suisses, Belges et Ecossoises, contiennent en substance la même doctrine.

Pour contredire cette doctrine, le Concile de

* *Solid. Declar.*, c. 9 et 10. *De Peccat. orig.*, § 2 et 23
11 *De Lib. Arbit.*, § 14.

Trente a promulgué le canon suivant : “ Si quelqu’un dit que toutes les œuvres faites avant la justification, de quelque manière qu’elles soient faites, sont de véritables péchés, et méritent la haine de Dieu ; ou que l’homme, plus il s’efforce de se disposer à la réception de la grâce, plus il pèche grièvement, qu’il soit anathème.”*

Calvin, Zwingle et leurs adhérents poussent même la hardiesse jusqu’à soutenir qu’il était impossible à Adam de ne point pécher, puisque Dieu avait décrété sa chute.†

Etes-vous disposés à admettre de pareilles doctrines qui renferment le blasphème le plus injurieux à la justice et à la sainteté de Dieu, et en même temps le principe le plus capable de bannir de votre âme tout sentiment de consolation, en vous laissant gémir, sans espoir, sous le poids d’une irrémédiable perversité, et sous l’irrésistible tyrannie d’un Dieu injuste ?

LA RÉDEMPTION.

Dans le malheur nous soupçons après le soulagement ; le soulagement accordé nous console. Lorsque la perte se change en gain, et que le bien sort du mal, notre consolation

* Conc. Trid., Sess. vi., Can. vii.

† Calv. Inst. l. i., cap. 18, § 2 ; l. iii. c. 23, § 8 et 4. Beza adv. Calum. Genev. 1861. Zuinglius de Provid., 5 et 6.

s'accroît en proportion de nos chagrins précédents. Ceci, si nous acceptons la doctrine catholique, est l'image de la nature et des effets de la Rédemption.

L'église nous enseigne que pour nous délivrer du péché et des suites du péché, Jésus-Christ, Fils de Dieu, a pris notre nature et est mort pour nous sur la croix. En conséquence de ses mérites nous sommes délivrés du péché, et par l'infusion surnaturelle de la grâce sanctifiante dans nos âmes, nous parvenons à renouer les liens qui nous unissaient à Dieu, et lui devenons personnellement agréables. Vous ne pouvez le nier ; pour un homme torturé par les remords de sa conscience et abattu sous le poids de son indignité, la pensée d'avoir réellement obtenu son pardon, d'être réellement purifié de toute souillure, et en conséquence d'être pur et saint aux yeux de son Créateur, doit devenir le sujet d'une joie immense.

L'Eglise Catholique enseigne encore que l'homme coopère à sa justification en coopérant librement à la grâce qui l'excite et l'encourage à faire pénitence et à changer de vie. Cette coopération ajoute à sa consolation, en lui donnant le sentiment intérieur d'un acte méritoire fait volontairement, et de la victoire

remportée sur ses propres passions et sur la puissance de Satan.

Il est hors de doute que par la Rédemption nous avons gagné beaucoup plus, je dirais volontiers, infiniment plus, que nous n'avons perdu par la faute de notre premier père. Voilà pourquoi l'église, dans le service solennel du Samedi saint, entonne ce chant de triomphe : "O heureuse faute qui nous a valu un si grand et si glorieux Rédempteur !" Car notre divin Sauveur non seulement a vaincu Satan, et nous a délivrés de son esclavage ; non seulement il nous a élevés à un état surnaturel de grâce pareil à celui dans lequel Adam fut créé ; mais de plus il nous a rendus capables de pratiquer des vertus plus éminentes que celles qui auraient été pratiquées par Adam même, s'il eut persévéré dans l'état d'innocence, et par conséquent d'obtenir un plus haut degré de gloire dans le ciel. En unissant la nature divine à la nature humaine, il a placé la nature au dessus des chœurs des anges, et nous a communiqué une grâce beaucoup plus puissante, et d'un ordre plus relevé que celle accordée dans l'origine à nos premiers parents. Par l'accomplissement de la morale chrétienne et l'observation des conseils évangéliques, un plus vaste champ s'ouvre devant

nous
la do
relles
et les
voulo
veaux
digne
portio
après
sous
les an
dans
issanc
lique
de la
cité,
gloire
plète
ténèb

Le
lacion
seigne
actuel
au plu
Sui
été ju

* L
§ 15.

nous pour l'acquisition de la vertu. Suivant la doctrine catholique, les conséquences naturelles de la chute, je veux dire la concupiscence et les épreuves de cette vie peuvent, si nous le voulons, devenir pour nous la source de nouveaux et de plus grands mérites, et nous rendre dignes dans l'éternité d'une récompense proportionnelle, de sorte que notre condition, après la perte de l'innocence primitive, devient, sous certains rapports, un sujet d'envie pour les anges qui n'ont jamais pu, par leur patience dans les souffrances, prouver à Dieu leur obéissance et leur amour. Ainsi le dogme catholique nous permet de goûter toute la douceur de la Rédemption, d'en recueillir toute l'efficacité, et de partager avec notre Sauveur la gloire de sa résurrection et de la victoire complète qu'il a remportées sur les puissances de ténèbres.

Le Protestantisme vous prive de cette consolation. Luther, Calvin et leurs adhérents enseignent qu'aucun péché, soit originel, soit actuel, n'est jamais remis ; mais qu'il est tout au plus *couvert* par les mérites de Jésus-Christ.*

Suivant cette doctrine, l'homme, après avoir été justifié en vue des mérites de Jésus-Christ,

* Luther, Expos. Epist. ad Galat. Solid. Declar., iii., § 15. Calvin Instit., l. iii., c. ii.

reste dans son péché aussi bien qu'auparavant ; la seule différence qui existe c'est qu'après sa justification il n'est plus exposé à être puni pour les transgressions dont il s'est rendu coupable. Pour tout homme qui aime son Dieu il est difficile de concevoir une doctrine plus désolante. Un homme de ce caractère redoute plus l'offense que le châtiment, et la pensée que si Dieu refuse de le punir, il le laisse cependant dans un état tel qu'il n'est rien autre chose à ses yeux qu'un sépulchre blanchi, devient pour lui un véritable supplice. D'ailleurs les Protestants maintiennent unanimement que l'homme n'a aucune part dans l'opération qui couvre ses péchés, parce qu'il a entièrement perdu l'usage de sa liberté, et que dans l'acte de sa justification, il est, pour employer l'explication de Luther, aussi passif que le pillier de sel dans lequel fut changée la femme de Lot.* Après, comme avant sa justification, l'homme demeure complètement incapable de faire aucune action véritablement bonne, ou d'acquérir aux yeux de Dieu aucun mérite réel.

Ainsi le Protestantisme dépouille la terre de toute espèce de justice. Il bannit de notre esprit et de notre cœur la conviction de l'inno-

* Luther in Genev., cap. xix.

cence heureusement recouvrée; il veut nous faire croire, si la chose est possible, que les blessures faites par la chute sont si profondes, que le sang du Rédempteur n'a point assez d'efficace pour les guérir, et que notre ruine est tellement désespérée que le Tout-Puissant lui-même s'efforcerait en vain de la réparer. Tel est le second degré de ce désolant système. Le trouvez-vous préférable au point de vue catholique ?

L'ÉGLISE.

Dans toutes nos entreprises, et surtout quand elles se lient à de graves intérêts, nous cherchons la sécurité. Dans la poursuite des sciences nous soupignons après la *certitude*. Lorsque nous voulons atteindre un objet qui nous intéresse vivement, nous nous réjouissons de trouver une route frayée et sûre, ou si la route est incertaine, d'avoir un ami fidèle qui nous guide.

Si au lieu d'un avantage purement temporel il est question de la vie éternelle, il est pour nous d'une plus haute importance de connaître le chemin qui nous y conduit, et de savoir si ce chemin est à l'abri de tout danger. Nulle question pour nous d'une plus grande conséquence que celles-ci : Suis-je, ou ne suis-je pas

dans la voie du salut ? Suis-je ou ne suis-je pas assuré de professer la vraie religion ? Ma foi est-elle ou n'est-elle pas infailliblement certaine ? M'est-il possible de trouver sur la terre une réponse qui me satisfasse pleinement sur les questions qu'il m'importe si fort de résoudre ?

Protestants et Catholiques s'accordent à dire que cette réponse se trouve uniquement dans la vraie foi. Mais ici une autre question se présente. Y a-t-il sur la terre une autorité qui puisse éclaircir tous mes doutes, et me donner une certitude infaillible sur ces doutes si graves ?

Le Catholique répond affirmativement. Voici la doctrine qu'il professe sur ce point. Jésus-Christ a établi une église infaillible à la garde de laquelle il a confié ses enseignements et les moyens de salut à prendre. Il l'a établie pour toujours. Cette église est l'Eglise Catholique. En sa qualité de gardienne infaillible de la parole de Dieu, écrite et non écrite, elle enseigne tout ce que Jésus-Christ lui a enseigné. Comme son infaillible représentant sur la terre, elle conservera jusqu'à la fin des siècles la pureté de son origine. Par son entremise, Jésus-Christ unit le ciel à la terre, et cette union, pareille à la mission que l'Eglise a recue, subsistera aussi longtemps que le monde.

“ Vo
somm

Da
nous
sécur
vous
êtes l
églis
pas e
du r
lierez
et to
aussi

Pl
l'Egl
fidél
rapp
voie
par
moy
est
étab
moy
légit
Chri
le tr
mes

* M

“Voici que je suis avec vous jusqu’à la consommation des siècles.”*

Dans l’Eglise nous avons un guide auquel nous pouvons nous confier avec autant de sécurité qu’à Jésus-Christ même. “Celui qui vous écoute m’écoute.”† “Et je vous dis: Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l’enfer ne prévaudront pas contre elle. Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié aussi dans le ciel: et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel.”‡

Plein de confiance dans la direction de l’Eglise, le plus humble, le plus ignorant des fidèles jouit d’une aussi pleine sécurité par rapport à la foi, est aussi certain d’être dans la voie du salut, que l’homme le plus distingué par ses dignités et par sa science. Par le moyen de son pasteur spécial, tout catholique est en communion avec son évêque qui a établi ce pasteur pour le guider, et par le moyen de son évêque il communique avec le légitime successeur de St. Pierre, auquel Jésus-Christ a confié le soin et la direction de tout le troupeau. “Paissez mes agneaux, paissez mes brebis.”* “J’ai prié pour vous afin que

* Matt. xxviii. 20. † Luke x. 16. ‡ Matt. xvi. 18, 19.

vosre foi ne défaille jamais ; et lorsque vous serez converti, confirmez vos frères."† Uni au successeur de St. Pierre chacun de nous peut invoquer avec confiance la célèbre règle de St. Ambroise : "Ubi Petrus, ibi Ecclesia." Où est Pierre, là est l'Eglise.

Toute l'histoire de l'Eglise confirme le Catholique dans sa foi, et le console par l'assurance qu'il est dans la voie du salut. Dix huit siècles à travers lesquels nous reportons nos regards déposent en faveur de la vérité de notre croyance. Dès le berceau même de l'Eglise, et pendant les trois premiers siècles de son existence, dix-sept millions de martyrs, nos frères dans la foi, ont scellé de leur sang la doctrine que nous professons aujourd'hui. Cet admirable témoignage s'est perpétué avec la succession des siècles. Dans tous les temps la divinité de notre croyance a été confirmée par le sang de véritables martyrs, tous enfants de l'Eglise. De nos jours même, les villes et les campagnes de la Corée, de la Chine, du Tonquin, de la Syrie, n'ont pas hésité à lui rendre ce glorieux témoignage, et à renouveler ainsi, aux yeux du monde, celui que les générations précédentes lui avaient rendu.

Dix-huit siècles écoulés, depuis que Jésus-

* John xxi. 10, 17.

† Luke xxii. 32.

Chr
huit
l'Eg
surv
téré
de t
reun
plus
boun
jour
main
roc
l'éte
des
sait
ses
chan
spiri
point
Le
qui s
pétu
ques
auton
n'en
autre
d'ass
que

Christ s'est manifesté à la terre, sont donc dix-huit siècles de triomphe. Non seulement l'Eglise a pu survivre à ses persécuteurs, elle a survécu même aux ennemis puissants et invétérés qui sortirent de son propre sein. Armée de toute la puissance des rois et des empereurs, l'hérésie n'a cessé de lui faire une guerre plus cruelle et plus meurtrière que le fer des bourreaux, et cependant l'Eglise occupe toujours la place qui lui a été assignée par la main du Très-Haut. Debout et calme sur le roc des âges, soutenue par les promesses de l'éternité, elle ne s'épouvante pas de la fureur des flots amoncelés contre elle, parce qu'elle sait que comme ils se sont toujours brisés à ses pieds, ils s'y briseront toujours. Tout a changé autour d'elle ; sa foi et le pouvoir spirituel qui lui est propre ne connaissent point de changement.

Le témoignage de cette armée de martyrs qui se sont succédé de siècle en siècle, la perpétuité de l'Eglise, en dépit de toutes les attaques qu'elle a eu à soutenir, suffiraient pour autoriser la foi du Catholique, lors même qu'il n'en aurait point d'autre preuve ; mais une autre nuée de témoins, dont il est impossible d'assigner le nombre—je veux parler des Saints que l'Eglise Catholique a formés, de cette

multitude d'hommes et de femmes que leurs vertus héroïques présentent à notre admiration, lui donne une nouvelle assurance que sa foi est divine. Les annales de l'Eglise, et les annales du monde ont conservé la mémoire des travaux de cette longue suite d'hommes apostoliques qui ont porté la bonne nouvelle du salut à toutes les nations de la terre. Sur toutes les pages de l'histoire ecclésiastique, et sur toutes celles de l'histoire profane, le catholique peut lire avec bonheur le nom d'hommes et de femmes illustres par leur charité, et dont les sublimes vertus, unies à la plus touchante modestie, ont, pendant dix-huit cents ans, attiré l'admiration universelle. Dans toute la série des âges passés, le Catholique se trouve en présence d'un assemblage d'hommes, de docteurs, d'évêques, de papes, également éminents par leurs talents, leur génie, leur autorité et leur sainteté ; assemblage que nulle autre société ne saurait offrir. Rome en particulier, depuis Saint Pierre jusqu'à Pie IX, a été illustrée par une succession de Pontifes dont le zèle et l'héroïsme jettent sur l'histoire un éclat pareil à celui des astres, et qui marquent ainsi le progrès de l'Eglise, à mesure qu'elle s'avance de l'exil du temps au repos de l'éternité.

Po
Cath
ma fo
je su
dans
guide
lions
témoi
illust
en su
Par r
je pr
n'en
le ro
cette
sans
par s
félicité
Cet
ravit
tant,
tion d
union
admet
infaill
bilité
faite
fondée

Pour resumer, par là même que je suis Catholique, je suis infailliblement certain que ma foi est vraie, parceque l'église est infaillible; je suis infailliblement certain que je marche dans la voie du salut, parceque l'église qui me guide ne peut tomber dans l'erreur. Des millions de martyrs confirment ma foi par leur témoignage; des millions d'hommes, les plus illustres de notre race, ont été conduits au ciel en suivant la direction que je suis moi-même. Par mon adhésion à la foi qu'ils professaient, je prends le sentier qu'ils ont parcouru. Je n'en puis douter; en marchant sur leur trace, le route que je tiens est sûre, et le terme de cette route me met en possession d'un bonheur sans mélange. Telle est ma consolation qui, par son abondance, est en proportion avec le félicité éternelle, objet de ma poursuite.

Cette consolation le Protestantisme vous la ravit sans retour. Au point de vue protestant, l'Eglise Catholique n'est que l'aggrégation d'un grand nombre de membres, mais sans union les uns avec les autres. Tout Protestant admet explicitement qu'il n'existe point d'église infaillible. Il regarde la prétention d'infaillibilité en matière de foi comme une insulte faite à Dieu; il accuse d'apostasie l'Eglise fondée par les apôtres, et il la flétrait irrévo-

cablement en imprimant sur elle le caractère de l'Antechrist.

Dans votre pensée, Jésus-Christ n'a point accordé à l'Eglise le privilège de l'infailibilité. Votre doctrine fondamentale est que Dieu a ordonné à tous les hommes de consulter la Bible, et à chaque individu de puiser dans cette source, et de former sa foi comme il le peut, de sorte que l'interprétation privée de la Bible remplace et doit remplacer de droit l'autorité de l'Eglise, et être adoptée comme la seule règle de foi.

Cette doctrine est désolante, car elle exclut la possibilité d'arriver à la certitude dans tout ce qui a rapport à la foi. Comme je vous le montrerai plus tard d'une manière plus étendue, à moins que de renoncer à votre règle de foi, et de faire appel à l'autorité de l'Eglise Catholique, il ne vous est pas même possible de prouver que la Bible soit la parole de Dieu, et le résultat d'une inspiration divine. Si vous refusez constamment de reconnaître l'infailibilité de l'Eglise qui vous a donné la Bible et a défini qu'elle contenait la parole de Dieu, je ne crains pas de vous en défier, vous ne produirez jamais, de manière à vous satisfaire, une simple preuve que ce livre divin a été inspiré tout entier. Dans tous la suite de l'Ecriture

vous
vous
tant
règle
tion
vain
Supp
vous
la B
gent
que
êtes
trine

Je
cons
ante
s'app
conc
Le
qu'il
plus
s'éle
part
liqu
Jésu
vau
se t
l'arr

vous ne sauriez indiquer un seul passage qui vous révèle l'inspiration de *toute* la Bible, et tant que vous la considérerez comme l'unique règle de foi, et que vous réjetterez la tradition et l'autorité de l'Eglise, vous chercherez vainement ailleurs la preuve qui vous manque. Supposons, cependant, si vous le voulez, que vous êtes parvenus à prouver l'inspiration de la Bible, à la satisfaction d'un esprit intelligent, où puiserez vous la certitude infaillible que vous la comprenez, et que vous ne vous êtes pas trompés essentiellement dans la doctrine que vous en avez tirée ?

Ici se trouve la grande différence entre la consolante *sécurité* du Catholique et la désolante *incertitude* du Protestant. Le Catholique s'appuie sur *l'infailibilité* de l'église, d'où il conclut infailliblement que sa foi est divine. Le Protestant, en conséquence même du nom qu'il se donne, ne pouvant invoquer rien de plus ferme que son interprétation privée, ne s'élèvera jamais au dessus d'une simple opinion particulière, fort sujette à l'erreur. Le Catholique se fonde sur l'infailible promesse de Jésus Christ: "Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle." Le Protestant se trouve en face, et ne peut se délivrer de l'arrêt terrible sorti de la bouche de notre Sau-

veur : " S'il n'écoute pas la parole de l'église, qu'il vous soit comme un payen et un publicain." Le Catholique vogue en surêté dans la barque de Pierre, à l'abri du naufrage; le Protestant s'attache à une misérable planche jetée sur les vagues d'un mer en fureur : peut-être parviendra-t-il à se sauver, et c'est à ce peut-être que se borne toute son espérance. L'Eglise Catholique peut dire à ses enfants : " Confiez-vous à ma direction, je viens de Dieu ; que votre vie corresponde à votre foi, et vous arriverez au port du salut." Le protestantisme après avoir jeté entre les mains de ses adhérents un vénérable livre déshonoré par mille interprétations qui se combattent les unes les autres, leur dit enfin : " Lisez pour votre propre compte, et decouvrez la vérité, si vous pouvez ; formez votre foi, retenez la fortement, si vous en êtes capable, peut-être vous sauvera-t-elle." Le cœur humain peut-il se trouver jamais dans un position plus désespérante ? Tout au plus serait-il en votre pouvoir de dire : " Peut-être j'ai réussi à découvrir la vérité ; mais peut-être aussi me suis-je égaré dans mes recherches. Si je me suis trompé que deviendra mon âme pendant la durée de de l'éternité ?"

Pour échapper à l'incertitude qui s'attache

inévit
maine
natis
tion
l'Espr
s'effor
imagi
établi
due i
simpl
fécon
vérité
homn
d'inte
rance
chan
trava
les M

* Ici
préfac
doctrin
que da
Améri
sectes,
respec
texte,
parce
dans c
de cer

inévitablement à toute opinion purement humaine, quelques Protestants emportés par le fanatisme, ont imaginé la doctrine de *l'Inspiration Personnelle*. Ils affectent de croire que l'Esprit Saint leur parle intérieurement, et s'efforcent de se persuader que cette direction imaginaire est aussi sûre que celle d'une église établie par l'autorité de Dieu. Cette prétendue inspiration ils la réduisent bientôt à un simple mouvement de sensibilité, source la plus féconde des plus déplorables illusions. En vérité, il est difficile de concevoir comment un homme, qui n'est pas absolument depourvu d'intelligence, peut élever sa foi et les espérances de la vie future sur un fondement aussi chancelant. Personne n'ignore à quelles extravagances certaines sectes, et en particulier les Méthodistes,* se sont laissé entraîner pour

* Ici je désire rappeler une remarque déjà faite dans la préface. Ce que je censure, ce sont les erreurs dans la doctrine, et non les personnes. J'ai la ferme conviction que dans les rangs des Méthodistes, surtout des Méthodistes Américains, se trouvent, comme dans toutes les autres sectes, un grand nombre d'hommes sincères et dignes de respect. Pareils à ceux dont il est fait mention dans la texte, ils s'abandonnent à la chaleur de leur imagination, parcequ'ils éprouvent un besoin immense de se procurer, dans ce qui regarde leur salut éternel, quelque apparence de certitude. L'ignorance où ils sont de la doctrine ca-

avoir adopté la système de l'Inspiration Personnelle. Dans quelques circonstances, le degré d'excitation, auquel ils se livrent, devient une véritable ivresse religieuse. Cette expression, j'ose l'espérer, ne vous offenserá pas. J'en appelle à l'impression faite sur chacun de mes lecteurs, lorsque passant devant un rassemblement (camp meeting) de Méthodistes, ils entendaient leurs chants discordants, leurs hurlements, leurs cris aigus, et contemplaient les sauts et les contortions que leur suggérait un fanatisme produit par l'inspiration. Tout homme sage doit sentir qu'un spectacle si déshonorant ne peut être l'effet d'une opération divine. L'ivresse religieuse s'évanouit, le fanatisme fait place à des pensées plus graves ; le doute revient avec une nouvelle force, et s'abat sur cette triste victime de l'erreur. La foi, hier l'objet de ses délices, lui paraît incertaine, et lui fait éprouver aujourd'hui les plus cruelles tortures.

Après tout, le Méthodisme n'est qu'une des

tholique est cause qu'ils cèdent à ce genre de déception. Si, dans le cours de cette discussion, je parle plus fréquemment des Méthodistes, ce n'est point parceque je suis moins bien disposé à leur égard, mais uniquement parcequ'ils forment, dans ce pays, la portion la plus nombreuse et la plus active des Protestants.

innom
se dis
presqu
gances
tions p

Tel
rivés.

terpré

La cor

révélé

opinio

d'espr

diffère

de co

nature

et port

posséd

dent q

à de s

interm

ne pe

il n'a

vérité

des do

vérité,

de Di

comme

Votre

innombrables sectes qui, depuis trois cents ans, se disputent sur le sens de la Bible, et ont presque épuisé la liste de toutes les extravagances imaginables, et de toutes les contradictions possibles.

Tel est donc le résultat auquel vous êtes arrivés. Vous avez établi en principe que l'interprétation privée était la seule règle de foi. La conséquence naturelle de ce principe s'est révélée par la multiplication des sectes et des opinions opposées les unes aux autres. Autant d'esprits indépendants, autant de sentiments différents. Le spectacle de tant de désordre, de confusion, d'incertitude, n'est point de nature à rassurer une âme faite pour la vérité, et portant en elle même l'invincible désir de la posséder en pleine sécurité. N'est il pas évident qu'un système aboutissant nécessairement à de semblables résultats, et engendrant une interminable suite de pensées contradictoires, ne peut venir de Dieu, et que, par conséquent, il n'a pas la vérité pour lui? Dieu est la vérité même; l'esprit de vérité ne peut révéler des dogmes contradictoires. Comme Dieu, la vérité, est une et immuable; une foi qui vient de Dieu doit donc être une comme lui, et comme lui aussi étrangère à tout changement. Votre foi a changé et change continuellement.

Donc elle n'est point vraie. Luther lui-même frémissait à la vue de cette diversité de dogmes incompatibles les uns avec les autres, qui, même de son temps, étaient sortis de ses principes, et plusieurs fois il ne put s'empêcher de reconnaître dans une si grande variété la marque la moins équivoque d'erreur et de mensonge. Aujourd'hui l'état des choses est plus déplorable encore. Qu'est devenu le protestantisme de Luther et des premiers réformateurs ? Y a-t-il actuellement un seul Protestant qui adopte en son entier la doctrine qu'ils professaient ? J'en doute beaucoup. Plus évidemment que jamais le protestantisme porte, gravé au front, le sceau de l'erreur ; on ne saurait s'y méprendre.

Permettez ici à un homme qui s'intéresse vivement au bien de votre âme de vous dire : Considérez d'un côté la sublime attitude de l'Eglise Catholique, le témoignage qui la fait remonter jusqu'à Dieu, à qui elle doit son origine, et qui la dirige, le privilège de l'infaillibilité qui la protège contre tout changement et toute incertitude, son unité ne faisant de tous ses membres qu'un seul corps, l'autorité de son chef, qui veille sans cesse à ce que le lien qui les unit ne se relâche jamais, la sécurité absolue qu'elle communique à ceux qui lui obéis-

sent da
du sal
fluctua
tinuel
concili
les con
et dem
de l'un
vos gu
celle d
ou de
sence d
à vos d
Ave
ou ign
testant
le sava
peut fa
privée
ses do
manière
sont n
aband
ussi, e
de foi
tion F
bre de
en de

sent dans tout ce qui regarde la grande affaire du salut ; et de l'autre, la multiplicité et la fluctuation de vos sectes, le changement continu de vos opinions, que la logique ne peut concilier ensemble, les disputes interminables, les confessions de foi promulguées aujourd'hui, et demain tombées en désuétude, l'enseignement de l'un en contradiction avec celui de l'autre, vos guides sans pouvoir, sans influence, excepté celle qu'ils reçoivent d'un caprice éphémère, ou de la mode du jour, et pour vous enfin l'absence de toute certitude dans tout ce qui se lie à vos destinées éternelles.

Avec ou sans le Bible, le Catholique, savant ou ignorant, vit en pleine sécurité. Le protestantisme laisse l'ignorant sans ressource, et le savant sans croyance assurée ; le premier ne peut faire usage du principe de l'interprétation privée, le second y cherche en vain un terme à ses doutes. Pour interpréter la Bible d'une manière passable, des connaissances étendues sont nécessaires ; la science la plus éminente abandonnée à son propre sens, n'a jamais réussi, et ne réussira jamais à former un système de foi satisfaisant : quant à celui de l'Inspiration Personnelle, imaginé par un certain nombre de sectes protestantes, à quoi se réduit-il en dernière analyse ? aux vains efforts d'un

homme qui, désespérant de se procurer l'infailibilité, la cherche dans une déplorable infatuation plutôt que dans l'autorité où elle se trouve.

Le contraste entre le Catholique et le Protestant au point de vue de l'autorité dogmatique ne demande pas de plus amples éclaircissements. Comme société, le protestantisme ne se présente pas sous un jour plus favorable. Le Catholique marche sur les traces d'une immense multitude d'hommes illustres par la sainteté de leur vie, et dont le salut ne peut être révoqué en doute. Où sont parmi vous les martyrs, les confesseurs, les docteurs, les pères de l'église, les vierges, les bienfaiteurs du genre humain, tous distinguées par l'éminence de leurs vertus, et dont vous puissiez affirmer le salut avec certitude? Faites nous connaître leurs noms, si vous en avez la liste. Supposé même que vous puissiez nous opposer vos saints, comment pourriez-vous prouver qu'ils professaient la même foi que la vôtre? Il n'est point en votre pouvoir de nous donner cette preuve, puisqu'il n'existe parmi vous ni autorité infailible, ni un symbole de foi commun à tous, et auquel vous vous fassiez honneur de vous soumettre, ou de vous conformer. Le Catholique possède la certitude que les saints,

dont
plus n
parceq
sans r
propos
d'un p
possibi

Lut
ence,
aband
lions
la con
au ciel
tiers d
partie
qu'il p
sa ruin
qu'il y

Lors
portan
faire p
moyen
de con
pourvu
ver?

dont il honore le mémoire, professaient, ni plus ni moins, la foi qu'il professe lui-même, parceque le Catholique croit, sans addition et sans retranchement, tout ce que l'Eglise lui propose comme articles de foi. Vous glorifier d'un pareil avantage est pour vous chose impossible.

Luther a donc fait une dangereuse expérience, pour ne rien dire de plus, lorsqu'il abandonna le grand chemin par où des millions d'hommes, pendant quinze siècles, sous la conduite infallible de l'Eglise, étaient allés au ciel, pour marcher en aveugle dans des sentiers de traverse, sans autre guide que ses idées particulières, et sans examiner si la direction qu'il prenait le menait au port du salut, ou à sa ruine. Le temps n'a fait qu'augmenter ce qu'il y a d'alarmant dans cette expérience.

MOYENS DE SALUT.

Lorsqu'on a en vue un objet d'une haute importance, il ne suffit pas de savoir ce qu'il faut faire pour l'atteindre, il faut aussi avoir les moyens de l'obtenir. A quoi nous servirait-il de connaître la voie du salut, si nous étions dépourvus des secours nécessaires pour nous sauver ? Dans cette affaire si importante, l'âme

éprouve des besoins multipliés auxquels la grâce de Dieu est seule capable de pourvoir.

Dans l'Eglise Catholique chacun des besoins de l'âme est amplement satisfait. Elle enseigne que pour chacune de nos nécessités spirituelles, Jésus-Christ a établi des moyens spéciaux de grâce ; ce sont les Sacraments. Le Catholique fidèle aux devoirs que sa religion lui prescrit, est le seul qui puisse se former une idée juste des consolations dont ils deviennent la source.

L'Eglise enseigne donc que Jésus-Christ a institué sept sacrements ; que chacun d'eux pourvoit à une nécessité particulière, et que tous ensemble ils fournissent à l'âme les secours qu'elle réclame. Comme il existe une certaine analogie entre la vie de la nature et la vie de la grâce, il existe aussi une espèce d'analogie entre les besoins de l'une et les moyens fournis par l'autre. Dans l'ordre naturel, l'homme doit naître, il a besoin ensuite de prendre des forces et de la nourriture ; s'il tombe malade, il lui faut des remèdes. Dans l'ordre de la grâce, il reçoit une nouvelle naissance spirituelle par le Baptême. Il est fortifié par la Confirmation, nourri par la sainte Euchariste, et rendu à la santé de l'âme par le moyen du sacrement de Pénitence. D'ailleurs, la vie chrétienne se

partage
sastique
ments
Mariage
tifie l'u
second
remplir
tère, l'u
particul
de cette
des for
plus ab
l'homme
décider
pourqu
de l'Eg
trême C
Des
d'indiqu
deux, o
vérité, l
le Bap
grand
que con
duit au
ou non
partient
dans la

partage en deux états différents—l'état ecclésiastique, et l'état séculier. Deux autres sacrements ont été institués,—le sacrement du Mariage et celui de l'Ordre. Le premier sanctifie l'union de l'homme et de la femme ; le second communique le pouvoir requis pour remplir dignement les fonctions du saint ministère, l'un et l'autre communiquent la grâce particulière adaptée aux devoirs particulière de cette double vocation. Enfin, à la mort, des forces plus grandes, et des consolations plus abondantes deviennent indispensables à l'homme, puisque ses dernières actions doivent décider de son sort pour l'éternité. Voilà pourquoi Jésus-Christ, suivant l'enseignement de l'Eglise, a institué le sacrement de l'Extrême Onction.

Des sept sources des grâces que je viens d'indiquer, le protestantisme n'en conserve que deux, ou plutôt il les rejette toutes. A la vérité, la généralité des Protestants admettent le Baptême comme sacrement, quoiqu'un grand nombre d'entre eux ne le considèrent que comme une simple cérémonie qui ne produit aucune grâce. Au reste qu'ils le reçoivent ou non comme tel, ce sacrement ne leur appartient nullement, car, comme je le ferai voir dans la suite de cet ouvrage, il n'y a qu'une

seule église véritable, l'Eglise Catholique, dont la porte est la Baptême, de sorte que tout homme validement baptisé est membre, non d'une secte protestante, mais de l'Eglise. Quant à la sainte Eucharistie, les Protestants ne l'ont retenue que de nom ; rejetant, comme ils le font, le sacrement de l'Ordre, ils n'ont ni évêques ni prêtres légitimes qui aient le pouvoir de changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ.

Admettant cependant que vous avez réellement le Baptême et l'Eucharistie, il n'en est pas moins vrai que votre doctrine vous prive des consolations renfermées dans ces deux sacrements et dans les cinq autres. Je vais le prouver avec quelques détails.

LES SACREMENTS.

1. LE BAPTEME.

L'Eglise Catholique enseigne que le Baptême remet véritablement le péché et purifie de toutes les souillures contractées par le péché ; que l'homme, "né de nouveau de l'eau et du Saint Esprit," est par la même élevé à un état surnaturel de grâce ; qu'il est revêtu du glo-

rieux
raison
frère et
à l'héri
reçoit
comme
habitan
propre
mériter
chaque
cours d
mérites
gloire d
Il est
y a de
Le p
jouir d
péché
seulem
Christ.
sonnel,
doctrin
ent le
ne cor
Aussi
tants e
la plus
dans l

rieux titre d'enfant de Dieu, et peut avec raison l'appeler son Père, et qu'en sa qualité de frère et de cohéritier de Jésus-Christ, il a droit à l'héritage éternel. Au moment même où il reçoit le Baptême, il est associé aux anges, comme devant être un jour un des heureux habitants du ciel. Sanctifié par la grâce propre à ce sacrement, il est rendu capable de mériter devant Dieu, d'augmenter ses mérites, chaque jour et à chaque heure, pendant tout le cours de sa vie, et par l'augmentation de ses mérites de rendre plus brillante la couronne de gloire que le sang de Jésus-Christ lui a acquise. Il est impossible de ne pas sentir tout ce qu'il y a de consolant dans une pareille doctrine.

Le protestantisme ne vous permet pas de jouir de cette consolation, car il admet que le péché est, non pas remis par le Baptême, mais seulement couvert par les mérites de Jésus-Christ. Du reste, il rejette tout mérite personnel, ainsi que les autres conséquences de la doctrine catholique. Plusieurs sectes considèrent le Baptême comme une pure cérémonie qui ne confère ni la grâce ni aucun autre effet. Aussi rien d'étonnant que beaucoup de Protestants en soient venus à ne le regarder qu'avec la plus parfaite indifférence. Voilà pourquoi dans les contrées protestantes une multitude

d'hommes s'inquiètent fort peu de recevoir ce sacrement, ou ne le reçoivent que dans un âge très avancé, et encore comment le reçoivent-ils ? ou invalidement à cause de quelque défaut essentiel dans l'administration, ou indignement, parcequ'eux mêmes ne sont pas entrés dans les dispositions nécessaires. Ceci arrive surtout en Amérique. Des millions d'hommes s'appellent chrétiens et membres de différentes communions protestantes, et cependant ils ne sont pas baptisés. Le protestantisme se précipite à grands pas dans les horreurs du paganisme.

II. CONFIRMATION.

Un véritable chrétien désire mener une vie digne de sa foi, et ce qu'il demande avec le plus d'ardeur, c'est la force nécessaire pour y parvenir.

L'Eglise Catholique enseigne que le sacrement de Confirmation lui communique cette force dont il a besoin. Quiconque le reçoit dignement devient le temple vivant du Saint Esprit, prêt à défendre la cause de Jésus-Christ, comme un brave champion préparé pour le combat. S'il correspond à la grâce reçue, le Saint Esprit, c'est à dire, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil

et de
prit d
en lui
Ne
dans
tion.
renou
de vi
donne
où il
de le
plus h
core d
serait
d'apre
isme,
des m

Un
nom,
St. A
Chris
de l'a
Chris
qui o
enten
nomb

et de force, l'esprit de science et de piété, l'esprit de la crainte de Dieu, continuera à faire en lui sa demeure.

Ne cherchez point une semblable consolation dans le Protestantisme, il rejette la Confirmation. Pour vous dédomager, il vous dira de renouveler la promesse que vous avez faite de vivre en chrétien, sans toutefois vous en donner la force, et il la dira au moment même où il affirme que vous êtes dans l'impossibilité de le faire. J'ai déjà prouvé cette assertion plus haut ; je la prouverai plus amplement encore dans la suite. Comment en effet l'homme serait-il fortifié par la grace de Dieu, puisque d'après les principes mêmes du Protestantisme, il n'a point de liberté, et ne peut acquérir des mérites ?

. III. EUCHARISTIE.

Un chrétien, véritablement digne de ce nom, aime son Sauveur. Il voudrait, comme St. Augustin, avoir vécu du temps de Jésus-Christ, avoir eu le bonheur de le contempler, de l'accompagner, de vivre près de lui. Jésus-Christ lui-même dit : " Bienheureux les yeux qui ont vu, bienheureuses les oreilles qui ont entendu." Qui ne désirerait s'être trouvé au nombre des disciples qu'il s'était choisis, ou

d'avoir, comme Marie, vécu pendant trente ans sous le même toit que le Fils de Dieu fait homme. Quiconque aime Jésus comme son Rédempteur ne peut s'empêcher de souhaiter qu'il fut encore sur la terre. Plut à Dieu qu'il me fut permis, à l'exemple de Madeleine, de me prosterner à ses pieds sacrés, et après avoir obtenu l'assurance de mon pardon, de m'entretenir confidemment avec lui, comme un enfant parle à son père, un homme racheté de la mort à son libérateur, un criminel à son juge, qui doit décider de sa liberté et de sa vie.

Toutes ces suppositions se réalisent dans l'Eglise Catholique. Elle vous enseigne que, sous les espèces sacramentales, Jésus-Christ est présent avec le corps, le sang, la divinité qu'il possédait lorsqu'à sa naissance il fut placé dans la crèche, qu'il reposait sur le sein de sa mère, travaillait avec St. Joseph à Nazareth, instruisait le peuple, et faisait son entrée triomphante à Jérusalem; qu'il est enfin le Dieu-homme qui maintenant est assis au plus haut des cieux, à la droite de son Père, et reçoit l'adoration des anges et des saints, comme l'Agneau de Dieu. Dans toutes les églises catholiques de la terre où l'on conserve une hostie sacrée, Jésus-Christ est véritablement présent en personne. Quelle ineffable

consc
met s
la pr
un a
Lo
raien
Agg
prése
beau
Salon
y être
au mi
dégr
ment
chap
le d
Que
mosai
Ses e
Sacre
sable
Da
plus
penda
droit
core
Notre
église

consolation pour un cœur qui aime Jésus et met son bonheur à le posséder ! Le dogme de la présence réelle transforme chaque église en un autre ciel.

Lorsque les Juifs, dans leur affliction, pleuraient à la vue du second Temple, le prophète Aggée les consolait en leur prédisant que la présence du Rédempteur en rendrait la gloire beaucoup plus grande que celle du temple de Salomon. Et cependant sa présence ne devait y être que passagère. Sa demeure permanente au milieu de nous communique à nos églises un degré de majesté et de sainteté incomparablement plus grand, et fait que la plus pauvre chapelle parait à nos yeux aussi vénérable que le dôme élevé par le génie de Michel Ange. Que le Catholique s'agenouille sur un pavé de mosaïque, ou sur la terre nue, que lui importe ? Ses entretiens avec Jésus-Christ dans le Saint Sacrement lui fournissent une source inépuisable de consolation.

Dans le premier temple, il n'y avait rien de plus vénérable que l'Arche d'Alliance, et cependant le grand prêtre était le seul qui eut le droit d'entrer dans les Saint de Saints, et encore ne pouvait-il le faire qu'une fois par an. Notre Sauveur réside en personne dans nos églises. Tous nous sommes invités à nous ap-

procher de Lui, et à goûter la douceur de sa conversation.

La nuée qui remplit le premier Temple, au jour de la dédicace, pénétra Salomon et tout le peuple de plus doux sentiments de confiance, de respect et de vénération. Le Catholique qui, dans l'ardeur de sa foi, vivifié par la charité, se prosterne devant les espèces Eucharistiques qui voilent son Sauveur, éprouve les mêmes sentiments envers Celui qui ne dédaigne pas d'habiter avec les enfants d'hommes ; mais il les prouve avec quelque chose de plus fortement senti et un mouvement plus pénétrant de crainte filiale, de confiance et d'amour.

Jésus-Christ dans le Saint Sacrement était figuré par la nuée placée entre le camp d'Israel et celui des Egyptiens, pour éclairer les Israélites pendant la nuit, et les diriger vers la terre promise. C'était avec raison que Moïse pouvait leur dire : " Il n'est point de nation, quelle que soit sa puissance, qui ait des dieux plus rapprochés d'elle que notre Dieu est rapproché de nous, pour écouter favorablement nos prières." Les Israélites ne possédaient que la figure, nous jouissons de la réalité, et pour nous seul s'accomplit la promesse de notre Seigneur, " Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles."

En soutenant que Jésus-Christ n'est plus sur la terre, le Protestantisme a fait évanouir cette consolation toute céleste. Ouvrez vos temples et montrez-nous où est votre Sauveur. Il n'est plus chez vous. Il vous a quittés sans retour, puisque vous ne reconnaissez point de sacerdoce, et que personne parmi vous n'a le pouvoir de consacrer. Bâissez des Eglises aussi vastes que celle de St. Pierre, des tours aussi hautes que les tours de Fribourg, de Strasbourg, ou de Vienne, que seront-elles après tout ? des maisons vides, de vains simulacres de grandeur, des édifices frappés de froideur et de tristesse, et condamnés à la plus complète désolation. Celui qui fait la beauté, la vie, l'âme d'une église catholique, Jésus-Christ, n'est plus avec vous. A genoux, sur une simple planche, le chrétien fidèle est plus heureux d'adorer notre Seigneur où il est présent, que d'être assis mollement et avec tous les recherches du luxe, dans vos somptueuses maisons de prière.

Mais outre la Présence Réelle, la doctrine de la Transsubstantiation renferme d'autres motifs de consolation également ineffables. Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin, est aussi le sacrifice de la nouvelle loi et la nourriture des nos âmes.

Un chrétien, qui a pour son Sauveur un véritable amour, se croirait souverainement heureux si, comme Marie, Mère de Dieu, et St. Jean l'Évangéliste, il avait eu l'indicible avantage de se tenir sur le calvaire au pied de la croix, ou, comme Marie Madeleine, d'embrasser en pleurant les pieds de Jésus, tandis qu'il donnait sa vie pour racheter les pécheurs. Le sacrifice de la croix est à l'évangile ce que le soleil est au monde, la source et le centre de notre religion. Les générations qui l'ont précédé l'attendaient comme le gage assuré de leur délivrance. C'est dans ce sacrifice que l'église chrétienne a pris naissance ; c'est de ce sacrifice que jaillirent avec l'eau et le sang toutes les grâces qui lui furent accordées ; il est le principe de notre foi, de notre espérance, c'est par lui qu'elles se conservent.

Est-il un voyageur chrétien, quelque faible d'ailleurs que puisse être sa foi, qui, en visitant Jérusalem et le Saint Sépulchre, et se tenant sur le lieu où fut plantée la croix, n'ait pas éprouvé un accroissement d'amour pour Jésus-Christ, et un soulagement à ses peines ? Un assez grand nombre parmi vous ont fait ce pieux voyage ; ils peuvent rendre témoignage que leurs impressions étaient telles que je le suppose, et plusieurs même n'ont pas hésité à

les fai
a dit,
Amér
prier ;
mouill
terre s
croix,
porta-

Les
d'entr
des co
il y a
messe,
laquel
du Ca
cathol
vente
une sc
lations

L'E
sacrifi
Jésus-
d'offri
sacrifi
de l'ar
le pro
puis l
nom e

les faire connaître publiquement. "Jamais," a dit, il y a quelque temps, un voyageur Américain, "je n'avais plié le genou pour prier; jamais une larme de dévotion n'avait mouillé ma paupière; mais lorsque je foulai la terre sanctifiée, où mon Sauveur, attaché à la croix, répandit son sang, mon émotion l'emporta—je tombai à genoux et je pleurai."

Les Catholiques n'ont nullement besoin d'entreprendre de longs voyages pour éprouver des consolations plus vives encore. Partout où il y a un autel, où s'offre le sacrifice de la messe, là se trouve la croix, la montagne sur laquelle s'opère notre rédemption, l'oblation du Calvaire. Celui qui comprend la doctrine catholique concevra aisément qu'une âme fervente doit puiser dans l'assistance à la messe une source intarissable des plus douces consolations.

L'Eglise enseigne que la messe est le même sacrifice que celui du Calvaire. A la vérité, Jésus-Christ ne meurt plus, mais il continue d'offrir, d'une manière non sanglante, le même sacrifice de la croix, complément des sacrifices de l'ancienne loi. Ainsi fut accompli ce que le prophète Malachie avait annoncé: "Depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, mon nom est grand parmi les nations, et dans tous

les lieux de la terre s'offre un sacrifice et une oblation pure à la gloire de mon nom."*

Le culte rendu à Dieu par les bienheureux dans le séjour de la gloire, les sentiments d'amour, d'adoration, de louange, d'actions de grâces produits par les séraphins et toute l'armée céleste depuis le commencement du monde, et perpétués même pendant l'éternité, ne sont rien si on les compare à cet auguste sacrifice dont la valeur est infinie, et aux sentiments d'adoration, d'actions de grâces, de satisfaction, de louange, d'intercession, d'amour que le Verbe de Dieu fait homme présente à son Père céleste sur nos autels. A ce culte divin, le seul digne de la majesté du Très-Haut, s'unissent nos adorations et nos prières. Par leur union à celles de Jésus-Christ elles deviennent agréables à Dieu, qui les accepte.

Ainsi la plus pauvre Eglise Catholique se change en une autre Jérusalem céleste, où l'Agneau paraît être mis à mort, comme il parut aux yeux de St. Jean. Les fidèles sur la terre réunissent leurs voix pour chanter le nouveau cantique du ciel : " L'Agneau qui a été mis à mort est digne de recevoir puissance, divinité, sagesse, honneur, gloire, et bénédic-

* Malach. i. 10, 11.

tion.
que v
votre
tout p

Ce
mière
laque
Les P
surtou
cation
comp
se ra
l'aut

Ce
tion, c
Christ
et po
ment
souve
Catho
plaies
ment
avec

Sauve
Le
laisse

tion. Parceque vous avez été mis à mort, et que vous nous avez rachetés pour Dieu, dans votre sang, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation.”*

Ce sacrifice répand sur notre culte une lumière, une vie, une majesté, une solennité, à laquelle nulle autre religion ne peut prétendre. Les Protestants eux-mêmes l'ont senti, et ceux surtout qui ne sont pas étrangers à la signification de nos imposantes cérémonies, et qui comprennent avec quelle vérité chacune d'elles se rapporte à la grande victime offerte sur l'autel, n'ont pas fait difficulté d'en convenir.

Ce grand sacrifice d'adoration, de satisfaction, d'actions de grâces et d'impétration, Jésus-Christ l'offre pour le salut de tous les hommes, et pour chaque homme en particulier, absolument comme s'il était seul sur la terre. Aussi souvent qu'il assiste à la messe, un fervent Catholique puise de nouvelles grâces dans les plaies de son Sauveur, admirable accomplissement de cette prophétie: “Vous puiserez avec joie des eaux pures, des fontaines du Sauveur.”†

Le protestantisme ne peut consentir à vous laisser cette consolation. Il nie la perpétuité

* Apoc. v. 12, 9.

† Isa. xii. 2.

du sacrifice de Jésus-Christ, renverse l'autel, dépouille le culte de sa majesté, et enlève à la prière publique le mérite infini que nous retirons de ce divin sacrifice. Au lieu d'autel il vous donne une simple chaire, le chant et la prédication remplacent l'oblation de l'auguste victime, et le ministère des hommes succède à la présence réelle. Il ne faut donc pas s'étonner que vos temples soient moins remplis, que nos églises, que jamais, hors les jours et les heures déterminées, ils ne soient visités sous l'influence d'un sentiment de dévotion, et que même pendant l'été, ils soient assez souvent fermés. Si l'on en excepte l'acte par lequel vous reconnaissez l'obligation où nous sommes de rendre à Dieu un culte public, il n'y a rien dans vos assemblées religieuses, qui ne puisse se faire tout aussi bien, et peut être mieux, dans vos maisons. Vous vous réunissez pour entendre un sermon, mais vous pourriez en lire un chez vous qui serait meilleur et plus édifiant que les discours déclamatoires et politiques auxquels vous êtes quelquefois forcés d'assister, qui ne contiennent aucune allusion à la religion, et qui finissent assez ordinairement par vous dégouter, ou exciter en vous des mouvements de colère. Vous priez et vous chantez en commun ; mais ne pourriez-vous

pas d
moins
de Di
tion ?
de pié
église
l'autel

Inti
fêtes r
au Cat
Un ch
aux g
salut.
satisfa
L'Egli
comme
pouvez
de l'of
appr p
ceci l'
pour c
hier et

Pou
blable
consta
chaque
foi et l

De

pas dans vos familles prier peut-être avec moins de distractions, et chanter les louanges de Dieu avec un sentiment plus vif de dévotion? Vos temples ont perdu ce que nul acte de piété ne peut suppléer, ce qui constitue une église et la distingue d'un edifice ordinaire, l'autel et le sacrifice.

Intimement liées à la présence réelle les fêtes religieuses que nous célébrons présentent au Catholique une autre source de consolation. Un chrétien fidèle voudrait avoir été présent aux grands événements accomplis pour notre salut. Dans l'Eglise Catholique ce désir est satisfait, autant du moins qu'il peut l'être. L'Eglise célèbre ces glorieux événements, comme s'ils se passaient sous nos yeux; vous pouvez vous en convaincre en lisant les prières de l'office, et surtout celles de la messe, si bien appr priées à l'objet de chaque solennité. En ceci l'église se conforme à l'esprit de Dieu pour qui tout est un présent perpétuel, sans hier et sans lendemain.

Pour nous l'année ecclésiastique est semblable à l'arbre du paradis terrestre; il est constamment chargé des plus beaux fruits de chaque saison, et ne cesse de ranimer notre foi et la fraîcheur de notre vie spirituelle.

De toutes nos fêtes, si saintes et si belles,

qu'avez vous retenu?—l'unique souvenir qu'elles existaient autrefois chez vos ancêtres catholiques. Vous célébrez la fête de Noël, et peut-être celle de Pâques, beaucoup plus dans vos maisons et à votre table que dans vos temples. Cette manière d'en faire la mémoire n'est point exclusivement particulière aux chrétiens. Il n'est pas rare de voir les Juifs préparer pour leurs enfants un arbre de Noël. D'ailleurs, quelle froideur dans vos fêtes religieuses si on les compare à la sainte joie avec laquelle l'Eglise célèbre l'Avent, Noël, Pâques, la Pentecôte, la fête du Saint Sacrement, celle de Tous les Saints, la Commémoration des fidèles Trépassés, et les jours consacrés à notre Seigneur et à sa Bienheureuse Mère. Tous ces jours ne sont pour vous que comme d'autres destinés au travail. Tandis que les Catholiques se rappellent les miséricordes de Dieu à leur égard et les mystères de la vie de Jésus-Christ, vous travaillez péniblement pour amasser ce que vous ne pouvez retenir, et vous rejetez des consolations qui porteraient des fruits pour l'éternité.

Je viens maintenant au bonheur le plus grand que Jésus-Christ nous accorde dans le sacrement de l'Eucharistie. Un cœur pénétré d'un ardent amour pour ce divin Sauveur dé-

sire é
comm
de son
est vra
n'appa
une su
révéla
jamais

D'a
Jésus-
réellen
et son
Aussi
vis; m
Christ
seulem
réelle
ne m'
douce
cette c

L'E
Jésus-
étroite
plique
parent
l'air, c
marqu
un ger

sire être étroitement uni à Lui, et même, comme St. Paul, il soupire après la dissolution de son corps pour être avec Jésus-Christ. Il est vrai que l'union dont parle le grand apôtre n'appartient qu'au ciel. Cependant il en est une sur la terre tellement intime que, sans une révélation spéciale, l'esprit humain n'aurait jamais été capable de la concevoir.

D'après l'enseignement constant de l'Eglise, Jésus-Christ par la communion habite en nous réellement et substantiellement, avec son corps et son âme, comme Dieu et comme homme. Aussi chacun peut dire avec l'apôtre : "Je vis ; mais non ce n'est pas moi, c'est Jésus-Christ qui vit en moi," et ceci s'opère non seulement par la foi, mais par la présence réelle de ce Dieu Sauveur dans notre âme. Je ne m'arrête pas à faire remarquer toute la douceur et l'abondance des consolations que cette doctrine suppose.

L'Eglise enseigne que par la communion Jésus-Christ s'unit à nous d'une manière si étroite que le langage humain ne saurait l'expliquer parfaitement. Les Saints Pères comparent cette union à celle de la lumière avec l'air, ou de la chaleur avec la cire. Ils remarquent que la communion dépose en nous un germe d'immortalité, et que la gloire dont

nous serons revêtus dans la ciel sera de plus en plus éclatante à proportion que nous communierons plus souvent, et que nous le ferons avec des dispositions plus parfaites. Celui qui reçoit Jésus-Christ dignement peut dire avec l'Épouse des Cantiques : " Mon bien aimé est à moi, et je suis à Lui."

Cette pensée si consolante ne peut subsister avec le protestantisme. Tout ce qu'il vous laisse, c'est une ombre, un simulacre de communion. Voici quelques uns des articles de la doctrine qu'il professe à ce sujet. Le mot communion ne signifie que le corps de Jésus-Christ ; nous ne le recevons que par la foi ; son corps n'est présent qu'au moment de la communion. Remarquez que les Protestants en formant cette opinion se mettent en contradiction avec eux-mêmes, car n'admettant point de sacerdoce, ils ne peuvent prétendre que leurs ministres aient le pouvoir de consacrer le corps et le sang de Jésus-Christ. Toutes les fois que vous participez à ce que vous appelez la Cène, vous recevez du pain et du vin, rien autre chose. Est-il donc étonnant que la communion vous offre si peu de consolation, et que le plus grand nombre parmi vous s'inquiète fort peu de la recevoir ? Vous ne gagnez rien en la faisant, vous ne perdez rien en vous en

abste
com
que
lique
senc
vera
dépo
tholi
rapp
" No
au ta

L'
de
péch
scien
Dieu
dans
taine
le m
cher
rieur
fait
plus
men

abstenant. Ce que vous devriez déplorer comme le plus grand de vos malheurs, c'est que par votre séparation de l'Eglise Catholique, vous avez encouru la perte de la présence réelle et de la véritable communion, souverain bien de l'homme sur la terre. En vous dépouillant de ce qui fait le bonheur du Catholique, le protestantisme vous laisse sous ce rapport au niveau des infidèles et des Juifs. "Nous avons une victime dont ceux qui servent au tabernacle n'ont pas pouvoir de manger."

PÉNITENCE.

L'homme porte en lui-même la conviction de sa faiblesse. Chargé du poids de ses péchés, bourrelé par les remords de sa conscience, épouvanté à la vue des jugements de Dieu, un chrétien, tombé après le baptême dans l'état du péché mortel, se réjouirait certainement si Jésus-Christ lui avait procuré le moyen d'obtenir son pardon. Un homme cherche du soulagement à ses peines intérieures en les révélant à son ami : un malade fait connaître à son médecin ses infirmités les plus secrètes ; les hommes s'offrent mutuellement des excuses pour des torts réciproques ;

* Heb. xii. 10.

quelquefois les criminels tourmentés par leurs remords se livrent eux-mêmes aux mains de la justice, ou bien cherchent, après avoir été condamnés, à se décharger du poids qui les accable en faisant une confession publique. Ce qu'il y a de salutaire dans l'aveu des fautes fait à un ami capable de conseiller et d'instruire, n'a point échappé à Sénèque ni à d'autres philosophes payens, tant il est vrai que le principe de la confession a jeté des racines jusque dans le fond même de notre nature. Effectivement il est impossible de rien imaginer qui soit plus en harmonie avec notre fragilité naturelle, et plus désirable pour un chrétien surtout, pourvu que la confession soit accompagnée de sécurités convenables. J'ai offensé mon Dieu. Quel bonheur pour moi si je pouvais rencontrer sur la terre un représentant de Jésus-Christ, un ami, un guide, le père, le médecin de mon âme, duquel il me fut possible d'obtenir un gage assuré de pardon, et qui d'ailleurs incapable, sous quelque prétexte que ce soit, de trahir ma confiance, m'aiderait par la sagesse de ses conseils à persévérer dans la pratique de la vertu.

Dans l'Eglise Catholique ce désir est pleinement satisfait. Tel que l'arc-en-ciel après le déluge, le sacrement de pénitence est un signe,

un ga,
le péc

Par
les p
confes
contri
chang
pardo
sentar
le mé
trine
presse
Saint
à qui
à ceu
peuve
"S'il
Catho
qu'il
contre
tence.

Les
les pé
tence
Prêtr
ne p

un gage certain de réconciliation entre Dieu et le pécheur pénitent.

Par le moyen du sacrement de pénitence, les péchés sont réellement pardonnés. La confession accompagnée d'un sentiment de contrition sincère et de ferme propos de changer de vie est la condition à laquelle le pardon s'attache. Le confesseur est le représentant de Jésus-Christ, l'ami, le guide, le père, le médecin de notre âme. Telle est la doctrine de l'Eglise fondée sur les paroles expresse de notre divin Sauveur : "Recevez le Saint Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez."* Elles ne peuvent être ni plus claires ni plus décisives. "S'il y a quelque chose de divin dans l'Eglise Catholique," dit Leibnitz, malgré la profession qu'il faisait du protestantisme, "c'est sans contredit la confession ou le sacrement de pénitence."

Les Catholiques sont pleinement assurés que les péchés manifestés au tribunal de la pénitence ne seront jamais révélés. Les lèvres du Prêtre sont marquées d'un sceau, et ce sceau ne peut-être rompu. Dans quelque circon-

* Jean xx. 22, 23.

stance que soit placé le ministre de la réconciliation, il ne peut découvrir ce qu'il a entendu en confession. La confession faite, il ne lui est pas même permis de parler au pénitent des péchés dont celui-ci s'est accusé, à moins qu'il n'en reçoive une autorisation expresse. Vous n'ignorez pas avec quelle fidélité est gardé le secret dont je parle : vos cours de justice vous en ont donné des preuves publiques et incontestables.

Un Protestant qui voyageait en Italie ne pouvait croire que les prêtres fussent capables de garder le secret de la confession. Etant à Rome, il voulut en obtenir une preuve sans réplique. Dans cette pensée il parvint à se procurer un certificat d'ordination qui avait appartenu à un prêtre, et après s'être revêtu de l'habit ecclésiastique, il entra dans une église et demanda un confesseur. Il s'accuse d'avoir dit la messe sans être ordonné, et déclare qu'il est dans l'intention de la dire encore, parceque c'était la seule ressource qu'il eut pour vivre. On comprend sans peine que le confesseur lui refusa l'absolution. Le Protestant le suit à la sacristie et demande à dire la messe, ce que le prêtre lui accorda sur le champ, après avoir lu son certificat ; il prépara même le calice et les ornements nécessaires

Frap
dant
s'écri
sans
secre
tholic
sein
conso
table

Un
subsi
confé
à Die
de co
Chris
ceux
reten
"N'a
nong
"Fai
aume
aucu
ne m
été i
tant
donn
mett
il ne

Frappé d'étonnement cet homme garda pendant quelques instants le silence, puis enfin s'écria : " Je vois maintenant clairement et sans ombre de doute que les prêtres gardent le secret qui leur est imposé. Je veux être Catholique." Il fut effectivement reçu dans le sein de l'Eglise, et ne tarda pas à ressentir la consolation que l'on goûte en faisant une véritable et bonne confession.

Un sentiment si plein de douceur ne peut subsister avec le protestantisme. Il rejette la confession et prétend qu'il suffit de se confesser à Dieu. Mais où est-il écrit que cette espèce de confession est suffisante? Pourquoi Jésus-Christ a-t-il dit : " Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez?" " N'avait-il aucun objet en vue, lorsqu'il prononça ces paroles," demande St. Augustin? " Faut-il croire qu'il donna les clefs du royaume des cieux à son Eglise, sans y attacher aucun pouvoir, et qu'il soit permis de dire : je ne me confesse qu'à Dieu?" N'aurait-il pas été indigne de Jésus-Christ de souffler avec tant de solennité sur ses apôtres, et de leur donner le Saint Esprit avec le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés, si après tout il ne se proposait pas de leur communiquer un

pareil pouvoir ? N'aurait-il pas été également indigne de la souveraine Sagesse de laisser à leur discrétion de remettre ou de retenir les péchés, et de ne pas obliger en même temps les chrétiens à la confession, seul moyen de déterminer si les péchés doivent être remis ou retenus ? Dans cette supposition les paroles qu'il prononça n'auraient eu d'autre signification que celle-ci : Recevez le Saint Esprit, mais sans objet et sans but : recevez le pouvoir de pardonner les péchés ou de les retenir, mais sans aucun résultat, personne ne sera obligé de s'adresser à vous pour en obtenir le pardon, il suffira de se confesser à Dieu. Qui pourra jamais croire que là se borne tout ce qu'il accorde ? Comment la confession jouirait-elle des avantages indiqués plus haut, si nous ne sommes pas obligés de manifester l'état de notre conscience à notre confesseur, comme à notre médecin, notre guide, notre ami, et notre père ?

Que l'on me permette de rapporter un fait qui eut lieu, il y a quelques années, à Paris. Une dame protestante qui avait épousé un comte catholique remarquait en lui un état constant de paix et de calme auquel elle était parfaitement étrangère. Elle lui en demanda la cause et reçut cette réponse : " Je suis Ca-

tholique
cœur
de Jé
la pai
la con
l'ordin
manif
Le pr
tante
corder
elle é
Elle s
aveu
qui l'a
ne po

Je
sieurs
infini
de la
plus
mome
sentai
cilié
étaient
voir l
préjug
épreu

Un

tholique, et tout Catholique peut ouvrir son cœur au prêtre, qui est pour lui le représentant de Jésus-Christ. La confession est la cause de la paix que je goûte." Quelque temps après la comtesse dont l'esprit était plus troublé qu'à l'ordinaire, envoya chercher un prêtre et manifesta le désir de lui faire sa confession. Le prêtre ayant découvert qu'elle était Protestante lui représenta qu'il ne pouvait pas lui accorder sa demande, parcequ' étant Protestante elle était incapable de recevoir l'absolution. Elle se fit Catholique, et trouva, dans l'humble aveu de ses fautes, cette paix de la conscience qui l'avait frappée dans son mari, et dont elle ne pouvait se rendre compte.

Je suis prêtre et missionnaire depuis plusieurs années, et j'ai entendu un nombre presque infini de confessions. C'est surtout au tribunal de la pénitence que j'ai observé les signes les plus frappants de consolation. Souvent, au moment de recevoir l'absolution, le pénitent sentait si vivement le bonheur d'être réconcilié avec Dieu, ses soupirs et ses larmes étaient tels que l'excès de sa joie semblait devoir lui briser le cœur. La pensée que vos préjugés seuls vous empêchent de faire un épreuve si consolante m'afflige profondément.

Un homme se présenta un jour à moi avec

tous les signes de l'emportement, et me demanda s'il était vrai que j'eusse excité sa fille à faire une confession générale. "Monsieur, les prêtres ne répondent pas à une semblable question. Tout ce que je pense, c'est que vous auriez grandement besoin d'en faire une." Cette réponse ne fit que redoubler sa colère. "De grâce, calmez-vous. Savez-vous en quoi consiste une confession générale? En avez-vous jamais fait une? — Non Monsieur. — Alors je vais vous le dire. Une confession générale est l'accusation de tous les péchés commis depuis votre enfance jusqu'au moment présent. Je n'ai point la faveur de vous connaître, mais je présume que plusieurs choses doivent vous peser sur le cœur. Quel âge avez-vous? — Quarante-huit ans. — Pourquoi ne profiteriez-vous pas de l'occasion qui vous est offerte de vous décharger d'un fardeau que vous traînez avec vous depuis longtemps, et de l'ensevelir dans le sein de Dieu par une bonne confession?" Cet homme resta quelques instants silencieux et pensif, et dit ensuite: Vous avez raison. Quand pourrai-je faire ma confession? Je le fis entrer immédiatement dans l'église. Il retourna chez lui changé en un autre homme; la reconnaissance et la joie étaient peintes sur tous les traits de sa figure.

Si
ment
leur
passa
pure
signe
Chri
l'avo
fond
puis
avec
sant
réali
d'ad
fiée
leur
couv
rapp
peut
ni v
dem
l'écr

Im
men
quo
faut
nou

Si les Méthodistes prétendent qu'un sentiment intérieur leur donne aussi l'assurance de leur pardon, ce n'est en eux qu'une illusion passagère. Le sentiment qu'ils éprouvent est purement personnel, et ne s'appuie sur aucun signe ou aucun sacrement institué par Jésus-Christ. Qu'ils parlent sincèrement et ils l'avoueront eux-mêmes : ils ne peuvent faire fond sur ce qu'ils ressentent intérieurement, puisque le remords revient invariablement avec plus de vivacité que jamais. En supposant même qu'ils puissent être certains, de la réalité de leur pardon, il leur est impossible d'admettre que leur âme soit réellement purifiée ; tout ce qu'ils pourraient croire, d'après leurs principes, c'est que leurs péchés sont couverts et qu'ils n'ont rien à craindre sous le rapport du châtement. Or quelle consolation peut leur apporter une réconciliation qui n'est ni véritable ni entière ? Tant que le péché demeure, il est pour l'âme un fardeau qui l'écrase.

INDULGENCES.—Conformément à l'enseignement de l'Eglise nous croyons que souvent, quoique nous ayons obtenu le pardon de nos fautes et la rémission de la peine éternelle, il nous reste cependant à souffrir une peine

temporelle par voie de satisfaction. Cet obstacle opposé à la rechute est digne de la Sagesse de Dieu, et concilie les droits de sa justice avec ceux de sa miséricorde. Nathan après avoir dit à David : "Le Seigneur a transféré votre péché, vous ne mourrez pas," ajouta néanmoins : "Mais parce que vous avez été cause que les ennemis du Seigneur ont blasphémé son nom, soyez assuré que l'enfant qui vous est né mourra."* Comme David nous devrions désirer d'être délivrés de la peine temporelle, ou du moins y suppléer par le mérite de nos œuvres.

L'Eglise enseigne que cette peine temporelle peut être remplacée par des actes méritoires ou remise par les Indulgences. Tout Catholique sait que pour gagner une indulgence plénière, il faut avoir une vraie contrition de ses fautes, être résolu de changer de vie et ne conserver aucun attachement pour le péché. De là il résulte que les Indulgences deviennent un puissant moyen de sanctification.

Le protestantisme vous enlève tout à la fois cette consolation et le secours que vous y puiseriez pour la pratique de la vertu. Il re-

* 2 Rois xii. 13, 14.

jette
pouv
n'av
la te
le p
péch
mett
relev
est d
U
sévé
mini
ce su
la r
que
port
facil
cath
une
aussi
song
grâc
pou
la pe
plus
cœur
Prot
cevo

jette les Indulgences, et refuse à l'Eglise le pouvoir de les accorder, comme si Jésus-Christ n'avait pas dit : " Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel ;" et comme si le pouvoir de pardonner les péchés : " Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez," n'impliquait pas le pouvoir moins relevé de remettre la peine temporelle qui leur est due.

Une chose vraiment déplorable, c'est la persévérance avec laquelle un grand nombre de ministres protestants s'appliquent, surtout sur ce sujet, à défigurer la doctrine catholique et à la rendre odieuse. Ils ne cessent de répéter que d'accorder des indulgences c'est ouvrir la porte au péché, et donner au pécheur toute facilité de se satisfaire, et cependant un enfant catholique pourrait leur apprendre que gagner une indulgence et pécher sont deux choses aussi incompatibles que la vérité et le mensonge, le ciel et l'enfer. Hors de l'état de grâce, il n'y a point d'indulgence possible, et pour obtenir la rémission pleine et entière de la peine due à la justice divine, la condition la plus indispensable est une parfaite pureté de cœur ; telle est la doctrine de l'Eglise. Qu'un Protestant rejette les indulgences, nous le concevons facilement ; il doit le faire pour être

d'accord avec lui-même. N'admettant pas qu'une conversion réelle soit possible, il ne croit pas au purgatoire ; sa seule crainte est celle de l'enfer.

V. EXTRÊME ONCTION.

Un chrétien fidèle à sa vocation ne vit point pour le temps qui s'échappe, mais pour l'éternité qui s'avance avec une rapidité extrême. Ce qui fixe principalement son attention c'est de bien mourir et d'expirer dans l'amitié de Dieu. Il se rappelle ses fins dernières et l'avertissement du Saint Esprit : " Si l'arbre tombe au midi ou au nord, de quelque côté qu'il tombe, il y demeurera."* Il ne perd point de vue que, suivant le proverbe anglais : " Tout est bien qui finit bien," et que son éternité, le ciel ou l'enfer, dépend de ses derniers combats et de sa mort. Personne ne sait bien ce que c'est que de mourir, et tous nous éprouvons naturellement un sentiment d'horreur à la pensée de notre prochaine dissolution. Ce que le chrétien sait de plus, c'est qu'à l'approche de nos derniers moments, Satan redouble ses efforts

* Eccle. xi. 13

pour nous vaincre et nous entraîner avec lui dans un éternel abîme.

A ce moment si terrible, l'âme a besoin d'une assistance particulière. Jésus-Christ l'a-t-il accordée à son Eglise ?

Il l'a fait, suivant la doctrine catholique, en instituant le sacrement de l'Extrême Onction. Ce sacrement a un double effet—l'un regarde le corps et l'autre l'âme.

Par rapport au corps, il procure du soulagement dans les souffrances, ou même le recouvrement de la santé. Des faits qui se répètent assez fréquemment en attestent l'efficacité sous ce point de vue, et prouvent que les promesses de St. Jacques ne sont pas vaines : " Quelqu'un est il malade parmi vous, qu'il appelle les prêtres de l'Eglise et qu'ils prient pour lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur ; et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera, et s'il est coupable de quelques péchés, ils lui seront remis."* Des médecins protestants et infidèles ont souvent reconnu l'effet physique que ce sacrement produit. Dans les pays catholiques on a soin que les malades soient administrés en temps convenable, parce que l'on a remarqué que

* Jac. v. 14, 15

l'état de calme qui résulte de la réception de l'Extrême Onction rend les remèdes plus efficaces.

Les effets spirituels de ce sacrement sont encore plus certains, et s'opèrent plus immédiatement. Suivant l'enseignement de l'Eglise, il détruit les restes du péché, et fortifie l'âme dans ses derniers combats.

Les Protestants ont plusieurs fois l'occasion, en visitant leurs amis catholiques atteints de maladies graves, de se convaincre par eux-mêmes du calme admirable et de la force communiquée aux mourants par l'Extrême Onction. Plusieurs mêmes d'entre eux se convertissent à la foi de l'Eglise, parce qu'ils ont été frappés de ce touchant spectacle ; c'est un fait dont les prêtres catholiques sont souvent témoins dans les hôpitaux. Dans le cours de mes missions il m'est fréquemment arrivé, surtout lorsque je desservais l'hôpital de Cincinnati, que des malades protestants me conjuraient de leur administrer ce sacrement, parce qu'il leur semblait voir descendre du ciel la paix, le courage et la résignation sur ceux qui le recevoient. Le désir de recueillir les mêmes avantages opérait en eux un changement complet, et ils rentraient dans le sein de l'Eglise.

Ceci me rappelle un autre fait plus remarqua-

able
clair
tab
vér
rece
ven
cati
cen
test
sup
cho
des
pou
age
dem
tous
jam
soit
mai
men
jusc
un s
L
de
visi
ave
tion
tud

able encore, et qui par lui-même prouve assez clairement que l'Eglise Catholique est la véritable Eglise, et que ceux qui cherchent la vérité dans un esprit de sincérité et de zèle, la reconnaissent pour telle, lorsqu'ils sont parvenus à secouer les préjugés inspirés par l'éducation, l'habitude, et l'opinion publique. Des centaines, je pourrais dire, des millions de Protestants deviennent Catholiques à cette heure suprême où les illusions s'évanouissent et les choses paraissent ce qu'elles sont. Le plupart des prêtres engagés dans le saint ministère peuvent ajouter à ce que j'avance leur témoignage et leur expérience. Maintenant je vous le demande, et je le demanderais volontiers à tous les Protestants du monde, avez-vous jamais su ou entendu dire qu'un Catholique se soit fait Protestant sur son lit de mort? Jamais je n'ai entendu parler d'un tel changement, et jamais ni vous ni vos descendants, jusqu'à la fin des temps, ne pourrez alléguer un seul exemple qui en atteste la possibilité.

L'Eglise Catholique impose à ses ministres, de la manière la plus positive, l'obligation de visiter les mourants, et de remplir ce devoir avec tout ce qu'ils peuvent y apporter d'affection dans les soins, d'attention dans la sollicitude, et de tendresse dans le zèle. Vous con-

naissez le courage héroïque de nos prêtres ; tout le pays en a été témoin pendant les ravages du choléra et de la fièvre jaune. Aussitôt qu'un Catholique est dangereusement malade, le prêtre se hâte de voler à son secours, et reste avec lui jusqu'à ses derniers moments, si la chose est possible. Il se tient à ses côtés comme un ange consolateur sur le seuil de l'éternité, lui suggérant des sentiments de confiance en la miséricorde de Dieu, jusqu'à ce que l'âme prenne son essor ; il la suit alors de ses prières et des bénédictions de l'Eglise, et au nom de cette tendre mère, il invite les anges et les saints à descendre pour accompagner cette âme et l'introduire au ciel.

Le protestantisme vous dépouille de tout ces biens, il rejette l'Extrême Onction et tout ce que l'Eglise vous offre pour adoucir votre dernier passage. C'est précisément au moment où vous avez plus besoin de secours que vous êtes abandonnés. Tout ce que peuvent faire pour vous vos ministres c'est de vous exhorter à vous aider vous mêmes, de votre mieux. Voilà ce qu'un grand nombre de vous ont éprouvé, ce que tous vous avez vu de vos propres yeux, et nul parmi vous ne peut espérer un sort plus favorable. Quand une maladie épidémique se déclare, quels sont les premiers à cher-

cher
très
ceux
port
et m
voya
Inte
d'au

U
gine
sanc
la d
et m
saint
l'inst
hom
doce
sépa
ïque
n'éta
alise
avait
dans
pouv

cher leur salut dans la fuite ? ne sont-ce pas très ordinairement vos ministres ? Quels sont ceux au contraire qui s'empressent de se transporter aux endroits infectés par la contagion, et même pour cela d'entreprendre d'assez longs voyages ?—Le prêtre et la sœur de charité. Interrogez Norfolk, la Nouvelle Orléans et d'autres villes—elles vous répondront.

VI. ORDRE.

Un chrétien qui croit d'une foi vive à l'origine divine de l'Eglise, à la dignité de ses sanctuaires, à la sainteté de ses sacrements, à la divinité de son sacrifice, sent la convenance et même la nécessité de confier les choses saintes à des mains sanctifiées. Obéissant à l'instinct de la nature commune à tous les hommes, les anciens payens avaient un sacerdoce pour leurs temples, et ce sacerdoce était séparé du reste du peuple. Dans la loi mosaïque dont les cérémonies et les sacrifices n'étaient que la figure de ce qui devait se réaliser un jour, Dieu, parmi les douze tribus en avait choisi une pour le service du temple, et dans cette tribu une famille qui seule avait le pouvoir d'offrir les sacrifices. Dans l'Eglise

Catholique, la sainteté du ministère à remplir demande plus impérativement qu'une classe d'hommes soient consacrés pour servir à l'autel et administrer les sacrements. La haute responsabilité attachée aux fonctions du prêtre exige aussi qu'il reçoive des grâces spéciales pour s'acquitter de ses devoirs avec fidélité.

Jésus-Christ a-t-il pourvu à toutes ces exigences? L'Eglise répond affirmativement. Il l'a fait en instituant le sacrement de l'Ordre.

Les augustes et sublimes cérémonies d'une ordination catholique sont en parfaite harmonie avec les augustes et sublimes fonctions du prêtre. Je désirerais que tous vous puissiez contempler un spectacle si majestueux. Il laisserait dans votre esprit une si vive impression de grandeur et de sainteté que la suite des années ne serait pas capable de l'effacer. Chaque prière, chaque cérémonie renferme une signification profonde. Tout y respire un majesté surhumaine, un parfum céleste; tout y est embaumé de l'onction du Saint Esprit. Souvent le prêtre nouvellement ordonné s'aperçoit sensiblement de l'abondance de grâce qui pénètre tout son être, et lui fait comprendre qu'il est revêtu d'un nouveau pouvoir. Assuré de recevoir les grâces actuelles nécessaires pour persévérer dans sa

vocat
mani
été ch
présen
pour
il ser
qualit
et le

C'e
que l
la co
en l
dit S
Gran
sans
livré
vie s
s'opp
prêtre
Jésus
et leu

Cet
istres
foncti
le pro
de l'

vocation, il sent comme Aaron, mais d'une manière qu'il n'aurait pu soupçonner, qu'il a été choisi du milieu du peuple, qu'il est le représentant de Jésus-Christ sur la terre, établi pour être médiateur entre Lui et les hommes ; il sent enfin qu'il est prêtre, et qu'en cette qualité il doit être le maître, le pasteur, l'ami, et le père du peuple confié à ses soins.

C'est en conséquence de cette haute dignité que l'Eglise lui impose l'obligation de garder la continence. Cette obligation perfectionne en lui l'image de Jésus-Christ qui, comme le dit St. Paul dans son épître aux Hébreux,* est Grand Prêtre, selon l'ordre de Melchisedech, sans père, sans mère, sans généalogie. Délivré par ce genre de vie, et par ce genre de vie seul, de tous les soins domestiques qui s'opposent à une entière liberté d'action, le prêtre peut se faire tout à tous, devenir en Jésus-Christ le père de tous ceux qu'il dirige, et leur inspirer la plus parfaite confiance.

Cet avantage si précieux d'avoir des ministres consacrés et choisis uniquement pour les fonctions du saint ministère, s'évanouit devant le protestantisme ; il n'admet pas le sacrement de l'Ordre. Les ministres qu'il emploie ne

* Heb. v. 10 ; vii. 3.

possèdent qu'un pouvoir tout humain, suite d'une ordination toute humaine. Leur mission, telle que celle des officiers civils, émane des hommes et non de Dieu. Un ministre protestant est tout simplement l'agent de sa congrégation. Elle lui accorde un salaire déterminé pour les services qu'il rend, et le renvoie quand elle veut. S'il renonce à l'exercice du ministère, que devient-il ? un homme comme un autre, un simple laïque. Comparée avec la haute position du prêtre catholique, sa situation présente je ne sais quoi de profane, de vulgaire, fort rapproché de la bassesse.

Les ministres protestants ne recevant point dans leur ordination un caractère essentiellement nouveau ; tout homme peut être admis à l'exercice du ministère. Il arrive souvent, surtout ici dans la secte relativement nombreuse des Méthodistes, que des marchands, des fermiers, des charpentiers, des forgerons, des artisans de toute espèce s'arrogent le pouvoir de prêcher les jours de Dimanche, et reprennent ensuite leurs travaux ordinaires pendant le reste de la semaine. Cette remarque s'applique non seulement aux plus petites villes de campagne, mais aux plus grandes villes de l'Union.

Faut-il s'étonner après cela que le protes-

tantis
genre
laïque
ordre
de fen
tants
gation
famill
que d
lu da
Episc
cours
visite
femm

Si
de ses
pour
cultés
et la
grâce
gation
à leur
Le
la né
sacre

tantisme n'impose point à ses ministres un genre de vie plus relevé que celui des simples laïques? Or quelle est la conséquence de cet ordre de choses? Elle est visible. Chargés de femmes et d'enfants, les ministres protestants deviennent un fardeau pour leur congrégation, et prennent plus de soin de leur famille, comme ils y sont effectivement obligés, que du troupeau qu'ils doivent conduire. J'ai lu dans un journal les plaintes d'un évêque Episcopalien; il se voyait forcé, ou d'avoir recours au divorce, ou de renoncer à faire ses visites épiscopales, parce que la jalousie de sa femme ne lui permettait pas de s'absenter.

MARIAGE.

Si le prêtre en sa qualité de père spirituel de ses ouailles a besoin de grâces particulières pour remplir ses devoirs et surmonter les difficultés qui s'y rencontrent, de même le père et la mère dans les familles ont besoin de grâces spéciales pour s'acquitter de leurs obligations et vaincre les obstacles qui s'attachent à leur position.

Le chrétien appelé à l'état du mariage sent la nécessité et le désir d'obtenir la grâce de ce sacrement, car de sa conduite dans cet état

dépend son bonheur ou son malheur dans le temps et dans l'éternité.

L'Eglise Catholique nous enseigne que pour satisfaire à ce nouveau besoin, Jésus-Christ a élevé le Mariage à la dignité de sacrement et lui en a donné toute l'efficacité. Ce genre de vie qui, au premier coup d'œil, semble n'avoir rien que de profane, est sanctifié et spiritualisé ; la hauteur même où il est placé par la grâce est si grande, qu'il est le symbole de l'union de Jésus-Christ avec son Eglise.

Ainsi les fruits de la Rédemption, telle qu'elle est comprise par l'Eglise Catholique, s'appliquent à toutes les conditions de la vie, et les exaltent en les sanctifiant.

Un autre article de la doctrine catholique contribue fortement à rendre le mariage saint, et tend à inspirer au mari et à la femme un sentiment profond de respect mutuel,—je parle de l'indissolubilité du lien qui les unit l'un à l'autre. Leur union ne doit avoir d'autre terme que celui de leur vie, comme l'union de Jésus-Christ avec son Eglise n'a d'autres limites que celles de l'éternité. Par ce moyen la sainteté du sacrement se réfléchit abondamment sur toute la famille.

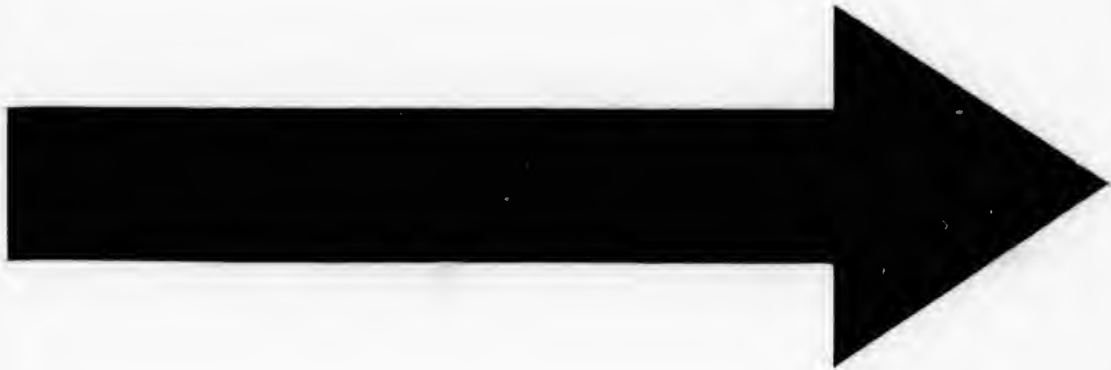
Le protestantisme en rejetant le sacrement de Mariage prive les chefs de famille et la

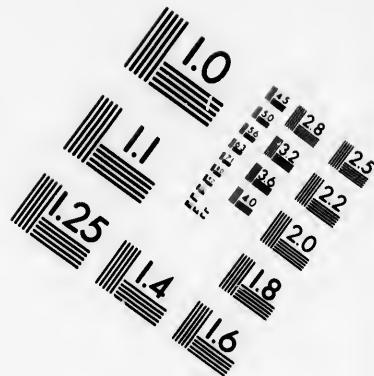
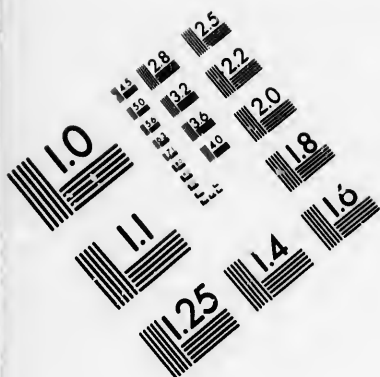
famill
Au p
maria
maria
femme
conséc
vorce
dis qu
mots,
tenue
sionné
s'acco
osité
peuill
le ma
On a
avoir
de div
nouve
dans
dans
ractèr
celui

La
fort in
le fais
du pro
l'exem

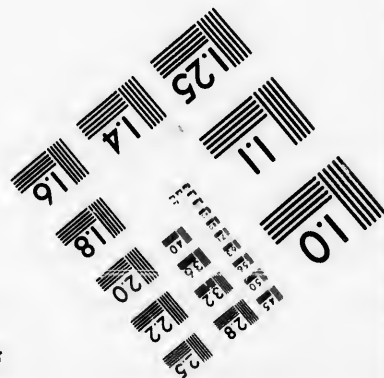
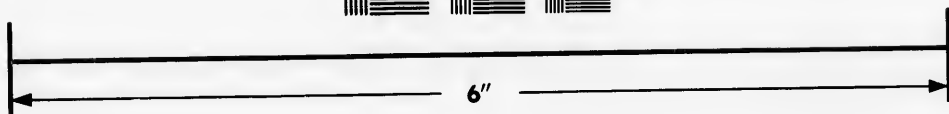
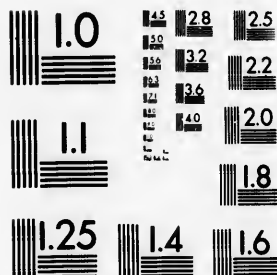
famille elle-même d'un privilège si consolant. Au point de vue où il se place, le contrat de mariage est simplement un acte civil, et le mariage même, l'union d'un homme et d'une femme dans l'ordre purement naturel. Comme conséquence de son système, il permet le divorce et sanctionne une nouvelle alliance, tandis que la première subsiste, ou bien en d'autres mots, il ouvre la porte à une licence sans retenue et sans frein, et fournit à l'homme passionné le moyen de satisfaire ses caprices et de s'accorder tout ce que lui suggèrent l'impétuosité et le dérèglement de ses désirs. Dépourvu de la sainteté qui lui est si nécessaire, le mariage devient une source de scandale. On a vu des exemples de femmes qui, après avoir eu cinq ou six maris, résultat d'autant de divorces publics, étaient retournées par un nouveau divorce à celui qu'elles avaient épousé dans le principe. Une pareille inconstance dans le mariage ne lui donne-t-elle pas le caractère d'un rapprochement brutal plutôt que celui d'une union chrétienne ?

La vérité est que le protestantisme semble fort incliné à sanctionner la polygamie, comme le faisaient les Baptistes sous les yeux mêmes du premier réformateur. En cela il agit d'après l'exemple de Luther, Mélanchthon et Bucer,





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



qui permirent à Philippe, landgrave de Hesse, d'avoir deux femmes à la fois. La secte des Mormons est encore une de ces *nobles* plantes écloses dans la serre chaude du protestantisme.

BONNES ŒUVRES.

Soutenu par la grâce des sacrements et par les grâces actuelles du Saint Esprit, le Catholique se croit assez fort pour vaincre toutes les tentations, surmonter tous les obstacles, s'avancer chaque jour dans la pratique de la vertu, devenir de plus en plus conforme à Jésus-Christ, et par l'accomplissement des bonnes œuvres augmenter à chaque instant ses mérites et la gloire qui lui est réservée dans le ciel. Ces pensées sont bien consolantes pour un homme qui aime Dieu et qui désire sa propre sanctification. "Je puis tout en Celui qui me fortifie."* Je puis tout si j'ai la *volonté* de suivre Jésus-Christ avec la ferveur des saints. Pourvu que je le veuille, les tribulations présentes, qui ne sont que légères et passagères, opéreront en moi un poids immense de gloire.

Le protestantisme détruit toutes ces espérances et ce puissant motif d'action, en en-

* Philipp. iv. 13.

seign
sibles
ce qu
vant

Un
ne ce
dès l
prote
à m'
extra
teurs
j'avan
quoiq
ceper
toute
damm
Méla
action
péché
seign
mém
n'a f
nable

* As
† Cp
407.
‡ M
| Ca
c. xiv.

seignant que les bonnes œuvres sont impossibles, même avec le secours de la grâce, et que ce qui nous paraît bon est en réalité péché devant Dieu.

Un grand nombre d'hommes parmi vous qui ne connaissent point les doctrines enseignées dès l'origine du protestantisme, et qui ne sont protestants que de nom, peuvent être disposés à m'accuser de calomnie. Quelques passages extraits des ouvrages des premiers réformateurs me justifieront, et prouveront ce que j'avance. Luther dit : "Toute bonne œuvre, quoique faite aussi parfaitement que possible, est cependant un péché véniel."* "Oui, en vérité, toute action faite par un homme juste est condamnable, et implique un péché mortel."† Mélancthon est aussi explicite. "Toutes vos actions," dit-il, "tous vos efforts ne sont que péché."‡ "Manger, boire, travailler, enseigner, tout est péché."§ Calvin adopte la même doctrine : "Jamais une personne pieuse n'a fait une bonne action qui ne soit condamnable aux yeux de Dieu."*

* Assert. omn. Art. opp., tom. ii., p. 325.

† Cp. Antilat. (Confut. Luther. Rat. latom.) fol. 406, 407.

‡ Melanchth. Loc. Theol. p. 108.

§ Ibid. p. 92.

|| Calv. Institut. l. ii. c. viii. § 59 ; l. iii. c. iv. § 28, and c. xiv. § 11.

Comment avec de tels principes, est-il possible de travailler à sa sanctification, et d'avoir aucun zèle pour la pratique de la vertu ? La certitude d'offenser Dieu, même par nos meilleures actions, doit nécessairement détruire en nous tout désir du bien, et en arracher les racines de notre cœur. Prendre une pareille doctrine pour la règle de notre conduite, c'est bannir de la terre toute espèce de vertu, c'est attrister, abattre, et dégrader à ses propres yeux tout homme sincère qui croît en Dieu et n'a d'autre objet en vue que de lui plaire.

Si vous demandez aux premiers réformateurs : comment un homme peut-il espérer d'opérer le salut de son âme, s'il ne peut rien faire pour l'assurer ? Vous lui promettez qu'il sera sauvé, vous lui commandez d'en avoir l'espérance ; mais cette espérance sur quel fondement reste-t-elle ? Ils vous répondront, ainsi que les Protestants de nos jours qui sont conséquents avec eux-mêmes : comme l'homme est profondément mauvais, il ne peut se sauver que par la foi. S'il possède la foi, le péché ne peut lui être nuisible, il n'a nul besoin de bonnes œuvres. Mais je m'aperçois que considérant cette assertion comme une horrible calomnie, vous me demandez où et quand ils ont émis une si abominable doctrine.

O
celu
loni
et i
Mél
auta
temp
que n
Il su
Dieu
ne n
mille
pable

Qu
même
étaier
notre
fiance
colas
en 15
doctri
notre
istre C

* De
† Epis
I. Jena,
‡ Cfr.
Capt. Ba

Ouvrez les ouvrages de Luther, par exemple, celui qui est intitulé "*De Captivitate Babylonica*," et vous trouverez quelle y est enseignée et inculquée.* Dans une lettre adressée à Mélanchthon il parle de la sorte : "Péchez autant que vous le pourrez, mais en même temps croyez d'autant plus fermement. Tant que nous vivrons nous serons obligés de pécher. Il suffit de croire en Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde. Le péché ne nous séparera pas de Lui, lors même que mille fois par jour nous nous rendrions coupables de meurtre et d'adultère."†

Quelques partisans de Luther s'avancèrent même jusqu'à affirmer que les bonnes œuvres étaient dangereuses et mettaient obstacle à notre salut, parce qu'elles affaiblissaient la confiance de la foi, notre unique ressource. Nicolas Amsdorf, ancien ami de Luther, donnait en 1559 cette opinion comme étant la pure doctrine Luthérienne.‡ Les Calvinistes de notre temps partagent ce sentiment. Un ministre Calviniste avec lequel j'ai eu dernière-

* *De Captiv. Babyl.* l. ii., p. 26.

† *Epist. D. Mart. Luth. a Joan. Aurifabro collectæ*, tom. I. Jena, 1556.

‡ *Cfr. Calv. Instit.* l. iii. c. 12. 86. *Item Luther. De Capt. Babyl.* l. ii., p. 281, et (*Edit. Leips.*) l. xiv., p. 128.

ment l'occasion d'aller à St. Louis ne craignait pas de le soutenir. J'ose espérer que les Américains ne considèrent pas la religion sous cet exécrable point de vue. Cependant il est toujours vrai que les premiers réformateurs ont inculqué les principes que je viens d'exposer comme la pure doctrine de Jésus-Christ. Avec de pareils guides, il faut en convenir, le protestantisme ne peut qu'exciter de graves soupçons, pour ne rien dire de plus.

ETAT DE L'HOMME APRES LA MORT.

PURGATOIRE.

Notre vie sur la terre sera bientôt passée; encore un peu de temps et l'éternité commencera pour nous. Un chrétien peut croire qu'il n'a pas la conscience chargée de péché mortel, ou que, s'il en a commis, il en a fait pénitence. Cependant il n'ignore pas que l'œil de Dieu découvre des imperfections même dans ses saints; il sent qu'il n'est pas digne de Jésus-Christ, que son unique ressource consiste dans son infinie miséricorde; mais il espère que s'il

n'a
clut
une
L'
rance
seign
gato
souill
unies
amou
réelle
lagées
terces
sont
sacrifi
notre
tout le
ciel."
Com
pouvoi
amour
pensée
perte, f
d'en go
estimab
nous o
nières e
Saint a

n'a pas atteint un degré de perfection qui exclut toute tache, Dieu purifiera son âme dans une autre vie.

L'Eglise Catholique affirme que cette espérance n'est point vaine, et voici ce qu'elle enseigne : " Il y a un lieu d'expiation appelé Purgatoire où les âmes sont purifiées des moindres souillures ; les âmes du purgatoire restent unies aux vivants par les nœuds d'un saint amour ; cette union loin d'être infructueuse, est réelle et efficace ; ces âmes souffrantes sont soulagées et même délivrées en vue de notre intercession et de nos bonnes œuvres, elles le sont principalement par l'oblation du saint sacrifice de la messe ; enfin reconnaissantes de notre secours, elles intercèdent pour nous, surtout lorsqu'elles sont admises au bonheur du ciel."

Combien n'est il pas consolant pour nous de pouvoir donner une marque si effective de notre amour à ceux que nous avons perdus ! Cette pensée adoucit le chagrin occasionné par leur perte, fortifie notre espérance, et nous permet d'en goûter toute la douceur. Un avantage inestimable qu'elle nous procure encore, c'est de nous obliger à fixer les yeux sur nos fins dernières et sur l'éternité qui s'avance. L'Esprit Saint a dit : " C'est une sainte et salutaire

pensée que de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leur péchés."* L'expérience prouve qu'elle est tout à la fois sainte et consolante.

Je ne sais si jamais on a versé des larmes plus douces que celles qui tombent avec nos prières sur le tombeau de nos amis défunts. Interrogez un bon fils, une fille bien née, lorsqu'ils épanchent leur cœur sur la tombe de leurs parents. Adressez la même question à une veuve, à une mère qui mêlent les pleurs et les prières sur celle d'un mari ou d'un fils, et ils vous répondront que si la séparation est pénible, il est aussi pour eux une sainte joie dans les larmes. La simple vue de ceux qui prient sur le tombeau de leurs parents suffit pour exciter en nous une sympathie toute chrétienne, et nous faire partager la consolation qu'ils goûtent.

Le protestantisme vous en prive. Il nie l'existence du purgatoire, frappe de stérilité les prières faites pour les morts, et les stigmatise comme superstitieuses. Tout ce qu'il vous laisse, c'est l'amertume d'une douleur qui brise sans aucun motif de consolation. Ajoutons qu'il détruit les idées que nous nous formons

* 2 Mach. xii. 46.

de m
lui-m
dont
péché
sur la
rien
cieux
injust
un ho
graves
cet ho
Un
testant
dire: p
vous ét
ou de
pas pé
mateur
dernier
que vo
nion, et
parole
patience
digne
homme
qu'il ex
nieraien
c'est ce

de mérite et de châtement, et qu'il s'embarrasse lui-même dans un labyrinthe d'inconséquences dont il ne peut sortir. Un homme meurt sans péché mortel, mais avec quelques fautes légères sur la conscience. Il ne peut aller au ciel, car rien de souillé n'entre dans le royaume des cieux ; il ne peut aller en enfer, car Dieu serait injuste s'il condamnait à des supplices éternels un homme qui n'est point coupable de péchés graves. S'il n'y a pas de purgatoire, où ira cet homme ?

Un infidèle pourrait ici convaincre le Protestant d'erreur, car il serait en droit de lui dire : puisque vous admettez le ciel et l'enfer, vous êtes obligé, ou d'admettre le purgatoire, ou de soutenir qu'une faute légère, qui n'est pas péché mortel, mérite l'enfer. Les réformateurs, comme nous l'avons vu, adoptent la dernière supposition. Je doute fort cependant que vous soyez disposés à partager leur opinion, et à dire qu'une faute minime, telle qu'une parole oiseuse, ou un léger mouvement d'impatience soit un péché grief et par là même digne d'une éternité de tourments. Tout homme sensé doit nécessairement conclure qu'il existe un état mitoyen. Les infidèles nieraient plutôt l'enfer que le purgatoire, et c'est ce que font les Universalistes avec un

grand nombre de Protestants de nos jours, car leur enfer, n'étant pas éternel, n'est autre chose que notre purgatoire. En nier l'existence, c'est se mettre en guerre avec la raison et embrasser une doctrine désolante. L'esprit et le cœur repoussent également la pensée que quelques taches légères ont causé la perte éternelle des amis qui nous ont été enlevés, et que nos prières ne sauraient ni les atteindre ni leur procurer du soulagement.

COMMUNION DES SAINTS.

En notre qualité de chrétiens nous croyons que tous ceux qui, au moment de leur mort ne sont coupables d'aucun péché, entrent au ciel. Naturellement nous devons désirer de rester en communion avec eux, s'il est possible, de leur exposer nos besoins et nos peines, et de recevoir d'eux des secours efficaces, de la même manière que nous communiquons avec nos amis, quoique séparés de nous, par un échange mutuel d'affection et de services.

L'Eglise Catholique affirme qu'il y a une communion entre les saints et nous, qu'ils connaissent nos besoins, qu'ils sympathisent avec nos joies et nos afflictions, et qu'il prie pour nous parcequ'ils nous aiment. Ils ont abordé

au p
main
la me
pou
mais
ment
de l'é
agissa
de sa
pri
les sa
leurs
leur e
rappel
tout ce
en pa
exemp
De c
ressère
pour n
doivent
on che
le moy
prières
encoura
aient
avec eu
sentime

au port, et dans leur charité ils offrent une main secourable à ceux qui voguent encore sur la mer orageuse du monde. A la vérité Dieu pourrait être l'unique terme de nos prières ; mais dans son infinie miséricorde il a intimement uni tous ses enfants, soit du temps, soit de l'éternité, par les liens d'un amour mutuel, agissant et plein d'efficacité. Tel est l'ordre de sa divine providence. De même que nous prions pour les âmes du purgatoire, de même les saints prient pour nous dans le ciel, et leurs prières, ainsi que les nôtres, obtiennent leur effet. Cette admirable communion nous rappelle leurs vertus et nous excite à faire tout ce qui dépend de nous pour entrer un jour en partage de leur gloire en imitant leurs exemples.

De cette ineffable communauté de biens qui ressère les nœuds d'un saint amour, résulte pour nous la consolation la plus douce. Tous doivent le reconnaître. Partout où la foi existe, on cherche à se consoler mutuellement par le moyen de la prière. Nous demandons les prières les uns des autres, et nous nous sentons encouragés en pensant que ceux qui nous aiment prient pour nous, et que nous prions avec eux. Parents et enfants éprouvent une sentiment de joie intérieure lorsqu'ils savent

que les uns prient pour les autres, et se témoignent ainsi réciproquement leur affection. Souvent un Catholique, auquel le prêtre promet de se souvenir de lui au saint autel donnera des signes non équivoques de satisfaction et de reconnaissance. L'Apôtre lui-même se recommandait aux prières des nouveaux convertis, et les premiers chrétiens qu'une charité mutuelle unissait si étroitement, étaient unis encore par la réciprocité de leurs prières. La mort même n'enlève point cette consolation à un père, à une mère, lorsqu'en fermant les yeux de leurs enfants ils ont l'assurance que ces enfants prieront pour eux, et les enfants eux-mêmes s'estimeront heureux de recueillir, sur les lèvres mourantes de leurs parents, la promesse de leur intercession dans le ciel. La perte d'un frère, d'un ami fidèle, est assurément bien amère, mais que la pensée d'avoir au séjour de la gloire un intercesseur aussi puissant que charitable est douce !

Etre uni avec les Saints qui sont dans le ciel, n'avoir avec eux qu'un cœur et qu'une âme, produit un degré de consolation proportionné à la sainteté, au pouvoir et à la gloire de ceux que nous invoquons. Il semblerait qu'une émanation de pureté et d'innocence descend de la hauteur des cieux et pénètre jusque dans les

prof
moin
santa
et de
exem
victo
Le
ficati
confi
nous
quell
Les I
conn
vertu
testan
soit c
serven
d'une
vierge
de ma
croix,
dans s
la plu
est un
réjou
de bon
Tou
isme, i

profondeurs de notre âme. De glorieux témoins ont l'œil attentif à nos combats, de puissants protecteurs nous couvrent de leur armure, et des héros invincibles nous stimulent par leur exemple à cueillir comme eux les palmes de la victoire.

Les Saints, c'est à dire, dans la stricte signification de ce mot, ceux dont Dieu même a confirmé les vertus héroïques par des miracles, nous offrent une source de joie spirituelle à laquelle le Catholique seul a le droit de puiser. Les Protestants ont souvent été forcés de reconnaître et d'admirer l'éminence de leurs vertus. Tous ils nous appartiennent ; le protestantisme ne peut rien nous montrer qui leur soit comparable. Comme je l'ai déjà fait observer plus haut, nous sommes en possession d'une innombrable multitude de saints, de vierges, de confesseurs, de prêtres, d'évêques, de martyrs. Etre avec ces illustres héros de la croix, membres de l'Eglise qui les a portés dans son sein, s'unir à eux par la communion la plus intime, la plus active, la plus efficace, est un privilège assurément bien propre à réjouir tout cœur fidèle, et à le faire tressaillir de bonheur.

Tout se flétrit sous la main du protestantisme, il ne vous permet pas une joie si pure.

Il nie la communion des saints, il soutient qu'ils ne peuvent ni connaître nos besoins, ni entendre nos prières; il va jusqu'à prétendre que s'ils priaient pour nous, ils feraient injure à Jésus-Christ. Il a oublié sans doute, ou ne veut pas se rappeler ce que la foi nous enseigne si explicitement, que tout ce que sont les saints, et tout ce qu'ils peuvent, en notre faveur, ils ne le sont et ne le peuvent qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Tous les disciples de ce divin Sauveur, soit vivants, soit morts, sur la terre et dans le ciel, sont unis en lui, ne formant avec lui qu'un seul corps, et cette union intime, fruit de l'amour divin, nous est manifestée et rendue propre par la communion de saints. Le protestantisme s'attache à rompre cette union si consolante, il relègue les saints dans une région inabordable et en même temps efface la trace de toute communion réelle et active entre l'Eglise de la terre et l'Eglise du ciel. La mort, si nous le croyons sur parole, brise tous les liens qui subsistent entre des frères. "Ce qui n'est plus n'est plus," tel est le point culminant de la Théologie protestante, théologie aussi froide que la glace et implacable comme la mort.

Ier
établi
précéd
ment
isme,
ligion
trines
place
faire
puis
timen
Comm
doctr
ploral
que p
s'y so
Vous
positi
le cat
des in
de for
de de
aucun
Un
que j
je ne
lui."
sure d

Ici se termine la comparaison que je voulais établir. Ceux qui ont lu attentivement ce qui précède avoueront que j'ai justifié complètement l'accusation portée contre le protestantisme, lorsque je lui reprochais d'être une religion d'angoisses, et d'avoir rejeté les doctrines consolantes de l'Eglise pour les remplacer par les principes les plus capables de faire naître la desolation et le désespoir. Je puis donc vous demander encore dans un sentiment profond d'étonnement et de compassion : Comment vos ancêtres ont-ils pu renoncer à la doctrine catholique pour embrasser un si déplorable système ? Comment est-il possible que pendant trois cents ans leurs descendants s'y soient attachés avec tant d'aveuglement ? Vous serez de plus obligés d'admettre la supposition que j'ai déjà faite : En ne considérant le catholicisme et le protestantisme que comme des inventions purement humaines, il y aurait de fortes raisons fondées sur des besoins réels de devenir Catholique, tandis qu'il n'existe aucun motif légitime de devenir Protestant.

Un savant Protestant, Lessing, a dit : "Lorsque je réfléchis sur la foi du prêtre catholique, je ne puis imaginer d'homme plus heureux que lui." Heureux effectivement au delà de la mesure de bonheur accordée aux hommes, heu-

reux celui qui a été ordonné, pour être dans la nouvelle alliance, le dispensateur des mystères de la grâce, le représentant de Jésus-Christ, et le canal de ses miséricordes envers les hommes. Ne considérez que l'auguste privilège d'offrir réellement à Dieu en sacrifice le corps et le sang de son Fils bien aimé, et alors concevez, s'il vous est possible, ce que c'est qu'un prêtre, quel torrent de consolations doit inonder le cœur d'un homme racheté au prix du sang de Jésus-Christ, lorsqu'il lui est permis de contracter avec Lui une union si intime, et d'offrir une si auguste victime pour son salut et pour celui du monde. Le prêtre est placé sur le Calvaire, il se tient au pied de la Croix, mais d'une manière si ineffable que tout autre que lui ne peut y prétendre.

Je ne dirai rien de tout ce qu'il éprouve de consolant dans l'administration des autres moyens de grâce dont la source est placée, pour ainsi dire, dans ses mains. Je remarquerai seulement que Lessing aurait pu dire avec autant de justesse : " Lorsque je considère la foi d'un *catholique* je ne puis imaginer d'homme plus heureux, s'il pratique sa religion." Lavater, autre célèbre Protestant, tient un semblable langage dans sa *Bibliothèque Portative* : " Je regarde un Catholique

qui
plu
me
cer
me
cet
pas
mo
test
star
I
wa
méc
me
se j
dés
moi
sou
pa
" Q
test
ami
sere
que
de r
I
Cla
vali

qui pratique comme le plus honorable et le plus favorisé des hommes." Oui, il est vraiment favorisé, car il trouve le bonheur dans la certitude de sa foi, l'infaillibilité de ses promesses, les consolations qu'elle procure, "dans cette paix du cœur qui vient de Dieu et surpasse tout sentiment," dans cette paix que le monde ne peut donner, après laquelle les Protestants soupirent, mais qui échappe constamment à toutes leurs recherches.

Ici je me rappelle un fait qui se passa à Milwaukee pendant le temps d'une mission. Un médecin qui avait reçu une éducation soignée me suivit dans ma chambre après le sermon et se jeta dans un fauteuil avec tous les signes du désespoir. Je lui demandai ce qu'il désirait de moi ; "du soulagement," me répondit-il, "du soulagement ; j'ai besoin de consolation et de paix, et je n'en trouve pas dans ma religion." "Quelle est votre religion ?" "Je suis Protestant." "Vous sentez-vous le courage d'examiner ?" "Certainement." "Alors vous serez bientôt Catholique et vous obtiendrez ce que vous désirez." La suite prouva la vérité de ma promesse.

Des Protestants instruits, tels que Leibnitz, Claude, Haman, Jacobi, Schiller, Goëthe, Novalis, Wolfgang, Menzel, semblent avoir pres

senti les consolations qu'ils auraient puisées dans la religion catholique. Ils en avaient un vif désir, mais le courage leur manqua; ils n'eurent pas la force de braver l'opinion publique et de se procurer ce repos de l'âme qui aurait assuré leur bonheur dans cette vie et dans l'autre.

Lorsque j'étais à Vienne, il arriva qu'un célèbre ministre protestant monta en chaire, le Vendredi saint, pour prêcher un sermon sur la passion de notre Seigneur. "Ah! mes frères," s'écria-t-il d'un ton de voix lugubre, "quelle mort! Je devrais vous encourager, mais hélas! je n'ai moi-même aucune consolation. Amen." Il descendit de la chaire, sans ajouter un seul mot de plus. Ce langage si extraordinaire n'était en réalité que trop vrai. La mort de Jésus-Christ n'a aucun pouvoir pour nous consoler, si nous refusons de nous approcher des torrents de consolations qui en découlent. Le ministre protestant parlait comme s'il eut été sur le Calvaire; il prononçait sa condamnation et celle du protestantisme. Luther lui-même déclarait que "sa nouvelle religion était dépourvue pour lui de toute consolation, et qu'en conséquence de son défaut de foi, la mort et la résurrection de notre Sauveur ne pouvait lui en procurer aucune."

Le protestantisme est et sera toujours une religion privée de ce qui agit sur l'âme et la touche, une religion de désolation et d'angoisses. Cette vérité paraît dans tout son jour, si on compare les doctrines qu'il enseigne avec celles de l'Eglise.

La seule consolation que le protestantisme, comme tel, puisse nous offrir est radicalement mauvaise. *Péchez, mais croyez.* En attribuant ce caractère au protestantisme, et dans tout ce que j'ajouterai pour terminer cette partie de mon sujet, je ne prétends point parler des protestants en général, et moins encore de ceux de nos jours qui, pour la plupart ne le sont que de nom, parcequ'ils n'ont jamais examiné le fond du système auquel ils s'attachent, tel qu'il sortit des mains des premiers réformateurs. Quiconque en approfondit l'origine, la direction primitive, et les conséquences logiques qu'il entraîne, doit nécessairement conclure que les cœurs dépravés sont les seuls auxquels il puisse offrir quelques consolations. Je crois, donc je puis pécher tout à mon aise; le péché ne peut m'être nuisible; avec tous les crimes du monde sur ma conscience, si j'ai la foi, je suis sur d'aller au ciel. Tel est le point de départ, l'origine et la véritable racine du protestantisme; tel est

le principe qui donna naissance aux doctrines qui lui sont propres, et fait comprendre pour quoi il a rejeté la plupart des dogmes admis par l'Eglise. Dès qu'il est reçu qu'un homme peut se sauver en faisant ce qui lui plaît, pourvu qu'il ait la foi, quel besoin a-t-il de la confession, des indulgences, de l'extrême onction, de l'invocation des saints et des autres dogmes de l'Eglise catholique? Les lois de Dieu même ne peuvent résister à une pareille supposition, elles sont abolies dans la pratique.

Si d'un côté le principe générateur du protestantisme conduit à une présomption criminelle de la miséricorde de Dieu et à une espérance imaginaire de salut avec laquelle il se console, de l'autre il engendre le désespoir. Les extrêmes se touchent. J'ai soutenu que le protestantisme était non seulement une religion de désolation et d'angoisses, mais aussi que le désespoir est le terme où il doit aboutir. Les observations précédentes ont pu déjà le faire comprendre. Je me propose maintenant de le prouver plus amplement.

SECTION II.

CONSÉQUENCES.

LE protestantisme conduit au désespoir parcequ'il rejette le libre arbitre. Cette simple remarque prouve mon assertion.

Pour un très grand nombre de Protestants, le désespoir doit être la conséquence de cette doctrine fondamentale du protestantisme : la Bible est la seule règle de foi, et tout homme doit former la sienne en la consultant. En effet, ni l'Interprétation Privée, ni l'Inspiration Personnelle ne peut donner une certitude réelle en matière de croyance. Pour ceux qui ne savent pas lire, ou qui ne s'imaginent pas être favorisés d'une inspiration particulière, il est bien évident qu'ils doivent tomber dans le désespoir.

Luther même avouait qu'il était assailli par ce genre de tentation. Le Dr. Jones ayant un

jour, dans une conversation qu'il eut avec lui, cité ce texte de St. Paul : " Du reste il y a une couronne de justice qui m'est réservée," s'écria : " Comme l'apôtre parle admirablement !" " Oui," repliqua Luther, " mais je ne pense pas qu'il crut ce qu'il disait aussi fermement que son langage semblerait l'indiquer. On s'imaginé que la fermeté de ma foi est égale à la force avec laquelle je m'explique dans mes sermons ; mais il n'en est pas ainsi."* Non seulement il était tenté et fréquemment tenté de désespoir ; mais il croyait que St. Paul était soumis avec lui à la même épreuve, et c'est dans ce sens qu'il expliquait cette parole de l'apôtre : " Je meurs tous les jours."

Le protestantisme a aussi avancé la doctrine de la Prédestination. Calvin enseignait explicitement que de toute éternité Dieu avait prédestiné une partie du genre humain à la gloire, et l'autre à la mort éternelle. Voici comment il s'exprime : " Nous appelons Prédestination le décret éternel par lequel Dieu, en suivant le mouvement libre de sa volonté, détermine ce qu'il fera de chaque homme, car tous ne sont pas créés de la même manière, les uns étant destinés à la vie, les autres à la mort éternelle. De là il suit que nous pouvons dire

* Luther Colloq., p. 133.

que chaque homme, eu égard à la manière dont il a été créé, est prédestiné pour la gloire ou pour la damnation éternelle.”* Calvin poussa le blasphème plus loin encore et ne rougit pas de dire que “ Dieu permet à ceux qu’il prédestine à la damnation éternelle de faire quelques bonnes œuvres pendant cette vie ; mais que, s’il le permet, c’est uniquement pour les rendre plus coupables, et les punir plus sévèrement pendant l’éternité.”† Non seulement les Calvinistes, mais tous les vrais Protestants, même ceux qui rejettent les horribles axiomes de Calvin, sont obligés, pour être d’accord avec eux-mêmes, d’admettre la prédestination absolue. C’est la suite de la doctrine de Luther et de tous ses adhérents, doctrine à laquelle les Protestants réels souscrivent, que la chute du premier homme a complètement perverti notre nature et par conséquent détruit notre libre arbitre. Le salut ou le damnation ne dépend donc en aucune manière de notre volonté, puisque une volonté libre est une chimère ; donc encore l’un ou l’autre dépend absolument de la Prédestination de Dieu, assertion confirmée par le principe qui tient à l’essence même du protestantisme, que nous ne pouvons coopérer ni à la

* Calv. Instit., l. iii., c. 21. n. 9. † Inst., l. iii., c. 2. n. 11.

grâce, ni à notre justification. La doctrine du salut par la foi ramène la même conséquence, car cette foi qui nous sauve, personne ne peut se la donner, ni rien faire pour l'obtenir.

Mélancthon s'accorde avec Calvin et comme lui dit sans la moindre hésitation : " Tout ce qui arrive, arrive nécessairement et en conséquence de la Prédetermination, donc la volonté n'est pas libre."*

Le Concile de Trente a réfuté cette doctrine par le canon suivant : " Si quelqu'un dit que la grâce de la justification n'est donnée qu'à ceux qui sont prédestinés à la vie éternelle, et que les autres qui sont appelés, sont appelés véritablement, mais ne reçoivent aucune grâce, puisque, par un effet de la puissance divine, ils sont prédestinés au mal, qu'il soit anathème."†

Que ceux d'entre vous qui sont de bonne foi jugent maintenant si j'ai rien exagéré dans mon accusation contre le protestantisme, en le considérant surtout dans son origine et la direction qu'il reçut primitivement. J'espère lui avoir arraché le masque dont il se couvrait, et au moyen duquel il veut se faire passer pour une religion émanant de Dieu. Si maintenant

* Melanchth. *Loc. Theol.*, edit. Augsb., 1831.

† *Conc. Trid. Sess. vi. can. xvii.*

il apparaît devant vous comme un spectre sorti du tombeau, exhalant l'odeur de la corruption qui le ronge depuis trois cents ans ; s'il vous regarde avec l'œil morne de la désolation et l'affreux sourire du désespoir, ne vous élevez pas contre moi, je ne suis pas coupable.

CONSÉQUENCES ULTÉRIEURES.

Mais il y a quelque chose de pire dans cette horrible apparition. En considérant le protestantisme dans son origine et la direction qu'il reçut au moment de sa naissance, je suis obligé de lui imprimer une marque plus flétrissante. Un examen plus profond vous y fera découvrir des abominations semblables à celles qui frappèrent les yeux d'Ezéchiel dans la vision du mur de Jérusalem. A la première vue ce prophète ne remarqua rien de choquant ; mais en creusant dans le mur, il aperçut bientôt les actes criminels de cette malheureuse ville. C'est ce qui arrive à un grand nombre de Protestants, surtout à ceux qui regardent Jésus-Christ comme le Rédempteur du monde et le Fondateur d'une Eglise divine. Ils ne voient dans le protestantisme qu'un développement particulier du christianisme, où

rien n'offense leurs regards. Maintenir que chaque homme doit chercher sa religion dans la Bible ne leur présente rien de bien allarmant. Mais ceci ne constitue pas tout l'ensemble du protestantisme, comme tel, ou dans son origine, ses tendances naturelles, et ses conséquences logiques. Ce n'est qu'après un examen plus sérieux, plus attentif, qu'ils en découvrent la nature et la signification, et alors ils sont obligés de convenir qu'il est odieux en lui-même et abominable dans les effets qu'il engendre. Je vais vous montrer que le protestantisme dans son origine et ses tendances est une religion d'immoralité, d'insubordination et de despotisme, d'impiété et de blasphème.

Cette accusation peut exciter en vous un sentiment d'indignation, et me faire paraître grandement coupable à vos yeux ; mais avant de fermer le livre ne refusez pas quelque attention à mes preuves et réfutez les si vous le pouvez ; c'est ce que j'ai droit d'attendre de la droiture et de l'indépendance de votre caractère.

Je dis que le protestantisme est dans son origine et ses tendances une religion d'immoralité, et je le prouve ainsi. Luther et ses partisans enseignaient que Jésus-Christ avait

abrogé la loi morale; que cette loi ne devait être regardée que comme un règlement de police nécessaire pour conserver l'union entre les membres de la société; mais que dans le for de la conscience, le vrai croyant ne devait pas s'en inquiéter. Lisez les commentaires de Luther sur l'Épître aux Galates, et vous trouverez cette doctrine exprimée mot pour mot. Parmi beaucoup de textes je remarque le passage suivant: "Nous disons donc que les dix commandements n'ont aucun droit d'accuser ou d'épouvanter la conscience dans laquelle le Christ règne par sa grâce, Jésus ayant abrogé un tel droit dans la loi." Il dit encore: "En général le Christ n'est pas venu pour instruire le genre humain; il ne l'a fait que par hasard, son emploi l'obligeait seulement à couvrir les péchés des hommes."

Voilà ce que Luther et les autres réformateurs entendaient ou prétendaient entendre par la liberté de l'évangile. Ils enseignaient tous que la loi morale ne pouvait causer aucune inquiétude à la conscience d'un croyant, parce qu'il a la foi en Jésus qui, par ses mérites, a couvert toutes les transgressions de la loi. Aussi ajoutent-ils: "Le Saint Esprit est principalement appelé Paraclet ou Consolateur, parce qu'il console la conscience

alarmée des croyants en ranimant la foi qui rend les blessures de la consciences sans danger.”*

Luther appelle les théologiens catholiques de sots qui ne savent ce qu'ils disent en soutenant que le Christ s'est contenté d'abroger les cérémonies de l'ancienne loi, et non les commandements. Dans son commentaire sur l'Épître aux Galates, il compare l'homme sensuel au mulet laissé par Abraham dans la vallée lorsque ce patriarche gravissait le Mont Moria avec Isaac : “Le mulet,” dit-il, “pouvait faire tout ce qu'il voulait au pied de la montagne. De même l'esprit des croyants peut jouir de la chaleur du soleil sur le sommet de la montagne, sans se troubler de ce que fait le mulet de la chair.”

Les dix commandements ne sont que l'explication de la loi naturelle : abrogez les, et vous anéantissez toute moralité ; il est désormais inutile de parler de vertu. La morale du nouvel évangile, comme le prouvent abondamment les plaintes des premiers réformateurs, porta bientôt des fruits, et fit naître l'épouvantable licence qui, de leurs temps, se répandit de tout côté.

Le protestantisme fût tellement infecté de

* Solid. Declar. V. De Lege et Evang.

cette espèce de liberté évangélique que la contagion traversa l'océan et se répandit sur toute l'Angleterre. La Conférence des Méthodistes, présidée par Wesley en 1770, déclara publiquement que la cause de l'immoralité générale, qui faisait alors de si effrayants ravages, était dû à l'opinion communément adoptée, que Jésus-Christ avait annulé la loi morale, et que la liberté évangélique dispensait des dix commandements.

Sans doute un nombre considérable de ceux qui favorisaient les réformateurs repoussaient cette infâme doctrine, et peut-être il ne se trouve pas un seul homme parmi vous qui ne la rejette avec un sentiment de mépris et de dégoût. Cependant, en votre qualité de Protestants, vous êtes les disciples des premiers réformateurs et vous les honorez comme vos guides. Le pays qui vit naître ces hommes auxquels vous accordez vos louanges avec tant de libéralité est encore infecté du souffle impur de leurs détestables enseignements. Jusqu'à quand retiendrez-vous une religion qui se manifeste par de semblables doctrines qui en sont les conséquences légitimes? Je dis légitimes, car si l'homme n'a point de liberté, comme le soutient le protestantisme, pourquoi serait-il retenu par une loi quel-

conque, plus que les animaux privés de raison ? Si vous veniez à découvrir qu'un théologien accrédité parmi nous enseigne que les dix commandements n'obligent pas la conscience des Catholiques, je crois en vérité que vous nous chasseriez tous sur le champ de votre pays. Pourquoi donc ne tournez-vous pas contre le protestantisme l'indignation que vous éprouveriez à notre égard ? Suffit-il d'être Protestant pour justifier ce qui serait un crime atroce dans un Catholique ?

J'ai dit que le protestantisme dans son origine et ses tendances logiques est une religion de désordre et de despotisme. Si la loi divine ne possède aucune force obligatoire, les lois humaines doivent en être également dépourvues. Quiconque a le droit de dire : Je suis ma propre autorité en matière de foi, mon propre juge en fait de religion, mon propre maître dans mes rapports avec Dieu, doit avoir la faculté de dire et de proclamer avec la même hardiesse : Je suis mon propre souverain, mon propre législateur, jamais je ne me laisserai lier par les lois de l'Etat. Après avoir dit : je suis l'Eglise, il n'est pas nécessaire d'être un Louis XIV., il suffit de raisonner conséquemment pour faire un pas de plus et ajouter : *l'Etat c'est moi.* Ce pas une fois

fait
vio
effe
heu
que
pas
leur
bea
com
noy
sans
"N
prin
chef
avez
le p
lier ;
les o
moin
liber
gers
Le
égale
fourn
sur l
ainsi
avec
la ré

fait, qu'en résultera-t-il? Confusion, tumulte, violence, carnage, anarchie; ou, si ces tristes effets ne se produisent pas, c'est parceque heureusement les hommes ne sont pas conséquents avec leurs principes, et qu'ils n'osent pas pousser la rigueur de leurs opinions jusqu'à leurs dernières limites. Je l'avoue: vous êtes beaucoup meilleurs comme hommes que comme logiciens. Lorsque l'Allemagne fut noyée dans le sang par le soulèvement des paysans, Erasme avait raison d'écrire à Luther: "Nous recueillons maintenant le fruit de vos principes. Vous ne reconnaissez pas leurs chefs; mais ils *vous reconnaissent*. Vous avez, il est vrai, désavoué leurs procédés dans le petit livre forcené que vous venez de publier; mais vous ne prouvez nullement que tous les ouvrages sortis de votre plume contre les moines, les évêques, et ceux qui traitent de la liberté évangélique, sont complètement étrangers à la calamité présente."

Le protestantisme, dans son origine, établit également le principe du despotisme et en fournit la justification. Dans son commentaire sur l'Épître aux Galates, Luther s'exprime ainsi: "Les lois humaines n'ont rien à démêler avec la conscience." Il écrivait au sujet de la révolte des paysans: "Que le canon gronde

autour de toutes ces têtes de paysans ; c'est la seule raison à donner à ces gens là. Peu importe si quelques innocents périssent dans le conflit." Ce conseil est passablement despotique.

On sait avec quelle exactitude Henry VIII. et Elizabeth le réduisirent en pratique. " Messieurs, ou votre consentement, ou vos têtes," disait Henry à son parlement lorsqu'il ne se pretait point à sa volonté, après quoi il se frottait les mains avec la plus parfaite satisfaction. Les principes primitifs du protestantisme établissent le despotisme du prince envers l'Eglise comme envers l'Etat. Vous n'ignorez point, je pense, le fameux axiôme protestant : " Cujus est regio, illius est religio." Celui qui gouverne un pays est maître de la religion qui doit y régner. Même de nos jours une simple femme est à la tête de l'église Anglicane. Quelques uns de vos historiens cèdent encore à leurs préjugés et répètent la fable, maintenant décriée, de la Papesse Jeanne. En Angleterre nous avons une papesse véritable dans la personne de la Reine Victoire.

J'ai appelé enfin le protestantisme dans son origine et ses tendances logiques une religion d'impïété et de blasphème. Je le prouve.

Su
 tou
 vo
 et
 dit
 s'e
 cat
 lati
 l'ex
 lian
 scie
 libe
 trui
 mot
 esse
 L
 mai
 d'ét
 car
 mèn
 péch
 de L
 O
 aux
 Mél
 Dan
 les
 que

Supprimer le libre arbitre, c'est supprimer tout devoir religieux ; or une religion sans devoirs est nulle. Une religion qui nie la liberté et abroge les commandements de Dieu, contredit l'idée même de religion, comme on peut s'en convaincre d'après la racine et la signification de ce mot. Par religion, qui vient du latin *religare*, lier de nouveau, nous entendons l'ensemble des dogmes et des devoirs qui, en liant ou en obligeant l'intelligence et la conscience, nous unissent à Dieu. Rejeter la liberté et les devoirs de la loi morale c'est détruire le lien, et par conséquent enlever au mot religion l'idée première, fondamentale et essentielle qui s'y attache.

Le protestantisme, tel qu'il est sorti des mains des premiers réformateurs, mérite aussi d'être flétri comme une religion de blasphème, car il fait Dieu auteur du péché, et par là même détruit évidemment, d'un côté l'idée du péché, et de l'autre l'idée de la sainteté infinie de Dieu. En voici la preuve.

Outre les écrits de Luther contre Erasme auxquels je vous renvoie, je puis citer ceux de Mélanchthon, disciple chéri du réformateur. Dans le passage qui suit il nous fait connaître les opinions de son maître. " Il est certain que tout ce qui arrive, soit en bien, soit en

mal, vient de Dieu. Nous soutenons que Dieu non seulement permet les actions de ses créatures, mais qu'il fait lui-même ce qu'elles font, de manière que l'adultère de David a été l'ouvrage de Dieu aussi bien que la vocation de Paul ; et de même que Dieu opéra la vocation de Paul, de même il fut l'auteur de la trahison de Judas."*

Plusieurs autres parmi les partisans de Luther adoptèrent la même opinion, réfutée par le Concile de Trente, dans le canon suivant : "Si quelqu'un dit qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de rendre ses voies mauvaises, mais que Dieu opère le mal qu'il fait, non seulement en le permettant, mais en agissant par lui-même et en le faisant, de sorte que la trahison de Judas n'est pas moins l'ouvrage de Dieu que la vocation de Paul, qu'il soit anathème."†

Calvin, Zwingle, et Bèze, les trois principaux réformateurs de la Suisse, enseignent une doctrine aussi blasphématoire que celle de Luther et de Mélanchthon. "Dieu pousse l'homme au mal. Il ordonne sa chute, et pour le faire tomber, il agit sur le cœur de

* Martin Chemnitz, *Loc. Theol.* p. i., p. 173. Leyser, 1615.

† *Conc. Trid. Sess. vi. can. vi.*

l'homme par ses inspirations."† Telles sont les expressions de Calvin qu'il répète, non pas une fois, mais constamment dans ses ouvrages. Bèze, chef des Calvinistes, après la mort de Calvin, parle avec plus de hardiesse encore, il ajoute : " Dieu donna l'existence à une partie des hommes, uniquement pour qu'ils soient les instruments dont il se sert pour faire le mal."‡ Pour démontrer que cette conduite de Dieu n'est contraire ni à sa sainteté, ni à sa justice, Zwingle a recours à un argument qui prêterait à rire, s'il n'était pas horrible. " Dieu," dit-il, " est au dessus de toute loi, il ne peut donc transgresser la loi, et par conséquent le mal moral n'existe pas pour lui. Il peut faire tout ce qui lui plaît. Mais la créature qui, par son impulsion, commet le mal pèche, parceque Dieu lui a donné une loi." Zwingle éclaircit sa pensée par une comparaison digne de son blasphème. " Un taureau," dit-il, " peut féconder tout un troupeau, et ceci ne fait qu'augmenter son mérite, parcequ'il n'est astreint à aucune loi. Mais son maître au contraire commettrait l'adultère, s'il avait plus d'une femme, parcequ'une loi lui a été donnée, tan-

* Calv. Instit. I. iv. c. xviii., § 2. I. iii. c. xxiii. § 8.

† Beza, Aporism, xxii.

dis que le taureau n'en a aucune."* Dieu et un taureau, quelle comparaison ! Cependant il l'emploie pour faire comprendre que l'adultère de David, quoiqu'il fut l'ouvrage de Dieu, n'était point péché en Dieu qui le força de commettre ce crime ; mais que le péché appartenait uniquement à David. Vous pouvez juger maintenant si j'ai eu raison d'appeler le protestantisme une religion de blasphème.

Mais qu'avons-nous à faire, direz-vous, avec Luther, Mélanchthon, Calvin, Bèze, ou Zwingle ? Leurs sentiments ne sont pas les nôtres. Je l'avoue, ce que vous ne pouvez nier cependant c'est que vous honorez comme pères de la réforme les auteurs des blasphèmes que je viens de citer. Que penser de tels hommes ? La présomption n'est-elle pas fortement au désavantage de la religion qu'ils ont fondée. Un pareil système ne doit-il pas à la première vue faire naître de graves soupçons, surtout si vous prenez en considération le commentaire que la vie des réformateurs nous a donné de leur enseignement ? Refuserez-vous d'avouer qu'ils se passionnaient aisément, et que Luther, Calvin, Zwingle, et leurs premiers disciples s'appelaient publiquement les uns les autres méchants, séditieux, interpo-

* Zwingl. De Provid. c. v. et vi.

lateurs, réprouvés, diables, et archidiabes ? Avez-vous jamais lu rien de semblable au sujet des apôtres et des pères de l'Eglise Catholique ? Avez-vous jamais lu dans l'histoire qu'ils fissent réciproquement usage d'injures pareilles à celles que Luther lançait contre Henry VIII., et que Henry avait grand soin de lui renvoyer ?

Tels sont les hommes dont vous avez reçu votre religion. Ceux qui les premiers eurent le malheur d'adopter leurs principes auraient bien fait de leur demander à l'appui de leur mission des preuves plus convaincantes que des outrages. A une époque plus rapprochée de nous, quelques ministres protestants se trouvant dans les Indes, après la mort de S. François Xavier, au milieu des Indiens que ce grand apôtre avait convertis, les engageaient à se faire Protestants. La réponse qu'ils en reçurent est aussi frappante qu'elle est juste : " Nous ne prendrons pas la peine d'examiner votre doctrine pour savoir si elle est bonne ou mauvaise, nous ne sommes pas assez instruits pour cela. Nous vous proposerons un moyen facile qui décidera sur le champ la question. Quand le grand Père—ils appelaient ainsi S. François—vint au milieu de nous, il ressuscita trois morts. Si vous voulez nous faire changer

de croyance pour adopter la vôtre, il faut en ressusciter six, afin que nous ayons plus de raison de croire en vous qu'en lui."

Les Anglais vos ancêtres auraient agi sagement en demandant une pareille preuve de ceux qui leur annonçaient les nouvelles doctrines. Ils auraient dû exiger d'eux non seulement de ressusciter six morts, mais de faire le double des miracles opérés par les apôtres et les saints d'Angleterre et par ceux de tout le monde catholique. On ne saurait prendre trop de précautions lorsqu'il s'agit de changer une religion éminemment consolante pour une religion d'angoisses et de désespoir, surtout quand celle-ci est présentée par la main d'un pouvoir sanguinaire.

Henry VIII. et Elizabeth, assistés de leurs favoris, usèrent de violence pour séparer l'Angleterre de l'Eglise Catholique. Je n'ai lu nulle part qu'ils aient ressuscité des morts. mais je n'ignore point qu'ils ont massacré de sangfroid des centaines de prêtres et de Catholiques zélés, pour introduire le protestantisme dans leur royaume. Ces faits sont consignés dans l'histoire. Vos écrivains mêmes les rapportent. Lisez le portrait de Henri et d'Elizabeth fait par le fameux Protestant Cobbett dans son Histoire de la Réforme Pro-

test
par
" L
qu'
le 1
Cra
s'ac
méc
exce
L
le p
proc
imp
meu
donn
s'éta
deve
le de
tat e
ouve
et d
ther,
dans
d'êtr

* Co
xi., No
forme

testante d'Angleterre et d'Irlande. Il dit en parlant de ces deux réformateurs Anglais : " Les historiens se partagent d'opinion, lorsqu'il est question de décider quel fut *l'homme le plus méchant*, son père (Henry VIII.) ou Cranmer ; mais tout le genre humain doit s'accorder à dire qu'elle (Elizabeth) fut *la plus méchante femme* qui existât jamais, sans en excepter Jésabel."*

Le protestantisme fut loin d'être favorisé par le peuple Anglais lorsqu'il commença à se produire. Il y fut introduit par des tyrans, et imposé à la nation par la violence et par le meurtre. Le libertinage de Henry VIII. lui donna naissance. Partout au reste où il s'établit il provint de deux crimes que vous devez avoir le plus en horreur, l'impudicité et le despotisme. En Allemagne un moine apostat et libertin en fut le père. La porte lui fut ouverte en Angleterre par un roi despotique et débauché qui, après avoir écrit contre Luther, en adopta la doctrine, pour se plonger dans l'adultère, et satisfaire le désir qu'il avait d'être pape dans ses états, parce que le pape

* Cobbett, A History of the Prot. Reform., &c., Letter xi., No. 348. Voyez aussi la célèbre histoire de la Réforme par Doellinger, et l'ouvrage de Mgr. Spalding.

de Rome refusait de sanctionner ses crimes. Cette œuvre de tyrannie fut complétée par une reine héritière du despotisme et du libertinage de son père. Chose remarquable ! de tous les faits révoltants transmis par l'histoire, le mieux prouvé, c'est que le protestantisme est redevable de son établissement, non point au peuple, mais à des prêtres et à des moines licentieux, protégés par des souverains libertins et despotiques. Cette origine le rend au plus haut point suspect.

Au lieu d'avoir été introduit par les peuples et d'être le palladium de leurs libertés, le protestantisme fut tourné contre eux, et saisi par les princes, comme un instrument de despotisme. L'objet des puissances qui l'embrassèrent dans le principe était de réunir dans leurs mains le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, et d'enchaîner ainsi les âmes aussi bien que les corps de leurs sujets, sans crainte de rencontrer aucune opposition. Partout où le protestantisme ne parvint pas à se faire suivre du despotisme, on le dut en grande partie à l'action des peuples qui s'élevèrent contre leurs souverains, et quelquefois même, par un juste retour, les précipitèrent du haut de leur trône.

Vous êtes donc aujourd'hui Protestants

parce que le protestantisme a été imposé à vos ancêtres par un pouvoir tyrannique. A la vérité vous avez secoué le joug politique de l'Angleterre, mais vous ne vous êtes pas soustraits à l'influence religieuse qu'elle exerce sur vous. Ne pourrait-on pas dire que vous restez Protestants, parce qu'elle-même continue à être Protestante ? Très probablement sa conversion à la foi catholique entraînerait celle des Etats-Unis. L'amour de la vérité et l'indépendance de votre caractère devraient vous porter à déterminer par vous-mêmes la route que vous avez à suivre, et vous faire sentir que ni l'éducation ni la force de l'habitude ne sont point des motifs suffisants de persévérer dans le protestantisme.

CHAPITRE II.

FONDEMENT DU PROTESTANTISME.



Je vous l'ai déjà fait remarquer : Le défaut d'examen de votre part est une des raisons qui vous retiennent dans le protestantisme. Vous négligez surtout d'examiner le fondement sur lequel il repose, ou en d'autres termes, la règle que vous adoptez pour former votre foi.

Pour les Catholiques cette règle est l'infailible autorité de l'Eglise ; l'interprétation privée de la Bible est la vôtre. Le Catholique croit tout ce que l'Eglise enseigne, parce que Jésus-Christ lui a donné pouvoir d'enseigner en son nom tout ce qu'il a révélé, et de l'enseigner avec une autorité infailible ; le protestantisme fait profession de ne croire que ce qu'il a découvert dans la Bible, par suite de son interprétation privée.

Si, dans le silence des préjugés, vous lisez

ce q
d'en
vos
qu'i
ou d
poss
con
est s
Chr
men
vou
pas
le p
prin
êtes
opé
fera
que
bon

ce que j'ai à vous dire, avec le désir sincère d'en profiter, et la volonté ferme d'agir d'après vos convictions, et en dépit de tous les obstacles, qu'ils viennent de votre famille, de vos amis, ou de vos intérêts personnels, il vous sera impossible de rester Protestants. Vous serez convaincus, d'une côté que l'Eglise Catholique est seule la véritable Eglise établie par Jésus-Christ, et que l'infaillibilité de son enseignement est la véritable règle de foi ; de l'autre vous comprendrez que le protestantisme n'est pas véritablement l'Eglise de Jésus-Christ, que le principe de l'Interprétation privée est un principe absurde, et que dans l'état où vous êtes par rapport à la religion, vous ne pouvez opérer le salut de votre âme. L'événement fera voir si vous avez le courage de consacrer quelques instants à un examen sérieux et de bonne foi.

SECTION I.

VÉRITÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.—IN-
FAILLIBILITÉ DE SON ENSEIGNEMENT.
—VÉRITABLE RÈGLE DE FOI.

• LA discussion présente roule sur cette simple question. Quel est le motif réel allégué par les Protestants pour autoriser leur séparation de l'Eglise Mère. Ils répondent: Dans le cinquième ou le sixième siècle, l'église catholique devint la proie de l'erreur; par les innovations et les abus qu'elle introduisit ou qu'elle toléra, elle perdit sa forme primitive, et dès lors elle cessa d'être la véritable église. Cette assertion mérite d'être considérée avec soin, car elle établit ou renverse à jamais le protestantisme. La question n'est pas de savoir si Tetzels et Léon X. étaient bons ou mauvais catholiques; elle s'adresse directement à l'Eglise. *L'Eglise Catholique* qui sans contradiction est la première dans l'ordre des temps, et celle qui a été établie par Jésus-Christ, *a-t-elle changé*, oui ou non? Là est toute la question.

A-t-elle changé? Peu importe à quelle époque, était-elle capable de changement? Les auteurs du protestantisme ont entrepris de réformer l'Eglise, comme Eglise, c'est à dire, comme formant un corps, une société, autrement ils n'auraient pu prétendre au droit de se séparer d'elle. C'est donc, dans leur pensée, en tant qu'elle est Eglise, qu'elle a cessé d'être celle de Jésus-Christ.

A cette supposition fondamentale, le plus ferme appui du protestantisme, j'oppose l'assertion suivante: Tant que la raison restera raison, et que Jésus-Christ sera Jésus-Christ, il ne peut y avoir aucune altération possible dans une Eglise divinement constituée, et conséquemment il ne peut y avoir ni aucun besoin de la réformer, ni aucun motif de s'en séparer.

Je dis que tant que la raison restera raison, il ne peut y avoir aucune altération possible dans une église divinement constituée, et que la seule pensée de reformer une pareille église est la plus grande absurdité qui puisse entrer dans l'esprit humain. L'évidence du principe suivant fourni par la raison le prouve irrésistiblement. *Tout ce que Dieu a ordonné pour une certaine fin doit exister aussi longtemps que la fin subsiste, et personne, homme, ange,*

ou démon, ne peut y apporter aucun changement.

Un exemple mettra ceci dans tout son jour. Dans le monde visible Dieu a établi des lois, des forces naturelles pour la conservation des êtres ; ni les hommes, ni les anges, ni les démons ne sauraient les altérer. L'homme peut user ou abuser des forces de la nature ; mais il ne peut ni les changer ni les réformer. Que penseriez-vous de Luther et des autres réformateurs, s'ils avaient entrepris de réformer le soleil, la lune, les étoiles, tout l'ensemble de la nature ? Penser à réformer le système du monde serait tout simplement un acte de démente. Vouloir réformer une Eglise divinement établie renferme un degré de folie et d'absurdité infiniment plus grand.

L'Eglise est un monde spirituel, un univers formé par la puissance, la miséricorde, et la grâce de Dieu. Or, ce monde spirituel est d'un ordre incomparablement plus élevé que le monde matériel et visible ; il doit d'ailleurs être plus fortement constitué et beaucoup moins sujet au changement, par la raison qu'il est fait pour l'éternité. "Le ciel et la terre passeront," dit Jésus-Christ, "mais mes paroles ne passeront pas."* Et encore : "Je

* Matt. xxiv. 35.

vous
je bâ
ne pr
mine
pierr
fixer
Sauv
posit
que l
contr

Ce
parti
Chris
hom
parc
mess
jours
lectu
conn
de si
que
serai
L'ang
à cet
toujo
royat

vous le dis, vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle."* Je n'examine pas ici ce qu'il faut entendre par cette pierre, et qui est Pierre ; je veux seulement fixer votre attention sur les paroles de notre Sauveur prononcées d'un ton si solennel et si positif, et par lesquelles il donne l'assurance que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

Cette réflexion me conduit à la seconde partie de ma proposition : Tant que Jésus-Christ sera Jésus-Christ, le fils de Dieu fait homme, l'Eglise ne peut subir de changement, parce qu'elle est divine, et que suivant la promesse qui lui a été faite, elle doit être toujours la même jusqu'à la fin des temps. La lecture de l'Ecriture sainte doit vous faire connaître que Dieu, pendant une longue suite de siècles, avait déclaré par ses prophètes que le royaume de Jésus-Christ, son Eglise, serait éternel, et à l'abri de tout changement. L'ange qui annonça l'Incarnation fait allusion à cet admirable privilège : " Il régnera pour toujours dans la maison de Jacob, et son royaume n'aura point de fin."† Mais je me

* Matth. xvi. 18.

† Luk, i. 32, 33.

renferme dans les paroles de la promesse citées plus haut. Cette promesse est si claire et si directe qu'il est impossible de ne pas en comprendre la signification : "Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle." Quand le Fils de Dieu affirme avec tant de solennité que l'Eglise ne changera jamais, comment un chrétien peut-il avoir la hardiesse de dire qu'elle a changé ? Si elle a changé, le Christ n'est plus le Christ. Il n'a pas dit la vérité et ne peut-être le Fils de Dieu. Il n'a pas établi d'église, et cette église n'est point divine dans son origine. Que les hommes soient chrétiens ou payens, peu importe. Il n'y a aucune différence essentielle entre les Protestants et les Catholiques, les uns et les autres ont été trompés.

Je voudrais que chacun de vous put réfléchir sur cette preuve avec la même attention et le même résultat que le fit un Anglais, il y a quelques années dans l'église de S. Pierre de Rome. Il était profondément convaincu de sa croyance à laquelle il tenait avec une sorte d'opiniâtreté. Comme plusieurs de ses compatriotes, il avait été conduit à Rome par un simple mouvement de curiosité. On y célébrait alors la fête de S. Pierre et de S. Paul. Le Pape Pie VII. devait chanter la messe

solenn
était,
choeu
Vous
mon
dront
tendis
non p
vaudr
value
ayant
" Non
value
comm
chant
subite
fléchi
ses y
un ser
toute
Pendr
réflex
canne
s'écri
accen
vaudr
Catho
Un

solennelle. Pendant que le souverain Pontife était, suivant l'usage, porté dans l'église, le chœur chantait l'ancienne—“*Tu es Petrus—* Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.” Lorsque l'Anglais entendit ces derniers paroles : “*Et portæ inferi non prævalebunt—*les portes de l'enfer ne prévaudront pas,” il se dit en lui-même : “*Prævaluerunt—*elles ont prévalu.” Le chœur ayant répété avec un accent plus marqué, “*Non prævalebunt,*” il répéta de même “*prævaluerunt—*elles ont prévalu.” Cependant comme s'il eut été frappé de la solennité du chant, ou qu'une harmonie céleste eut retenti subitement à ses oreilles, il s'arrêta pour réfléchir. Une lumière soudaine avait brillé à ses yeux, la grâce l'éclairait intérieurement ; un seul moment lui avait suffi pour comprendre toute la portée des promesses de Jésus-Christ. Pendant quelque temps il fut absorbé dans ses réflexions, puis tout à coup frappant de sa canne la dalle sur laquelle il se trouvait, il s'écria à haute voix et d'un ton parfaitement accentué : “*Non prævalebunt—*elles ne prévaudront pas.” En sortant de l'église il était Catholique.

Un théologien imbu des erreurs de Fébro-

nius, et qui était employé par le fameux Joseph II., empereur d'Autriche, ayant un jour entendu lire ces paroles à la messe, en fut si vivement impressionné qu'il tomba en défaillance. La pensée du crime qu'il commettait en aidant l'empereur dans ses attaques contre les droits de l'Eglise l'avait saisi d'horreur. Il comprenait que, malgré ses criminels efforts, l'Eglise ne cesserait jamais d'être ce qu'elle était, et que le Pape en serait toujours le chef.

Si la promesse faite à St. Pierre par Jésus-Christ même eut frappé vos oreilles, n'auriez-vous pas eu la conviction profonde qu'elle s'accomplirait infailliblement ? Cette promesse est actuellement ce qu'elle était à cette époque. Si Jésus-Christ est Jésus-Christ, sa promesse est divine ; elle sera vraie jusqu'à la fin du monde ; toujours elle impliquera l'infailibilité de l'Eglise, et jamais aucun être, fut-il homme, ange, ou démon, n'aura le pouvoir ni de la changer ni de la corrompre. Admettons, si vous le voulez, que toutes les calomnies inventées contre les papes, les évêques et les prêtres sont fondées en raison, vous ne pourriez pas en extraire l'apparence même d'une preuve au détriment de l'Eglise. Supposons encore que tous les papes, les évêques, les prêtres, ont été jusqu'à présent autant de Judas, de Caïphe, de

Pilat
étroit
streu
ticuli
la pu
établi
salut
n'est
pouv
sance
l'une
les ho
grâce
teur ;
de sa
en le
direc
l'Egl
Chry
étoile
la lun
De
La 1
autre
tion
consé
pour
la re

Pilate, d'Hérode, de démons incarnés, unis étroitement pour former un assemblage monstrueux de perversité, ni aucun d'eux en particulier, ni tous ensemble n'auraient pu altérer la pureté de l'Eglise, parce que Jésus-Christ l'a établie non pas pour eux seuls, mais pour le salut des hommes de tous les siècles. L'Eglise n'est pas plus que le monde le résultat d'un pouvoir humain; par conséquent toute puissance humaine est aussi faible pour corrompre l'une que pour détruire l'autre. A la vérité les hommes sont libres d'user ou d'abuser des grâces confiées à l'Eglise par son divin Fondateur; mais l'altérer elle-même avec les moyens de salut dont elle est dépositaire est aussi peu en leur pouvoir que de donner une nouvelle direction aux astres. "Avant de changer l'Eglise," disait au quatrième siècle St. Jean Chrysostôme, "changez le soleil, la lune, et les étoiles. Il vous serait plus facile d'éteindre la lumière du soleil que d'affaiblir l'Eglise."

De tout ceci je tire cette conséquence: *La première Eglise est la véritable Eglise, autrement il n'y en aurait aucune d'institution divine.* Comprenez-vous la force de cette conséquence? Quiconque ne s'arrête point pour y réfléchir témoigne fort peu de zèle dans la recherche de la vérité. En effet, ou il ne

reconnait pas Jésus-Christ comme Fils de Dieu et Fondateur d'une Eglise divine, ou bien encore il n'a pas le pouvoir ou la volonté de faire un légitime usage de sa raison. Celui qui croit à la divinité de Jésus-Christ et consulte de bonne foi la lumière intérieure qui l'éclaire trouvera dans cette preuve toute la clarté de l'évidence. L'Eglise Catholique, étant la première dans l'ordre des temps, et ayant été fondée par Jésus-Christ, est, et doit être seule la véritable Eglise.

Dans la discussion qui nous occupe, ce principe est à la raison ce que le soleil est à l'univers. Si un homme, après avoir fermé les yeux, se plaint d'être plongé dans les ténèbres, vous n'aurez point recours aux raisonnements de l'astronomie pour lui démontrer l'existence du soleil et des étoiles. Appliquez la réponse que vous lui feriez au sujet si important que nous traitons : l'Eglise Catholique est-elle la véritable église, et les réformateurs avaient-ils le droit de se séparer d'elle ? Or je dis que la solution de ce doute dépend de cette autre question : L'Eglise Catholique est-elle la seule église chrétienne qui remonte jusqu'à Jésus-Christ ? Si l'on répond affirmativement, toute incertitude s'évanouit ; l'Eglise Catholique est la véritable Eglise, l'Eglise *divine* et

inalt
mis
mess
quelo
l'Egl
comm
qu'el
autre
ment
possi
dront
T
force
vient
chero
son
en co
tique
prim
le Ch
est d
tant
doute
preu
tions
comm
cipe.

* Ma

inaltérable; d'où il suit qu'il n'est jamais permis de se séparer d'elle, parce que les promesses de Jésus-Christ sont invariables. Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, je veux dire l'Eglise qu'Il a établie, "qu'il soit regardé comme un payen et un publicain."* Tout ce qu'elle enseigne doit être la vérité même, autrement elle serait susceptible de changement, ce que Jésus-Christ déclare être impossible. "Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle."

Tout Protestant raisonnable doit sentir la force irrésistible de cet argument. S'il ne devient pas Catholique, la raison doit en être cherchée, bien moins dans son esprit que dans son cœur. Un auteur de nos jours, Gfroerer, en convient franchement dans son "Essai Critique sur le Christianisme Ancien." Il s'exprime ainsi : "Le principe une fois admis que le Christ est le Fils de Dieu, et que son église est divine, et je ne pense pas qu'aucun Protestant ami de la vérité puisse le révoquer en doute, la foi de l'Eglise est appuyée sur des preuves aussi concluantes que les démonstrations d'Euclide. Tout ce qu'elle enseigne comme article de foi se prouve par ce principe."† Rousseau parle avec la même fran-

* Matt. xviii. 17.

† Vol. i., Préface ; pp. 15-17.

chise : " Qu'on me prouve, qu'en matière de foi, je suis obligé de me soumettre aux décisions de quelqu'un, dès demain je me fais Catholique, et tout homme conséquent et vrai fera comme moi. " *

Rousseau a raison de dire : *tout homme*. Du reste, la preuve qu'il demande se réduit à une question de fait et rentre dans le domaine de l'histoire : Qu'elle est la plus ancienne, ou plutôt, qu'elle est la première Eglise fondée par le Fils de Dieu, Jésus-Christ même ? Laissez moi faire une supposition.

Un homme meurt in 1862. Il laisse un fils unique né en 1830, auquel il lègue toute sa fortune. La nom, le lieu de naissance, et l'âge de l'enfant sont indiqués dans le testament avec la dernière exactitude. Deux autres se présentent, et chacun d'eux se dit fils et légataire universel du défunt. L'affaire est portée devant les tribunaux. Comme il est clairement prouvé que le défunt n'avait qu'un fils, l'unique devoir du juge est de constater le lieu de naissance, l'âge et le nom de ceux qui se portent pour la succession. Il en interroge deux et, par leurs réponses, il découvre que l'un est âgé de quinze ans et l'autre de vingt,

* Rousseau, Lettre de la Montagne, II.

et q
diffé
le t
pièce
voisi
sa n
indie
se pr
dix
ridic
Le v
deux
post
L'
l'Egl
dèle,
fami
Cath
Grec
laque
chré
Le
dant
était
était
croy
Chri
ou l

et que le lieu de leur naissance et leur nom différent de ceux qui sont mentionnés dans le testament. Le troisième prouve, par des pièces authentiques et le témoignage de tout le voisinage, que son nom, son âge, et le lieu de sa naissance sont parfaitement conformes aux indications données. Nul autre prétendant ne se présente. Le cas est si clair qu'un enfant de dix ans pourrait le décider, et qu'il est même ridicule d'en appeler aux interprètes de la loi. Le véritable fils doit avoir trente deux ans ; les deux autres sont tout simplement des imposteurs.

L'application de cette espèce de parabole à l'Eglise est facile. Prenons pour juge un infidèle, un Turc, par exemple. Trois grandes familles chrétiennes paraissent devant lui, les Catholiques, les Protestants, les Orientaux et Grecs schismatiques ; il doit faire connaître à laquelle appartient réellement le nom de chrétien.

Le Turc interroge chacun des trois prétendants. "Croyez-vous sincèrement que le Christ était vraiment Fils de Dieu et que sa parole était infaillible?" Tous répondent : "Nous le croyons sincèrement." "Croyez-vous que le Christ a dit : ' Mon Eglise ne faillira jamais, ou les portes de l'enfer ne prévaudront pas

contre elle ? “ Nous le croyons. ” “ Croyez-vous que les apôtres du Christ donnèrent à son Eglise le nom de Catholique ? ” “ Nous le croyons. ” “ A quelle époque le Christ a-t-il fait cette promesse, établi son Eglise et envoyé ses apôtres prêcher sa doctrine ? ” “ Il y a dix-huit cents ans. ”

“ Maintenant, dites moi, vous Protestants, depuis quel temps existez-vous ? ” “ Depuis trois cents ans. ” “ Mais si quatre cents ans avant celui où nous vivons, un homme avait voulu devenir Protestant, à qui aurait-il dû s'adresser ? ” “ Le protestantisme n'existait pas encore. ” “ Quels étaient vos ancêtres sous le rapport de la croyance pendant quinze cents ans ? ” “ Ils étaient Catholiques. ” — “ Dites moi, vous schismatiques Grecs et Orientaux, depuis quelle époque existez-vous ? ” “ Depuis huit cents ans. ” “ Comment vous appelez-vous ? ” “ Orthodoxes. ” “ Quelle religion professaient vos ancêtres pendant mille ans ? ” “ Ils étaient Catholiques. ”

“ Et vous, Catholiques, depuis quand existez-vous ? ” “ Depuis dix-huit cents ans. ” “ Quel est le lieu de votre naissance ? ” “ Jérusalem. ” “ Qui vous a donné le nom de Catholiques ? ” “ Les apôtres. ” “ Vous donne-t-on encore ce nom ? ” “ Tout le monde nous appelle Catho-

liq
pro
l'hi
tou
d'h
esp
int
Pie
Pie
sui
Lin
I
S'il
qu'
dix
vra
tou
exis
por
par
étal
que
thol
des
S
don
et u
tion

liques depuis dix-huit cents ans.” “Comment prouvez-vous votre âge et votre nom ?” “Par l’histoire universelle, par le témoignage de toutes les générations, de toutes les races d’hommes qui ont paru sur la terre depuis cet espace de temps, et surtout par la suite non interrompue des successeurs de St. Pierre,—Pie IX., Grégoire XVI., Pie VIII., Léon XII., Pie VII., Pie VI., Clément XIV., et ainsi de suite en remontant jusqu’aux Papes Clément, Lin et Pierre.”

La décision du Turc ne peut être douteuse. S’il est vrai que Jésus-Christ n’a institué qu’une seule Eglise, et que cette Eglise compte dix-huit cents ans d’existence ; si, de plus, il est vrai que les Catholiques seuls, à l’exclusion de toutes les sectes chrétiennes, prouvent qu’ils existent depuis dix-huit cents ans, et qu’ils portent le nom de Catholiques donné à l’Eglise par les apôtres ; s’ils sont enfin les seuls à établir la vérité du nom et de l’âge requis, quelle sera la sentence du juge ?—“Les Catholiques sont les seuls qui forment le corps des vrais chrétiens.”

Suivant une anecdote bien connue, un Juif donna une semblable réponse. Un Protestant et un Catholique lui ayant adressé cette question : “Quel est celui de nous que vous con-

sidérez comme membre de la véritable Eglise ?” il répondit : “ Si le Christ n'est pas le Messie, c'est à nous, Juifs, que ce titre appartient exclusivement. Si le Christ est le Messie, il appartient au Catholique. Quant à vous, Protestants, vous ne pouvez jamais être membres de la véritable Eglise, vous êtes venus trop tard pour cela.”

Il y a quelques années étant a Cincinnati, une dame méthodiste dont la fille était, depuis peu de temps, devenue Catholique, m'exprima le désir de visiter l'Eglise de Ste. Philomène. Les murs et toute la partie supérieure de cette église étaient décorés de peintures. Cette dame, après avoir considéré un tableau représentant la Ste. Vierge, me dit : “ Nous, Méthodistes, nous n'adorons pas la Vierge Marie.” “ Ni nous, non plus ; mais ayez la bonté de me le dire : Croyez-vous que la Vierge Marie fut Méthodiste ?” “ Non, en vérité, je ne le crois pas.” “ Fort bien ; pour moi je ne voudrais pas appartenir à une religion qui n'aurait point été professée par la Mère de Jésus-Christ.”

Le Dr. Pusey et les Puséistes ont, de notre temps, senti toute la force de l'axiôme : La première église est la véritable Eglise, ou il n'en existe aucune. Aussi s'appellent-ils Ca-

tholiques Anglais. Mais il est un vérité admise dans notre siècle, comme elle l'était dans celui de St. Augustin. Que les hérétiques le veuillent ou ne le veuillent pas, tout le monde s'accorde à donner le nom de Catholique à la seule Eglise Romaine, et à le refuser à toute autre secte, lors même qu'elle prétendrait à ce titre.

Je fis cette expérience en Amérique. Me trouvant, en 1852, à Manytowak, dans l'état de Wisconsin, en face d'une vaste église, remarquable par l'élégance de sa structure, et dont le clocher était surmonté d'un très belle croix, je dis à un avocat Américain : " Je suis étonné de voir ici une aussi grande église catholique ; y a-t-il donc dans cette ville un si grand nombre de Catholiques ? " " Vous vous trompez, " me répondit-il, " c'est une église Puséiste. Les Puséistes s'appellent Catholiques. Dernièrement le pasteur de cette église vint me voir et me dit : ' Et nous aussi nous sommes Catholiques, non pas Catholiques Romains, mais Catholiques Anglais. ' Je lui répondis : " Vous n'êtes point des Catholiques de bon aloi, vous n'en êtes qu'une contrefaçon. " La remarque de l'avocat était certainement très à propos.

L'année dernière, à Philadelphie, j'aperçus

une église qui supportait une belle croix, et je demandai si c'était une église catholique. On me répondit négativement, mais on ajouta: "Ceux qui la fréquentent s'appellent Catholiques Apostoliques." "Comment Catholiques Apostoliques—qu'est-ce que cela veut dire? S'ils peuvent me prouver qu'ils ont droit à ce titre, dès aujourd'hui j'irai me joindre à eux. Mais jamais ils ne pourront me donner cette preuve. L'Histoire le montre trop clairement; l'Eglise Romaine vient seule des apôtres. Seule elle nous fait voir, dans la personne du Pape, le successeur de St. Pierre, seule aussi elle est la véritable Eglise Catholique, et comme seule elle est en possession de cette prérogative, on peut aisément la distinguer de toutes les autres églises, en la soumettant simplement à l'épreuve indiquée par St. Ambroise: "Là où est Pierre, là est l'Eglise."

Montrez-moi que St. Pierre et ses premiers successeurs étaient Protestants; que les Catholiques Anglais du quatrième ou du cinquième siècle étaient nés de parents protestants; que l'Angleterre a été protestante pendant quinze cents ans, et que le premier Catholique qui s'y montra était un apostat venu du protestantisme, et sur le champ je me fais Protes-

tant
le p
pen
côté
que
quin
sur
qua
plus
min
plus
roi
tant
cath
mor
J
Chr
de r
gun
Egl
pro
faç
étal
des
que
dév
dun
roi

tant. Pouvez-vous me le prouver ? Vous ne le pouvez pas, quand même vous disputeriez pendant toute une éternité. Si d'un autre côté, il est aussi clair que la lumière du jour, que l'Angleterre a été Catholique pendant quinze cents ans ; que le premier Protestant sur la terre était un moine apostat qui, en sa qualité de prêtre catholique, avait pendant plusieurs années dit la messe, confessé et administré les sacrements ; s'il est vrai que son plus puissant imitateur en Angleterre était un roi apostat du catholicisme, et que les Protestants de cette époque étaient tous nés de parents catholiques, je le déclare hautement : vivant ou mort, je veux rester ce que je suis—Catholique.

J'en suis convaincu ; si vous croyez en Jésus-Christ et à ses promesses, il vous est impossible de ne pas sentir la force irrésistible de cet argument : L'Eglise Catholique est la véritable Eglise, parce qu'elle est la première en date ; le protestantisme au contraire n'est qu'une contre-*façon* du christianisme, parce qu'il n'a pas été établi par Jésus-Christ, et qu'il ne descend pas des apôtres. Qu'est il ? que sera-t-il toujours ? que peut-il être ? Rien autre chose qu'une déviation de la vérité, qu'une innovation introduite par un moine apostat et sensuel, par un roi despote et adultère.

On demandait un jour à un Catholique qui demeurait dans un contrée protestante, s'il ne craignait pas d'être enterré dans un cimetière protestant. "Nullement," repondit-il. "Ayez soin seulement de creuser à quelques pieds de plus de profondeur, et vous ne trouverez que des ossements catholiques." Américains, allez en Angleterre d'où vous tirez votre origine; creusez les cimetières des églises, et sous la poussière des nouvelles générations protestantes, vous trouverez les restes de vos ancêtres catholiques. Les yeux fixés sur ces tombeaux, sous l'impression vive et profonde que la pensée de la mort et de l'éternité produit sur un homme dont le cœur se nourrit d'immortelles espérances, réfléchissez encore sur tout ce qu'il y a de concluant et de décisif dans cette proposition: l'Eglise Catholique, étant la première Eglise, doit être la véritable; autrement nulle église chrétienne ne serait divine dans son origine.

Si vous refusez d'être Catholiques, il faut que vous deveniez infidèles, afin d'avoir au moins l'apparence d'être conséquents avec vous-mêmes, car, comme je le prouverai plus tard, l'infidélité ne peut nous offrir que des apparences et des ombres. Mais vous n'obtiendrez pas même ce faible résultat si, déterminés à

être chrétiens et à croire ce que vous avez cru jusqu'à présent que le Christ est le Christ, vous persistez à nier la vérité de l'Eglise Catholique. A la lumière de la révélation, de l'histoire et de la raison, le protestantisme paraît, dès le premier pas, de la manière la plus manifeste et la plus complète, être un ensemble de contradictions et d'inconséquences.

AUTRES MARQUES DE LA DIVINITÉ DE L'EGLISE CATHOLIQUE.

Outre la démonstration précédente tirée de la priorité et de l'apostolicité de l'Eglise, il existe encore d'autres preuves qui en établissent la vérité avec la même évidence. L'Eglise a été représentée sous l'image "d'une montagne bâtie sur le haut des monts, vers laquelle tous les peuples s'empresseront d'accourir."* Notre Sauveur la compare à une ville construite sur le sommet d'une montagne. Instituée pour le salut des hommes de tous les temps, elle doit être visible et avoir des

* Isaïe 41. 2.

marques extérieures au moyen desquelles on puisse, dans tous les parties de la terre et dans tous les âges, la distinguer des schismes et des hérésies.

Sans m'occuper davantage du privilège d'apostolicité que je viens de vous exposer, je vous montrerai qu'elle possède nécessairement, comme marques caractéristiques, l'unité, la sainteté, l'universalité et la perpétuité, et que le protestantisme en est complètement dépourvu. La présence de ces augustes caractères jette sur l'Eglise une éclatante lumière, celle de la vérité, et montre qu'elle est vraiment la Cité de Dieu. Leur absence dans le protestantisme le laisse enseveli dans les ténèbres de l'erreur, et nous le présente comme un composé de mensonge et un implacable adversaire qui s'attache à défigurer la vérité.

UNITÉ.

La véritable Eglise de Jésus-Christ doit être une dans son Fondateur, car son fondateur est Jésus-Christ même. Elle doit aussi être une dans sa foi, dans les moyens de salut qu'elle nous offre, dans son gouvernement, et cette unité doit être visible. Il suffit de lire l'évan-

gile, les épîtres et les actes des apôtres pour s'en convaincre.

Dans ce qui regarde l'unité de la foi, il est évident que Jésus-Christ, lorsqu'il envoya ses apôtres enseigner toutes les nations, ne les envoya pas enseigner des doctrines contradictoires. Il commande à tous les hommes de croire les articles de foi qui leur étaient annoncés, puisqu'il dit : "Celui qui ne croira pas sera condamné."* Il établit la même unité dans les devoirs à remplir. "Allez," dit-il, "instruisez toutes les nations. . . . leur enseignant d'observer tout ce que je vous ai commandé."† La promesse du salut est attachée aux vertus de foi, d'espérance et de charité, qu'il avait prêchées lui-même, et à nulle autre. Il prie son Père céleste que "tous soient un, comme le Père est un en Lui, et Lui dans le Père."‡

L'unité de gouvernement est une des marques de la véritable Eglise aussi certaine et aussi nécessaire. La manière dont Jésus-Christ envoya ses apôtres, et le pouvoir qu'il leur communiqua le démontrent clairement. "Comme le Père m'a envoyé, de même je vous envoie."§ "S'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il vous

* Mark xvi. 16.

† Matth. xxviii. 19 20.

‡ Jean xvii. 21.

§ Jean xxi. 21

soit comme un payen et un publicain.”* Ce caractère d’unité devient plus frappant encore par l’établissement d’un chef visible, St. Pierre, auquel il dit en présence de tous les apôtres : “Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux.”† Et plus tard en présence de plusieurs de ses disciples : “Paissez mes agneaux, paissez mes brebis.”‡

Interprètes inspirés de la volonté de Jésus-Christ, les apôtres insistent sur la nécessité de ce caractère d’unité. “Un Seigneur, une foi,”§ dit St. Paul. Il y revient encore dans ses Epîtres aux Philippiens,|| aux Galates,¶ aux Romains,** et aux Corinthiens.†† Le même apôtre appuie sur la nécessité de l’unité dans les moyens de salut. “N’est-il pas vrai que le calice de bénédiction que nous bénissons est la communion du sang de Jésus-Christ, et que le pain que nous rompons est la communion du corps du Seigneur ? car nous ne sommes tous ensemble qu’un seul pain et un seul corps, nous tous qui participons au même pain.”‡‡ Vous n’ignorez pas qu’il fait souvent

* Matth. xviii. 17.

† Jean xx. 16, 17.

‡ Philip. ii. 2.

** Rom. xvi. 17.

† Matth. xvi. 19.

§ Ephés. iv. 5.

¶ Gal. i. 6, 9.

†† 1 Cor. i. 10.

‡‡ Cor. x. 16, 17.

allusion à l'unité de gouvernement, surtout dans les Epîtres adressées à Timothée et à Tite. Les Actes des Apôtres, dans la description du premier concile tenu à Jérusalem, font voir clairement que Pierre était le chef de l'Eglise.

Toutes les fois que Jésus-Christ parle de l'Eglise, il en parle comme d'une Eglise parfaitement une. Pouvait-il, étant Dieu, en établir plusieurs en contradiction les unes avec les autres? Les figures qui la représentent se réunissent toutes pour inculquer la même doctrine. C'est un édifice, un héritage, un troupeau, un royaume, une cité, une armée, un corps. Les autres expressions employées relativement à l'Eglise, soit dans les Evangiles, soit dans les Epîtres, sont des emblèmes frappants de l'unité.

L'histoire nous apprend que cette unité a toujours été universellement reconnue, et que dès le commencement et dans toute la suite des siècles, elle n'a jamais manqué de défenseurs, comme elle en trouve encore de nos jours. Tous les fauteurs de schisme et d'hérésie n'ont pu échapper à leur condamnation, l'Eglise les a constamment retranchés de sa communion, parce qu'ils étaient incompatibles avec l'unité.

L'Eglise doit être nécessairement une; des doctrines contradictoires ne sauraient être

toutes marquées du sceau de la vérité ; il était impossible à Jésus-Christ de les enseigner, et par conséquent elles ne peuvent convenir à une Eglise dont il est le fondateur.

Il est à peine nécessaire de prouver que cette unité doit être visible. L'Eglise est composée d'hommes qui frappent les yeux par leur présence. Ceux qui sont chargés d'instruire les nations jusqu'à la fin des temps doivent être visibles. Les liens qui nous unissent, tels que les sacrements, l'autorité de Pierre, le sont également. Les figures qui représentent l'Eglise, une cité bâtie sur une montagne, une nation, un troupeau, une armée, affectent nos sens. L'Eglise elle même doit être visible, puisqu'elle est établie pour travailler au salut des hommes. Une Eglise invisible ne serait, sous ce rapport, d'aucune utilité pour tous les hommes et pour tous les temps. Il serait impossible de la découvrir, et personne ne pourrait lui demander les moyens de salut que cependant elle est obligée de procurer.

Que l'unité de foi, de communion, de gouvernement soit une des marques essentielles de l'Eglise est si évidemment clair qu'il est inutile d'en pousser plus loin la démonstration. Personne sur la terre ne peut lui assigner

d'a
Ch
un
par
ne
sac
qu
jus
ne
par
tou
foi,
Po
se
J
et
loin
est
san
et
mè
je
de
gra
aut
dun
qu'
le s

d'autre fondateur que notre Seigneur Jésus-Christ. Personne ne pourra jamais indiquer un seul article de foi qui ne soit pas admis par tous les Catholiques du monde. Personne ne peut nier qu'elle administre les mêmes sacrements sur toute la surface du globe, et qu'elle offre le même sacrifice depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Personne enfin ne peut nier que les Catholiques, dans quelque partie du monde qu'ils habitent, reconnaissent tous le même chef, dans ce qui concerne la foi, le successeur de St. Pierre, le souverain Pontife de Rome. Ainsi l'unité de l'Eglise se manifeste au vu et au su de tout le monde.

Jetez maintenant les yeux autour de vous, et vous apercevrez sans peine que l'unité est loin d'être le partage du protestantisme. Il est déchiré par une multitude toujours croissante de sectes qui se divisent, se subdivisent, et se font une guerre mutuelle, sans pouvoir même retenir une apparence d'union. Comme je l'ai déjà fait remarquer, Luther fut témoin de ce déplorable spectacle, et en considérant le grand nombre de sectes opposées les unes aux autres que le protestantisme avait déjà produites, il ne pouvait s'empêcher de confesser qu'une discorde si irrémédiable lui imprimait le sceau du mensonge et de l'erreur.

Tout le monde a entendu parler de la célèbre Histoire des Variations du Protestantisme composée par Bossuet, et peut lire dans cet ouvrage les preuves authentiques des innombrables changements dont il a été le principe. Plus changeant dans la diversité de ses couleurs que le caméléon, plus variable dans ses métamorphoses que le Protée de la fable, il présente le plus étrange phénomène qui ait jamais paru.

Hœnighaus, savant auteur Allemand, est parvenu à composer un cours complet de théologie, en extrayant différents passages d'écrivains protestants. Sans avoir trouvé dans aucun un corps suivi de doctrine, mais en recueillant les fragments de vérités catholiques disséminées dans la confusion de leurs systèmes, il a réussi à en former un tout, à peu près comme s'il eut réuni les morceaux épars d'un miroir brisé. Ce fait seul suffit pour placer le protestantisme au point de vue qui lui convient; il n'est qu'une déviation du catholicisme. Semblable à l'enfant prodigue, il a quitté la maison de son père, et dissipé le précieux héritage de l'ancienne foi.

Il y a environ trente ans, le Duc de Anhalt Koethen, à son retour de Paris, où il était devenu Catholique, assembla son Conseil d'Etat

et un certain nombre de pasteurs protestants pour leur rendre compte de sa conversion. Il leur dit que le motif principal qui, en le portant à examiner la doctrine catholique avait déterminé son changement, était l'invariable unité de cette doctrine; "unité," ajouta-t-il, "que je n'ai pu découvrir dans le protestantisme." Les pasteurs soutinrent que l'accusation n'était pas fondée, puisque sur les points essentiels les Protestants étaient d'accord. "Admettez-vous," leur demanda le Duc, "la doctrine de la justification comme un point essentiel?" Ils répondèrent affirmativement. "Eh bien," reprit le Duc, en se tournant vers un des pasteurs, "ayez la bonté de me dire comment vous définissez cette doctrine." Le pasteur donna sa définition. A peine avait-il cessé de parler qu'un second s'écria: "Ce n'est point l'idée que je me forme de la justification; je l'entends tout autrement." Un troisième apporta une troisième définition. Le Duc termine le différent par ces mots: "Messieurs, vous venez de me donner une preuve convaincante de l'union qui règne parmi vous, et de l'unité du protestantisme." Vous ne pouvez dire que les Catholiques se contredisent d'une manière si palpable. Ils peuvent différer lorsqu'il s'agit

d'opinions, mais jamais quand il est question de matières de foi. Du moment qu'un Catholique nie un des articles qu'elle enseigne, fut-il un Thomas d'Aquin, il cesse d'être Catholique. Un Protestant qui combat les idées que vous avez sur la religion n'en reste pas moins ce qu'il est, avec pleine liberté de défendre son sentiment contre tous les Protestants du monde. En cela il est parfaitement dans son droit, puisque votre règle fondamentale le constitue juge absolu de ce qu'il croira ou ne croira pas.

SAINTETÉ.

La Sainteté est la seconde marque distinctive de l'Eglise. Il est évident qu'elle doit être sainte dans son fondateur, Jésus-Christ même. Les moyens de salut qu'elle nous offre doivent être saints, puisqu'elle est établie pour procurer notre sanctification. "C'est pour eux que je me sanctifie, afin qu'ils soient sanctifiés dans la vérité."* "Soyez parfaits, comme mon Père céleste est parfait."†

Le langage et l'esprit des Epîtres écrites par les apôtres, les préceptes, les réglemens, les

* Jean xvii. 19, et suiv.

† Matth. v. 48.

rem
tout
sain
de
l'Ég
de l
bap
faire
n'ay
mais

L
mier
Si el
enco
de c
pren
sanc
leurs
bres
sans
de cl

L'
cette
doctr
seule
sont

remontrances, les conseils qu'elles renferment, tout démontre que la véritable Eglise doit être sainte et nous fournir des moyens abondants de sanctification. "Jésus-Christ a aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans le baptême de l'eau, par la parole de vie, pour la faire paraître devant Lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais étant sainte et irrépréhensible."*

La Sainteté de l'Eglise, dans les trois premiers siècles, est un fait attesté par l'histoire. Si elle la possédait alors, elle doit la posséder encore, car nous l'avons vu, elle est incapable de changement. Les Pères et les pasteurs des premiers âges travaillaient nuit et jour pour sanctifier les fidèles par leurs paroles et par leurs écrits, et ils ne reconnaissaient pour membres vivants de l'Eglise que ceux dont la vie sans reproche répondait véritablement au titre de chrétien.

L'Eglise Catholique possède manifestement cette marque de sainteté. Elle éclate dans sa doctrine, ses sacrements, son sacrifice qui non seulement la renferment éminemment, mais sont destinés à la communiquer et à la ré-

* Ephès. v. 25, 27.

pandre. Les Saints, dont Dieu a attesté les vertus héroïques par des miracles incontestables, sont ses enfants, et n'appartiennent qu'à elle seule. Être la mère de ces héros du christianisme qui, par la pureté de leur vie, sont devenus la lumière et l'admiration du monde, voilà sans contredit une des marques les plus frappantes de la vérité de l'Eglise Catholique.

Au premier rang des Saints, qu'elle a produits, comme je l'ai dit en traitant une autre question, paraissent dix sept millions de martyrs de tout âge, de tout sexe, de toute condition, qui donnèrent leur vie pour défendre la vérité de sa doctrine. Les trois premiers siècles de l'Eglise furent les témoins de leur triomphe. De si magnifiques commencements présageant de nouvelles victoires, elle se succédèrent d'âge en âge. Dans le deux derniers siècles, le Japon, la Chine, la Tartarie, l'Afrique, l'Amérique peuplèrent le ciel de leurs victimes. Combien de fois le sol, qui forme maintenant les Etats-Unis, n'a-t-il pas été arrosé du sang, et sanctifié par les cendres des missionnaires abattus sous le hache des Indiens, ou consumés dans les buchers qu'ils allumaient. Enfin, de notre temps, la Chine, la Cochîn-Chine, le Tonquin, la Corée, la Syrie, en multipliant les

mar
l'Ég
A
sent
Doc
dan
dan
D
nom
véri
qui
infin
émi
leur
foi,
de la
D
de n
leur
mêm
sava
son
lique
de s
com
D
sonn
jugé

martyrs, relèvent à nos yeux ce caractère de l'Eglise.

Après les illustres héros de la croix se présente la suite vénérable des saints Pères et des Docteurs. Depuis Hermas, Clement, Justin, dans les premiers siècles jusqu'à St. Bernard dans le douzième, tous étaient Catholiques.

Dans les siècles suivants une multitude innombrable de saints rendirent témoignage à la vérité de l'Eglise. De St. Pierre et St. Lin qui lui succéda, nous avons un nombre presque infini de saints papes, d'évêques, d'hommes éminents par leur science et l'élévation de leur caractère, de confesseurs héroïques de la foi, dans toutes les conditions et tous les rangs de la société.

De pareils hommes sont la véritable gloire de notre race. La réalité et la grandeur de leurs vertus offrent un sujet d'admiration même à nos ennemis. Leibnitz, un des plus savants protestants de son siècle, avoue dans son *Système de Théologie*, que l'Eglise Catholique allègue avec raison les vertus héroïques de ses Saints en preuve de sa haute origine, comme Eglise de Jésus-Christ.

Des hommes ignorants et même des personnes instruites, mais aveuglées par leurs préjugés peuvent révoquer en doute les miracles

dont Dieu s'est servi pour glorifier les Saints ; mais personne ne peut nier l'héroïsme de leurs vertus. Personne ne peut rejeter les actions extraordinaires qu'ils ont faites, leur zèle, leurs travaux, leurs sacrifices pour la conversion des peuples, et le soulagement des malheureux. Après tout, ceci est le point principal.

Par rapport aux miracles, il n'est pas si facile de les mettre de côté ou de les envelopper de l'ombre du doute, comme quelques uns d'entre vous se l'imaginent. Vous aurez de la peine à signaler un tribunal qui juge avec plus d'impartialité, de prudence et de sévérité que celui de la Rote établi à Rome, pour discuter le mérite des personnages décédés en odeur de sainteté, et prononcer sur les miracles opérés après leur mort. Ce fait incontestable est assez important pour l'examiner avec quelque étendue.

Lorsqu'il s'agit d'entamer un procès de canonisation, le tribunal dont je parle ne fait aucune démarche, jusqu'à ce qu'il ait des preuves évidentes et confirmées par la foi du serment, que le sujet en question a non seulement pratiqué les vertus théologiques et morales, en un degré éminent, mais que ces vertus étaient héroïques et avaient été soumises à des épreuves extraordinaires.

D
sain
du
ont
qu'i
nom
Tha
ne s
vue
eu li
staté
dirc
mani
des t
jette
pren
les a
suffis
missi
les té
dus s
missi
sont
Rote
sont
sition
discu
donné

Les seules miracles admis en preuve de sainteté sont les miracles opérés après la mort du serviteur de Dieu, en faveur de ceux qui ont eu recours à son intercession. Tous ceux qu'il a faits pendant sa vie, fussent-ils aussi nombreux que les miracles de St. Grégoire Thaumaturge, ou de St. François Hiéronymo, ne sont reçus, ni même examinés au point de vue de la canonisation. Les miracles qui ont eu lieu après le mort doivent être d'abord constatés par un examen juridique, fait sous la direction de l'évêque du diocèse où ils se sont manifestés, et être attestés avec serment par des témoins dignes de foi. Si l'évêque les rejette, tout s'arrête, la cour de Rome n'en prend aucune connaissance. Si au contraire il les approuve, cette approbation n'est pas jugée suffisante. On nomme une nouvelle commission, pour examiner les faits de nouveau; les témoins sont cités une seconde fois, et entendus sous la foi du serment. Si ces deux commissions s'accordent à déclarer que les miracles sont vrais et incontestables, le tribunal de la Rote reprend toute la procédure; tous les faits sont soumis à un troisième examen, la déposition de chaque témoin devient l'objet d'une discussion rigoureuse, et la décision n'est donnée qu'après une longue et mure délibéra-

tion. Personne n'ignore que la lenteur de la cour de Rome est passée en proverbe.

Un événement récent pourra servir d'exemple. Dans une conversation qu'un Anglais avait à Rome avec un cardinal, sur la vérité de la religion catholique, il émit l'opinion que les Saints de l'Eglise étaient fabriqués à plaisir, et les miracles forgés pour appuyer la canonisation. On procédait alors à celle de St. François Régis. "La meilleure réponse que je puisse vous donner," répliqua le cardinal, "c'est de vous mettre en main les pièces d'un procès qui se poursuit actuellement. Lisez ces documents." C'était le rapport juridique d'environ cent miracles, opérés par l'intercession de St. François Régis après sa mort. L'exactitude avec laquelle l'examen avait été conduit et dont le rapport faisait foi, le poids du témoignage qui confirmait chaque miracle, frappèrent singulièrement l'Anglais. En rendant les pièces qui lui avaient été confiées, il ne put s'empêcher d'exprimer son étonnement. "Si les miracles admis à Rome," observa-t-il, "étaient aussi bien prouvés que ceux-ci, je n'aurais point la moindre difficulté à croire les faits miraculeux consignés dans la vie des Saints."

"Cependant," reprit le cardinal en souriant,

“la cour de Rome n'est pas satisfaite; elle ne reçoit aucun de ces miracles.”

Dites le moi maintenant, vous protestants qui me lisez, combien de Saints le protestantisme a-t-il produits? Donnez-moi leurs noms, faites moi connaître les miracles qu'ils ont opérés pendant qu'ils vivaient, et ceux qui ont suivi leur mort.

La vie de vos fondateurs est notoire, tout le monde la connaît. Vous auriez honte de lire devant vos enfants la Conversation de Table de Luther. Mais n'insistons point sur la sensualité du réformateur Allemand. Reportez plutôt vos regards sur les pays dont vous avez reçu la réforme. Est-ce l'adultère Henry VIII. que vous invoquerez, ou la Reine *vierge* de mémoire plus que douteuse? Combien de martyrs protestants, d'évêques, de pasteurs, de veuves, de vierges comptez-vous dans votre calendrier des saints? Quels miracles ont-ils faits? Vous êtes si loin d'avoir des prétentions à cet égard que ma question doit vous paraître ridicule. Cependant vous dites avec nous, dans le symbole des apôtres: “Je crois à la communion des saints,” et vous affirmez votre croyance à la *sainte* Eglise. L'Eglise, telle que vous l'avez faite pour votre usage, n'est plus qu'un arbre desséché, il ne porte plus de fruits de sainteté.

Les noms même que vous recevez à votre naissance doivent vous rappeler la complète stérilité du protestantisme. Vous n'avez pas un seul Saint protestant. Si vous désirez donner à vos enfants un nom chrétien, celui d'un Saint, vous êtes obligés d'avoir recours à notre calendrier. Comme les Catholiques vos enfants s'appellent, Charles, François, Henry, Edouard, Catherine, Elizabeth. Vous leur donnez même des noms de saints qui ont vécu après la réforme—Louis de Gonzague, Térèse. Ceux qui parmi vous n'aiment pas ces noms, parce qu'ils lui feraient envisager trop souvent l'Eglise comme la mère des Saints, remontent jusqu'au Judaïsme, et lui empruntent les noms d'Abraham, Isaac, Jacob, David, Ruben, Rebecca, Sarah, Judith. Souvent même ils descendent encore plus bas et vous demander à la tribune politique ce qui leur manque.

Vous savez aussi bien que moi `ce qui, pour un grand nombre de protestants, est devenu l'idéal de la sainteté. Lorsqu'ils peuvent dire d'un homme : "C'est un parfait *gentleman*," ou d'une dame : "c'est une femme accomplie," leurs désirs sont pleinement satisfaits. Qu'un homme l'emporte sur son voisin par l'étendue et l'importance de ses affaires commerciales, et

fas
pla
pul
ple
vou
fess
bol
mè
l'av

L
sair
pou
"A
voil
jusq
"Je
autr
touj
D
dès
Acte

fasse sa fortune en peu de temps, il est aussitôt placé sur le piédestal et proposé à l'admiration publique. Ce langage peut paraître dur et plein d'amertume, et cependant chacun de vous n'hésitera pas à dire : " C'est cela." Confesser, comme vous le faites en disant le symbole, que l'Eglise est sainte, et n'avoir pas même un seul saint à montrer, c'est, il faut l'avouer, passablement déplorable.

UNIVERSALITÉ.

L'Universalité est la troisième marque nécessaire à l'Eglise de Jésus-Christ. Il l'a établie pour tous les temps et pour tous les lieux. " Allez, enseignez toutes les nations. . . Et voila que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles."* . . . " Je prierai le Père, et il vous enverra un autre Paraclet qui restera avec vous pour toujours."†

De là le rapide développement de l'Eglise, dès le premier siècle de son existence. Les Actes des Apôtres, les Epîtres de St. Paul, et

* Matth. xxviii. 20.

† Jean xiv. 16

tous les historiens contemporains attestent que, pendant la vie des Apôtres, elle se répandit dans tout l'empire Romain et même au delà des limites où il se renfermait.

Il est de la dernière évidence que si Jésus-Christ se détermina à fonder une Eglise, il dut la fonder pour toute la race humaine, puisque les besoins auxquels il avait intention de pourvoir, par le moyen de cette Eglise, sont les mêmes dans tous les hommes et dans tous les âges.

Ce caractère d'universalité appartient manifestement à l'Eglise Catholique. Elle est universelle par rapport aux temps et aux lieux. Elle existe chez tous les peuples et dans toutes les régions de la terre. Son âge est celui du Christianisme, sa maison le monde, le temps sa durée. Il est cependant un sens où elle mérite particulièrement d'être appelée universelle. Elle est la mère de toutes les races, de toutes les tribus qui se sont jamais converties au christianisme.

Ce que Tertullien remarquait il y a seize cents ans des hérétiques de son temps est également vrai des nos jours, "ils peuvent pervertir, mais convertir n'est pas en leur pouvoir. Dans leurs mains les Catholiques cesseront de l'être; les enfants de l'Eglise devien-

dr
re
l'i
pa
Te
fa

tie
co
Er
pa
rop
tir
tri
cel
par
l'as
fut
lib
Su
et
l'E
évê
cep
stan
liqu
red
qui

dront sectaires ou schismatiques : les chrétiens renonceront à ce titre : les fidèles embrasseront l'infidélité ; mais convertir une nation de payens au christianisme surpasse leur force." Tel est l'éclatant témoignage de l'histoire en faveur de l'Eglise Catholique.

Tous les nations qui sont actuellement chrétiennes, ou l'ont jamais été, doivent leur conversion à des missionnaires catholiques. En voici la dénombrement, en commençant par les parties les plus occidentales de l'Europe. Ce furent des Catholiques qui convertirent l'Irlande, dans la personne de St. Patrice et de ses compagnons ; l'Angleterre dans celle de St. Augustin et d'autres ; la France par le ministère de St. Rémi et des évêques qui l'assistaient dans ses travaux. L'Allemagne fut convertie par St. Boniface, St. Kilian, Wilibald et plusieurs autres ; la Danemark, la Suède, la Norvège, par deux évêques, Ansgar et Sturmus ; la Prusse, par St. Adalbert ; l'Esclavonie et la Bulgarie, par deux autres évêques, Cyrile et Méthodius ; et tous, sans exception, étaient Catholiques. Ignace de Constantinople et ses associés, également Catholiques, convertirent la Russie. La Hongrie est redevable de sa conversion au roi St. Etienne, qui professait la foi catholique. En Asie,

depuis le Japon, la Chine, les Indes, jusqu'à la Méditerranée; en Afrique, d'une mer à l'autre, toutes les nations et toutes les tribus qui embrassèrent le christianisme se convertirent à la voix des missionnaires catholiques. Cette remarque s'applique au continent occidental, après sa découverte par des navigateurs catholiques. Les sauvages du Chili, du Pérou, du Brésil, de Buenos Ayres, du Paraguay, toute la partie chrétienne de l'Amérique méridionale furent évangilisés et convertis par l'Eglise Catholique. Un grand nombre de tribus Indiennes dans l'Amérique centrale et le Mexique lui doivent aussi leur conversion et leur civilisation. Vos historiens racontent les travaux des nos missionnaires dans les forêts, les déserts, les prairies de l'Amérique du Nord. Les tribus chrétiennes situées au nord des lacs, et dans plusieurs autres parties du Canada, de l'Orégon, du Kansas, sont le fruit du zèle des Catholiques, et leur succès aurait été beaucoup plus grand, si le protestantisme n'y avait pas fait sentir son influence en s'y introduisant. Les missionnaires catholiques, suivant l'observation du Dr. Brownson dans sa célèbre Revue, ont converti et civilisé un grand nombre de tribus Indiennes dans l'Amérique du nord, et beaucoup plus encore dans l'Amérique du Sud.

V
vo
île
mo
ar
I
pa
na
dép
les
rép
riv
mis
pay
ven
ou
de
la
fon
Trè
l'esp
plus
vou
de
con
cath
au
join

Vous pouviez les pousser devant vous, mais il vous étaient impossible de les convertir. Les îles de la mer Pacifique sont évangilisées en ce moment avec beaucoup de succès par une armée d'intrépides missionnaires catholiques.

Nommez, si vous le pouvez, une seule nation payenne convertie par le protestantisme. Cette nation n'existe pas. Il est vrai que vous avez dépensé des millions de piastres pour soutenir les familles nombreuses de vos missionnaires, et répandu des millions de Bibles sur tous les rivages où abordaient vos vaisseaux ; mais ces missions bibliques ne convertissent pas les payens. Les sauvages et les Chinois se servent de vos bibles pour allumer leur calumet ou fumer l'opium qui les enivre. Les relations de vos missionnaires richement salariés, et par la même très intéressés à vanter leurs succès, font douter avec raison de leur exactitude. Très certainement St. François Xavier a, dans l'espace de dix ans, converti lui seul mille fois plus de payens dans les Indes et au Japon, que vous n'avez fait avec vos bibles et vos sociétés de toute espèce pendant trois cents ans. Les conversions opérées par une seule institution catholique, la Propagande de Rome, surpassent au delà de toute comparaison les succès conjointement obtenus par l'influence, la richesse

et la puissance de la Grande Bretagne et de l'Amérique.

INDEFECTIBILITÉ.

L'Indefectibilité est la quatrième marque de l'Eglise sur laquelle je me propose d'appeler votre attention. "Je vous dis: vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle." "Allez, et enseignez toutes les nations. . . . Voila que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles."* Ces passages, et d'autres semblables déjà cités, démontrent que Jésus-Christ ne permettra jamais la destruction de son Eglise.

Dans les premiers siècles, la *perpétuité* fut toujours considérée comme le caractère essentiel de l'Eglise de Jésus-Christ. "L'Eglise est bâtie sur Pierre," écrivait St. Jérôme dans le quatrième siècle. "Elle ne peut être ni ébranlée par la violence des orages, ni renversée par la fureur de la tempête."† St. Alexandre, évêque d'Alexandrie, au commencement du même siècle, écrivait à Alexandre de Constantinople: "Nous ne reconnais-

* Voy. ci-dessus.

† Comment., in cap. xvi. Matth.

sons qu'une seule Eglise, l'Eglise Catholique et Apostolique. Si d'un côté les efforts du monde entier ne seraient point capables de la vaincre, de l'autre elle repousse et rend nulles les criminelles attaques de l'hérésie." Si l'Eglise pouvait être détruite, Jésus-Christ n'aurait point atteint l'objet qu'il avait en vue, celui de la faire servir au salut des hommes de tous les siècles. En effet qui osera lui reprocher un défaut de succès dans l'accomplissement de ses desseins? Maintenant l'Eglise Catholique possède seule le caractère *de perpétuité*. Tout sur la terre dépérit et tombe en ruine; elle seule subsiste. Elle est l'image de son divin Fondateur, et le plus admirable reflet de l'immortalité de Dieu, de cette suprême Beauté que St. Augustin appelait toujours ancienne et toujours nouvelle. Comme Jésus-Christ, "Elle était hier, elle est aujourd'hui, et elle sera la même dans tous les siècles."* Semblable à St. Jean, le disciple que Jésus aimait, l'Eglise, Epouse de Jésus, puise dans les persécutions un accroissement de force et renouvelle sa jeunesse.

Vous l'appellez la vieille église, mais dans sa vieillesse elle est jeune comme au jour de la

* Hebr. xiii. 8.

Pentecôte, lorsqu'elle sortait des mains du Saint Esprit et s'avancait à la conquête de l'univers. Montrez une église ou une secte qui de notre temps lui soit égale en vigueur. Vous connaissez les paroles de Gamaliel dans les Actes des Apôtres : " Si ce conseil, ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-même ; mais si elle vient de Dieu vous ne sauriez la détruire, et vous seriez même en danger de combattre contre Dieu."* Que dirait Gamaliel s'il sortait maintenant du tombeau ? Près de dix neuf cents ans se sont écoulés depuis l'époque où il vivait ; ce furent dix neuf cents ans de combats et de triomphes. Pouvoir, science, génie, hérésie, schisme, corruption, ennemis acharnés au dehors, conspirateurs envenimés au dedans, la terre, l'enfer, toutes les passions enfin n'ont cessé pendant dix neuf siècles de travailler à la destruction de l'Eglise, et cependant l'Eglise survit et conserve sa force primitive.

La monde n'a jamais vu un autre exemple d'une semblable durée. Dans la pensée de St. Augustin, le développement rapide du christianisme est une preuve suffisante de l'origine divine de l'Eglise. Le dilemme qu'il em-

† Acts v 38, 39.

plie s'applique parfaitement à sa perpétuité et ne souffre point de réplique. Ou l'Eglise Catholique a existé pendant dix neuf cents ans par miracle, ou sans miracle. Si c'est par miracle elle vient de Dieu : si elle subsiste sans miracle, si malgré les persécutions atroces auxquelles elle fut constamment exposée, elle reste assise sur les ruines des empires que se sont élevés et florissaient jadis autour d'elle, alors il faut le dire : elle est elle-même le plus grand de tous les miracles, et vous avez la preuve la plus convaincante de la divinité de son origine.

L'histoire ne présente rien qui puisse être mis en parallèle avec les faibles commencements de l'Eglise, la rapidité de ses développements et la continuité de son existence. Représentez-vous St. Pierre arrivant d'Antioche à Rome. Pauvre, marchant pieds nus, épuisé de la fatigue et couvert de la poussière du voyage, il est sur la point d'entrer dans la ville des empereurs. Si à ce moment un prophète, debout à la porte de cette ville, le bras étendu, la main tournée vers le voyageur, avait dit à tous les passants : "Voyez-vous cet étranger sur la tête duquel le temps a laissé des traces de son passage ? C'est un pauvre pécheur de la Galilée. Eh bien, les successeurs de ce Juif, non contents de régner dans votre ville, éten-

dront leur pouvoir jusqu'aux extrémités du monde, les ruines de votre empire en seront le fondement. Les rois, les princes, les monarchies, les républiques, le Romain, le Grec, le barbare reconnaîtront leur autorité dans l'ordre spirituel ; leurs décisions seront des oracles, ils s'y soumettront longtemps après la destruction de votre puissance, et lorsque votre gloire effacée par la suite des siècles vivra à peine dans la mémoire des hommes." Certainement en entendant un pareil langage, les Romains n'auraient pu s'empêcher de se moquer du prophète comme d'un homme totalement privé de raison ; et lorsque quelques années après, Pierre fut crucifié, la tête en bas, ils auraient pu l'amener au lieu du supplice, et lui dire avec le ton de la dérision et du mépris : "Voyez votre prophétie suspendue à cette croix." Et cependant sur ce lieu même, sanctifié par le martyre du Prince des Apôtres, appelé aujourd'hui la Confession de St. Pierre, s'est élevé un grand arbre qui couvre la terre de son ombrage. Profondément enraciné dans le sol, arrosé du sang du premier Souverain Pontife, les orages qui fondent sur lui le rendent de plus en plus vigoureux. Ses branches s'étendent au loin ; les siècles en se multipliant sur sa vénérable tête ajoutent à sa force, et le

nombre des nations, qui cherchent le salut sous son ombre, devient d'âge en âge de plus en plus considérable.

“Rome Catholique,” dit St. Léon le Grand, “Rome, la ville religieuse par excellence, est plus puissante que Rome payenne, au plus haut point de sa gloire.” Et ce qui est plus particulièrement digne de remarque, sa durée, que rien n'égale, son pouvoir spirituel que rien ne surpasse, loin d'avoir été l'ouvrage de la puissance humaine, ont été combattus par tout ce que le pouvoir humain a pu rassembler de force et de violence. Pendant dix neuf cents ans, l'envie, le génie du mal réunis ensemble dans un même sentiment de haine, se sont attaqués à cet arbre, et s'efforcèrent de l'arracher de la terre pour livrer son tronc desséché à l'ignominie de l'oubli.

Personne de vous n'ignore avec quelle fureur l'empire Romain fit pendant trois cents ans la guerre à l'Eglise. Après que Constantin eut orné de la croix sa couronne et les étendards de ses armées, il s'éleva une nouvelle race de persécuteurs. Commencée par Constance, son fils, cette guerre se perpétua pendant le Moyen Age et parvint jusqu'à nos jours. Les empereurs, les rois, les consuls n'ont presque jamais cessé d'assaillir l'Eglise avec la perfidie d'un

Julien et la violence d'un Valens. Les faits qui se passent sous nos yeux, tandis que je trace ces lignes, Turin, Paris, la conspiration éclatant dans Rome au milieu de la nuit, présentent des scènes qui réunissent l'acrimonie de la haine, l'astuce de la ruse, le raffinement de la malice, les horreurs de la cruauté et qui n'auraient point été indignes de Julien ni de Dioclétien.

La philosophie, l'hérésie, le schisme se sont ligüés au pouvoir pour une commune attaque. Depuis Celse, sous les premiers Césars jusqu'à Voltaire, Strauss, St. Simon, Fourier, Leroux, la philosophie a déployé toutes les forces de son mauvais génie pour saper le fondement des dogmes catholiques. De Simon le Magicien et les Gnostiques à Luther et les Mormons, de Photius à Fébronius, l'hérésie a constamment travaillé à corrompre la foi de l'Eglise, tandis que le schisme cherchait à détruire son unité. Les hommes ont creusé jusqu'aux racines de l'arbre ; ils voulaient l'abattre en le minant. Ils se sont efforcés d'en renverser le vénérable tronc, d'en faire tomber les branches sous les coups de leur hache. Cependant les racines n'ont rien perdu de leur fermeté, la tige se tient droite et pousse encore. Si quelque branche a cédé à leurs efforts, elle reste desséchée où elle

est tombée ; mais en tombant elle a été remplacée par de nouveaux rejets. Lorsque l'Angleterre avec une partie de l'Allemagne se sont détachées de l'Eglise, le Paraguay, le Japon, l'Inde, les extrémités de l'Orient et de l'Occident se sont élevés à leur place. La terre et l'enfer, la passion et la malignité ont déployé toute leur rage ; elles ont échoué, elles échoueront toujours.

Si le Pape et l'Eglise étaient réduits à reprendre le chemin des catacombes d'où ils sortirent victorieux il y a quinze cents ans, la persécution ne servirait qu'à leur préparer un nouveau triomphe. Pie IX. le sait, de là son intrépidité, son attitude imposante, objet de respect et de crainte pour ses ennemis, et d'admiration pour le monde. L'Eglise Catholique le sait aussi, de là le calme avec lequel elle porte ses regards sur l'avenir. Quelle que soit la suite des événements, elle subsistera. "Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle." "Jésus-Christ est avec nous jusqu'à la consommation des siècles."

Partout et dans tous les temps l'Eglise est victorieuse ; partout et dans tous les temps elle est le royaume de la vérité que rien ne peut détruire. Elle peut être dépouillée et jetée au milieu du monde avec toutes les marques de

la destitution, et cependant elle est encore victorieuse, parce qu'elle reste toujours la dispensatrice des grâces de Dieu aux hommes, la directrice du genre humain, la dépositaire des clefs qui ouvrent le ciel et l'unique espérance du salut. "Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux."*

Contemplez maintenant le protestantisme et mettez-le en comparaison avec l'Eglise. L'opposition entre la lumière et les ténèbres n'est pas plus entière. L'Eglise Catholique vit, le protestantisme est mort. C'est une branche tombée de l'arbre, flétrie au moment même où elle fut retranchée, partagée en mille fragments et traînant dans la poussière ses feuilles desséchées et dispersées aux quatre vents. Le protestantisme de Luther, Calvin, Zwingle n'existe plus. A peine trouverait-on aujourd'hui un seul homme qui admette en entier leur croyance. La nécessité même du baptême est de plus en plus contestée. Parmi ceux qui portent le noms de protestants, un grand nombre sont infidèles en principe et dans la pratique : sans baptême ils ne peuvent se dire chrétiens. Les Protestants non baptisés sont plus nombreux dans ce pays que les Protes-

* Matth. xvi., 19.

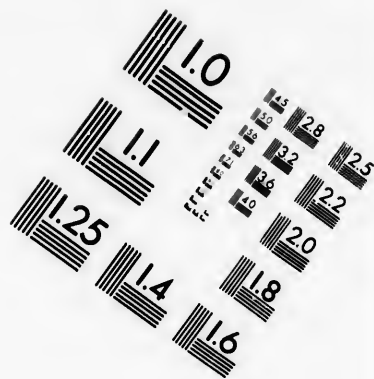
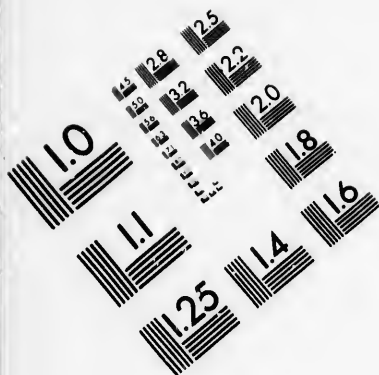
tants baptisés de toutes les autres dénominations.

Vos temples seraient déserts depuis longtemps, vos sectes seraient réduites à un nom sans objet, si les assemblées plus nombreuses que vous appelez *Renouveau* (Revivals), ne semblaient leur communiquer une sorte de vie. Tout signe même de christianisme disparaîtrait parmi vous, si la sévérité des lois sur l'observation du Dimanche n'en conservait pas l'apparence.

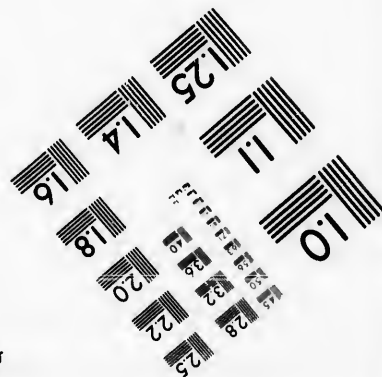
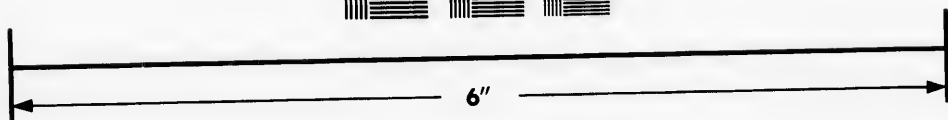
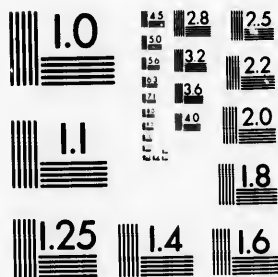
Mais ni vos assemblées ni vos lois ne peuvent faire revivre le protestantisme et ne le feront jamais. Vous pourrez continuer à exister comme Protestants ; mais le protestantisme est mort. Il a cessé d'être, et sa mort remonte de bien près au moment de sa naissance. Les membres qui le composent ne connaissent plus l'unité, s'ils l'ont jamais connue ; la division est leur partage.

Pour conclure, l'Eglise Catholique seule possède tous les marques qui caractérisent celle de Jésus-Christ. Seule elle est donc la véritable Eglise, et hors de son sein, il n'y a point de salut. Tout homme sincère qui examine cette question s'en convaincra facilement. L'Eglise Catholique est la Cité de Dieu, visible par toute la terre pour les hommes de bonne volonté.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



Le protestantisme au contraire n'a aucun des caractères de la véritable Eglise, il ne peut conduire au ciel.

Etudiez l'histoire du Catholicisme et du Protestantisme avec la sincérité du célèbre protestant Suisse Hurter, et comme lui vous serez convaincus que le protestantisme n'est qu'une déviation de la vérité, et que l'Eglise Catholique seule est identique avec celle qui fut fondée par Jésus-Christ. Un protestant ne peut examiner le fondement de sa croyance sans éprouver un mouvement d'hésitation et d'incertitude. Le Catholique vit en pleine sécurité. L'histoire, la raison, l'expérience, ses recherches mêmes le confirment dans sa foi. Sommé de la confesser publiquement, il affronterait tous les supplices avec l'assurance qu'il meurt pour la vérité. Pierre le martyr, qui se convertit du Manichéisme à la foi de l'Eglise, ne pouvant plus déclarer de bouche sa croyance, lorsqu'il tomba sous les coups des hérétiques, écrivit sur le sable avec son sang : "Je crois." Tout Catholique est aussi convaincu de la vérité de sa foi que l'était l'illustre martyr au moment de paraître devant le tribunal de Dieu.

INFAILLIBILITÉ DE L'EGLISE CATHOLIQUE.—REGLE DE FOI.

L'Eglise Catholique est la véritable Eglise de Jésus-Christ ; donc elle est infaillible. Nul esprit droit ne contestera cette conséquence. L'infaillibilité de l'Eglise découle évidemment de la mission qu'elle reçut de son divin Fondateur. D'ailleurs elle est confirmée par les promesses expresses de Jésus-Christ et par la conduite de la primitive Eglise.

Je dis d'abord que l'infaillibilité de l'Eglise est la conséquence nécessaire de sa mission divine auprès des hommes. Admettre cette mission, et en même temps nier l'infaillibilité de l'Eglise, c'est révoquer en doute la véracité et la sagesse de Dieu.

Jésus-Christ commanda à son Eglise d'instruire toutes les nations jusqu'à la fin des temps. Or prétendre que l'Eglise est faillible, c'est admettre implicitement que, si elle vient à s'écarter de la vérité, il lui commanda d'enseigner le mensonge, et fit une obligation aux hommes de croire l'erreur. Si Jésus-Christ n'a pas garanti l'infaillibilité de l'Eglise en l'assistant de son Esprit, elle enseignera inévitable-

ment l'erreur comme vérité divine, car elle enseigne en son nom, elle exige l'obéissance à sa doctrine parceque cette doctrine vient de Lui, et que par conséquent elle l'enseigne comme vérité divine. Donc, je le répète : la mission qu'elle a reçue d'enseigner prouve qu'elle est infaillible.

Ce privilège de l'infaillibilité se confirme par les promesses de Jésus-Christ ; elles ne peuvent être ni plus claires ni plus explicites. Il affirme qu'il veut bâtir son Eglise sur un roc et que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Il dit à ses apôtres de la manière la plus précise : " Comme mon Père m'a envoyé, de même je vous envoie. Allez donc, instruisez toutes les nations, leur enseignant d'observer tout ce que j'ai commandé. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. Celui qui vous écoute m'écoute. Et quand le Paraclet, le Saint Esprit que mon Père enverra en mon nom sera venu, il vous enseignera toutes choses, et vous rappellera ce que je vous ai dit. Je demanderai au Père qu'il reste avec vous pour toujours."

Conformément à ces promesses, le Saint Esprit doit remplir deux grandes fonctions dans l'Eglise, la première de " lui enseigner

toutes choses," le seconde de "lui rappeler" ce que Jésus-Christ lui avait enseigné, et de le faire pour toujours. Ce que le Saint Esprit enseigne à l'Eglise ne peut être que la vérité ; ce qu'il lui rappelle, c'est la doctrine de Jésus-Christ. L'Eglise a donc un guide infaillible, et qui, par cette raison même doit lui communiquer son infaillibilité, et de plus, lorsqu'il est nécessaire, lui rappelle tout ce que Jésus-Christ lui a enseigné. Ainsi écouter l'enseignement de l'Eglise, c'est écouter la voix de Dieu même. Quiconque refuse d'écouter l'Eglise doit être considéré "comme un payen et un publicain."

Permettez-moi de vous le demander : Vous est-il possible de réfléchir sur ces différentes promesses de Jésus-Christ sans conclure qu'il a accordé à son Eglise le don de l'infaillibilité ? Croyant, comme vous le faites, à sa divinité, nous reprocherez-vous d'ajouter foi à ses promesses et de rejeter avec horreur la pensée qu'il ne les a pas réalisées ? Ce qui aurait lieu, si son Eglise avait erré, ou était capable de tomber en erreur. Si l'Eglise est faillible, elle a été bâtie, non sur le roc, mais sur un banc de sable mouvant, et les portes de l'enfer peuvent prévaloir contre elle. A la vérité, si nous en croyons les Protestants, depuis longtemps les

portes de l'enfer ont prévalu ; mais si l'Eglise a erré dans la foi, Jésus-Christ n'est pas Dieu ; il ne serait qu'un imposteur. L'Esprit Saint n'est pas, et n'a jamais été avec l'Eglise. Ceux qui écoutent l'Eglise pourraient souvent ne pas écouter le voix de Dieu, mais se laisseraient conduire par l'esprit d'erreur. Quant à ceux qui refusent de reconnaître l'autorité qu'elle tient de son divin Fondateur, ils ne seraient ni payens ni publicains, mais ils surpasseraient les croyants en sagesse. Tout ceci, au jugement de ceux qui croient en Jésus-Christ, comme au Fils de Dieu, implique contradiction et blasphème.

En troisième lieu, la manière dont la primitive Eglise remplit sa divine mission est une nouvelle confirmation de son infaillibilité. Le jour de la Pentécôte, immédiatement après avoir reçu le Saint Esprit, les apôtres commencèrent à enseigner, et à s'acquitter ainsi du ministère que Jésus-Christ leur avait confié. Plus tard nous les voyons rassemblés en concile, à Jérusalem, et mettre à la tête de leurs décisions ces paroles si remarquables : " Il a semblé bon au Saint Esprit et à nous ;" ils croyaient donc avoir droit à l'assistance infaillible du Saint Esprit.

Faisons encore une autre remarque. Lors-

que les apôtres répandaient parmi les nations la bonne nouvelle de l'évangile, ils ordonnaient pour leurs coadjuteurs et leurs successeurs ceux qu'ils en jugeaient dignes. C'est ainsi qu'ils élurent un apôtre pour occuper la place de Judas Iscariote. Ceux qu'ils avaient ordonnés et envoyés pouvaient seuls enseigner au nom de Jésus-Christ ; ils n'accordaient cette faculté à nul autre. La foi enseignée par l'Eglise doit être Apostolique, c'est-à-dire qu'elle doit être la même que celle qui était prêchée par les apôtres. Cette condition qu'ils inculquent fortement tient tout à la fois à la nature même de l'Eglise incapable de changer et aux promesses de Jésus-Christ. Une sentence de réprobation est prononcée contre quiconque oserait prêcher une nouvelle doctrine. "Quand nous vous annoncerions nous même, ou quand un ange du ciel vous annoncerait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncée, qu'il soit anathème."* L'Eglise doit donc être infaillible actuellement comme elle l'était, lorsqu'elle fut établie par Jésus-Christ. Si elle était faillible nous ne pourrions pas avoir la certitude que son enseignement actuel est conforme à celui des apôtres.

* Galat. i.

L'Eglise ne change pas, elle est la même que du temps des Apôtres. Osez-vous dire qu'elle pouvait se tromper à cette époque? Si elle était infaillible alors, elle l'est encore maintenant. Le privilège de l'infaillibilité n'était pas une prérogative uniquement attachée à la personne des Apôtres; elle était inséparablement liée au ministère qu'ils avaient à remplir, l'Eglise n'ayant pas été instituée pour eux seuls, mais pour le salut des hommes jusqu'à la fin des siècles.

Le Fils de Dieu, envoyé au monde par le Père Eternel pour fonder et organiser l'Eglise, envoya lui-même ses Apôtres avec le pouvoir surnaturel et l'autorité perpétuelle qu'il avait reçue de son Père. "Comme mon Père m'a envoyé, de même je vous envoie." Les Apôtres et leurs légitimes successeurs forment un seul et même corps. "Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Le pouvoir surnaturel que Jésus-Christ a communiqué à son Eglise lui fut donné pour la conservation de la foi qu'il avait révélée; il ne peut donc être limité par le temps plus que la foi même. Comme Jésus-Christ, l'Eglise "était hier, elle est aujourd'hui," et elle sera toujours la même. Elle conservera son infaillibilité pendant toute la suite des siècles.

Cette preuve, que je viens d'exposer brièvement, a été développée avec beaucoup de force et d'éloquence dans un essai du Dr. Brownson sur la "Constitution et le Caractère Organique de l'Eglise." J'en extrais le passage suivant :

"L'Eglise, en tant qu'elle forme un corps ou une corporation, le seul sens dans lequel on lui attribue le pouvoir d'enseigner, n'est pas une aggrégation des individus qui la composent à un temps donné, un corps qui naît et meurt avec eux ; mais elle est contemporaine de notre Seigneur et de ses Apôtres, en communion immédiate avec eux, de telle sorte que toute distance de temps et de lieu entre eux et nous s'évanouit entièrement. Dans le sens que nous supposons, elle est une corporation, et comme toute autre corporation, un individu collectif possédant l'attribut de l'immortalité. Elle ne connaît ni interruption, ni succession de temps ; la révolution des années ne l'affaiblit point. Semblable au Dieu éternel qui est toujours avec elle, et dont elle est l'organe, elle possède la durée, mais sans succession. Elle ne peut jamais vieillir, ni être irrévocablement ensevelie dans le passé. Les individus qui composent son corps peuvent changer, elle ne change pas ; ils peuvent disparaître, être renouvelés, les uns après les autres, elle reste toujours la même.

. . . L'Eglise de nos jours est identiquement le corps qui voyait notre Seigneur lorsqu'il habitait dans notre chair. Cette tendre Mère que nous chérissons, et aux paroles de laquelle nous nous attachons avec tant de bonheur, contemplait de ses yeux les miracles étonnants opérés dans la Judée, il y a dix huit cents ans ; elle assistait à la prédication des Apôtres, le jour de la Pentecôte, lorsque le Saint Esprit descendit sur chacun d'eux, sous la forme de langues de feu ; elle entendit St. Pierre, prince des Apôtres, raconter de quelle manière le Saint Esprit était descendu sur Corneille et sa famille, et déclarer comment il avait plu à la miséricorde divine de faire entendre aux Gentils par sa bouche la parole de Dieu, et leur accorder le don de la foi. Elle écoutait d'une oreille charmée, et d'un cœur ravi de joie, le dernier avis du disciple que Jésus aimait : 'Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres.' Elle voyait l'ancien temple rasé jusqu'au niveau du sol, les cérémonies de l'ancienne alliance abolies, le peuple de Dieu chassé de la Terre Sainte et dispersé dans toutes les parties du monde. Elle contemplait Rome payenne dans l'orgueil et l'éclat de son pouvoir, répandait son sang dans les persécutions de ses empereurs, et triomphante plantait enfin la

croix sur ses ruines. Elle a été contemporaine de dix huit cents ans qu'elle a arrêtés dans leur fuite; elle nous les rend présents et les placera sous les yeux de toutes les générations à mesure qu'elles s'éleveront. D'une main elle reçoit de notre Seigneur et des Apôtres, ses ministres, le dépôt de la foi; de l'autre elle nous le communique.

“De quoi a-t-elle besoin pour nous le transmettre avec une certitude infaillible? Simple-ment d'être protégée contre l'oubli, la fausseté des pensées, et l'infidélité de l'interprétation. Or voilà ce qui lui est accordé, parceque notre Seigneur réside toujours avec elle, parceque le Paraclet la dirige vers la vérité, et rappelle à son souvenir tout ce que notre Seigneur lui a dit, soit personnellement, soit par ses Apôtres inspirés, lui conservant ainsi la mémoire toujours fraîche, et lui prêtant un secours infaillible pour bien comprendre et exprimer avec exactitude ce qu'elle se rappelle lui avoir été enseigné.”

L'infaillibilité de l'Eglise n'embrasse donc pas, comme un grand nombre de Protestants se l'imaginent, les questions relatives aux sciences et à la politique; elle s'applique uniquement à l'enseignement et à la conservation de la foi, révélée par Jésus-Christ pour le salut

du genre humain. Sous ce rapport elle demande une soumission sans borne à ses décisions, toutes les fois qu'elle promulgue sa doctrine, mais seulement quand elle donne une définition solennelle. En agissant de la sorte, elle exerce, comme nous l'avons vu, un droit qui lui appartient légitimement. Son enseignement infaillible est la seule règle de foi.

Je remarquerai avant de conclure que la pratique de ceux qui rejettent l'infaillibilité de l'Eglise est en contradiction avec leur théorie. Que la règle de foi qu'ils admettent, soit la raison, l'Ecriture, le sens commun, l'interprétation privée, ou l'inspiration personnelle, toujours est-il qu'ils la considèrent comme une autorité dont il n'est pas permis d'appeler, et qui par conséquent devient dans la pratique une autorité infaillible en matière de foi. Cette contradiction entre leur théorie, lorsqu'il s'agit de l'Eglise, et le manière dont ils forment leur foi dans la pratique est véritablement étrange, et cependant à peine s'en aperçoivent-ils. Les pages suivantes nous fourniront d'autres exemples de l'inconséquence du protestantisme.

IM

Eg
l'o
ma
l'in
de
ve
ap
Ma
dé
soi
la
con
"I
m'
tin
ma
l'E

SECTION II.

IMPOSSIBILITÉ DE SOUTENIR LE PRIN-
CIPE DU PROTESTANTISME.

L'Eglise de Jésus-Christ est la véritable Eglise, parce qu'elle est la première dans l'ordre des temps; seule elle possède les marques qui distinguent la véritable Eglise; l'infailibilité de son enseignement est la Règle de Foi. Telles sont les questions que nous venons d'examiner, les preuves dont elles sont appuyées doivent vous paraître concluantes. Maintenant je vous demande: "Quelles raisons décisives avez-vous de croire que votre croyance soit la religion véritable? Vous en appelez à la Bible.

La doctrine fondamentale du protestantisme consiste dans cette assertion de Martin Luther: "La Bible est la seule Règle de foi. Que m'importent à moi," disait-il, "six cents Augustin ou six cents Jérôme? Avec la Bible en main, je puis juger les Pères, les Apôtres et l'Eglise même."

La Bible est le cri de guerre du protestantisme. Sans doute c'est un livre divinement inspiré; mais la manière dont un grand nombre parmi vous y a recours me rappelle le tumulte excitée à Ephèse par la prédication de St. Paul. La seule réponse des Ephésiens à tout ce qu'il leur disait fut de crier pendant deux heures: "Vive la grande Diane des Ephésiens!" Beaucoup de Protestants ne se conduisent pas avec plus de sagesse. Au lieu d'écouter les preuves qu'on leur donne, ou de chercher à y répondre, ils s'écrient: "la Bible, la Bible!" comme si les Catholiques ne l'admettaient pas. "Le greffier de la ville les ayant apaisés, il leur dit: Seigneurs Ephésiens, y a-t-il quelqu'un qui ne sache que la ville d'Ephèse rend un culte particulier au temple de la grande Diane?" Je demanderai de même: "Y a-t-il quelqu'un parmi nous qui rejette la Bible?" L'Eglise Catholique a toujours enseigné, et les Catholiques ont toujours cru qu'elle contient la parole de Dieu. Ils le croyaient quatorze siècles avant la naissance du Protestantisme. Je vous montrerai que tant que la Bible sera ce qu'elle est effectivement, la parole de Dieu, vous ne pourrez jamais vous en servir pour justifier le protestantisme.

Avant d'entamer cette discussion, je vous adresserai la question suivante : De qui avez-vous reçu la Bible ? Est-ce Luther qui l'a écrite sous l'influence d'une inspiration divine, ou lui a-t-elle été apportée du ciel par un ange ? Vous l'avez reçue des mains de l'Eglise Catholique. Si vous savez que la Bible est la Bible, la parole inspirée de Dieu, c'est uniquement parceque l'autorité infaillible de l'Eglise vous l'a transmise comme telle.

Jamais vous ne prouvez avec la Bible qu'elle est le résultat d'une inspiration divine. Vous ne pouvez y découvrir la liste des livres inspirés. En vain citez vous le passage tiré de la seconde Epître de St. Paul à Timothée : "Toute Ecriture est inspirée de Dieu." Ni ce passage ni aucun autre ne vous dit si tel ou tel livre en particulier est le fruit d'une inspiration divine. L'Eglise Catholique peut seule vous faire connaître quels sont les livres à recevoir, comme ayant été inspirés de Dieu. St. Augustin avait donc raison de dire : "Je ne croirais pas à l'Evangile, si je n'y étais obligé par l'autorité de l'Eglise."

Vous soutenez que l'Eglise dont vous avez reçu la Bible est essentiellement corrompue. Alors comment savez-vous si elle ne l'a pas honteusement falsifiée ou interpolée ? comme

le fit Luther pour le célèbre passage de l'Épître aux Romains : " Nous devons reconnaître que l'homme est justifiée par la foi," auquel il ajoute le mot "seule." Si pendant mille ans, comme vous l'affirmez, l'Église a été la proie de l'erreur, qui peut assurer que, durant cette longue période de corruption, elle n'a pas changé, refondu, mutilé, ou au moins interpolé l'Écriture? Comme cependant vous ne l'accusez pas de falsification, vous admettez implicitement par votre silence qu'elle n'a rien vu dans la Bible qui fut de nature à infirmer ses droits, ce qui est absolument vrai.

Je le répète, sans l'Église vous ne pouvez être certains de l'inspiration de la Bible. Si Luther et les premiers réformateurs avaient prétendu l'avoir reçue d'un ange, comme Mahomet le disait de l'Alcoran, le protestantisme aurait une certaine apparence d'être conséquent avec lui-même ; dans le cas présent il se contredit et doit reconnaître l'infailibilité de l'Église ou abandonner l'inspiration de la Bible.

Supposons cependant, par forme d'argument, qu'ayant puisé à d'autres sources, vous vous êtes convaincus de cette inspiration de la Bible, vous sera-t-il possible d'en faire la Règle de votre foi? je dis que vous ne le pouvez pas.

Une Règle de foi doit être claire, complète, dès le moment même de son origine, universelle, accessible à chaque homme en particulier et capable de résoudre les questions relatives à la foi.

Une Règle de foi doit être claire pour chaque homme, car comme la foi est faite pour tous, la règle de foi doit être adaptée à la portée de tous, être comprise facilement et parfaitement par la plus faible intelligence, la foi étant incompatible avec le moindre doute.

La Bible est-elle aisément comprise par chaque homme en particulier? Evidemment elle ne l'est pas. Prétendre qu'il suffit de la lire, pour connaître tout ce qui est nécessaire au salut, c'est dire qu'il suffit, pour devenir savant, d'acheter un ouvrage scientifique et le lire sans aucune instruction préliminaire et sans guide.

St. Pierre dit en parlant des Epîtres de St. Paul: "Il y a des endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorants et légers détournent en de mauvais sens, aussi bien que les autres Ecritures dont ils abusent à leur propre ruine."* L'expérience prouve l'obscurité d'un grand nombre de passages de la

* 2 Pierre iii 16.

Bible. Les Juifs se méprirent sur le sens de l'ancien Testament. Avec la Bible en main, ils ne reconnurent pas dans Jésus-Christ le Messie annoncé par les prophètes, ils le rejetèrent et le mirent en croix. Dans tous les siècles, depuis la naissance du Christianisme, la Bible fut mal comprise par ceux qui n'admettaient pas l'autorité de l'Eglise. Tous les hérétiques, remarquait St. Jérôme, il y a quinze cents ans, trouvent toujours le moyen d'appuyer leurs erreurs sur des textes de l'Ecriture. Un peu plus tard, St. Augustin faisait la même remarque : " Pourquoi," demandait-il, " tant d'hérésies s'élèvent-elles ? C'est parce que l'Ecriture, quoique bonne en elle-même, est mal comprise." Vous connaissez l'histoire de l'eunuque de Candace, rapportée dans les Actes des Apôtres. Philippe lui ayant demandé s'il comprenait le prophète Isaïe qu'il lisait alors, " Comment pourrai-je l'entendre," répondit-il avec étonnement, " si quelqu'un ne me l'explique ?"* Si un homme instruit parlant une langue analogue à celle des livres saints ne pouvait pas comprendre Isaïe, à cette époque, comment les hommes de notre temps peuvent-ils se flatter d'avoir l'intelligence de toute

* Acta viii. 31.

l'Écriture sans guide ou sans commentaires? St. Jérôme était tellement choqué de la présomption des hérétiques de son siècle qu'il s'écriait: "Les charpentiers se renferment dans les travaux de leur état, les cuisiniers se bornent à leur cuisine; mais pour l'Écriture, chacun se croit capable de l'expliquer." Comment ce docte Père de l'Église aurait-il parlé, si quelques-uns de ses contemporains avaient osé produire l'interprétation privée de la Bible comme l'unique Règle de Foi? Et cependant vous ne craignez pas de soutenir que tous, et ceux qui savent lire, et ceux qui ne savent pas lire, doivent l'employer pour former leur croyance. Ce qui est plus étonnant encore, c'est que de votre propre aveu l'interprétation privée est faillible. S'il en est ainsi, elle ne peut être la règle de la foi, car la foi exclut toute espèce de doute, et ce qui est faillible ne l'exclut pas.

2. Une Règle de foi doit être complète, c'est-à-dire, contenir tous les articles de foi. La Bible n'offre pas cet avantage. St. Jean dit à la fin de son Évangile: "Jésus a fait tant d'autres choses que, si on les rapportait en détail, je ne crois pas que le monde entier put contenir les livres qu'on en écrirait." Il est manifeste que pendant le cours de sa vie publique Jésus-

Christ a dû donner une foule d'instructions qui ne sont pas exprimées dans les Evangiles. Il en est de même des Apôtres. Ils annoncèrent la foi dans toutes les parties du monde, comme l'Épître de St. Paul aux Colossiens* le certifie. Peu d'entre eux ont écrit : A l'exception des Evangiles, des Actes et de l'Apocalypse, ce qu'ils écrivaient prenait la forme d'Épîtres suggérées par les circonstances. Aucun ouvrage complet et systématique n'est sorti de leur plume. Dans leurs Épîtres ils renvoient fréquemment à ce qu'ils ont enseigné de bouche, et ils attachent autant d'importance à ce genre d'instruction qu'à leurs écrits. St. Paul dit : "C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes dans la foi, et conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par nos lettres."† "J'aurais encore plusieurs choses à vous écrire," dit St. Jean, "mais je ne veux pas le faire sur du papier et avec de l'encre, parce que j'espère vous voir bientôt et qu'alors nous pourrions nous entretenir l'un l'autre de vive voix."‡ Entendrez vous de soutenir que tout ce que Jésus-Christ et les Apôtres ont enseigné et prêché,

* Colos. i. 5, 6. † 2 Thess. ii. 14. Voy. aussi 1 Cor. xi. 2
2 Thess. iii. 6. 2 Tim. i. 13 ; iii, 18. ‡ 3 Jean, iii. 14.

en outre de ce qu'ils ont écrit, n'était d'aucune importance et ne contenait rien qui eut rapport à la foi ?

Pourquoi baptisez-vous les enfants nouvellement nés, quoique l'Écriture garde un silence absolu sur ce point ? Pourquoi ne vous lavez-vous pas les pieds les uns aux autres ? Cependant Jésus-Christ semble commander cette pratique comme nécessaire au salut. N'a-t-il pas dit à St. Pierre : "Si je ne vous lave les pieds, vous n'aurez point de part avec moi," et aux autres apôtres : "Et vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres." Vous administrez le baptême au enfants, et vous omettez l'autre pratique, parce que vous avez appris par la Tradition de l'Église Catholique que le baptême des enfants est nécessaire au salut, tandis que le lavement des pieds n'est point commandé comme un rite indispensable. Comment se fait-il que dans ces deux cas vous abandonniez la lettre de l'Écriture pour vous rejeter sur la Tradition ? Votre théorie et votre pratique sont également inconséquentes.

3. Une Règle de foi doit être aussi ancienne que la foi même, et cependant l'Écriture témoigne qu'elle est d'une date plus récente. Jésus-Christ envoya ses Apôtres pour prêcher et non pas pour écrire. "Celui qui vous

écoute m'écoute."* Leur mission était figurée par les langues de feu dont le Saint Esprit emprunta la forme, lorsqu'il descendit sur eux. Les Apôtres ne vous ont laissé dans la Bible aucun système de foi composé régulièrement et à dessein. Sept années s'écoulèrent après la première prédication de l'Évangile, sans qu'un seul mot du Nouveau Testament eut été écrit. Le dernier livre ne parut que soixante quatre ans après l'Ascension. De faux Évangiles circulaient avec les véritables, et ce ne fut que dans le quatrième siècle qu'un concile générale fit connaître ceux qui étaient authentiques et inspirés de Dieu. Si la Bible est la Règle de foi, la foi n'existait point pendant les sept années qui suivirent le commencement de la mission des Apôtres ; elle n'existait ni pendant le premier siècle, ni même pendant trois cents ans de l'ère Chrétienne, puisque la Bible ne fut complète qu'à la fin du premier siècle, et ne fut reconnue comme authentique que dans le quatrième. Ce qui n'était point Règle de foi dans le commencement ne peut l'être de nos jours, car aucune nouvelle révélation n'a été faite depuis le temps de Jésus-Christ. Ce ne fut qu'après la période des persécutions, quand

* Luc x. 16.

La paix fut donnée à l'Eglise, que le canon des livres authentiques de l'Écriture fut promulgué par le Concile Général assemblé à Nicée, l'an de notre Seigneur, 325. Direz-vous que les premiers fruits du Christianisme, les Chrétiens des temps apostoliques, dont les vertus étaient si éclatantes, ne possédaient qu'une règle de foi partielle et incertaine, ou qu'ils n'en avaient aucune? Dans ce cas ils n'auraient été que des Chrétiens fort imparfaits, ou plutôt ils n'auraient pas été Chrétiens. Dans le second siècle, St. Irénée, disciple de St. Polycarpe, qui lui-même l'avait été de St. Jean, rapporte que de son temps des peuples entiers n'avaient jamais lu un mot des Saintes Ecritures, et que cependant ils étaient excellents Chrétiens.

4. Une Règle de foi doit être *universelle*, car Jésus-Christ a révélé la foi pour tous les hommes et pour tous les temps. "Car sans la foi personne ne peut se sauver." La Bible possède-t-elle le caractère d'universalité? Evidemment elle ne le possède pas, la très grande partie du genre humain ne sachant pas lire. Comment donc peut-on attribuer à la sagesse infinie de Dieu une règle de foi absolument nécessaire pour le salut, et qui néanmoins est parfaitement inutile à l'immense majorité des hommes?

Si l'Écriture est la seule Règle de foi, et par conséquent nécessaire pour le salut, il ne suffit pas de lire quelques parties de la Bible, chacun de nous est obligé de la lire toute entière; autrement nous nous exposerions au danger manifeste d'ignorer beaucoup de vérités essentielles à notre salut. Pensez-vous que chaque Protestant ait lu la Bible toute entière, ou qu'il se croie obligé de le faire?

Tous les hommes peuvent entendre l'exposition de la foi, quand elle leur est annoncée; mais il n'y a jamais eu d'époque où tous les hommes savaient lire. S'il est certain que Jésus-Christ a révélé la foi pour tout le genre humain, et a commandé à tous d'en écouter attentivement l'explication, il est également certain que tous ne peuvent pas lire, et que parmi ceux qui ont cet avantage, très peu sont capables de comprendre les langues originales dans lesquelles la Bible fut écrite. Donc elle n'est pas la Règle de foi. Elle ne l'est pas pour les premiers, précisément parce qu'ils sont dans l'impossibilité de lire la Bible. Quant aux seconds, comme ils n'ont l'intelligence ni de l'Hébreu, ni du Grec, ils ne peuvent être certains de l'exactitude des traductions, et savoir si elles rendent fidèlement les vérités contenues dans l'original.

Direz-vous que ceux qui ne savent pas lire peuvent l'entendre lire par d'autres ? Fort bien ; cependant un homme ignorant n'a pas toujours l'occasion de se faire rendre un pareil service, et s'il l'obtenait, il n'en serait que très médiocrement satisfait ; il devrait avoir une confiance entière et implicite dans la probité du lecteur. Il dépendrait complètement, dans ce qui regarde sa foi, non d'une autorité infail-
lible, mais de l'autorité d'un homme qui pour-
rait imiter l'exemple de Luther, et peut-être aller jusqu'à interpoler la Bible pour favoriser ses opinions personnelles. En supposant même les lecteurs aussi honnêtes que vous le voudrez, la Bible ne peut pas être la Règle de foi pour les ignorants et ne l'est pas même pour les hommes les plus instruits.

5. Un règle de foi doit être *accessible* à chaque homme en particulier ; mais en général elle ne l'était pas avant le quinzième siècle, époque à laquelle fut inventée l'imprimerie. Les soixante quinze livres dont se compose l'Écriture exigeaient un travail immense pour être copiés. Des exemplaires complets de la Bible étaient si rares et d'un prix si élevé que les ecclésiastiques et les gens riches pouvaient seuls se les procurer. Jésus-Christ n'est-il venu sur la terre que pour ces deux dernières

classes d'hommes? Si la Bible est la règle de notre foi, à peine un seul homme destitué des biens de la fortune a-t-il pu, pendant l'espace de quinze siècles environ, avoir le bonheur d'être Chrétien. Même de nos jours l'achat d'une Bible n'est pas à la portée de tous. Dr. Ives, autrefois Evêque Episcopalien, maintenant fervent disciple de l'Eglise, fait cette remarque d'une justesse frappante: "Jésus-Christ nous assure que l'Evangile est prêché aux pauvres; si cependant la Bible est la Règle de foi établie par Jésus-Christ, les pauvres sont dans un état pire que les riches." Vos associations formées pour remédier à ce mal, par la diffusion de la Bible, prouvent la vérité de mon assertion. Sans le secours de la presse, la Bible serait encore un ouvrage très rare.

Si votre doctrine est vraie, Jésus-Christ n'a pas suffisamment pourvu au salut des hommes. Alphonse d'Aragon eut un jour l'audace, dans l'excès de son orgueil philosophique, de préférer ce blasphème: "Si j'avais été présent à la création du monde, j'aurais donné à Dieu plus d'un bon conseil." Il avait à peine prononcé ce dernier mot qu'un orage violent éclata tout à coup. Les éclairs sillonnaient le ciel, et la foudre en s'approchant de plus en

plus du palais semblait vouloir le renverser de fond en comble. Le roi, saisi d'épouvante, rétracta les paroles blasphématoires sorties de sa bouche.

Maintenir que la Bible est la Règle de notre foi, c'est soutenir implicitement que Dieu n'a pas établi des moyens suffisants de salut, et qu'il aurait dû prendre l'avis des hommes. Votre principe poussé jusqu'à ses dernières conséquences vous autoriserait à dire : " Dieu aurait dû, dès le commencement, donner la Bible aux hommes, la placer à la portée de chacun, dans tous les temps, et la rendre si claire qu'il eût été impossible à la plus faible intelligence de ne pas la comprendre et de se tromper sur le sens qu'elle renferme. De plus il aurait dû accorder à tous avec la faculté d'entendre celle de lire, et les faire jouir de l'imprimerie, en même temps qu'il leur mettait la Bible entre les mains.

Ce langage, je le présume, est dans votre pensée, comme dans le nôtre, un véritable blasphème. Vous le désavouez, cependant, si le principe que vous établissez est fondé en raison, qu'est il après tout ? Une conséquence inévitable qui doit frapper tout esprit qui réfléchit. Ce principe est donc insoutenable, Dieu n'a pas besoin de nos conseils. Il nous a

donné l'Écriture comme un des canaux par lesquels il transmet la foi, et sous ce point de vue, c'est un don infiniment précieux ; mais il ne l'a pas donnée pour en être la Règle, car elle ne s'adapte pas au but qu'il se proposait. La doctrine que vous admettez est en opposition avec la sagesse de Dieu, ce qui deviendra plus clair encore en considérant le sixième caractère essentiel à un Règle de foi.

6. Une Règle de foi doit être capable de *terminer* toutes les disputes qui peuvent s'élever au sujet même de la foi. La Bible ne saurait le faire. C'est un livre qui n'est point son propre interprète.

Que penseriez-vous si l'on formait le projet d'abolir tous les tribunaux et de substituer à leur place un code de lois, en déclarant en même temps que chacun aurait à le consulter pour déterminer ses droits, et que le seul moyen de mettre un terme aux disputes serait l'interprétation privée du texte ? Ne serait-ce pas le moyen d'éterniser les procès ? Que serait-ce si l'intelligence de ce code, composé pour l'usage de tous, demandait un savoir profond, et si au lieu d'être simplement en Anglais, ce recueil de lois était écrit en Hébreu et en Grec ? Cette idée seule en fait sentir tout le ridicule. En faisant de la Bible la Règle

de foi pour toutes les nations, tous les temps et toutes les langues, Dieu aurait fait un acte de folie semblable à celui d'un législateur qui abolirait toutes les cours de justice, et les remplacerait par un code de lois écrit dans une langue étrangère. La pensée d'attribuer à Dieu un défaut de sagesse vous fait frémir d'horreur, et cependant telle est la conséquence logique de votre doctrine si la Bible devient, sans aucun juge pour l'interpréter, la Règle de notre foi.

Ce que Goëthe a dit pour se moquer des vaines subtilités des Transcendentalistes reçoit ici son application. "Ces spéculateurs," dit-il, "sont comme des animaux mis en mouvement, par un esprit malin, dans un cercle de sable, tandis que tout autour d'eux s'étend une verte prairie." L'interprétation privée de la Bible vous fait tourner sur les terres arides d'une infructueuse spéculation, tandis que Dieu a placé près de vous et sous vos yeux l'infaillible autorité de l'Eglise qui vous ferait trouver la vie en vous conduisant dans les domaines de la vérité contenue dans la parole écrite et non écrite.

La Bible ne renferme aucune des marques qui caractérisent une Règle de foi ; votre principe fondamental doit donc être abandonné.

Considérée comme le canal de la Révélation, la Bible, ce livre divin, est un des dons les plus précieux que Dieu nous ait faits. Sous ce point de vue, il a toujours été reconnu et employé par l'Eglise qui n'a aucune raison de le rejeter ni de l'altérer. Il rend témoignage à la validité des droits qu'elle s'attribue. Elle a donc celui de vous dire : "Lisez avec soin les Ecritures, parce que vous croyez y trouver le moyen d'avoir la vie éternelle : ce sont elles qui vous rendent témoignage de moi. Si vous croyez réellement qu'elle renferme la parole de Dieu, lisez la Bible dans un esprit de sincérité, et vous comprendrez que l'Eglise Catholique est la seule qui soit véritablement l'Eglise de Jésus-Christ, qu'elle est l'interprète infallible de la Parole de Dieu, et que vous êtes obligés en conscience de vous soumettre à ses décisions. "S'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il vous soit comme un payen et un publicain."* Quelle est cette Eglise dont parle Jésus-Christ ? C'est évidemment celle qu'il a bâtie sur Pierre. "Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévauront pas contre elle."† Cette Eglise, comme je l'ai amplement prouvé, est la seule Eglise

* Matth. xviii. 17.

† Matth. xvi. 18.

Catholique. La Bible condamne la séparation qui vous en éloigne, elle vous dit qu'elle n'est pas la Règle de foi, et sans rien laisser au choix de votre volonté, elle vous impose le devoir d'écouter l'Eglise. Pourquoi donc restez-vous en dehors de sa communion? Qui vous empêche de voir le tort que vous ont fait les réformateurs, et de rentrer dans le sein d'une Eglise dont vous avez été séparés par l'aveuglement des passions et la violence du despotisme?

La première raison qui vous retient en dehors de l'Eglise est un défaut d'examen sérieux et sincère, surtout dans ce qui a rapport au fondement de la foi. Pour écarter cet obstacle qui vous arrête, je me suis efforcé de réfuter le principe sur lequel vous appuyez votre croyance. J'ai produit les preuves qui établissent l'origine divine de l'Eglise et l'infaillibilité qui lui est assurée en matière de foi. Les avez-vous examinées avec soin? Une autre difficulté se présente, elle se trouve dans vos préjugés. Je vous montrerai, ausssi brièvement et aussi clairement qu'il me sera possible, que vos objections ne sont pas fondées en raison, et qu'au lieu de croire la vérité vous prêtez l'oreille à des calomnies.

CHAPITRE III.

PRÉJUGÉS PROTESTANTES.

Si tout ce que vous avez entendu ou lu contre l'Eglise Catholique et sa doctrine, contre les Papes, les Evêques et les Prêtres était l'expression de la vérité, vous auriez eu grandement raison de vous séparer d'elle. Cependant si ce que vous croyez se réduit à d'odieux mensonges, où chercher le coupable? Ne serait-ce pas parmi ceux qui adoptent sans examen ce que l'on débite à notre désavantage? Des votre plus tendre enfance, les accusations les plus fausses intentées à la foi et aux pratiques de l'Eglise ont fixé votre attention; vous les avez apprises et balbutiées sur le sein même de votre mère; les années s'accumulaient, vous étiez déjà sur le bord du tombeau, et des imputations aussi peu fondées qu'elles étaient monstrueuses n'avaient rien perdu pour vous de leur force. Telle est l'histoire d'un nombre

infini de protestants qui emportent leurs préjugés dans la tombe. La puissance des opinions adoptées sans fondement est quelquefois si grande, qu'elle empêche des hommes, distingués d'ailleurs par l'élévation de leur esprit et la variété de leur connaissances, d'apercevoir les vérités les plus palpables. Avez-vous jamais réfléchi sur l'effet vraiment étonnant produit par les préjugés ? Ils peuvent être insignifiants en eux-mêmes ; mais l'obstacle qu'ils opposent à la perception de la vérité est presque insurmontable. Un grand nombre d'exemples tirés d'objets journaliers prouvent cette assertion.

Un chétif morceau de drap placé devant une fenêtre plonge une chambre, même au milieu du jour, dans les ténèbres ; un simple nuage obscurcit le soleil ; une poutre placée en travers d'un chemin de fer suffit pour tout précipiter dans l'abîme ; un grain de poussière aveugle l'aigle. Il en est de même des préjugés. Lorsqu'un homme est soumis à leur influence, raisonnez avec lui, tant que vous voudrez, vos efforts seront inutiles. Pour lui la lumière n'est que ténèbres ; les arguments les plus convaincants de la logique l'enfoncent plus profondément dans l'erreur.

L'effet des préjugés, partout où ils se ren-

trent, est incontestable. Expliquer l'origine et le persévérance des calomnies qui s'attaquent à l'Eglise est plus difficile, et je ne sais ce qu'il faut admirer davantage, ou l'effronterie qui les a inventées et a présidé à leur propagation, ou la petitesse d'esprit qui les a adoptées sans examen, et s'est chargée de les transmettre de siècle en siècle. Sans mon expérience personnelle jamais je n'aurais pu croire à l'admission ou à l'invention des singulières idées qui circulent actuellement contre les Catholiques et l'Eglise dont ils sont les membres.

Je rencontrai un jour une dame protestante fort respectable et qui avait reçu une bonne éducation. Pendant plusieurs années, comme elle me l'avoua elle-même, elle avait entretenu l'idée que les Catholiques avaient des pieds de bouc. La première fois qu'elle eut l'occasion d'en voir un, une sorte d'instinct la porta à jeter les yeux sur ses pieds. Elle voulait s'assurer s'ils conservaient quelque chose de la forme humaine.

Si d'un côté vous ne pouvez nier les torts et la malignité dont se rendent coupables certains auteurs ou orateurs protestants, en répandant contre nous les calomnies les plus absurdes et les plus atroces, de l'autre l'impartialité, la parfaite justice et la franchise avec lesquelles les

Catholiques parlent des doctrines protestantes, doivent produire dans votre esprit une impression favorable à l'Eglise. Vous ne pouvez citer un seul exemple d'un écrivain catholique qui ait jamais placé vos opinions sous un faux jour. On ne cite point ce qui n'existe pas. Cependant presque tous les articles de notre doctrine ont été, ou défigurés, ou représentés sous des couleurs que nous repoussons aussi bien que vous, ou remplacés par des dogmes monstrueux auxquels les Catholiques n'ont jamais songé. En passant en revue les préjugés populaires dont il sont l'objet, j'aurai l'occasion de vous donner des preuves frappantes de ce fait. Mais avant d'aller plus loin, je vous citerai quelques parties d'un excellent article, extrait d'un journal catholique—*The Toronto Freeman*.

“ Tandis que les Protestants rejettent la parole de Dieu non écrite, comme n'étant d'aucune autorité—Tandis qu'ils se vantent de bâtir leur foi sur la seule parole écrite, et de ne condamner que ce qu'elle condamne,—ils sont victimes d'une tradition haineuse fort peu d'accord avec les premiers principes du Christianisme. Cette grande *tradition* protestante consiste à dénaturer la doctrine catholique, en attribuant à l'Eglise des actes et un enseignement dont elle a horreur. Pour la grande ma-

porité des non-Catholiques, cette tradition est d'une autorité égale à celle de la Bible, et contribue plus que toute autre chose à fortifier leurs illusions et à les retenir dans les liens de l'erreur. L'existence du protestantisme en dépend. "Le pouvoir de la vérité," dit Milton, "vient immédiatement après celui du Tout-Puissant," et l'erreur est destituée de force en sa présence. La vérité charme l'esprit de l'homme,—elle en est la vie, la nourriture, elle attire l'âme à sa suite, comme le nord attire l'aiguille aimantée. L'erreur doit donc, si elle veut conserver quelque principe de vie, n'avoir rien à démêler avec la vérité, comme telle. L'instinct même de sa propre conservation doit la porter à obscurcir, à cacher l'éclatante lumière qu'elle répand, sous le manteau ténébreux de la calomnie. Il faut la dénaturer, il faut la défigurer, la rendre méconnaissable, il faut en couvrir la face sous un masque hideux, afin d'effrayer les hommes et les empêcher de la contempler. Le protestantisme a été fidèle à cet instinct de sa propre conservation. Depuis le jour où, semblable à un ruisseau bourbeux, il déborda du cœur corrompu des prétendus réformateurs, il a vécu de calomnies et de fausses interprétations. La vérité ne pouvait favoriser ses desseins, parce que la vérité

en aurait été la condamnation ; calomnier fut donc le plan qu'il adopta dans tous ses différens avec l'Eglise. "Le Pape," s'écria-t-il, "est l'Antéchrist." Les Papistes adorent les images et rendent les honneurs divins aux saints et aux anges ; ils sont aveuglés par leurs prêtres et menés comme des enfants. Les prêtres leur donnent la permission de pécher tout à leur aise, ils vont même jusqu'à les autoriser à massacrer les ennemis de l'Eglise. L'Eglise de Rome est l'ennemie de la parole de Dieu, elle enchaine l'intelligence et réduit l'âme en esclavage ! Tout ceci n'est que le commencement de cette longue série d'accusations mensongères formées par le protestantisme contre l'Eglise. Elles forment le refrain de plus d'un interminable discours prononcé dans les réunions religieuses et politiques, où plus d'une fois un œil larmoyant s'est tourné vers le ciel, au récit des abominations du Papisme. Mais cette déception pratiquée sur l'esprit humain commenee à vieillir. On ôse enfin ne plus ajouter foi à cette grande tradition protestante. De nobles esprits s'élèvent au dessus des préjugés vulgaires, s'attachent chaque jour à l'Eglise après en avoir examiné les titres. Deux ouvrages ont été composés par des Protestants récemment convertis, hom-

mes remarquables par la force de leur esprit, par le rang qu'ils occupent dans la société et pour lesquels des intérêts purement humains ne pouvaient être un motif de conversion. L'auteur de l'ouvrage intitulé, 'Le Sentier qui conduisit à l'Eglise un Avocat Protestant'*— Pierre H. Burnett—en approfondissant la véritable doctrine de l'Eglise, ne put s'empêcher de frémir, en pensant qu'il avait été, pendant un long espace de temps, victime des plus fausses et des plus perfides représentations. Voici les paroles de ce savant auteur à ce sujet: 'Le système,' dit-il, à la page 700 de son ouvrage, 'de présenter sous un faux jour les doctrines, les pratiques et les intentions des Catholiques fit naître dans mon esprit les réflexions les plus sérieuses. Pourquoi le succès de la cause demandait-il une pareille suite de raisonnements? Pourquoi la vérité avait-elle besoin d'un tel secours? Pourquoi préférer cette ligne de conduite pour soutenir un système que l'on disait être d'accord avec la vérité? et pourquoi est elle encore maintenant nécessaire? Les mauvais arguments sont-ils plus efficaces que les bons? Les fausses allégations sont-elles plus favorables à une

* The Path which led a Protestant Lawyer to the Church.

bonne cause que la droiture et la vérité ? Si les doctrines réellement admises par les Catholiques sont à un si haut degré fausses, erronées et absurdes, est-il besoin de les exagérer pour les frapper de réprobation ? Une erreur grossière, ou l'erreur de quelque nature qu'elle soit doit-elle être noircie plus qu'elle ne le mérite pour la rendre odieuse et digne de mépris ? Est-il donc nécessaire pour préparer l'esprit humain à la réception de la vérité de le remplir d'abord de mensonges ? Semez-vous *de mauvaises herbes* avant de semer le bon grain ? Est-il nécessaire, pour inculquer la charité, de prouver qu'elle est étrangère au parti qui l'inculque ? Et si vous prétendez extirper le mensonge, est-il indispensable que vos actions en prouvent *l'utilité et la nécessité* ? Il est vrai qu'un très grand nombre d'hommes admettent comme règle pratique de leur conduite qu'il faut opposer le mensonge au mensonge, d'après cette maxime générale que le diable doit être combattu avec le feu. Mais est-ce là le véritable esprit du Christianisme ? Est-ce là de la vraie philosophie ? N'est-ce pas au contraire la maxime favorite de la vengeance ? la pratique des sauvages ? un axiôme de morale admis parmi les loups et les tigres ? Et si votre intention est de vaincre l'esprit du

mal et de détruire la mauvaise cause qu'il soutient, ne serait-il pas mieux de l'attaquer par quelque chose qui fut directement opposé à ses œuvres ? Ne feriez-vous pas mieux de combattre le mal par le bien ? Mais la *nécessité* ne procède-t-elle pas d'une source toute différente ? Est-ce parce que le système catholique présente une unité, une force, une beauté qui le rend logiquement inattaquable ? Est-ce parce qu'il est conforme à la vérité du christianisme, tel qu'il est en lui-même, et non tel que les passions, les intérêts et l'orgueil des hommes voudraient le faire, que la théorie catholique est exposée sous de si fausses couleurs et livrée au mépris ? Comment se fait-il que l'orgueilleux innovateur, l'extravagant fanatique, le démagogue en fait de religion, toutes les sectes, et les fragments dispersés de chaque secte, depuis Simon le magicien jusqu'à nos jours, se soient constamment rués sur l'Église ?”

Dans la préface de son essai sur les Rapports Harmonieux de la Foi divine et de la Religion Naturelle, ouvrage consciencieux et fort bien raisonné, le Juge Bayne, protestant converti, de Stockton, en Californie, parle ainsi de ce système injuste de fausses interprétations que nous examinons. “D'après un principe de

jurisprudence généralement adopté, personne, pas même le plus humble accusé, ne doit être condamné sans être entendu, n'importe l'ardeur de ceux qui le poursuivent et l'horreur du crime qu'on lui impute. Le juge qui condamnerait un homme sur une simple rumeur, sans examiner la conduite de la personne accusée, serait considéré comme coupable tout à la fois de cruauté et d'injustice. L'Eglise sent vivement, et ne craint pas de déclarer hautement que quiconque accuse sa doctrine, sans avoir appris des ouvrages qui contiennent l'expression fidèle de sa foi, la nature des dogmes qu'elle enseigne, est injuste à son égard, et de plus compromet la droiture de son esprit et le salut de son âme." Faisant allusion à la calomnie si souvent répétée que l'Eglise retrécit l'intelligence et asservit le corps, il dit : " On a de siècle en siècle accusé l'Eglise d'usurper le domaine de la raison, du sens commun et de l'expérience, en enseignant à ses membres la foi divine. Des millions d'hommes ont accepté cette accusation comme véritable, sans avoir lu un seul de ses catéchismes ou aucun autre ouvrage traitant explicitement de sa foi, et composé par un de ses docteurs accrédités. Rien de plus certain ; ses accusateurs la vouent à la haine, sans prendre la peine de consulter

ses théologiens et ses historiens, de manière qu'ils ignorent absolument sa foi et sa théologie. Or je demande respectueusement à quiconque l'accuse actuellement, si son accusation est fondée sur la connaissance et l'intelligence de l'enseignement de ses docteurs accrédités, ou si elle n'est point appuyée plutôt sur les assertions de ses ennemis puisées dans l'histoire, et sur les reproches qu'ils adressent à sa foi ?”

Je vais maintenant jeter un coup d'œil rapide sur les préjugés qui circulent en Amérique contre les Catholiques. Ils sont ou religieux ou politiques. Les premiers naissent du protestantisme, les seconds de la qualité de citoyens. En les réfutant j'aurai occasion de revenir sur les remarques faites dans le premier chapitre, lorsque comparant la doctrine des Catholiques avec celle des Protestants, je fis sentir les consolations de l'une et la nature désolante de l'autre. Je serai obligé de répéter quelques-unes de ces observations pour corriger ce qu'il y a d'erroné dans la manière dont vous considérez la croyance et la pratique de l'Église.

SECTION I.

PRÉJUGÉS RELIGIEUX.

LE PAPE.

ON vous a enseigné que les Catholiques, en conséquence de leur foi, étaient tenus de croire comme vérité infaillible tout ce que dit le Pape, et d'exécuter tout ce qu'il commande. C'est une idée fausse et un préjugé sans fondement. La doctrine catholique affirme que l'Eglise unie au Pape est infaillible, en matière de foi seulement, et seulement encore quand elle définit solennellement un point de croyance comme article de foi. Le souverain pontife, quand il parle ou écrit, comme docteur privé, est sujet à l'erreur, mais quand il exerce l'autorité attachée à sa charge, en sa qualité de chef de toute l'Eglise et définit un article de foi, nous croyons qu'il est infaillible. Cette doctrine est fondée sur la promesse de Jésus-Christ à St. Pierre : " J'ai prié pour vous afin que votre foi ne défaille point, et lorsque vous

serez converti confirmez vos frères,"* et sur d'autres promesses qui lui ont été faites, comme au chef de l'Eglise, et dans sa personne à ses successeurs. Les textes qui les confirment ont été cités plusieurs fois dans ce qui précède. Comme nous l'avons déjà vu, l'idée d'une Eglise établie par Jésus-Christ pour guider et instruire les hommes, jusqu'à la fin du monde, dans ce qui a rapport à la foi, implique la nécessité d'une autorité infaillible dans son chef pour décider les points controversés de doctrine.

Pour mettre ce que j'avance dans tout son jour, je puis citer une remarque du Comte de Maistre dans son ouvrage intitulé, Du Pape : "La société civile," dit-il, "est obligée d'établir un tribunal infaillible *de facto*, pour la conservation de l'ordre social." Ici en Amérique vous avez la Cour Supreme des Etats-Unis, tribunal en dernier ressort et dont il n'est pas permis d'appeler. Ses décisions sont adoptées comme étant infaillibles *de facto*. Cette institution est absolument nécessaire, autrement les contentions seraient interminables. Cette infaillibilité est simplement une fiction légale et politique indispensable à la conserva-

* Luc xxii. 32.

tion de la paix et à l'union des états. Dans l'Eglise l'infaillibilité du tribunal suprême n'est point une fiction ; la nature même des choses exige qu'elle y soit une réalité incontestable, car l'Eglise de Jésus-Christ, comme je l'ai montré, ne peut changer, et l'erreur en matière de foi serait un changement essentiel.

L'Eglise de Jésus-Christ est le royaume de la Vérité. Lorsque Pilate demanda à Jésus : " Etes-vous donc Roi ? " Jésus lui répondit : " Vous l'avez dit, Je suis Roi. C'est pour cela que je suis né et que je suis venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité ; quiconque appartient à la vérité écoute ma voix. " *

Je ne comprends pas comment il vous est possible d'élever aucune difficulté contre l'infaillibilité du Pape, puisque vous êtes obligés, et tous les peuples le sont comme vous, de supposer dans l'ordre politique et civil, l'infaillibilité *de facto* d'une cour suprême. Celle de l'Eglise s'applique à des questions d'une plus haute importance : elle nous établit dans un état de sécurité par rapport à nos intérêts éternels.

Quoique l'infaillibilité du Pape, en sa qualité de chef de l'Eglise, se dérive clairement des

textes de l'Écriture, qu'elle puisse se conclure des décisions données par les Conciles Généraux, et qu'elle soit d'ailleurs une conséquence logique inévitable, cependant il faut le faire observer, elle n'a jamais été définie comme article de foi catholique. Il en résulte que personne ne peut être hérétique à ce sujet, à moins qu'il ne nie l'infaillibilité de l'Église unie au souverain Pontife.

LE CLERGÉ.

On vous a répété mille fois que les Prêtres catholiques ne remplissaient qu'à prix d'argent les fonctions du saint ministère, qu'ils font un trafic de la confession et de l'absolution, et vendent la permission de commettre le péché. Tout ceci est pure calomnie. Il est vrai que les Catholiques sont dans l'usage d'offrir un honoraire à leur pasteur, à l'occasion des mariages, des baptêmes, des funérailles, ou lorsqu'ils demandent une messe pour une intention particulière. La somme donnée est ordinairement peu considérable, et dans tous les cas, elle n'est ni offerte, ni acceptée en échange des grâces spirituelles ; elle l'est seulement comme moyen de contribuer à l'entretien du prêtre.

Cette espèce de rétribution était prescrite dans l'Ancienne Loi, obligation que St. Paul confirme par ces paroles : " Ne savez-vous pas que les ministres du temple mangent de ce qui est offert dans le temple, et que ceux qui servent à l'autel ont part aux oblations de l'autel ? Ainsi le Seigneur a aussi ordonné à ceux qui annoncent l'évangile de vivre de l'évangile."* N'est-il pas juste que le peuple contribue au soutien du prêtre qui très probablement, s'il eut embrassé toute autre profession que celle du ministère, se serait presque toujours procuré des ressources plus abondantes. Les Juifs étaient obligés de donner au temple la dime de ce qu'ils possédaient. Si les Catholiques se soumettaient volontairement à une obligation pareille, ils feraient uniquement ce qui était prescrit dans l'ancienne loi ; mais il n'y a pas une seule paroisse catholique qui contribue autant, et de laquelle on exige ou on espère des offrandes aussi considérables. En général les ressources des prêtres catholiques, surtout dans ce pays, sont médiocres et souvent même au dessous de la médiocrité. Leurs privations sont grandes, et peut-être peuvent-elles expliquer pourquoi il se trouve si peu d'Américains

* 1 Corin. ix. 13, 14.

de naissance parmi les membres du clergé catholique.

Lorsque vous accusez les prêtres catholiques d'être dominés par l'amour de l'argent, ne pourrait-on pas renvoyer le même reproche à vos ministres ? Je n'aime pas les récriminations et je me contenterai de vous demander : Quels sont les mieux pourvus des prêtres ou des ministres protestants ? Je n'ai nul besoin de répondre. Si vous jetez les yeux sur l'Angleterre d'où vous êtes venus, vous apercevrez un contraste plus frappant encore. Les immenses richesses de l'Eglise Anglicane sont généralement connues. Lorsqu'elles étaient entre les mains du clergé catholique, il les employait au soulagement des pauvres. En est-il de même à présent ? Lisez l'histoire de la Réforme par Cobbett, et vous cesserez de faire aux prêtres catholiques un reproche qu'ils ne méritent pas.

L'Eglise n'oblige personne à payer pour l'administration des sacrements. A l'occasion du baptême les Catholiques font ce que vous faites vous-mêmes, ils contribuent au soutien de leur pasteur ; mais ils ne sont pas obligés de le faire à cette occasion. Ils peuvent choisir un temps qui leur serait plus convenable. Rien n'est reçu pour la confession. Tout ce que vous

entendez débiter contre nous à ce sujet n'est qu'une pure calomnie. Malheureusement elle n'est que trop répandue.

En 1859, je traversai l'Etat du Mississippi ; j'avais pris le chemin de fer. Celui de la Nouvelle Orléans n'étant point terminé, nous fûmes obligés d'attendre au milieu des bois les voitures publiques pour nous transporter à la station suivante. Je louai un homme pour m'accompagner à l'hotel le plus voisin. Pendant qu'il passait sur une poutre jetée au dessus d'un fossé profond, il se retourne et me demande : " Qui êtes-vous, Monsieur ? " " Je suis prêtre catholique. " " Prêtre catholique ! " s'écria-t-il, d'un ton de voix qui indiquait la haine, et avec un air qui respirait le mépris, " je hais les prêtres catholiques. " Ma situation dans un endroit isolé, en présence d'un homme vigoureux et fort mal disposé à mon égard, était peu agréable. Je lui répondis cependant avec calme : " Si tout ce que vous avez entendu dire des prêtres catholiques était vrai, je les haïrais beaucoup plus que vous ; mais, croyez-moi, tout cela n'est que préjugé et calomnie. " " N'est-il pas certain, " reprit-il, avec l'accent de la colère, " que vous, prêtres, vous pardonnez les péchés pour de l'argent ? " " Mon ami, regardez mes et voyez si je suis

sincère. J'étais prêtre avant votre naissance ; depuis cette époque, j'ai entendu des milliers de confessions, et maintenant je vous le déclare devant Dieu : pendant tout le cours de ma vie, jamais pour toutes ces confessions entendues soit en Europe, soit en Amérique, jamais je n'ai reçu un sou." Ma réponse le satisfit ; il se calma, changea sa brusquerie en politesse et me fit plusieurs questions sur la religion catholique. En arrivant à l'hôtel je le payai libéralement pour le service qu'il venait de me rendre. Après le souper je pus me convaincre du changement extraordinaire opéré dans ses sentiments à l'égard des prêtres. En entrant dans le salon, il demanda d'un ton de voix solennel : "Messieurs croyez-vous qu'il y ait sur la terre un véritable Chrétien?" Tout le monde éclata de rire, et quelqu'un lui dit ; "Pensez-vous être vous-même ce Chrétien véritable?" "Ce que je pense je vous le dirai : S'il y a sur la terre un véritable Chrétien, le voilà," dit-il, en me montrant de la main, "c'est ce prêtre." Ainsi sa haine s'était promptement changée en une affection exagérée.

Si les Américains en général voulaient prendre la peine de converser avec des prêtres catholiques, ou de lire nos livres, leurs préjugés

s'évanouiraient sur le champ, et l'aversion céderait la place à l'affection.

CONFESSION.

On vous a dit que la Confession était une invention des prêtres, et que les premiers Chrétiens n'avaient eu aucune connaissance de cette institution. C'est une erreur. La confession et l'obligation d'y avoir recours sont aussi anciennes que les paroles de Jésus-Christ : "Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonnerez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez."* Comment les Apôtres auraient-ils rempli le devoir de retenir ou de pardonner les péchés, si les premiers Chrétiens n'eussent pas été obligés de se confesser ? Ils n'avaient pas une science infinie, et l'autorité qui leur était confiée serait devenue inutile, si les fidèles n'eussent pas manifesté leurs fautes secrètes ?

Si Jésus-Christ s'était contenté de dire : "Les péchés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonnerez," la question eut changé de face : Les Apôtres et les Prêtres auraient pu alors remettre les péchés sans confession ;

* Jean xx. 22, 23.

mais il ajoute : " Et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez." Le pouvoir confié est un pouvoir discrétionnaire. Comment un prêtre ou un apôtre aurait-il pu l'exercer avec prudence et justice, sans une connaissance exacte de l'intérieur du pénitent ? L'absolution ou le refus de l'absolution dépend nécessairement, par la nature même du devoir à remplir, de l'aveu du pénitent, car lui seul peut faire connaître avec exactitude l'état de sa conscience. Appliquer les paroles de Notre Seigneur à la prédication de l'évangile, et les donner comme un moyen d'exciter la contrition est souverainement ridicule, car alors que signifieraient ces mots : " Et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez."

Si vous persistez à dire que les prêtres inventèrent la confession, vous devez être capables d'assigner la date où ils l'introduisirent et de nommer l'inventeur. Jamais vous n'y réussirez. Les plus anciens Pères de l'Eglise représentent la confession comme une institution qui existait depuis le commencement du christianisme. Tertullien qui vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne, en parle aussi clairement que nous en parlons actuellement. Dans son ouvrage "De Pœnitentia," il s'exprime ainsi : " Quelques uns, je le pense, l'évitent (la

Confession), parce qu'ils la redoutent comme une manifestation trop claire d'eux-mêmes, et ils la remettent de jour en jour, s'occupant beaucoup plus de la honte que de la guérison; semblables en cela à un malade qui n'ose découvrir sa maladie au médecin, et meurt victime de sa fausse délicatesse."* St. Irénée, St. Cyprien, Origène et plusieurs autres anciens Pères font mention de la confession d'une manière aussi explicite. St. Clément Pape, contemporain de l'Apôtre St. Jean, exhorte les fidèles à se confesser, afin de se réconcilier avec Dieu par la ministère des prêtres.

Si la confession était une invention des prêtres, ils auraient eu soin de ne pas s'y soumettre; ils ne l'auraient imposée qu'aux laïques. La loi cependant est générale, les Prêtres, les Evêques, le Pape lui-même sont tenus de l'observer comme les simples fidèles.

Si la confession ne nous venait pas des Apôtres, cette innovation aurait dû, comme toutes les hérésies, laisser quelque trace de son passage dans l'histoire. Tout le monde se serait élevé contre le novateur qui le premier aurait prétendu imposer à tous les membres de la chrétienté, et même au Pape, l'obligation

* De Pœnit. ix. x.

de révéler à un homme leurs fautes les plus secrètes.

En 1856 je voyageais sur le lac Michigan. Un ministre Méthodiste, qui se trouvait avec moi à bord du même bateau à vapeur, me demanda si j'étais prêtre catholique. Je lui répondis affirmativement. Puis-je, ajouta-t-il vous faire une question?—Certainement.—Le, Pape se confesse-t-il?—Sans doute, car s'il ne se confessait pas, personne ne serait obligé de le faire. Le souverain Pontife, en tant qu'homme, est exposé à tomber aussi bien que les autres. Jésus-Christ n'a pas institué en sa faveur une Eglise différente de celle dont il est chef.—A qui se confesse-t-il? Est-ce à notre Seigneur? reprit-il avec étonnement.—Point du tout, il se confesse à un prêtre; au besoin je pourrais entendre sa confession.—Jamais, s'écria-t-il, plus étonné qu'auparavant, jamais de ma vie je n'ai rien entendu de semblable.—Vous me feriez plaisir, si vous m'adressiez quelques autres questions sur l'Eglise Catholique. Probablement il y a beaucoup d'autres choses dont vous n'avez jamais entendu parler." La découverte qu'il venait de faire lui parut plus que suffisante, il n'eut pas le courage de pousser plus loin.

Beaucoup trop de Protestants agissent de la

même manière. Un défaut d'examen est le grand mal. Plusieurs, tels que Pilate, demandent: "Qu'est-ce que la Vérité?" mais sans attendre la réponse, ils se retirent immédiatement et consentent à vivre et à mourir dans leurs préjugés et leurs erreurs. Quelques-uns, je n'en doute pas, prendront en main cet ouvrage composé pour eux; mais après en avoir lu quelques pages, ils le jetteront de côté. Si de tels hommes restent dans l'erreur, c'est assurément leur faute; évidemment ils ne veulent pas connaître la vérité.

Vous avez toujours pensé que la confession était un fardeau insupportable. Je vous ai montré dans une autre partie de cet ouvrage qu'elle était en réalité une source de consolation, de paix, de lumière et de force. Il est inutile de répéter ce que j'ai dit précédemment. Si vous désirez vous convaincre de la vérité de mon assertion, consultez quelque Catholique fervent. L'expérience de tous ceux qui font de bonnes confessions confirmera ce que j'avance.

INDULGENCES.

Il vous a été dit, et un grand nombre d'entre vous s'imaginent qu'une Indulgence équivaut

à une permission de pécher librement, et que moyennant une somme d'argent, elle est accordée par les prêtres à ceux qui désirent se la procurer. Cette supposition n'est rien autre chose qu'une noire calomnie. Un enfant, un simple catéchisme catholique vous donneraient des idées plus exactes. Comme je l'ai remarqué plus haut en traitant de ce sujet, une indulgence n'a rien à faire avec la rémission des péchés. L'effet qu'elle produit consiste dans la rémission de la peine temporelle due au péché. Elle suppose la contrition, la pénitence, le pardon des fautes commises, avec la disposition d'un cœur qui repousse toute affection volontaire à ce qui déplaît à Dieu. Gagner une indulgence et commettre le péché implique une contradiction manifeste. Ces deux expressions cependant vous paraissent synonymes, et vous prenez une opinion entièrement fautive pour la doctrine de l'Eglise.

Je pourrais tourner cet argument contre vous mêmes et vous demander si la grande doctrine des premiers réformateurs n'est pas le salut par la foi. Or dire que la foi seule nous sauve, malgré le péché commis, et l'absence de tout sentiment de repentir, n'est-ce pas évidemment donner la permission de pécher tout à son aise? Luther n'a pas crainte de tirer

cette conséquence et de donner le conseil scandaleux : "Péchez, mais croyez avec d'autant plus de fermeté qu'auparavant."

LA BIBLE.

L'Eglise Catholique est ennemie de la Bible. Autre accusation, autre calomnie. Je vous ai déjà rappelé la constante sollicitude avec laquelle l'Eglise veillait à sa conservation, avant l'invention de l'imprimerie. Que serait devenu le Nouveau Testament, sans les travaux des moines catholiques qui en transmettaient des exemplaires manuscrits de siècle en siècle ? Je vous ai fait voir de plus que si l'Eglise n'était point infaillible, vous ne sauriez point si la Bible contient véritablement la parole de Dieu, et que d'ailleurs l'Eglise ne peut lui être opposée, puisqu'en mettant même à part l'inspiration de l'Ecriture, et en la considérant seulement comme une histoire authentique, elle y puise les preuves de l'autorité dont elle jouit.

Vous insistez et vous dites : l'Eglise ne permet pas le libre usage de la Bible ; mais cette nouvelle allégation, dans le sens que vous lui donnez, est une nouvelle calomnie. Voici la vérité sur ce point : L'Eglise met quelque re-

striction à la lecture de la Bible dans les langues modernes, et en général, elle ne la permet pas, à moins que les traductions ne soient accompagnées de notes approuvées par elle, explicatives des passages obscurs et difficiles. En le faisant elle agit avec sagesse, car l'expérience du passé démontre clairement que les fausses interprétations de la parole de Dieu peuvent conduire à d'épouvantables conséquences, à la subversion de la foi, de la morale et de l'ordre public. Mais dire que l'Eglise s'oppose à la lecture de la Bible avec des notes explicatives, faite par ceux auxquels cette lecture est utile, c'est la calomnie de la manière la plus outrageante. Un fait notoire est une réfutation sensible de cette calomnie. Longtemps avant la naissance de Luther, la Bible fut traduite en Allemand, en François, en Italien, en Espagnol, en Bohémien et en plusieurs autres langues. La traduction Allemande d'Augsbourg, eut huit éditions, celle de Malermi en Italien vingt-trois. Ces traductions étaient faites pour le peuple, achetées et lues par le peuple.

La seule lecture de la Bible que l'Eglise Catholique ait jamais défendue est une lecture inutile et dangereuse. En cela elle s'est montrée digne de sa haute mission en qualité de

véritable Eglise de Jésus-Christ, de gardienne de la foi et de la morale, de directrice attentive établie par la Sagesse divine pour guider les hommes dans la voie du salut. Les mesures de précaution qu'elle a prises témoignent de sa vénération pour la parole de Dieu. Les Protestants au contraire en poussant à la lecture de la Bible, sans notes et sans commentaires, sans aucun égard à la capacité et à la prudence des lecteurs, semblent ne pas montrer pour elle le respect qu'ils devraient avoir. Cette conduite de l'Eglise n'est pas nouvelle. Il y a quatorze ou quinze siècles, lorsque fut formé le canon des Ecritures, que St. Jérôme s'élevait avec toute l'énergie de son style contre l'assertion que tout homme était capable d'interpréter la Bible.* "Occupez-vous de votre sauce," disait St. Basile au cuisinier de l'Empereur, "la Bible l'emporte sur les travaux de la cuisine."

LES SAINTS.

Dès votre premier enfance, on a fait retentir à vos oreilles ces paroles: Les Catholiques adorent les Saints et les Images. Cette asser-

* Voy. le passage cité plus haut.

tion est calomnieuse et complètement dénuée de vérité. Interrogez le premier enfant catholique que vous rencontrez ; il vous répondra que nous n'adorons que Dieu seul. Voici, en peu de mots, un aperçu de notre doctrine.

Nous honorons les Saints de la même manière que nous honorons les hommes vivants distingués par leurs vertus ; c'est à cause de leurs vertus que nous les révérons. Sans doute l'honneur que nous leurs rendons est plus grand que celui que nous témoignons aux hommes vivants ; mais il est de la même nature. S'il est plus grand, c'est uniquement parce que les saints ont persévéré dans la vertu et sont en possession de leur récompense. Dès les premiers siècles de l'Eglise, St. Augustin expliquait cette doctrine absolument comme nous l'expliquons nous mêmes. Parmi plusieurs autres passages se trouve le suivant, dans le vingtième livre de son ouvrage contre Fauste le Manichéen : " Nous rendons aux martyrs un honneur de charité et de fraternité pareil à celui que nous rendons aux fidèles serviteurs de Dieu, vivant encore sur la terre, et dont nous trouvons les cœurs disposés à supporter les mêmes souffrances en témoignage de la vérité évangélique. Mais nous les honorons avec une dévotion plus grande, parce qu'ils

sont plus en sûreté et qu'ils ont remporté la victoire dans le combat. Quant à cette espèce de culte que nous appelons *adoration*, nous ne l'employons, et nous ne le recommandons qu'à l'égard de Dieu seul."* Cette doctrine renferme-t-elle quelque chose de blâmable? Nous demandons aux Saints d'intercéder pour nous auprès de Dieu; mais ne demandez-vous pas sur la terre, les uns des autres, une réciprocité de prières? Les Apôtres ne demandaient-ils pas aux fidèles de prier pour eux? Pourquoi donc ne pas avoir recours aux Saints qui dans le ciel sont beaucoup plus rapprochés de Dieu? Il y a plusieurs siècles que St. Jérôme répondait brièvement à vos objections dans son petit traité contre Vigilance: "Si les Apôtres et les Martyrs pouvaient prier pour les autres, lorsqu'ils étaient vivant dans un corps de chair, quoique alors ils fussent obligés de s'occuper d'eux mêmes, à combien plus forte raison peuvent-ils le faire après avoir gagné la couronne, et remporté les honneurs du triomphe. Ont-ils moins de pouvoir depuis qu'ils ont commencé à être avec Jésus-Christ?

On vous a dit que l'intercession des Saints

* St. Aug. contre Faust. Manich. l. xx. n. xxi.

serait une injure faite à Jésus-Christ. C'est tout le contraire qu'il faut croire. Nous honorons les Saints pour l'amour de Jésus-Christ par la grâce duquel ils se sont sanctifiés ; nous demandons leurs prières en vue des mérites de Jésus-Christ par lequel ils intercèdent pour nous et dont les mérites seuls peuvent rendre leur intercession efficace. "Nous honorons les serviteurs," dit St. Augustin dans une lettre à Riparius, "afin que l'honneur retourne à notre Seigneur."

Ce lien d'un mutuel et saint amour, par lequel Jésus-Christ a uni les membres de son Eglise, devient pour nous un puissant motif de sanctification, car la vénération et l'intercession des Saints nous rappellent constamment les exemples heroïques de sainteté qu'ils nous ont donnés et nous excitent à la pratique de la vertu.

Jetez les yeux sur une famille bien réglée. Des enfants toujours disposés à demander à leurs parents ce qui peut être agréable aux autres, ne vous offrent-ils pas une preuve touchante d'affection mutuelle ? Ne préférez-vous pas des enfants de ce caractère à celui qui dirait avec dureté à son frère : "Va toi-même, et demande ce que tu désires." Pères et mères, vous qui pouvez mieux que tout autre

apprécier ce qu'il y a de tendresse, d'ardeur, de délicatesse dans l'amour des enfants, je vous laisse le soin de faire l'application de ma supposition. Dans l'intercession des Saints, l'Eglise n'enseigne rien autre chose que ce que vous remarquez journallement dans vos familles. Nous composons la famille de Dieu ; Jésus-Christ est notre chef, le premier né de Dieu, notre frère aîné qui seul peut nous donner à tous, saints ou pécheurs, et à chacun de nous en particulier, accès auprès de la miséricorde divine. Vous pouvez, si vous le désirez, adresser directement vos prières à Jésus-Christ, et par Jésus-Christ, à Dieu le Père. Ce que l'Eglise enseigne, c'est que l'intercession des Saints, lorsqu'elle est sagement comprise, et retenue dans de justes limites, est légitime, digne de louanges et avantageuse.

Nous honorons les images des saints, et l'on vous a dit que nous les adorions. C'est ajouter la malignité à la calomnie. Nous honorons les images des saints comme vous honorez les statues et les peintures qui représentent vos parents ou les bienfaiteurs d'une nation, du genre humain. La mesure du respect que nous leur rendons a été définie par toute l'Eglise dans le Septième Concile Général tenu à Nicée en 787. "Le respect que nous ren-

dons aux images," dit le Concile, "se rapporte à l'objet qu'elles représentent. Nous n'adorons pas les Saints, non n'adorons pas non plus leurs images."

Mais cette pratique n'est-elle pas contraire au premier commandement: "Vous ne ferez pas d'image de sculpture ni de figures. Vous ne les adorerez ni ne les servirez point." On vous l'a dit, et je suis étonné que l'on ait pu nous opposer ce texte. Cette manière d'agir prouve beaucoup de mauvaise foi, et une haine profonde de la vérité, du moins dans ceux qui les premiers y ont eu recours pour attaquer la vénération des images. Le texte même limite le sens dans lequel on doit le prendre. "Vous ne les adorerez point, vous ne les servirez point." Les Catholiques adorent-ils, servent ils les images? Ils ne le font pas. Autre chose est d'honorer les images, de les exposer dans nos maisons et dans nos églises, autre chose est de les adorer. Il vous est impossible de nous condamner, à moins que vous ne vouliez condamner Dieu même, puisque dans le temple il fit placer deux chérubins sur l'arche. Si ce texte doit s'entendre sans aucune restriction, alors il condamne la peinture et la sculpture. Les peintres et les sculpteurs sont idolâtres, et tous ceux qui retiennent dans leurs

maisons la statue ou la portrait d'un parent, d'un ami, ne peuvent se soustraire à cette accusation. Ceci suffit pour prouver qu'un grand nombre de Protestants ne sont pas sincères, lorsqu'ils nous accusent d'idolâtrie et fait paraître la malignité de leur calomnie dans tout son jour: Au reste cette accusation n'est pas nouvelle. Elle avait été déjà faite par Vigilance qui dans les premiers siècles attaquait comme vous la vénération des images. Vous pouvez voir dans la traité que St. Jérôme lui adresse avec quelle indignation il le réfute.* Que dirait ce Saint Docteur, que diraient les premiers Pères, si, revenant sur la terre, ils entendaient répéter sans cesse cette odieuse imputation contre nous, malgré tous les ouvrages composés pour expliquer la doctrine catholique. L'école, la chaire, la presse, tout conspire pour perpétuer cette insigne calomnie.

Je demande à toute âme honnête et sincère s'il convient à un Chrétien, à la dignité d'un homme qui se respecte, d'inculquer de pareils mensonges dans l'esprit d'une jeunesse confiante, de les répéter continuellement devant une ignorante multitude, de les faire retentir,

* Voyez la lettre de St. Jér. et son traité contre Vigil.

en présence de Dieu, dans vos assemblées religieuses, et cela avec l'intime conviction que ce n'est qu'une calomnie? Si vous nous croyez dans l'erreur, attaquez-nous loyalement, réfutez ce que nous enseignons en réalité; mais ne nous objectez pas une doctrine que nous condamnons et que nous détestons aussi cordialement que vous.

MARIE.

Les fausses imputations se dirigent principalement contre notre vénération pour la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu. Il vous a été dit que nous l'adorons, nouvelle calomnie ajoutée à toutes les autres. Notre doctrine est aujourd'hui ce qu'elle était à l'origine du Christianisme, et ce qu'elle a été depuis, dans la succession des siècles. Nous enseignons maintenant ce que St. Epiphane enseignait pour s'opposer aux hérétiques du quatrième siècle. "Nous honorons Marie; mais le Père, le Fils et le Saint Esprit reçoivent seuls nos adorations."*

Vous avancerez peut-être que nous avons en

* Epiph. Hæres. 79.

Marie une confiance plus grande qu'en Jésus-Christ. Cette assertion est de la même nature, calomnieuse. Nous croyons que le pouvoir d'intercession de Marie auprès de Dieu dérive des mérites de Jésus-Christ. Ses prières, comme celles des Saints, n'ont d'efficacité qu'en Lui et par Lui.

On vous a dit encore que, par la doctrine de l'Immaculée Conception, nous entendions que Marie a été, comme Jésus-Christ, conçue du Saint Esprit. Cette imputation est simplement absurde. Elle démontre un manque évident de bonne foi, ou une bien grossière ignorance. Pie IX. a proclamé la doctrine catholique solennellement, en plein jour, en présence de deux cents Evêques rassemblés de toutes les parties du globe ; les propres paroles du Pape furent publiées dans tous les journaux catholiques du pays, et cependant cette doctrine fut immédiatement représentée sous les couleurs les plus fausses. "C'est une vérité révélée," telle était la définition du Souverain Pontife, "que Marie a été conçue sans encourir la tache du péché originel," c'est-à-dire qu'elle n'a jamais été souillée par le péché de nos premiers parents. Mais la presse protestante et les ministres protestants de tout le monde représentèrent le Pape comme définis-

sant que Marie a été conçue, non d'un homme, mais du Saint Esprit. Chercher une preuve plus claire du peu d'importance que les chefs du protestantisme attachent à nous calomnier est inutile.

Nous croyons que Marie a été exempte du péché originel, parce qu'il n'était pas convenable que le Fils de Dieu naquit d'une mère qui aurait été soumise à la malédiction du péché, et sous le pouvoir de l'ennemi juré de Dieu. Cette doctrine est manifestement conforme à la raison.

Un grand nombre de Protestants prennent plaisir à diminuer la dignité de la Mère de Dieu. C'est une suite de leur doctrine et une nouvelle preuve de l'inconséquence du protestantisme. Ils adorent le Fils et méprisent la Mère. Est il rien de plus opposé aux sentiments naturels ? Jésus-Christ a dit : "Celui qui me méprise, méprise Celui qui m'a envoyé." Ne peut-on pas ajouter avec raison : Celui qui n'honore point la Mère, n'honore point le Fils. Rappelez-vous la prophétie du saint vieillard Siméon : "Votre âme sera percée d'un glaive de douleur, afin que les pensées de plusieurs, cachées au fond de leur cœur, soient découvertes." L'indifférence et le mépris du protestantisme pour Marie, les

efforts qu'il fait pour obscurcir sa gloire et la rabaisser au niveau des autres femmes, tout en révèle les secrètes tendances et fait comprendre combien il est éloigné de l'esprit du christianisme. Plusieurs Protestants sincères le reconnaissent.

Je rencontrai dans l'Etat de Minnesota, sur les confins du territoire des Sioux, un François, officier de cavalerie qui, à l'époque où je traversais Paris pour me rendre en Amérique, se battait dans les rues de cette ville pour réprimer une émeute populaire. Protestant de naissance, il avait épousé une femme catholique. Il en eut trois enfants qui furent élevés dans la religion de leur mère. Il était lui-même Catholique, au moins par la disposition de son cœur. Dans le cours de la conversation, il me fit la remarque suivante : " Ce qui me plait le plus dans les Catholiques, c'est la dévotion et l'affection avec laquelle ils honorent Marie. Je suis né Protestant; mais j'aime à entendre ma femme et mes enfants répéter cette prière : ' Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous maintenant et à l'heure de notre mort.' Ecoutez ce qui m'est arrivé à Paris. C'était pendant la révolution de 1848. Le Général Bugeaud arrive à cheval à ma maison, et s'écrie : ' Aux barricades.' Je fis à

la hâte mon testament, j'embrasse ma femme et mes enfants, et montant à cheval, je me dirige vers le lieu du combat. La mêlée était terrible. J'ai pris part en Algérie à plus d'une bataille ; mais jamais je n'en ai vu de plus furieuse. Au milieu d'une grêle de balles, je pensai à la prière de mes enfants, et je répétais moi-même au fond du cœur : 'Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour moi.' Malgré la vivacité du feu, je ne reçus pas la plus légère blessure."

Luther rejetait la vénération due à Marie. Il semble que la salutation de l'Ange : "Je vous salue pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes ;"* les paroles inspirées d'Elizabeth : "Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est beni ;"† et la prophétie de Marie même : "Voilà ce qui me fera appeler bienheureuse dans la suite de tous les siècles ;"‡ le couvraient de confusion et de honte. Il vous a défendu de l'appeler bienheureuse ; il vous a séparés de celle à qui Jésus-Christ avait, dans la personne de St. Jean, confié le soin de tous ses frères. Revenez à votre Mère, elle est la Mère de Dieu ;

* Luc i. 28.

† Ibid. 42.

‡ Ibid. 48.

sa main compatissante vous ramenera à Jésus, et par Jésus à Dieu son Père.

CÉLIBAT.

Vous attaquez le célibat des Prêtres, l'usage de la langue Latine dans les offices de l'Eglise et les cérémonies religieuses qui les accompagnent. Je vous montrerai, en peu de mots, que vos objections sur ces différents points ne sont pas fondées en raison.

Par rapport au Célibat je dois faire remarquer d'abord qu'il n'est point considéré comme une pratique absolument indispensable, comme une loi dont on ne puisse s'écarter sans mettre en danger l'existence de l'Eglise. Assez généralement les prêtres catholiques du rite Grec sont engagés dans les liens du mariage, et cependant l'Eglise ne les exclut pas de son sein. Mais il faut l'avouer en même temps, ces liens qu'ils ont contractés nous offrent une forte preuve de l'avantage immense du célibat, et démontrent que les Prêtres non mariés remplissent les devoirs de leur auguste ministère d'une manière plus efficace pour le bien des âmes.

Si vous désirez connaître la condition du

clergé des Grecs Unis, ou Grecs Catholiques, allez en Gallicie, sur les confins de la Russie. J'ai visité cette contrée, et je puis certifier que le mariage y a grandement diminué la dignité et l'influence de ce clergé. Le peuple s'aperçoit trop souvent que les prêtres mariés ne sont pas toujours et en tout les pères spirituels de leur troupeau ; mais que, suivant la parole de l'Apôtre, ils sont divisés entre le soin de servir Dieu, et le désir de plaire à leurs femmes. Non seulement un prêtre marié est divisé, mais souvent il s'occupe beaucoup plus des intérêts temporels de sa famille que du salut des âmes qui lui sont confiées. Son zèle est plus grand pour les uns que pour les autres. Des considérations de ménage se jettent à la traverse et le gênent comme pasteur dans l'accomplissement de ses devoirs. L'influence de sa femme est trop grande ; elle aussi veut se mêler des fonctions du ministère. Il excite peu la confiance, surtout dans ce qui regarde l'administration du sacrement de pénitence. Les Grecs Catholiques aiment mieux, toutes les fois qu'ils le peuvent, se confesser à un prêtre non marié du rite Latin. Avec la connaissance que vous avez des hommes et le sentiment de vos inclinations naturelles, ne seriez-vous pas disposés, si vous aviez la liberté du

choix, de vous confesser plutôt à un prêtre catholique qu'à l'un de vos ministres protestants? L'expérience en a été faite? Plus d'une fois, comme vous pouvez le savoir, certaines sectes protestantes ont cherché à rétablir la confession; mais le peuple a toujours répondu que, si la confession était nécessaire, il préférerait devenir Catholique que de se confesser à un ministre chargé d'une femme.

Le mal augmente encore pour un ministre à la tête de plusieurs congrégations, et surtout pour un Evêque marié, obligé à faire la visite de son diocèse. Il ne peut pas constamment rester dans sa maison, et quelles seront les conséquences de son absence?—des jalousies et des querelles. La position d'un prêtre marié devient excessivement critique, si sa femme mène une vie scandaleuse, ou s'il a des enfants vicieux. En mettant même à part tous ces inconvénients, la maladie ou la mort d'un des membres de la famille distrait son attention et l'empêche de pourvoir aux besoins de son troupeau.

Toutes ces causes de scandale et de chagrin, tous ces obstacles à l'accomplissement des devoirs disparaissent pour un prêtre libre des inquiétudes du mariage. Il n'est jamais réduit à la nécessité de choisir entre les soins de

sa famille et ceux dont il est redevable à son peuple.

La discipline militaire nous fournit un exemple très bien adapté à ce sujet. En temps de guerre, la coutume s'oppose à ce que ceux qui font partie d'une armée s'engagent dans le mariage. Un officier ou un soldat marié est toujours regardé comme ayant perdu la moitié de sa valeur. Le sacerdoce est une milice ; c'est l'armée de l'Eglise chargée de défendre et de protéger la foi et la morale. Les intérêts spirituels étant infiniment supérieurs à tout autre intérêt, il y a beaucoup plus de raison d'empêcher le mariage des prêtres que de le défendre aux militaires. Plusieurs sectes protestantes ont exprimé le désir d'introduire le célibat parmi les membres de leur clergé.*

SAINT MESSE.

Vous rejetez la Messe, considérée comme sacrifice sous prétexte qu'en l'offrant on fait injure à celui de la croix. Cette objection procède d'une fausse interprétation de notre doctrine. N'oubliez pas les observations que

* Confess. Helvét. 2, c. 29. 6 Edouard, c. 21.

j'ai faites lorsque je vous ai exposé les consolations, résultat de l'oblation de ce divin sacrifice. Nous n'enseignons pas que la messe soit un sacrifice différent de celui du calvaire; nous disons au contraire que c'est le même offert perpétuellement par Jésus-Christ pour le salut du monde, la seule différence c'est qu'il l'offre actuellement d'une manière non sanglante. Nous l'offrons parce qu'il nous en a fait un commandement: "Faites ceci en mémoire de moi." Vous pouvez vous en convaincre en lisant l'Évangile de St. Luc, ou la première Epître de St. Paul aux Corinthiens.* La Messe est l'accomplissement de la prophétie de Malachie: "Depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, mon nom est grand parmi les nations, et dans tous les lieux de la terre s'offre un sacrifice et une oblation pure à la gloire de mon nom."†

COMMUNION.

La pratique de donner la communion sous une seule espèce est loin de vous satisfaire; vous prétendez qu'en donnant le corps de

* Luc. xxii. 19. 1 Cor. ix. 24, et suiv. † Malach. i. 11.

Jésus-Christ nous privons les fidèles de la réception de son sang. C'est encore une fausse interprétation et une erreur. L'Eglise Catholique enseigne que ni le corps de Jésus-Christ n'est séparé de son sang, ni le sang de son corps ; mais qu'ils sont l'un et l'autre sous chaque espèce. Elle enseigne que Jésus-Christ est vivant, et par conséquent, après la consécration il est tout à la fois sous l'espèce du pain, et sous celle du vin, et que ceux qui le reçoivent dans la communion, le reçoivent vivant et entier, tel qu'il est dans le ciel, aussi bien sous une seule espèce que sous les deux espèces. Toute autre pensée sur la communion est une erreur grossière ; elle supposerait que Jésus-Christ est encore mortel, et qu'il est présent sous les espèces, non dans un état de vie, mais dans un état de mort. Il a dit lui-même : " Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. " *

Dans les premiers siècles de l'Eglise, la communion était souvent donnée sous une seule espèce, ceci résulte du témoignage de l'histoire. A une époque subséquente, de graves raisons portèrent l'Eglise à faire de cette pratique une règle générale. Une des raisons, c'est qu'en

* Jean vi. 52, et 59 en substance.

donnant la communion à un grand nombre de personnes sous l'espèce du vin, il est presque impossible d'éviter toute espèce d'irrévérence. Une seconde se tire de la rareté du vin dans plusieurs contrées; mais le motif principal fut la suite d'une erreur enseignée par quelques hommes. Ils prétendaient que dans tous les cas, la communion devait être donnée aux laïques sous les deux espèces.

USAGE DE LA LANGUE LATINE.

Vous désapprouvez l'emploi de la langue Latine, parce qu'elle n'est pas comprise par le peuple. L'Eglise ne regarde pas l'usage de cette langue comme étant absolument nécessaire et de nature à repousser tout changement. Dans plusieurs parties de l'Orient, elle permet celui des langues usuelles. Les Slaves jouissent du même privilège. Mais de cette tolérance il ne faudrait pas conclure que le Latin ne puisse alléguer de graves raisons en sa faveur.

Une langue morte reste toujours la même; elle n'est point exposée à ces variations inévitables qui, dans les langues vivantes, tendent à dénaturer la signification des mots, et à

transformer les termes les plus choisis en expressions basses et inconvenantes. Elle assure à notre liturgie et à notre cérémonial une précision, une dignité à l'abri de toute correction. Les rituels et les missels imprimés, il y a cinquante ans ou deux cents ans, nous servent tout aussi bien que s'ils sortaient immédiatement de la presse. Si les langues des différents peuples étaient adoptées, elles nécessiteraient des changements continuels. Dans plusieurs de ces langues, l'Allemand par exemple, il serait impossible d'employer les livres imprimés il y a cent ans ; il faudrait y changer un grand nombre des mots qui, en vieillissant, ont contracté une sorte de vulgarité qui porterait à rire.

L'Eglise Catholique ne vieillit pas, les variations n'ont point de prise sur elle. Quoi de plus propre à représenter son immutabilité que l'immobilité même de la langue Latine qui devient encore l'emblème de son unité et de son universalité. Par toute la terre, elle garantit à la liturgie l'uniformité, caractère distinctif de la vraie foi. Qu'un prêtre voyage en Asie, en Afrique, en Australie, en Amérique, il trouve le même missel et le même rituel. Marquées au sceau de l'Eglise qui les prescrit, les cérémonies religieuses s'adaptent

comme elle à tous les temps et à tous les lieux.

La langue Latine convient mieux à la dignité et à la sainteté des divins offices. Elle n'est point exposée à la censure de la foule, tandis que les langues vivantes se prêtent à la critique de ceux qui font beaucoup moins d'attention au fond qu'à la forme.

Supposé même que l'on se servit de la langue parlée par le peuple, quel en serait pour lui l'avantage ? Presque toujours le célébrant ne pourrait lire d'un ton assez élevé pour se faire entendre de tous les assistants. Quand plusieurs messes se disent en même temps, une lecture, faite à haute voix, produirait une confusion pénible et choquante. Elle serait d'ailleurs fort désagréable pour ceux qui ayant déjà entendu la messe, voudraient réciter quelques autres prières, ou se livrer à leurs réflexions. Ceux qui désirent suivre le prêtre trouveront toujours, dans les traductions de la liturgie faites dans tous les langues de l'Europe, le moyen de satisfaire leur dévotion.

Comme les rites et les autres usages de l'Eglise, la langue Latine offre aussi aux fidèles son genre de consolation. Je rencontrai un jour un avocat Américain. Quoiqu'il fut Protestant, il me dit avec une franchise

rare, signe d'un esprit libre de préjugés : " J'ai remarqué trois choses qui me plaisent et que j'admire par dessus tout, la confession, le célibat de votre clergé et l'usage de la langue Latine, trois articles précisément qui pour un grand nombre d'entre nous, étrangers à tout examen et toute réflexion, deviennent une pierre d'achoppement, et contre vous un motif d'accusation et de ridicule." Les raisons qu'il me donna de cette préférence montraient une rectitude de jugement dont je fus étonné. " Ce doit être pour vous," me dit-il, " une source très particulière de consolation que de pouvoir ouvrir votre cœur au représentant de Dieu, de recevoir ses conseils, d'exciter la sympathie d'un ami et d'un père et d'entendre ces paroles si belles de l'absolution : ' Vos péchés vous sont remis.' Il sentait que le célibat était le moyen le plus efficace de donner au prêtre la facilité de remplir toute l'étendue de ses devoirs et de s'occuper exclusivement du soin de son troupeau. Par rapport à l'usage de la langue Latine, il fit cette remarque pleine de justesse et de force, qu'elle doit produire une impression favorable sur le cœur, et tendre à donner plus de vivacité à la foi. " Il ne peut être que très consolant pour un Catholique," poursuivit-il, " d'entendre partout où il va, comme dans son

propre pays, la même langue employée dans le service divin. De quelque côté qu'il porte ses pas, il se trouve chez lui et parmi les siens." J'ai entendu dire en Europe à quelques personnes attachées à la suite de la Princesse d'Autriche, lorsqu'elle alla rejoindre Don Pedro, empereur du Brésil, auquel elle était mariée, que quand la pensée de la distance où elles se trouvaient de leur pays affectait leur santé, elles sentaient à l'Eglise un grand soulagement, parce qu'elles y entendaient pendant les offices la langue à laquelle elles étaient accoutumées avant leur voyage. Se considérant alors comme enfants de la même Eglise, il leur semblait être encore au sein de leur famille, malgré l'éloignement qui les en séparait.

L'ancienne langue de Rome nous rappelle encore la chaire de St. Pierre. Elle nous met devant les yeux le centre de l'Eglise et ce roc inébranlable sur lequel elle est fondée. Nulle autre langue ne peut être, sous aucun rapport mieux en harmonie avec la dignité du service divin ; nulle autre ne pourrait nous offrir la même consolation, ni faire ressortir plus vivement l'unité, la catholicité et l'immortalité de l'Eglise de Dieu.

CÉRÉMONIES.

Quelques Protestants stigmatisent nos cérémonies comme des momeries, quoique tout homme sensé parmi vous, même ceux qui n'ont point reçu d'éducation, ne peuvent s'empêcher d'être frappés de la grandeur de nos rites, lorsqu'ils entrent dans nos églises. Un grand nombre d'Américains et d'Anglais font le voyage de Rome pour assister aux imposantes et sublimes cérémonies de la Semaine Sainte, et contempler la magnificence religieuse des fêtes célébrées pendant le cours de l'année. Ce n'est qu'aux yeux de ceux qui n'en saisissent pas la signification que nos cérémonies peuvent paraître ridicules ou absurdes. Avant de juger et de condamner, il serait très à propos de s'instruire. Il est indigne d'un homme sensé de rejeter ou de tourner en ridicule ce qu'il ne comprend pas.

Avant de quitter ce sujet, il ne sera pas inutile de dire quelques mots d'une pratique fort choquante pour un certain nombre de protestants, et en particulier pour les Méthodistes. Je veux parler du Rosaire, communément appelé Chapelet. On nous demande pourquoi nous répétons toujours la même prière, et en

conséquence on se moque de notre simplicité et de notre enthousiasme religieux.

Comprenez-vous ce que vous prenez la liberté de blâmer ? Qu'est-ce que le rosaire ? Il se compose des plus belles et des plus vénérables prières que nous puissions faire, le symbole des Apôtres, l'Oraison Dominicale, et la Salutation Angélique. A la Salutation Angélique nous joignons celle de Sainte Elizabeth à la Sainte Vierge, et une courte prière ajoutée par l'Eglise. En récitant le Rosaire, nous méditons sur quelques événements ou passages de la vie de Notre Seigneur, sur ses souffrances, sa mort, sa résurrection, ou sur la gloire dont il jouit dans le ciel. Peut-on imaginer une plus belle forme de prière ? Mais enfin, dites-vous, pourquoi toujours répéter la même chose ? Mais pourquoi ne pas la répéter, puis-je demander à mon tour, si cette répétition contribue à notre dévotion, et nous porte à élever nos cœurs vers Dieu ? Un rosier est-il moins beau, parce que les roses se groupent sur ses branches ? Serait-il plus agréable à l'œil s'il ne produisait qu'une rose au milieu d'une forêt de feuilles ? Le rosaire emprunte son nom de la rose. Les répétitions dont vous vous plaignez, le souvenir des consolants mystères de notre rédemption, forment comme un guirlande de

roses agréables à Dieu et pleines de charmes pour notre cœur. Si la guirlande est ample, éclatante de beauté et composée d'un grand nombre de fleurs, qu'avez-vous à dire ? Est-ce là ce qui vous scandalise ? Prenons un autre exemple. Un mère est-elle mécontente, parce que le jeune enfant quelle tient sur ses genoux lui répète en la caressant : Ma mère, je vous aime, ma mère je vous aime tendrement ? L'assemblée des saints dans le ciel, suivant le témoignage d'Isaïe et de St. Jean, ne répète-t-elle pas le jour et la nuit : Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu des Armées ? Dieu s'offense-t-il de cette répétition ? L'amour des Séraphins en est-il affaibli ? Vous ne le prétendez pas. Vous feriez bien de réfléchir sur l'avis de notre Sauveur : " Ne jugez pas d'après les apparences, mais jugez suivant la justice."* Apprenez d'abord ce que les Catholiques croient, enseignent et pratiquent, avant de passer contre eux une sentence de condamnation.

ABSTINENCE.

Vous objectez aux Catholiques les jeunes qu'ils observent, et en particulier l'abstinence

* Jean viii. 24.

de viande, le Vendredi et certains autres jours de l'année. Vous vous efforcez même de justifier vos objections par des citations de l'Écriture et vous dites : " Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme mais ce qui sort de la bouche qui le souille." Si votre objection avait aucune force, elle irait directement contre l'ordre que Dieu donna à Adam de ne pas manger le fruit d'un certain arbre.

L'Église prescrit l'abstinence comme une pratique salutaire de pénitence, une manière fort convenable d'honorer la passion de Jésus-Christ et d'imiter l'exemple qu'il nous a laissé. Ce divin Sauveur consentit volontairement à souffrir ; pouvons nous avoir tort de marcher sur ses traces ?

Peut-être quelques uns d'entre vous s'imaginent-ils que nous attachons le caractère du péché à l'usage de la viande, c'est un erreur. L'Église n'ignore pas que Jésus-Christ mangea l'agneau pascal avec ses disciples. Elle permet en tout temps l'usage de la viande, les jours d'abstinence exceptés. Mais comme l'intention de l'Église était d'établir une pratique universelle en l'honneur de la passion de Jésus-Christ, et d'en faire en même temps une œuvre de pénitence, pouvait-elle choisir un moyen plus conforme à ce désir que la défense, à certains

jours, d'une certaine espèce de nourriture ? De plus par ce commandement elle offre à ses enfants l'occasion de pratiquer les vertus les plus nécessaires, l'obéissance, l'humilité, avec l'obligation pour tous, riches ou pauvres de se soumettre.

HORS DE L'EGLISE POINT DE SALUT

Cette doctrine vous indigné, et par ce que nous affirmons que hors de l'Eglise Catholique il n'y a point de salut ; vous vous irritez contre nous, et vous concluez que nous vous condamnons à une perte éternelle, sans même attendre le jugement de Dieu. Ma réponse est bien simple ; nous enseignons la doctrine de Jésus-Christ, cette doctrine est la vérité même, et votre conclusion est sans fondement.

L'Eglise Catholique enseigne, et elle a toujours enseigné que seule elle est la véritable église de Jesus-Christ, et que par conséquent hors de son sein il n'y a point de salut. La seconde proposition est le résultat nécessaire de la première. Aussitôt que l'Eglise enseignera, ce qu'elle ne fera jamais, que l'on peut se sauver hors de sa communion, elle cessera d'être l'Eglise de Jesus-Christ.

Si pleins de confiance dans le protestantisme vous le regardiez comme étant très certainement la vraie Eglise de Jesus-Christ, vous diriez ce que nous disons, et toute religion qui ne le dit pas renonce par là même au droit de se prétendre instituée de Dieu pour le salut du genre humain. Je prouverai ce que j'avance par l'idée renfermée dans le mot Religion et surtout dans celui de Religion Chrétienne.

Qu'est-ce que la religion ? l'étymologie du mot l'indique ; c'est un lien qui unit l'homme à Dieu. L'idée de religion renferme deux choses, la foi et la pratique, la croyance de la vérité et l'accomplissement de certains devoirs, au moyen desquels nous devons parvenir à la possession éternelle de Dieu, unique et dernière fin de notre existence. Or aussi certainement qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et une seule race humaine, aussi certain est-il qu'il n'y a qu'une seule foi, une seule morale établie par le tout Puissant pour conduire les hommes au ciel.

Si la religion n'était qu'un système de certaines observances sensibles, de certaines formes extérieures de culte, en un mot, un simple cérémonial, il pourrait y avoir autant de religions qu'il y aurait de rituels composés au gré et suivant la volonté des hommes. Mais la question

n'est pas là. Elle se rapporte à la religion prise dans la stricte signification de ce mot, surtout en tant qu'elle renferme une croyance à adopter, et des devoirs à remplir. Ce qui est vérité pour un homme est vérité pour tous, et ce qui est essentiellement obligatoire pour l'homme en général, est essentiellement obligatoire pour chaque homme en particulier. Le nier, c'est dire que Dieu n'est pas Vérité. Prenons la confession pour exemple. A-t-elle été instituée par Jesus-Christ comme moyen de salut, oui, ou non ? Il n'y a pas de milieu. Si elle n'a pas été instituée comme moyen de salut, il n'y a nulle obligation d'y avoir recours ; mais si elle a été instituée comme moyen de salut nécessaire pour tous ceux qui ont péché après le baptême, quiconque a péché de la sorte, ne peut se sauver sans y recourir. Osez-vous dire que Dieu a obligé les Catholiques sous peine de damnation éternelle de confesser leurs péchés à un prêtre, comme à son représentant, mais qu'il a dispensé les protestants de cette obligation ? Le même raisonnement conserve toute sa force pour tout autre devoir religieux. En d'autres termes : S'il existe une religion divine, il ne peut y en avoir qu'une, et hors d'elle, il ne saurait y avoir de salut.

Le raisonnement si fréquemment employé ;

tous les hommes ont un Père commun et peuvent par conséquent se sauver dans toutes les religions, est simplement ridicule. C'est précisément parce qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qu'il ne peut y avoir qu'une seule religion. Parce qu'il n'y a qu'un seul Dieu, les mêmes devoirs religieux sont obligatoires pour tous les hommes, et tout homme qui ne les remplit pas est perdu pour toujours. Mais, direz-vous encore, nous croyons tous au même Christ. Si vous croyez tous au même Christ, vous êtes donc tous obligés d'accepter la foi et d'obéir aux lois qu'il a lui-même établies dans son Eglise. Son Eglise, comme je l'ai prouvé, est l'Eglise Catholique seule. Donc hors de l'Eglise Catholique point de salut. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit. "S'il ne veut pas écouter l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un payen et un publicain."* "Celui qui ne croit pas sera condamné."†

Si les hommes pouvaient se sauver dans toutes les religions, la religion chrétienne ne serait pas nécessaire; Jésus-Christ n'aurait eu aucune raison d'envoyer ses Apôtres prêcher à toutes les nations; le commandement qu'il fait à tous les hommes de croire pour être sauvés, n'aurait aucun sens? Si l'a fondé une Eglise,

* S. Matth. xviii. 17.

† S. Marc xvi. 16.

tout ce qu'elle enseigne, en sa qualité d'Eglise de Jésus-Christ, doit être cru, car toutes ses doctrines s'appuient sur la même autorité infallible de son divin Fondateur. Rejeter volontairement un seul article de foi suffit pour encourir un châtement éternel, car c'est nier en entier le caractère divin de la foi et de l'Eglise de Jésus-Christ, c'est attaquer l'autorité et la véracité de Dieu. Celui qui ne peut ni tromper ni se tromper a révélé chacun des articles de foi enseignés par l'Eglise. "Quiconque ayant gardé la loi," dit le Saint Esprit, "la viole en un seul point, est coupable comme s'il l'avait violée toute entière."* Ou la foi, comme formant un tout, est vraie, ou elle est fausse ; nous devons donc tout rejeter ou tout croire, car si elle se trompe en un point, elle ne vient pas de Dieu.

La doctrine que nous soutenons est celle des Pères de la primitive Eglise. Tous sont unanimes sur cette question, tous ils enseignent que hors de l'Eglise on ne peut espérer de salut. St. Cyprien, qui vivait au milieu du troisième siècle, dit dans son ouvrage de l'Unité de l'Eglise : "Il ne peut avoir Dieu pour père qui n'a pas l'Eglise pour mère." St. Augustin, qui

* S. Jacq. II. 10.

écrivait à la fin du quatrième siècle et au commencement du cinquième, s'exprime ainsi : "Quiconque est séparé de l'Eglise Catholique n'aura point la vie en lui ; mais sur lui reste la colère de Dieu."* St. Gregoire le Grand, qui occupait le siège pontifical à la fin du sixième siècle, établit en peu de mots la doctrine catholique : "La Sainte Eglise Catholique enseigne que personne ne peut se sauver hors de sa communion."†

En votre qualité de chrétiens vous croyez avec nous qu'un homme mourant en état de péché mortel est perdu sans ressource ; vous croyez que "ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les impudiques, ni les abominables, ni les avarés, ni les voleurs, ni les ivrognes, ni les médisants, ni les ravisseurs du bien d'autrui, ne seront point héritiers du royaume des cieux."‡ La négation réfléchie d'un article de foi n'est-elle pas un péché mortel, aussi bien que le vol, l'ivrognerie et l'impudicité ? Cette négation, outrage fait à l'autorité et à la véracité de Dieu, est un péché plus grief qu'un outrage adressé à un homme. L'injure que vous ressentez le plus vivement, c'est d'être

* Ad. Part. Fact. Dan. c. 141. † Lib. Moral. 14.

‡ 1 Cor. vi. 9, 10.

flétris du nom de menteur. Qu'un homme soit accusé d'avoir fait tort à l'Etat, il s'inquiète peu de cette accusation ; mais s'il est appelé menteur, le sang seul peut effacer une telle flétrissure. Nier de propos délibéré un article de foi, c'est révoquer en doute la véracité de Dieu. Celui qui a l'audace de dire à la face du ciel : Je le sais ; cette vérité est révélée, et comme telle, elle m'est enseignée par l'infaillible autorité de l'Eglise ; mais je ne veux pas la croire ; celui qui après la déclaration solennelle qu'une doctrine fait partie de la révélation, n'examine pas si cette doctrine est révélée ou non, et refuse de l'admettre, cet homme méprise évidemment Dieu comme source éternelle de la vérité ; faut-il donc s'étonner si mourant coupable d'une telle offense il est perdu pour toujours ?

Sommes-nous donc après tout, nous Catholiques, sommes-nous la cause de sa ruine ? Est-ce nous qui le condamnons aux tourments de l'enfer ? Non, sans doute. Il se condamne lui-même, il est l'agent de sa propre ruine. Lorsque vous nous dites : vous vous perdrez infailliblement, en dépit de votre titre de Catholiques, si vous mourez dans l'état du péché mortel, êtes-vous la cause de la condamnation portée contre nous ? Vous ne faites que pré-

dire ce qui doit effectivement arriver. Il en est de même quand nous disons : Quelle que soit la moralité de votre conduite, si vous mourez volontairement dans l'hérésie, vous périrez inévitablement, nous ne prononçons pas l'arrêt de votre condamnation, nous ne faisons que vous avertir, quand il vous est possible de profiter de notre avertissement. Dieu seul est votre juge et le nôtre. Lui seul a droit de décider de votre sort pour l'éternité. Si en conséquence de votre infidélité volontaire il vous condamne, vous subirez l'effet de la sentence par votre faute, et nullement par la nôtre.

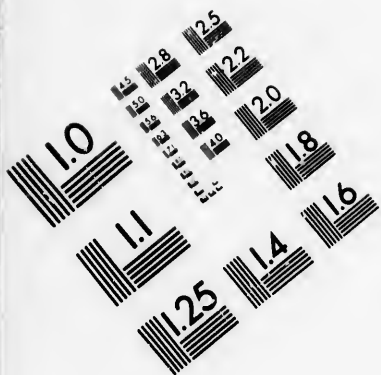
Une question se présente ici naturellement, vous pouvez me la faire. Un homme se trouve dans l'ignorance invincible de la véritable foi, et cependant il observe les préceptes de la morale, se perdra-t-il ? Je réponds que cet homme mourra dans le sein de l'Eglise Catholique. Soit pendant sa vie, soit au moment de sa mort, la Divine Providence lui fournira des moyens, extraordinaires s'il le faut, de connaître de la foi ce qui est indispensable pour le salut de son âme. Pour plus de clarté distinguons deux sortes de personnes, celles qui sont baptisées et celles qui ne le sont pas. Comme ce sujet est peu compris et rarement bien expliqué, je vous demande une attention particulière aux remarques suivantes.

Par rapport aux personnes nées dans un pays protestant et validement baptisées qui, par défaut ou d'instruction, ou d'occasion favorable, n'ont jamais su que l'Eglise Catholique est la seule véritable Eglise de Jésus-Christ, si elles n'ont jamais commis de péchés mortels, ou les ont expiés par les sentiments d'une contrition parfaite unie au désir sincère de faire ce que Dieu peut exiger d'elles, ces personnes seront sauvées par la voie ordinaire, comme membres de l'Eglise Catholique. Elles lui appartiennent réellement, y étant entrées par la validité de leur baptême, et si extérieurement elles sont séparées de sa communion, c'est uniquement par une faute dont elles ne sont pas responsables. Suivant notre doctrine, il n'y a qu'un seul baptême toujours valide, qu'il soit administré par un Chrétien, un Juif, un infidèle ou un payen, pourvu cependant qu'il ait été conféré de la manière instituée par Jésus-Christ, avec l'intention de faire ce qu'il s'est proposé dans l'établissement de ce sacrement. Tout homme baptisé de la sorte devient au moment même de son baptême membre de l'Eglise Catholique. A la vérité les Protestants, qui rentrent dans son sein, sont généralement baptisés, parce que souvent le baptême qu'ils ont reçu n'a pas été administré validement. Dans au-

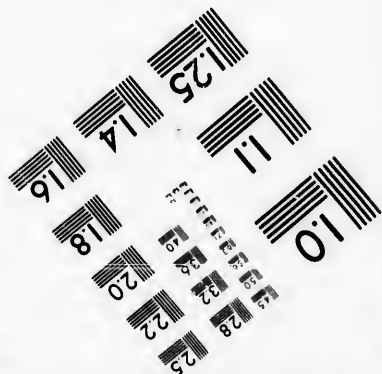
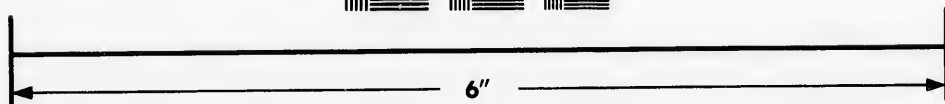
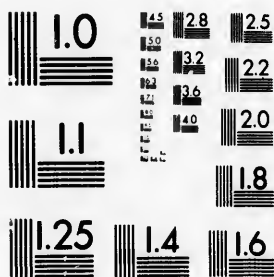
cun cas cependant nous n'avons l'intention de donner un second baptême ; nous le conférons conditionnellement, pour que celui qui se convertit ait l'assurance d'avoir été certainement baptisé. Nous ne réitérons jamais ce sacrement lorsqu'aucun doute n'existe touchant le premier baptême. Dans plusieurs contrées, il y a un nombre considérable de Protestants validement baptisés et qui ignorent invinciblement la véritable Eglise ; ils en sont membres, et sans le savoir meurent dans sa communion. Tous ceux qui ont été baptisés validement ne cessent point d'être Catholiques, à moins qu'ils ne se rendent coupables d'apostasie en adhérant, contre leur conscience, à une erreur opposée à la foi, ou en négligeant volontairement d'examiner, lorsqu'un soupçon bien fondé qu'ils sont dans l'erreur se présente à leur esprit. J'ai la confiance qu'un grand nombre de Protestants se sauvent de la sorte, non pas, il est vrai, comme Protestants, mais comme membres de la seule véritable Eglise établie par Jésus-Christ.

L'état des payens diffère considérablement de celui des Protestants baptisés. Les payens qui sont involontairement dans l'erreur, et servent Dieu, le mieux qu'il leur est possible, selon la lumière qu'ils possèdent, et sont disposés à





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0



faire tout ce que le ciel peut demander, seront certainement sauvés. Peut-être ne recevront-ils jamais le baptême d'eau ; mais pour eux, ce que l'Eglise appelle le baptême de désir, est suffisant. Les efforts qu'ils font pour plaire à Dieu renferment le désir de connaître la vraie foi et la volonté de l'embrasser. Il est vrai que la grâce sanctifiante est également nécessaire pour le salut ; mais Dieu, qui ne veut pas que des hommes, disposés à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour lui être agréables, périssent misérablement, verse dans leur âme, soit pendant leur vie, soit au moment de leur mort, cette grâce sanctifiante qu'ils auraient puisée dans les eaux du baptême. S'ils tombent dans le péché mortel, ils peuvent recevoir le secours nécessaire pour faire un acte de contrition parfaite, et obtenir le pardon de leur faute. Leur salut ne suit pas le cours ordinaire de la Providence ; il est le résultat d'une grâce extraordinaire accordée en vue des mérites de Jésus-Christ. Par le baptême de désir, ils deviennent membres de l'Eglise Catholique et sont sauvés comme appartenant à sa communion.

En d'autres mots, un seul chemin conduit au ciel, mais plusieurs chemins conduisent à l'Eglise Catholique, car outre le baptême d'eau et celui de désir, dont nous venons de parler,

nous admettons encore le baptême de sang, ou le martyre souffert, pour la foi de Jésus-Christ, par ceux qui ne sont point baptisés. Combien y a-t-il d'âmes sauvées par le baptême de désir ? Sont-elles en grand nombre ou en petit nombre ? C'est le secret de Dieu. Nous pouvons en laisser la décision entre ses mains, parce que son infinie miséricorde s'étend à tous les hommes, et jamais elle ne permettra qu'un seul d'entre eux périsse, si ce n'est par sa très grande faute. L'Eglise Catholique dit avec St. Thomas d'Aquin : " Si un homme désire sincèrement connaître la vérité et observe, suivant l'étendue de son pouvoir, les préceptes de la morale, Dieu, s'il est nécessaire, enverra un ange pour l'éclairer et le faire entrer dans le sein de l'Eglise, plutôt que de souffrir qu'il périsse." Ainsi nous lisons dans les Actes des Apôtres qu'un ange fut envoyé au centurion qui même, et ceci est digne de remarque, reçut le Saint Esprit et devint membre de l'Eglise, avant d'avoir été régénéré dans les eaux du baptême.

N'oubliez pas cependant que tout ceci s'applique uniquement à ceux qui ne connaissent pas la véritable Eglise, par suite d'une ignorance invincible. Quant à cette classe de personnes, très nombreuse, je le crains, qui ont la

facilité de connaître la vérité, et négligent volontairement de s'en prévaloir, qui ferment les yeux pour ne pas apercevoir la lumière, ne cessent d'étouffer les avertissements de leur conscience, et sont déterminées, à tout événement, de mourir hors de la communion de l'Eglise, elles ne peuvent se flatter d'une telle espérance. Elles ne veulent pas faire les sacrifices que nécessiterait leur retour. Elles agissent comme les Aréopagites et le gouverneur Romain, Félix, qui dirent à St. Paul: " Nous vous entendrons une autre fois ;" ou comme les Juifs qui se bouchèrent les oreilles et lapidèrent St. Etienne. Elles ne peuvent prétendre que leur ignorance est invincible ; elles pèchent contre le Saint Esprit, et si elles meurent en cet état, leur perte est inévitable.

Aucun de ceux qui ont lu cet ouvrage ne peut alléguer l'ignorance invincible, comme excuse. Vous avez eu l'occasion d'examiner et de vous convaincre de la vérité. Direz-vous que les raisons que je vous ai données ne vous ont pas convaincus ; ceci est possible ; mais elles ont certainement excité quelques doutes dans votre esprit, et vous obligent au moins à continuer vos recherches, jusqu'à ce que vous ayez découvert l'Eglise établie par Jésus-Christ. Si vous refusez de le faire, vous com-

mettez une faute très grève qui sera la cause de votre perte éternelle. Si au contraire vous poursuivez votre examen de bonne foi et avec persévérance, le temps viendra, plutôt ou plus tard, où ne pouvant douter plus longtemps, vous embrasserez le foi de l'Eglise, comme la seule espérance que vous ayez d'assurer votre salut.

Il est injuste de nous accuser d'un défaut de charité, lorsque nous affirmons que hors de l'Eglise Catholique il n'y a point de salut. Nous n'hésitons pas à publier ce que nous croyons, parce que nous vous aimons sincèrement, et que nous désirons votre salut éternel. Tout Catholique zélé est disposé à vous aider dans vos recherches. Nous condamnons seulement l'erreur ; mais nous laissons le jugement des consciences à Dieu auquel seul il appartient de les juger. Nous aimons tous les hommes parce qu'ils sont les enfants du même Père, et qu'ils ont été rachetés par le même Sauveur. Volontiers nous ferions le sacrifice de nos biens, de notre honneur, de notre vie pour le salut de leurs âmes. Bien loin d'affaiblir notre charité envers vous, la doctrine que nous professons ne sert qu'à la rendre plus vive, et à nous inspirer un zèle qui ne redoute ni aucun travail ni aucun sacrifice.

SECTION II.

PRÉJUGÉS POLITIQUES.

APRÈS avoir parcouru et réfuté brièvement les préjugés que vous avez hérités du protestantisme, passons à la considérations de vos préjugés politiques, ou de ceux que vous entretenez comme citoyens Américains.

OBÉISSANCE AU PAPE.

On vous a répété sans cesse que notre obéissance au Pape nous empêchait d'être bons citoyens. Cette calomnie n'a pas même une apparence de fondement, ni dans la théorie, ni dans la pratique. Le Pape est pour les Catholiques l'interprète en dernier ressort de la morale. Une doute s'élève-t-il sur la moralité d'une action, est-elle bonne, est-elle mauvaise ? Nous en remettons la décision au Souverain Pontife. Pour tout homme sensé, il est évi-

dent que ce recours ne peut en rien compromettre la sûreté de l'Etat. Il est vrai qu'il peut courir de grands dangers ; mais que nous apprennent l'histoire et l'expérience ? que les Etats ont été conduits jusque sur le bord du précipice par l'Interprétation privée de la Bible. Tant qu'il sera loisible à chaque particulier d'y chercher la solution d'une question quelconque, de l'esclavage par exemple, ils échapperont difficilement à un péril imminent.

INQUISITION.

Ce terrible mot, Inquisition, est une source de préjugés contre l'Eglise Catholique. Nous en objecter les usages, c'est dans votre pensée, appliquer la torche à un magasin de poudre, ensevelir l'Eglise sous ses ruines, et anéantir du même coup avec ses titres les preuves qui en établissent la vérité et la divine origine. Nous sourions de la simplicité de vos espérances. L'inquisition, comme le savent les Catholiques et les Protestants qui ne sont pas étrangers à l'histoire, ne peut fournir aucun sujet d'accusation contre l'Eglise. C'est tout au plus un épouvantail propre à faire peur aux enfants.

Vos objections se tirent de l'Inquisition

d'Espagne. Quiconque en a lu l'histoire doit savoir parfaitement que cette institution, autant qu'elle peut être blâmable, est purement politique dans son origine, et n'a rien à faire avec les titres de l'Eglise. Tout ce que l'on peut en dire, c'est que telle que les Vêpres Siciliennes, ou le massacre de la St. Barthélemi, elle fut employée comme répression politique des hérétiques ou des infidèles. Tant qu'elle subsista, les Papes firent tous leurs efforts pour en contrôler l'action et en prévenir les abus.

Il faut l'avouer cependant, elle n'est pas seule digne de blâme; les Protestants eux-mêmes n'ont pas peu contribué à attiser le feu de la persécution. Ceux qui ont apporté quelque attention à l'étude de l'histoire, et qui ne craignent pas de parler avec impartialité, accorderont sans peine que *l'inquisition Anglaise*, sous Elizabeth, ne le cédait pas en rigueur à l'inquisition Espagnole. Il y a cependant une différence entre l'une et l'autre; les preuves de l'injustice et de la cruauté de la première sont plus nombreuses et plus concluantes que celles dont on se sert pour établir les horreurs de la seconde. Les abus se glissent dans toutes les institutions humaines; l'Eglise n'est pas responsable de la conduite des Etats et des particuliers qu'elle condamne, ni des désordres aux-

quels elle a refusé son autorisation et qu'elle réproouve.

Si votre intention est de dénigrer l'Eglise, pourquoi donner la préférence à l'inquisition d'Espagne, et ne pas attaquer l'inquisition Romaine? Vous le feriez peut-être; mais cette dernière offre peu d'ouverture à la calomnie. Il est vrai que vous mentionnez souvent le nom de Galilée; mais vous êtes dans l'impuissance de prouver qu'il ait été traité avec cruauté. On lui défendit d'enseigner comme certaine une théorie à laquelle la certitude n'était pas encore acquise. On admet maintenant que les preuves qu'il en donnait n'étaient pas satisfaisantes. Comme il invoquait ouvertement l'autorité de l'Ecriture, pour éviter tout scandale, on lui permit d'enseigner son système comme hypothétique, jusqu'à ce qu'il fut appuyé sur une démonstration solide. Son emprisonnement dont on a fait grand bruit, et qui fut purement nominal, se borna pour lui à rester quelque temps dans les appartements du Fiscal du Saint Office, ou au palais de la Trinité du Mont, dans la partie la plus saine de Rome. Il écrivit lui-même en 1633, qu'il avait été traité honorablement. Le fait de son abjuration n'est pas certain; s'il l'était ce serait une tache à son caractère, car en se relevant,

comme on le dit, il s'écria : " E pur si muove," et cependant elle tourne. Pouvez-vous réconcilier cette contradiction avec son inflexibilité naturelle ?

Si Galilée se vit réduit au silence, il le dut seulement à l'excès de son zèle et à son imprudence. A cette même époque, son système était publiquement enseigné à Rome comme une hypothèse, sans la moindre opposition de la part de l'autorité ecclésiastique. Il avait même de chauds partisans dans les hauts rangs du clergé Romain. Puisque vous attachez une si grande valeur à l'autorité de l'Écriture, vous devez admettre que les procédés de l'inquisition étaient pleinement justifiés par la nature des circonstances. Elle voulait épargner aux Saintes Écritures une contradiction apparente avec les démonstrations cosmologiques. Jamais l'Église n'a prononcé à ce sujet aucune définition dogmatique.

La question de l'inquisition n'a rien à démêler avec l'Église considérée comme dépositaire de la vérité ; elle se rapporte à un point de discipline temporaire et variable, et nullement à un objet relatif à la foi. L'Église a existé pendant un grand nombre de siècles, sans le secours de ce tribunal ; avec, ou sans son assistance, elle existera jusqu'à la fin des temps.

Elle ne peut être responsable des abus attachés inévitablement aux institutions humaines.

Le système de Galilée fut censuré dans les contrées protestantes avec une extrême sévérité. Tycho-Brahé, le grand astronôme protestant, Bacon, Alexandre Ross l'attaquèrent. Assurément les détails ne manqueraient pas, si l'on voulait parler de la persécution que les sciences eurent à souffrir de la part du protestantisme. Pendant deux cents ans, l'Angleterre refusa d'adopter le calendrier Grégorien ; elle aima mieux "se quereller avec les astres" que de s'accorder avec le Pape dans la supputation du temps. Descartes fut persécuté de la manière la plus révoltante par les ministres de la Hollande à cause de ses vues philosophiques. On n'exila pas Galilée, on ne le dépouilla pas de ses émoluments ni de sa réputation, et alors même les Protestants formaient contre Christian Wolf, le plus aimable des hommes, une accusation injuste, et le condamnaient comme coupable d'athéisme. Au lieu de parler sans cesse de Galilée et de son temps, ils feraient mieux de se rappeler l'inquisition qu'ils exerçaient à cette époque. "Le Synode de Dordrecht, convoqué par le *Pape* Jacques, sanctionnait ses décrets dans le sang de Barneveld, malgré sa fidélité à sa patrie, et, sem-

blable à Moloch, immolait ses propres enfants par hécatombes." . . . Quelle inquisition plus absolue que l'odieuse Chambre Etoilée d'Angleterre, ou que la Haute Cour Ecclésiastique formée pour la suppression de l'hérésie." Pour beaucoup de Protestants l'histoire de Galilée est aussi nouvelle que si elle se fut passée hier ; mais en même temps ils oublient tous ces genres d'inquisition qui, suivant l'expression de Burke, " ne devraient pas être répétés à des oreilles faites pour les accents si purs de l'équité et de la justice."* La prudence devrait leur conseiller le silence, pour ne pas nous obliger à rechercher leurs excès, suites funestes de leur haine religieuse.

DES POTISME

A quoi se réduisent les objections que vous tirez de l'histoire, et celle-ci est de cette nature ? Communément à des imputations grossières, à de fausses suppositions inventées par des écrivains peu scrupuleux, ou à des allégations qui

* Voy. un art. sur Galilée, *Revue de Dublin*, nouv. édit., par Walsh, Cincinnati, 1859. Voy. aussi *Biog. Univers.*, t. IV., p. 72, et *Hist. Polit. Blatter*, Munich.

n'ont aucun rapport à la question présente : l'Eglise Catholique est-elle, ou n'est-elle pas celle qui a été fondée par Jésus-Christ. Il ne s'agit point ici d'erreurs ou de crimes individuels—Jésus-Christ n'est pas venu pour rendre les hommes impeccables—il s'agit seulement de savoir qu'elle est la véritable Eglise.

Avant de croire ce que les historiens avancent contre nous, vous devriez peser avec soin leur témoignage. Ce qui passe pour histoire n'est bien souvent que pure fable. Beaucoup d'événements y sont dénaturés, ou reçoivent une couleur assortie aux préjugés de l'écrivain : les faits y sont jugés, non d'après leur nature et les circonstances qui les accompagnent, mais d'après un système formé d'avance. Ceci s'appelle imagination et nullement histoire. Si vous aimez la vérité historique, ne croyez l'historien que sur ses preuves. Ne vous bornez pas à la lecture des seuls auteurs Protestants, consultez aussi les écrits des Catholiques, après cela formez votre jugement. Si vous suivez ce plan, vos idées par rapport à l'histoire de l'Eglise Catholique subiront un changement notable. Peut-être aurez-vous souvent à blâmer les actes de tel ou tel individu catholique ; jamais vous ne pourrez condamner l'Eglise, comme gardienne de la foi et

de la morale. Je répondrai à l'objection de despotisme plus directement, dans un article subséquent sur le Republicanisme.

CIVILISATION.

Dans votre opposition à l'Eglise vous objectez que, suivant vous, les nations protestantes sont supérieures aux nations catholiques dans tout ce qui a trait au commerce, à l'industrie et en général à la civilisation. J'hésite à répondre à une objection si peu en rapport avec la discussion présente; mais comme elle est mise en avant et soutenue par un grand nombre de Protestants, je me permettrai quelques remarques. Supposons, puisque vous le voulez, que les choses sont telles que vous les représentez, qu'en pourrez-vous conclure contre la juste prétention de l'Eglise d'être la seule établie par Jésus-Christ, et par conséquent la seule où l'on puisse se sauver? Je m'étonne qu'on ait pu faire une pareille objection. La remarque de Mr. Baine est parfaitement juste: "Il n'y a," dit-il, "nulle relation de cause et d'effet entre une magnifique fonderie de fer et une révélation divine. Quelle conséquence peut-on tirer d'un métier à filer du coton?"

Quels faits est-il possible d'en extraire ? Comment se liera-t-il avec les vérités morales et divines ? Voilà un problème dont une intelligence catholique est incapable d'apercevoir la solution."*

Jésus-Christ est-il venu pour instruire les hommes dans les arts du commerce, pour nous rendre habiles à faire de l'argent, nous former à la construction des chemins de fer, des bateaux à vapeur et des manufactures de coton ? Il a dit : " Mon Royaume n'est pas de ce monde." " Vous serez exposés à la souffrance." " Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il vient à perdre son âme ?" Ceux pour qui la prospérité matérielle, les richesses, le pouvoir forment constamment la pierre de touche de la vérité, en matière de religion, sont semblables aux Juifs charnels qui attendaient un Messie environné d'un éclat tout terrestre. La bénédiction d'Ésaü, " la graisse de la terre," est la dernière de toutes aux yeux d'un Chrétien. Il craindrait d'avoir sa récompense ici-bas, et de n'avoir aucune part au bonheur du ciel. Si les richesses et la puissance matérielle sont des signes de vérité divine, l'empire Romain n'aurait jamais dû

* Baine, Sec. xi.

abandonner l'idolatrie pour embrasser le Christianisme.

Toute cette objection est dénuée de fondement. Dieu, parce qu'il est Dieu, peut répandre des bénédictions temporelles sur les bons et sur les méchants ; c'est la remarque de St. Augustin. La France, la Belgique, pays catholiques, ne sont pas devancés par les états protestants en matière de civilisation. Celle dont vous jouissez est d'origine catholique, c'est ce qu'il ne faut pas oublier. La plupart de vos institutions viennent de la Grande Bretagne, et tout ce qui est vraiment bon, grand et noble dans la constitution Britannique a pris sa source dans le temps où l'Angleterre faisait partie de l'Eglise. La civilisation moderne n'est pas sortie du protestantisme, comme Minerve du cerveau de Jupiter. Les nations catholiques ne le cèdent pas aux pays protestants sous le rapport du talent, des arts, des sciences et de l'invention. Un fait certain, attesté par l'histoire, c'est que les plus importantes découvertes, dans toutes les branches de l'industrie humaine, artistiques ou scientifiques, ont été pour la plupart faites par des Catholiques. Toutes les bibliothèques du monde contiennent d'immortels monuments de leur génie ; l'Europe est couverte des chefs-

d'œuvre des architectes, des peintres et des sculpteurs appartenant au catholicisme.

Que serait l'Europe sans l'influence civilisatrice de l'Eglise Catholique? une espèce de désert ravagé par les farouches descendants des barbares du Nord. L'Eglise Catholique a civilisé les Huns, les Goths, les Lombards, les Francs, les Saxons, ancêtres de toutes les nations Européennes. A côté de cet immense résultat, obtenu par le catholicisme, vous ne pouvez nommer un seul peuple retiré de la barbarie ou de l'état sauvage par le protestantisme. Dans l'Amérique du Nord, il n'a pas civilisé une seule tribu Indienne. Ce qu'il a fait, c'est d'exterminer les anciens habitants du sol qui forme les Etats-Unis, ou de les refouler dans les prairies de l'Ouest. Dans toute l'Amérique du Sud, dans l'Amérique Centrale, ainsi que dans celle du Nord, toutes les tribus Indiennes civilisées, l'ont été par des missionnaires catholiques, et sans les intrigues des protestants, leurs travaux auraient été couronnés d'un plus éclatant succès. Jetez les yeux sur le Mexique; ce pays, qui fait l'objet de votre mépris, exciterait votre admiration, si vous considériez d'un côté le progrès qu'il a fait dans la civilisation, et de l'autre l'état où il était réduit, il y a trois cents ans, lorsqu'il

était encore habité par les sauvages. Ceux qui désirent voir ce sujet traité plus à fond, feront bien de lire la Revue du Dr. Brownson.

MORALE.

Un grand nombre parmi vous prétendent que les nations protestantes sont plus morales que les nations Catholiques. Cette objection, complètement réfutée par le Dr. Brownson et plusieurs autres écrivains, n'a pu prendre naissance que dans le plus aveugle fanatisme. Elle est si odieuse que j'hésite à la signaler, même rapidement; cependant elle a été si souvent alléguée, qu'il m'est impossible de la passer entièrement sous silence.

Qui vous a fait juges des vivants et des morts? Qui vous a révélé le secret des cœurs? Ne jugez-vous que sur les apparences? En admettant que les nations catholiques donnent plus fréquemment des signes d'immoralité, parce qu'elles sont moins adonnées à l'hypocrisie, quelle conséquence en tirerez-vous par rapport à leur état moral, comparé avec celui des pays protestants? Les Pharisiens ne paraissaient-ils pas plus saints que les Publicains? et cependant notre Sauveur les

appelle "des sépulchres blanchis." Le publicain s'en retourna justifié, tandis que le pharisien, si porté à la prière, au jeûne, si plein de lui-même, est représenté comme un franc hypocrite. "Malheur à vous, Scribes et Pharisiens," disait notre Sauveur, "parce que sous le prétexte de longues prières, vous dévorez les maisons des veuves."* Que prouvent les crimes des individus? Faut-il condamner l'Eglise parce qu'ils sont coupables? S'il en est ainsi, vous devez condamner Jésus-Christ, car il fut trahi par l'un de ses apôtres, renié par St. Pierre, et au premier signe de danger, abandonnés par tous. Le péché qu'ils ont commis a-t-il privé les Apôtres de l'autorité qu'ils possédaient comme Apôtres et fondateurs de la véritable Eglise, et rendu celle-ci la synagogue de Satan, dès le moment même où elle prit naissance? Les Juifs ne crucifièrent-ils pas le Messie? et cependant ne formaient-ils pas le corps de la véritable Eglise, avant la venue de Jésus-Christ? Mais votre objection n'est nullement fondée. Des statistiques exactes prouvent que les crimes commis en Angleterre, en Prusse et dans les Etats-Unis sont beaucoup plus nombreux que les

* Matth. xxiii. 14.

crimes commis dans les contrées catholiques. A l'appui de ce fait, lisez le rapport du Dr. Forbes au gouvernement Britannique, en 1852. Il y montre que les crimes, qui se commettent dans la seule ville de Londres, l'emportent de beaucoup sur ceux de toute l'Irlande.

Un autre reproche, adressé à l'Eglise, est d'une nature assez singulière: il y a, dit-on, plus de gaieté, d'entrain, de cordialité parmi les Catholiques que parmi les Protestants. Ceux-ci se distinguent par une gravité de caractère mêlée à une teinte de mélancholie et de tristesse. C'est, il faut l'avouer, une étrange objection. Tout excès est blâmable; mais la joie serait-elle par hasard un crime? Ne pourrait-on pas la regarder plutôt comme le signe d'une bonne santé morale? Il est vrai que les nations catholiques ne se composent pas de faux dévots mélancoliques; mais cette disposition d'esprit dépose en leur faveur. Les Protestants ont d'assez bonnes raisons d'être tristes; mais nous en avons aussi d'assez bonnes d'être joyeux. "Réjouissez-vous sans cesse, dans le Seigneur," dit l'Apôtre; "je vous le dis encore, réjouissez-vous."* J'admets volontiers ce genre d'accusation.

* Philip. iv. 4.

LE SABBAT.

Vous reprochez aux Catholiques de ne pas observer le jour du Sabbat ou le Dimanche, et d'en employer une grande partie en amusements mondains. Sous plusieurs rapports, ce reproche n'est pas sans fondement, et doit s'adresser à un certain nombre de Catholiques. Il est vrai que plusieurs d'entre eux n'observent pas le Dimanche, comme ils le devraient; mais leur négligence n'est pas la faute de l'Eglise. Elle réproouve leur conduite, parce que cette conduite est coupable. Pour vous en convaincre, il suffit d'ouvrir nos catéchismes et d'écouter les discours de nos prédicateurs. Cependant l'Eglise Catholique n'adopte pas sur ce point la rigidité des Puritains et d'autres sectes, soit en Angleterre, soit en Amérique. Leur manière de considérer l'observation du Dimanche tient beaucoup plus du Judaïsme que du Christianisme. L'Eglise, en vertu du pouvoir qu'elle a reçu de Jésus-Christ, a cru devoir abolir le Sabbat Judaique, et le remplacer par le Dimanche, en mémoire des mystères de notre Rédemption, mystères si capables de réveiller en nous des sentiments de joie. Dans cette vue, elle a

adouci la rigueur du Sabbat Judaïque, et ne défend pas, sous peine de péché, de prendre en ce jour quelque innocente récréation.

SOUVERAINETÉ DU PAPE.—SON GOUVERNEMENT CIVIL.

Vous n'aimez pas à voir le Chef de l'Eglise gouverner un territoire peu considérable de l'Italie, comme prince souverain et indépendant. Ce pouvoir vous paraît incompatible avec l'autorité qu'il exerce dans l'ordre de la foi, et avec les devoirs qu'il remplit comme chef d'un royaume spirituel, l'Eglise. Toutes ces raisons vous portent à condamner sa souveraineté politique.

Cette objection, comme toutes les autres, suppose que vous n'approfondissez pas suffisamment la question. Si vous considérez la position du Pape comme chef de l'Eglise Catholique et universelle, vous serez forcés d'admettre que son indépendance, en qualité de prince souverain, loin d'être en opposition avec son pouvoir spirituel, est au contraire un moyen, sinon absolument nécessaire, du moins très efficace, de lui en faciliter l'exercice. La raison même le démontre clairement. Pour

jouir de l'entière confiance de tous les Chrétiens répandus sur la surface de la terre, il faut manifestement qu'il ne puisse être soupçonné, dans l'administration de son gouvernement spirituel, d'être influencé par aucune des puissances qui dirigent les affaires de ce monde. Il en serait autrement si, comme les dignitaires parmi les Méthodistes, les Presbytériens et les Episcopaliens, il n'était que le superintendant d'une Eglise provinciale. Mais le Pape est le chef de toute l'Eglise, dans les deux hémisphères. Le soleil ne se couche jamais dans ce royaume spirituel qui embrasse toutes les nations et en réunit les membres en un seul corps. Voila pourquoi dans les cérémonies qui accompagnent l'installation d'un nouveau Pape, on lui adresse ces paroles : " Noveris te urbis et orbis constitutum esse rectorem." Souvenez-vous que vous êtes placé sur le trône de St. Pierre pour gouverner Rome et le monde. Puisque telle est la nature de sa mission, plus il sera libre dans l'exercice de son autorité, plus on aura sujet de s'en réjouir.

L'histoire nous donne une preuve frappante du danger auquel le simple soupçon d'une influence politique expose les intérêts de la religion. On sait tout ce qu'elle eut à souffrir, pendant le temps que les Papes résidèrent à

Avignon ; parce que la liberté du Souverain Pontife semblait être tenue en échec par la pression prépondérante de la France.

Pourquoi le District de Colombia est-il resté indépendant ? Précisément parce qu'il est le siège du gouvernement général, le peuple ne voulant pas souffrir qu'un Etat particulier put avoir, par la possession du Capitole, une ombre même de prépondérance dans la direction des affaires. Une raison semblable prouve, mais avec une force infiniment plus grande, combien l'indépendance politique du Pape est convenable. Les Américains, qui témoignent leur admiration pour les Etats libres, devraient se réjouir de la liberté du Souverain Pontife dans l'exercice de sa puissance spirituelle.

Autre raison. La dignité du Vicaire de Jésus-Christ est trop éminente pour lui permettre d'être le sujet d'un prince temporel. Tel est le sentiment qui semble avoir inspiré tous les princes Chrétiens, depuis le règne de Constantin. Ce grand empereur, qui le premier plaça la croix sur sa couronne, transféra sa résidence à Constantinople ; et ce qui est plus remarquable encore à ce sujet, c'est qu'aucun des empereurs d'Occident, même après la division de l'empire Romain, ne voulut ré-

sider à Rome. Milan, Turin et d'autres villes étaient le lieu de leur séjour.

Quant aux prétendus abus du gouvernement pontifical, je n'ai qu'une seule réponse à faire : La source où vous puisez vos renseignements offre un motif suffisant de les rejeter. Vous vous appuyez presque exclusivement sur les rapports des Anglais, peu dignes de confiance en cette matière. Influencés par les tendances fanatiques de leurs pays, ils s'efforcent par des représentations aussi fausses qu'exagérées de soulever l'opinion publique contre l'administration pontificale. Un pareil esprit de fanatisme pénètre les journaux, le récit des voyageurs et les publications des Etats-Unis.

Un examen sincère fait voir qu'il y a moins d'abus dans les Etats du Pape que dans aucun autre royaume, empire ou république. Des statistiques récentes prouvent, de manière à exclure toute espèce de doute, que sous le rapport des établissements littéraires, des institutions de bienfaisance et de la bonne administration des lois, les Etats du Pape semblent être en avance des autres contrées. Tout ceci a été mis en évidence par plusieurs ouvrages publiés récemment, entre autres celui de Mr. Maguire sur "Rome, ses Eglises, ses Charités et ses Institutions." Je vous y renvoie pour de plus amples détails sur cette question.

RÉPUBLICANISME.

Je ne m'occuperai plus que d'une seule objection. Plusieurs parmi vous prétendent que l'Eglise Catholique n'est en harmonie, ni avec les institutions, ni avec le caractère des Américains. Ils la croient opposée à toute institution fondée sur les principes d'une politique libérale.

La vérité est tout le contraire de cette objection. Quoique le gouvernement de l'Eglise ne soit pas proprement républicain, cependant elle revendique tous les avantages qui vous rendent le vôtre si cher, comme appartenant à celui qu'elle a adopté ; et si la religion que nous professons était celle des Etats-Unis, votre caractère national vous rendrait, avec la grâce de Dieu, aussi bons et aussi zélés Catholiques qu'aucun autre peuple du monde. Je prouve cette double assertion en peu de mots.

La liberté est l'âme de vos institutions politiques ; la liberté est aussi ce que l'Eglise réclame pour elle-même. Elle ne sollicite aucune autre protection, elle n'en a pas besoin. Accordez-lui en entier celle qui lui est garantie par la constitution, et dont jouissent toutes les autres sectes chrétiennes, elle se montrera pleinement satisfaite. Le soleil ne s'adresse

pas à la terre pour en recevoir la lumière ; ses rayons sont assez puissants pour dissiper le brouillard du matin et percer les nuages. Liberté d'action, telle est l'unique demande de l'Eglise ; elle lui suffira pour triompher de vos préjugés et assurer le succès de ses entreprises et le développement de sa doctrine.

Grégoire XVI. avait coutume de dire : Hors des Etats de l'Eglise, je ne suis pape dans aucun pays, excepté dans les Etats-Unis. Dans les Etats catholiques, comme de nombreux concordats l'attestent, l'autorité de l'Eglise est plus ou moins limitée. Ici elle est libre de toute entrave politique. Votre constitution est le seul concordat qu'elle réclame. Effectivement tout ce qu'elle désire dans tout pays c'est la liberté ; qu'a-t-elle besoin de concordats quand elle est libre ?

En vous conformant à l'esprit de votre constitution, vous choisissez pour les charges publiques les hommes les plus habiles, sans égard à leur naissance, ni à la distinction de leur famille. Tel est aussi l'usage de l'Eglise. Parcourez la liste des papes, des cardinaux, des évêques, et vous trouverez que la plupart d'entre eux sont sortis des rangs du peuple. Ceux qui descendent de la noblesse ne forment guères qu'une exception. Jamais ni roi, ni

prince ne s'est assis sur la chaire de St. Pierre. D'après les lois de l'Eglise, le talent, la vertu, le mérite fixent le choix, et désignent ceux qui doivent être nommés aux charges publiques, et ces qualités exercent à Rome une influence plus uniforme et plus prononcée, que même ici dans la république des Etats-Unis' Grégoire VII., qui suivant vous, concentrait dans sa personne, comme dans un foyer, tout le pouvoir que possédèrent jamais les papes, en est une preuve convaincante : il était fils d'un simple charpentier. Le chemin qui mène à la papauté est ouvert à tous, un laïque même peut y prétendre. J'ai appris du Cardinal Spinola que la pratique suivie actuellement, dans l'élection d'un nouveau pape, est de mettre un sénateur laïque sur la liste des candidates.

Les historiens, qui dans l'aveuglement de leurs préjugés ou les vues étroites de leur partialité, donnent aux faits une forme adaptée à leurs idées particulières ou à l'objet de leur prédilection, sont dans l'habitude de calomnier la hiérarchie ecclésiastique et surtout le pouvoir politique du Pape. Ils peuvent en imposer à la multitude qui ignore ; mais ils ne réussissent pas à tromper ceux qui savent. Les papes attaqués avec plus d'acharnement ont trouvé des défenseurs dans les rangs mêmes du protes-

tantisme. Le protestant Voigt a vengé la mémoire de Grégoire VII., dans l'admirable histoire qu'il a donnée de son règne, et Hurter celle d'Innocent III., dans le grand ouvrage qu'il a publié, lorsqu'il était encore Protestant. Toutes les accusations propagées contre eux par la presse ont été réfutées ; et ils ont pu enfin paraître aux yeux du monde, comme le plus bel ornement de leur siècle. " Vous chercherez en vain," dit l'historien protestant Herder, " une suite d'hommes aussi distingués par leurs talents et leurs vertus, que la magnifique succession des papes. Parmi les pontifes Romains qui se sont succédé pendant dix-huit cents ans, à peine en nomme-t-on cinq ou six auxquels la haine implacable des ennemis de l'Eglise a pu reprocher quelques taches ; encore vivaient-ils presque tous dans le onzième siècle, époque de désordre où la liberté des élections au siège pontifical était entravée par des influences étrangères. Après tout, que reproche-t-on à ce petit nombre de Souverains Pontifes ? " Des fautes," répond Herder, " que l'on a remarquées uniquement parce qu'elles étaient les faiblesses des papes, et qui seraient restées inaperçues dans les autres princes."

Un fait incontestable, s'il y a quelque chose de certain dans l'histoire, c'est que jamais per-

sonne n'a travaillé plus efficacement que les papes à la liberté des peuples. Les luttes continuelles qu'ils ont soutenues contre les princes de l'Orient et de l'Occident en sont une preuve sans réplique. Ce fait si glorieux à leur mémoire a été admis par des historiens protestants, et même par des hommes dont on ne peut soupçonner la partialité pour le Saint Siège, Montesquieu et Voltaire. Leon, Wolfgang, Menzel, et plusieurs autres historiens, distingués parmi vous, n'ont pu s'empêcher, dans ces derniers temps, d'admirer la grandeur et la persévérance de leurs efforts en ce genre. De nos jours, presque seuls en Europe, en face d'une oppression arrogante, au milieu des professions de foi hypocrites pour l'émancipation des peuples, la papauté a déployé, aux yeux des nations, son antique et vénérable bannière, de la franche et véritable liberté. Vous connaissez les tentatives de Pie IX., et vous savez aussi pourquoi il a échoué dans sa noble entreprise.

LIBERTÉ DE DISCUSSION.

Vous aimez à exprimer librement vos pensées ; l'Eglise ne l'aime pas moins que vous.

“In necessariis unitas, in dubiis libertas.”—
Unité dans les choses nécessaires, liberté dans celles qui sont douteuses, c'est une de ses plus anciennes et de ses plus célèbres maximes. Le Pape ne décide jamais une question importante, sans l'avoir soumise à la discussion des cardinaux et d'hommes éclairés. Dans les conciles et les synodes, chacun peut donner son avis avec la plus parfaite liberté. En tout temps le Catholique peut appeler de la décision d'une autorité inférieure à celle du Saint Siège. L'Eglise ne condamne pas, comme vous le croyez, la liberté de discussion.

Cette accusation : l'Eglise Catholique est en général opposée aux institutions libérales, et en particulier à la constitution des Etats-Unis, a été fort bien réfutée par Mr. Baine. Il dit, en invoquant l'évidence des faits : “Nous affirmons que, pendant quinze cents ans, lorsque les droits et les libertés d'un peuple étaient compromis, l'Eglise, partout où elle a eu quelque influence, l'a toujours exercée, ainsi que ses enfants, en faveur de ceux qui étaient opprimés et foulés aux pieds, et qu'elle a constamment défendu la liberté contre la tyrannie. Nous affirmons encore que la plus noble charte des droits politiques que le monde ait vu, dans l'espace de dix-huit cents ans, arracher aux

mains de la tyrannie, ou aux empiètements des institutions féodales, a été conquise sur un despote par le génie, le courage et la science des Catholiques, sous les auspices et avec l'encouragement de leur Mère spirituelle, l'Eglise. Il y a même quelque chose de plus concluant. Les principes de liberté, répandus dans la constitution Américaine, qui déclarent les droits du peuple, et veillent à leur conservation, ne sont, en substance, que la copie littérale, et presque mot pour mot, de cette grande charte de droits politiques dont nous venons de parler. Il n'y a pas un seul écolier en Amérique aux oreilles duquel n'ait retenti le nom de Magna Charta, arrachée au roi Jean par les barons d'Angleterre. Mais si l'on disait à ces enfants protestants que tous et chacun de ces intrépides barons, qui montrèrent un courage si inflexible, une si grande habileté dans la politique, et cette profondeur de vues qui leur fit distinguer les principes sur lesquels repose la liberté civile, et qui la font vivre actuellement dans les Etats-Unis, étaient Catholiques, ces mêmes enfants vous regarderaient en face avec toutes les marques de l'étonnement et de la stupeur. On leur a appris à révérer Magna Charta, et dans le même instant, à dénoncer l'Eglise comme ennemie de toute liberté civile. Leurs

compositions littéraires élèvent l'une jusqu'au ciel ; ils ouvriraient volontiers les entrailles de la terre pour y précipiter l'autre : On a fait, et on fait encore un tort immense à l'esprit et au cœur de ces jeunes enfants qui seront les hommes de demain."*

L'histoire de l'Eglise Catholique dans tous les siècles prouve, avec la clarté de l'évidence, qu'elle est avec le peuple ; qu'elle s'associe, et s'est toujours associée au peuple. Elle est, et elle a toujours été chez toutes les nations comme dans le sein de sa propre famille ; elle sanctionne toutes les formes légitimes de gouvernement. Depuis le jour de la Pentecôte, ses enfants ont parlé toutes les langues ; ils se sont pliés à toutes les institutions civiles des peuples où ils ont vécu.

Si l'accusation portée contre l'Eglise d'être hostile à la liberté civile est fondée sur les documents de l'histoire, rien de plus aisé que de prouver à quelle époque, chez quel peuple, dans quelles circonstances elle a étouffé la liberté, et quels sont les gouvernements démocratiques renversés par son ordre. Les faits ne justifient pas cette supposition. Il existe de nos jours, en Italie, une petite république, celle

* Baine, p. 147.

de St. Marin, la plus ancienne de toutes et la plus fortement attachée aux principes de la démocratie qu'elle conserve avec une sorte de ténacité. Cette république qui jouit de son indépendance, depuis treize cents ans, est, et a toujours été Catholique, et se trouve depuis plusieurs siècles sous la protection du Pape.

L'Eglise Catholique n'est hostile ni à vos libertés, ni à vos glorieuses institutions. Vous n'avez rien à craindre de sa part. La pensée qu'on lui prête de vouloir renverser la république ne peut avoir pris naissance que dans de fausses interprétations de sa doctrine et de sa discipline.

Le dernier mouvement des Know Nothing dont le but partiel était de nuire à la religion a produit un heureux résultat, celui de fixer sur la nature de nos doctrines l'attention d'un grand nombre d'Américains protestants, de bonne foi. Quelle en a été la conséquence? une disposition plus favorable à l'Eglise, et même dans quelque cas, le retour à la foi qu'elle enseigne. Je puis ici alléguer, comme exemple, la conversion du fils d'un ministre protestant de Toledo. Il se trouvait présent à une assemblée religieuse, au moment où le ministre se livrait aux plus violentes invectives contre l'Eglise, la représentant comme un

centre de corruption et un abîme de perdition. Le jeune homme sentit en lui-même qu'un pareil langage n'était qu'un amas de calomnies ; il résolut d'approfondir la vérité. Il se mit à lire, à examiner, à comparer, et devint enfin Catholique. J'ai appris depuis que son père l'avait précédé dans son retour à l'Eglise.

Un fait très remarquable, c'est que les Américains convertis se placent parmi les Catholiques les plus fermes dans leur croyance et les mieux disposés à la réduire en pratique. A mon arrivée en Amérique, un de mes amis qui avait résidé longtemps dans le pays et qui le connaissait bien, m'avait déjà fait cette remarque. Mon expérience personnelle m'a convaincu de la justesse de ses observations. Les Américains ne se contentent pas d'être simplement Catholiques de nom, lorsqu'ils ont une fois pris la résolution de se convertir, ils se montrent hommes d'action, la fermeté de leur volonté est à toute épreuve, et ils donnent à ceux auxquels ils se sont réunis l'éclatant exemple d'une foi agissante et pleine d'énergie. La considération de ce fait incontestable portait, il y a quelque temps, un journal de Rome à exprimer la pensée que l'entreprise la plus glorieuse à l'Eglise serait de travailler à la

conversion des Etats-Unis à la foi catholique. Si cet ouvrage pouvait contribuer le moins du monde à la réalisation d'un si noble dessein, je me trouverais amplement récompensé de la modeste part que j'ai pris à cette œuvre.

Un assez grand nombre de Protestants regardent un changement de religion comme une démarche déshonorante et réprouvée par la morale. Ce préjugé est un des plus dangereux et des moins fondés en raison. Il ne peut être déshonorant de renoncer à l'erreur pour embrasser la vérité. L'accomplissement du devoir le plus important pour un homme, celui de rendre un témoignage public à la vérité et de servir Dieu comme il désire être servi, ne peut être réprouvé par la morale. Renoncer à une fausse religion pour professer celle qui seule est la véritable, c'est faire l'acte le plus honorable que l'on puisse accomplir. En abandonnant la secte dans laquelle vous êtes nés, et devenant membres de la véritable Eglise, après vous être convaincus de la validité de ses titres, vous rendez à Dieu l'honneur qu'il a certainement droit d'exiger de vous, parce que vous confessez simplement que Dieu est vérité, et qu'il n'a pu révéler qu'une seule religion. Vous honorez Jésus-Christ en reconnaissant solennellement de-

catholique.
le moins du
oble dessein,
pensé de la
œuvre.

otestants re-
a comme une
uvée par la
s dangereux
ne peut être
r pour em-
ment du de-
omme, celui
la vérité et
tre servi, ne

Renoncer
er celle qui
acte le plus
mplir. En
le vous êtes
la véritable
s de la va-
Dieu l'hon-
d'exiger de
simplement
pu révéler
morez Jésus-
ellement de-

vant le monde que la seule véritable Eglise est celle qu'il a fondée, et dont les Apôtres ont prêché la doctrine. Vous honorez l'Eglise de Jésus-Christ, parce que, placés en face des préjugés du public, et peut-être de la persécution qui vous attend, vous la reconnaissez pour être celle qui lui appartient. Vous honorez la droiture de votre esprit et la pureté de votre cœur, en faisant preuve de votre indépendance et en foulant aux pieds cet indigne principe que tout homme doit rester dans la religion du pays où il a pris naissance, sans s'inquiéter si elle est vraie ou si elle est fausse.

On ne comprend pas comment ce principe : il faut rester dans la religion de son pays, a pu se mettre en avant et se faire accepter. Dans tout autre sujet, on suit une règle de conduite absolument différente; en général les hommes tendent à se procurer ce qu'il y a de mieux. La religion est-elle donc d'un prix si vil, que peu importe si elle est bonne ou si elle est mauvaise? On ne peut imaginer un plus haut degré d'insouciance que d'être indifférent sur la vérité ou la fausseté de la religion. Cette question cependant se lie inséparablement à notre salut. La religion est par le fait et en elle-même l'unique moyen de l'assurer, et

comme je l'ai montré, une seule est vraie, une seule peut conduire l'homme au ciel.

Que diriez-vous d'un voyageur qui se dirigerait vers le Midi, lorsque le lieu de sa destination est située au Nord, et qui refuserait de revenir sur ses pas, après avoir découvert son erreur ? Que penseriez-vous si, malgré les signes indicateurs de la route à tenir et les renseignements des personnes connaissant parfaitement le pays, il continuait à marcher dans une fausse direction, se consolant par la pensée qu'un chemin est aussi bon qu'un autre ? Sa conduite vous paraîtrait-elle raisonnable, surtout si le bonheur de sa vie entière dépendait de son voyage ?

Si un homme né aveugle et boiteux pouvait être guéri de cette double infirmité, nous le croirions dépourvu de sens, s'il disait au médecin : J'aimerais assez à être guéri ; mais je suis né tel que je suis ; comme moi mon père était aveugle et boiteux, je ne veux point prendre la peine et les soins nécessaires pour ma guérison. Un malade qui se contenterait d'une médecine quelconque, simplement parce que c'est une médecine, ferait un acte de folie. Un médecin meurt en laissant après lui un grand nombre de recettes. Son héritier, qui n'avait jamais étudié la médecine, mit une enseigne à sa

est vraie, une
ciel.

r qui se diri-
u de sa desti-
refuserait de
découvert son
, malgré les
à tenir et les
nnaissant par-
marcher dans
par la pensée
n autre? Sa
sonnable, sur-
rière dépendait

iteux pouvait
rmité, nous le
isait au méde-
i; mais je suis
non père était
oint prendre la
r ma guérison.
'une médecine
que c'est une

Un médecin
and nombre de
n'avait jamais
enseigne à sa

porte, comme s'il eut été médecin. Quand on venait le consulter il prenait au hasard une de ces recettes, la copiait et remarquait en la donnant qu'elle devait être excellente, parce qu'elle lui avait été laissée par un très habile médecin. Ajouter foi à tout charlatan qui met en vogue une nouvelle religion, c'est montrer une indifférence et une folie égales aux actes des insensés que je viens de décrire.

Si le principe que tout homme doit rester dans la religion de son pays est vrai, pourquoi Jésus-Christ a-t-il établi son Eglise et envoyé ses Apôtres travailler à la conversion des peuples? Si votre raisonnement est bon, les Juifs et les Gentils avaient le droit de rejeter la nouvelle religion et de retenir celle qu'ils pratiquaient. La propagation du Christianisme serait devenue impossible, et nous serions maintenant plongés dans les ténèbres du Paganisme.

Ce principe est faux. Quiconque a découvert la fausseté de sa religion est tenu de l'abandonner pour celle qui est véritable. En agissant de la sorte, il remplit le premier et le plus essentiel de tous les devoirs de la créature envers son Créateur, celui de se soumettre à la volonté de Dieu, sans considérer les inconvenients, les afflictions et les persécutions qui pourraient en être la suite.

Ceux d'entre vous, qui ont reçu la Confirmation dans une secte protestante, ne peuvent penser à un changement de religion sans être violemment troublés. Ils le regardent comme une violation criminelle du serment qu'ils ont fait de demeurer Protestants. Leur crainte n'est pas raisonnable ; un serment illicite n'impose aucune obligation. Personne ne peut dire que, par son serment, Hérode était obligé de donner la tête de St. Jean Baptiste à la fille d'Hérodiad. Dieu ne peut accepter un serment contraire à la vérité et à la justice. Si vous aviez fait le serment de livrer votre âme à Satan, vous croiriez-vous obligés de le tenir ? Vous est-il permis de contracter avec serment l'obligation de résister aux inspirations du Saint Esprit et de rejeter la vérité ? Le serment que vous avez fait, comme Protestants, en recevant la Confirmation, vous impose le devoir, s'il a aucune force, de devenir Catholiques. S'il signifie quelque chose, il signifie que vous prenez l'obligation de rester Protestants, uniquement parce que le protestantisme vous paraît être le vrai christianisme. Donc si vous découvrez que l'Eglise Catholique est la seule véritable Eglise, et que vous ne pouvez être vraiment chrétiens qu'en devenant Catholiques, le serment que vous avez fait, s'il vous lie, vous

oblige à vous réunir aux membres de cette Eglise. Supposons que vous avez fait serment de considérer un billet de banque comme étant réellement bon, et de le passer comme tel, seriez-vous obligés de tenir ce serment, si en cherchant à faire passer ce billet, vous découvriez qu'il est faux. Ne seriez-vous pas très content de le changer pour un autre qui eut la valeur prescrite, si quelqu'un vous en offrait spontanément le changement? Vous devriez être remplis de reconnaissance envers Dieu de vous avoir fait découvrir la fausseté du protestantisme et de vous donner ainsi la facilité de l'abandonner pour rentrer dans le sein de la véritable Eglise.

Devenir Catholique, c'est uniquement revenir à la vérité dont Luther s'est écarté. Quand on demande à un Protestant converti pourquoi il a changé de religion, il peut répondre : parce que Luther lui-même a été Catholique, ou bien encore : Demander à Luther pourquoi il a changé, je me suis réconcilié avec la vérité : Ce fut la réponse du Comte de Stolberg à cette parole du Roi de Prusse : "Je n'aime pas les gens qui changent de religion." "Ni moi non plus, sire; si Luther n'avait point changé, je n'aurais point eu de motif d'agir comme j'ai agi; je n'ai fait que me réunir à la première

Eglise.” “ Il est honteux,” dit St. Augustin, “ de changer d’opinion, lorsqu’elle est bonne et vraie ; mais changer d’opinion, lorsqu’elle est fausse et dangereuse est une démarche digne de louange et qui devient avantageuse. La force d’âme qui ne permet pas à un homme de se dépraver, est un sentiment honorable ;—mais l’obstination qui l’empêche de s’amender, est digne de réprobation.”*

Un grand obstacle à la conversion prend sa source dans l’opinion publique. En devenant Catholique, on accomplit un devoir sur lequel repose notre bonheur pour le temps et pour l’éternité. Cependant un grand nombre d’hommes convaincus intimement que l’Eglise Catholique est la seule qui ait été établie par Jésus-Christ, sont arrêtés par la crainte des censures ; elles les empêchent de suivre leurs convictions. Ils craignent de déplaire à ceux qui leur sont unis par les liens du sang ; ils redoutent l’opinion du monde, ils aiment mieux se rendre agréables aux hommes que d’obéir à Dieu, et s’exposent ainsi à encourir cette terrible menace de Jésus-Christ : “ Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux.

* St. Aug. Epist. ad Celer.

Mais quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerais aussi devant mon Père qui est dans les cieux. . . . Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi."* C'est ainsi qu'ils se déterminent à braver la colère de Dieu, plutôt que d'encourir le déplaisir ou la censure des hommes. La crainte du blâme est un funeste écueil où de nobles cœurs ont fait naufrage et se sont perdus pour toujours.

Pourquoi donc craignez-vous de faire une démarche motivée par la meilleure de toutes les raisons ? Pourquoi craindriez-vous l'opinion des hommes surtout ici, dans le pays que vous habitez ? Vous faites sonner bien haut le mot de liberté de conscience, de religion. Mais de quelle sorte est donc cette liberté qui vous empêche de suivre vos propres convictions, et vous tient enchaînés dans les fers forgés par l'éducation, l'habitude et l'opinion publique ? La liberté, si elle vaut quelque chose, doit vous rendre assez hardis pour vous porter à ne reconnaître qu'un seul juge de votre conscience — Dieu.

* Mat. x. 33, seq.

Jusqu'à présent je ne me suis occupé que des Protestants; mais un grand nombre d'Américains ne professent aucune religion et sont simplement infidèles. C'est à eux maintenant que je veux m'adresser, d'abord parce que je crois qu'il y en a beaucoup parmi eux qui ne se montreraient pas hostiles à la vérité, si elle leur était clairement présentée. D'ailleurs la suite du raisonnement me conduit à discuter l'Infidélité comme dernière conséquence du protestantisme.

CHAPITRE IV.

INFIDÉLITÉ; OU DERNIÈRE CONSÉ-
QUENCE DU PROTESTANTISME.

J'APPELLE Infidélité la dernière conséquence logique du protestantisme, et j'ai le droit de lui donner ce nom. Il se trouve des infidèles dans les pays catholiques, mais ils ne le sont pas en raison de la Règle de foi que nous adoptons. L'infidélité ne peut se déduire du principe qui est la base de cette règle, l'autorité infaillible en matière de foi. Le protestantisme au contraire en admettant l'Interprétation Privée de la Bible, comme la seule Règle de sa croyance, rend la foi impossible, et autorise à rejeter tout ce qui est au delà des vérités de l'ordre naturel, puisque l'interprétation de la Bible ne peut produire de certitude par rapport aux vérités de l'ordre surnaturel.

Les observations, que j'ai à présenter dans ce chapitre, s'adressent aux infidèles, quelle que soit l'origine de leur infidélité, ou la manière dont elle s'est formée. Pour peu qu'ils prennent la peine de lire et de réfléchir, ils seront forcés de reconnaître que l'infidélité est en contradiction avec elle-même. Les raisonnements que je ferai seront courts, tels que le demande une discussion familière, mais ils seront concluants. Je dois cependant dire que je m'adresse uniquement à ceux qui, avec une connaissance de l'histoire, sont capables de suivre la suite d'un raisonnement et d'en tirer les conséquences logiques.

Je vous proposerai sept arguments principaux. Leur évidence sera telle que vous serez obligés de les admettre successivement, et que vous vous trouverez ainsi conduits à reconnaître l'autorité infallible de l'Eglise, ou de vous mettre en guerre avec la raison.

SECTION I.

RÉFUTATION DE L'INFIDÉLITÉ.

PREMIER ARGUMENT.

EXISTENCE DE DIEU.

IL y a un Dieu, telle est la première vérité à prouver à l'infidèle. Il y a un Dieu, en nier l'existence c'est contredire la raison humaine. Si vous contemplez ce monde, non comme les êtres dépourvus de raison, mais avec l'œil de l'intelligence, vous serez forcés d'avouer qu'il y a un Dieu. S'il n'y a pas de Dieu, d'où le monde tire-t-il son origine ? Si vous niez l'existence de Dieu, vous êtes réduits à soutenir ou que rien a produit le monde en le tirant de rien, ou que le monde a existé de toute éternité. L'une et l'autre de ces deux assertions impliquent une contradiction manifeste.

Dire que rien a produit le monde en le tirant de rien est tellement absurde et si souverainement ridicule, que cette proposition ne mérite aucune réfutation sérieuse. Quand rien agit sur rien quel en doit être le résultat ? évidemment rien.

Le célèbre Père Kircher, astronôme et philosophe Romain, avait pour ami un homme profondément enfoncé dans l'infidélité, mais dont il était admiré à cause de la beauté de son génie et de la profondeur de sa science. Le P. Kircher lui montra un jour une charmante sphère en miniature. " Qui a fait cette sphère," dit l'infidèle. " Qui l'a faite ? personne. La nuit dernière elle sortit de rien, et ce matin, je l'ai trouvée dans ma chambre." " Me prenez-vous donc pour un insensé ?" répliqua son ami passablement piqué de cette réponse. " Vous croyez donc que personne, à moins d'être insensé, ne peut imaginer que cette sphère ait été faite de rien, et qu'elle ait existé spontanément ? et cependant vous soutenez que l'univers entier, dont ce petit globe n'est qu'une faible représentation est sorti du néant sans le secours d'un Créateur ? Cette idée n'est-elle pas mille fois plus extravagante que l'autre ?"

" Vous ne pouvez," dit Cicéron, " rencontrer un cabane dans un bois sans en conclure l'ex-

istence d'un homme qui l'a bâtie, et lorsque vous jetez les yeux sur cet univers et que vous en admirez la magnificence et l'harmonie des parties qui le composent, vous prétendez que personne ne l'a fait !”

Si vous avancez qu'un Créateur n'est pas nécessaire, parce que le monde a existé de toute éternité, vous tombez dans une absurdité tout aussi révoltante. Le nombre ne peut subsister avec l'infini, puisque les nombres sont toujours susceptibles d'augmentation. Partout où l'infini n'existe pas, on doit trouver un commencement, et dès lors plus d'éternité. Le nombre se remarque dans le monde ; tout y est sujet au changement, chaque objet particulier y est en mouvement. Les changements et les mouvements peuvent se compter et être soumis aux lois du calcul. Aujourd'hui est un jour ajouté à celui d'hier. Si le monde était éternel, les jours auraient existé de toute éternité, et le nombre de ces jours serait infini, absurdité palpable, puisqu'un nombre peut toujours recevoir l'addition d'une unité. Les jours ne peuvent avoir existé sans un premier jour, de même qu'une chaîne ne peut exister sans un premier anneau. Un nombre infini de jours est aussi absurde qu'une chaîne formée d'un nombre infini d'anneaux, sans premier anneau. Comme

il est certain qu'aujourd'hui est un jour ajouté à celui d'hier, et que le temps est le temps, de même est-il certain que le monde a eu un commencement, qu'il y a un Créateur, que ce Créateur est éternel, et que par conséquent il y a un Dieu.

SECOND ARGUMENT.

IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

L'immortalité de l'âme est aussi certaine que l'existence de Dieu. Notre existence a eu un commencement, elle n'aura point de fin; l'éternité nous attend. Assurer le contraire c'est soutenir une contradiction.

Notre immortalité est aussi certaine que l'existence de Dieu. Dieu est libre. Il pouvait me créer, ou ne pas me créer, au choix de sa volonté. Mais puisqu'il m'a créé et que je suis un être raisonnable, il ne pouvait, en créant mon âme, la soumettre à la mort. La création d'une âme raisonnable qui serait mortelle renfermerait un acte en contradiction avec sa justice, sa bonté et la nature d'un être spirituel tel que l'âme humaine. Or un acte opposé à sa justice et à sa bonté équivaut à une négation

de son existence, puisqu'il est la justice et la bonté par essence.

Dieu m'a créé pour être heureux ou pour être malheureux. S'il m'a créé pour être malheureux, il est cruel, et je ne lui dois aucun témoignage de reconnaissance pour ma création. S'il m'a créé pour être heureux, et qu'il me prive du bonheur, sans qu'il y ait aucune faute de ma part, en faisant retomber mon âme dans le néant, alors sa cruauté est beaucoup plus grande, et je suis beaucoup moins obligé de le remercier. Posséder le bonheur et savoir qu'il finira un jour c'est, suivant la remarque de Cicéron, la plus grande de toutes les calamités. Plus le bonheur est grand, plus la perte en serait pénible. Elle serait plus douloureuse encore, si après avoir joui d'une très grande félicité, et en avoir joui longtemps, on venait à découvrir que l'on doit être anéanti. Un homme dans cette position pourrait avec raison dire à son Créateur : Vous m'avez créé, et vous m'avez créé heureux, pourquoi me privez-vous de mon existence ? Je ne vous remercie pas de la vie que vous m'avez donnée ; il vaudrait mieux pour moi n'avoir jamais été créé que de l'être pour retomber dans le néant. Ce langage est blasphématoire, cependant il ne serait que juste si notre âme n'était pas immortelle.

Je ne parle pas ici de ceux qui offensent Dieu mortellement, et par la même encourent un châtement éternel, suite de leur propre dépravation. Je raisonne contre ceux qui, en niant l'immortalité de l'âme accordent cependant qu'elle est susceptible de bonheur. Dieu ne peut anéantir l'âme, parce qu'il lui est impossible d'être en contradiction avec lui-même.

Dire que l'âme est mortelle, c'est admettre une autre contradiction repoussée par la nature d'un être spirituel. Un esprit n'a point de parties, un corps en est composé. Si l'âme était un substance matérielle, elle pourrait être détruite, car toute substance matérielle peut se décomposer. Comme esprit, elle ne saurait être détruite, elle ne peut qu'être anéantie. Un pouvoir infini peut seul anéantir ce qui existe, car anéantir, aussi bien que créer, suppose la même puissance. Dieu n'anéantira pas l'âme, en le faisant il contredirait ses perfections infinies, nous l'avons déjà vu.

Avancer que l'âme est une substance matérielle, ou de la nature des corps est absurde et ridicule. L'âme est un principe pensant, la pensée est son effet. Il ne peut y avoir d'effet sans une causé proportionnée à cet effet et capable de le produire. L'effet ne saurait être plus grand que la cause, ou d'une nature oppo-

sée à la cause. Si l'âme était une substance matérielle, il existerait un effet d'un ordre plus relevé que celui de la cause, car l'âme, principe pensant, serait essentiellement inférieure à l'effet, la pensée. La pensée est immatérielle, tandis que l'âme serait composée de matière. La pensée, comme tous le savent, est un acte simple ; conséquemment le principe de la pensée, l'âme doit l'être aussi. Si l'âme est matérielle, le principe pensant et son effet sont d'une nature opposée l'un à l'autre, ce qui est contradictoire.

Cet argument étant peut-être trop métaphysique pour quelques uns de mes lecteurs, je vais chercher à le mettre sous une forme plus intelligible. Les corps ont une certaine figure, une couleur déterminée, un certain poids et une certaine étendue. Si l'âme est une substance matérielle, ses pensées, ses désirs, ses affections doivent être de la même nature, et posséder les mêmes propriétés que les corps ; mais dire que la pensée a une certaine étendue, qu'elle est pesante, colorée, qu'elle se manifeste sous telle ou telle forme est si parfaitement ridicule qu'aucun matérialiste ne pourrait le soutenir, sans éclater de rire de sa propre folie. Vous est-il possible, pourrais-je lui demander, d'imaginer une pensée pesant une livre ou une once,

une pensée d'un pied ou d'un demi-pied de longueur, une pensée jaune, rouge ou couleur d'orange, une pensée carrée, ronde ou triangulaire, une pensée qui a l'odeur de la rose, ou qui retentit comme l'airain ? Décidément la théorie du matérialiste est ridicule.

Si l'âme n'est pas matérielle, elle ne peut mourir ; elle ne peut qu'être anéantie ; mais la réduction au néant est un acte de la toute-puissance divine. Or Dieu ne peut déployer sa puissance d'une manière opposée à son infinie bonté et à son infinie justice. L'immortalité de l'âme est donc aussi certaine que l'existence de Dieu et que celle de la raison humaine.

TROISIÈME ARGUMENT.

NÉCESSITÉ DE LA RELIGION.

S'il y un Dieu et si nous sommes immortels, il doit y avoir une Religion. Le contraire renfermerait une contradiction. L'existence de Dieu, notre raison, notre immortalité sont nécessairement le fondement sur lequel repose un ensemble de devoirs dont l'accomplissement ou le non accomplissement détermine nos destinées éternelles. Cet ensemble de devoirs

s'appelle Religion. En donnant l'existence à un être quelconque, Dieu se propose une fin ; autrement il agirait sans sagesse et cesserait d'être Dieu. Donc l'homme a été créé pour une fin. Chaque objet dans l'univers est régi par certaines lois ; l'homme est donc assujéti à des lois qui obligent sa volonté et dirigent sa conduite, de manière à lui faire obtenir la fin pour laquelle il a été créé. Ces lois constituent la Religion, ou le lien qui nous unit à Dieu comme à notre Créateur et notre Souverain Seigneur. Elles forment un ensemble de vérités que nous devons croire, et de devoirs que nous avons à remplir ? Son existence est aussi certaine que celle de Dieu, de notre raison et de notre liberté.

QUATRIEME ARGUMENT.

NÉCESSITÉ DE LA RÉVÉLATION.

La question de la religion se rattache à celle de la Révélation. L'homme peut-il découvrir les vérités et les devoirs que la religion suppose, par les simples lumières de la raison non assistée, ou a-t-il besoin pour les connaître du secours d'une révélation divine ? Qu'il y ait une

religion est évident ; que nous soyons obligés de rendre à Dieu certains devoirs, et que ces devoirs se lient à notre destinée future se conclut clairement des premiers principes de notre raison. Mais nous suffit-il de connaître et de pratiquer ce que nous pouvons découvrir par la seule lumière de la raison, sans l'aide d'une révélation *surnaturelle* ? L'homme est-il capable, sans cette assistance, de résoudre d'une manière satisfaisante les questions fondamentales : " Qu'est-ce que Dieu ? D'où venons nous ? Quelle sera notre destinée au sortir de cette vie ? Que devient l'âme après la mort ? Quelle est l'origine du mal moral et de notre inclination au mal ? Lorsque l'homme a péché, lui reste-il quelque espérance de salut et à quelles conditions ? Qu'est-ce que Dieu demande de nous comme absolument nécessaire à notre bonheur éternel ? Je vous en fais juges ; est-il possible à la raison, si elle n'est pas éclairée par la révélation, de donner à ces différentes questions une réponse claire, précise, complète et à l'abri de toute erreur ? Notre propre expérience et celle de tous les siècles prouvent que cette réponse est impossible.

Quant à la nature divine, il est hors de doute que, dans tous les temps et dans tous les lieux, les hommes pouvaient, par la seule lu-

mière de la raison acquérir la connaissance de Dieu. De fait cependant ils ne s'élevèrent pas généralement jusqu'à cette connaissance. Personne n'ignore les idées erronnées qu'ils se formaient de la divinité, pendant la longue suite de siècles qui précédèrent la venue de Jésus-Christ, et combien sont encore fausses sur ce point celles de tous les peuples qui n'ont pas été éclairés de la lumière de l'Évangile. En supposant même qu'ils aient reconnu Dieu comme Souverain Seigneur de toutes choses, comment pouvaient-ils se rendre compte des rapports qui les unissaient à Lui, du sort qui les attendait après cette vie, et de toutes les autres questions mentionnées plus haut. Sur tous ces points la raison garde un profond silence, ou ne répond que d'une manière vague et peu concluante. Cependant l'homme a droit d'exiger une réponse claire et satisfaisante à toutes ces questions fondamentales, et ce droit il le tient de la sagesse et de la justice de Dieu. A la vérité, il n'a aucun droit de Lui prescrire la manière de manifester sa volonté, il n'a pas le droit de solliciter une fin surnaturelle; mais il a un droit incontestable de connaître cette fin, quelle qu'elle soit, et d'être pourvu des moyens indispensables pour y atteindre. De tous les millions d'hommes

auxquels Dieu a donné l'existence et qui peuplent le monde, il n'en est aucun qui ne soit autorisé à demander, en insistant sur une réponse, pourquoi il est sur la terre ; qu'est-ce que Dieu exige de lui ; quel sort l'attend dans un autre monde ; ce qu'il doit faire pour expier ses fautes, pour se procurer une félicité éternelle. L'esprit et le cœur ne peuvent jouir d'un moment de repos tant que l'on ne donnera pas une solution claire et entière de tous ces doutes. N'en désirer aucune c'est faire violence aux exigences les plus pressantes de notre nature.

La raison laissée à ses propres forces ne répondra jamais. Pour vous en convaincre, interrogez un infidèle qui ne suit d'autre guide que sa raison, il sera dans l'impossibilité de résoudre vos difficultés et de vous satisfaire. Cependant le désir de pénétrer les mystères du monde futur est en lui si irrésistible qu'il ne craindra pas d'évoquer les morts et d'ajouter foi aux révélations des Tables Tournantes et des Esprits Frappeurs. Ceci seul suffit pour prouver l'empire que ce désir de percer les mystérieuses obscurités de l'avenir exerce sur l'âme : il est si grand que l'homme préfère à l'ignorance complète en ce genre la crédulité qui le porte à croire des manifestations fausses ou diaboliques.

nce et qui peu-
un qui ne soit
ant sur une ré-
erre ; qu'est-ce
rt l'attend dans
faire pour ex-
rer une félicité
e peuvent jouir
ue l'on ne don-
entière de tous
eune c'est faire
s pressantes de

es forces ne ré-
convaincre, in-
t d'autre guide
possibilité de ré-
vous satisfaire.
les mystères du
sistible qu'il ne
orts et d'ajouter
s Tournantes et
seul suffit pour
r de percer les
venir exerce sur
omme préfère à
re la crédulité
estations fausses

CINQUIÈME ARGUMENT.

MISSION DIVINE DE JÉSUS-CHRIST.

L'homme est dans son droit quand il demande si Dieu a fait quelque révélation. Que la révélation soit nécessaire ou non, il peut avec justice chercher à s'éclairer et à savoir, si Dieu a parlé aux hommes, ou s'il a envoyé du ciel un ambassadeur pour manifester sa volonté, expliquer les mystères de notre destinée, nous instruire de nos devoirs et nous faire connaître les conditions d'où dépend notre félicité éternelle.

A cette question : Dieu a-t-il fait une révélation ; l'histoire répond affirmativement. Son témoignage prouve que, pendant plusieurs siècles et à différentes époques, des hommes parurent qui s'attribuaient l'honneur d'avoir reçu une révélation et d'enseigner une religion divine. Les Prêtres d'Egypte, Zoroastre, Numa Pompilius, Confucius, Mahomet et d'autres prétendaient que leur religion descendait du ciel. Moïse affirma hautement que Dieu même lui avait donné la loi ; les prophètes Juifs prédirent au nom de Dieu l'avenir ; leur mission était une préparation à celle de Jésus-

Christ. Jésus-Christ enseigna publiquement qu'il était Fils de Dieu, et que le Père l'avait envoyé pour manifester sa volonté au genre humain.

Je vous suppose assez familiers avec l'histoire pour savoir que parmi les anciens Egyptiens, les Romains, les Perses et les Chinois, les fondateurs de religions ne prouvèrent jamais la validité de leur mission. Il n'en est pas de même de Jésus-Christ.

La preuve de la mission de Jésus-Christ, et de la divinité de cette mission roule sur cette simple question : Jésus-Christ était-il ce qu'il prétendait être ?

De nos jours, Strauss, Feuerbach et leurs disciples ont fait pendant longtemps les plus grands efforts pour démontrer que Jésus-Christ n'était pas même un personnage historique, mais un simple mythe. Tous leurs travaux ont été inutiles. Dieu a placé les preuves de l'existence de Jésus-Christ, de sa mission et de ses miracles à l'abri de toute attaque. Les ennemis mêmes les plus acharnés de Jésus-Christ, les Juifs, en attestent l'existence à tous les siècles. La divine Providence a permis que les anciens Perses, les Egyptiens, les Romains disparussent de la face de la terre ; mais les Juifs, le plus faible de tous les peuples de

publiquement
le Père l'avait
onté au genre

ers avec l'his-
anciens Egyp-
les Chinois, les
vèrent jamais
'en est pas de

ésus-Christ, et
oule sur cette
ait-il ce qu'il

bach et leurs
emps les plus
r que Jésus-
sonnage histo-
ous leurs tra-
cé les preuves
sa mission et
attaque. Les
nés de Jésus-
istence à tous
nce a permis
tiens, les Ro-
la terre; mais
es peuples de

l'antiquité ont survécu au naufrage des anciens empires, et ils vivront jusqu'à la fin du monde. En vain, tant qu'ils existeront, le sophiste argumentera-t-il contre l'existence de Jésus-Christ; leur témoignage s'élèvera toujours contre lui; il est facile d'en appeler à des témoins qui sont présents dans tous les temps et dans tous les lieux. Ils ont entre les mains les prophéties qui, un grand nombre de siècles avant l'événement, décrivent sa venue sur la terre, sa vie et ses souffrances. L'existence des Juifs est comme un monument toujours subsistant de la sienne, leur haine offre une preuve invincible de la vérité historique du Christianisme. Tant que les Juifs existeront, et que l'Ancien Testament restera entre leurs mains, l'infidélité ne peut former aucun espoir de succès. Partout ils lui feront face, partout le témoignage involontaire de leur haine renversera l'échafaudage de sophismes qu'elle s'efforce d'élever avec tant de peine. Leur sollicitude pour l'intégrité de l'Ancien Testament rend impossible l'interpolation ou la corruption du texte. Ils en ont compté toutes les lettres, ils peuvent dire combien de fois chacune d'elles s'y rencontre, et indiquer, avec la première et la dernière, celle qui occupe le milieu de livre.

Dans les livres prophétiques des Juifs nous

avons, suivant la remarque de Bossuet, l'histoire de Jésus-Christ racontée aussi fidèlement que dans l'Évangile. La prophétie de Daniel, par exemple, décrit le temps précis de sa venue ; elle annonce le refus que feront les Juifs de le reconnaître, la destruction du temple et celle de la ville. Elle est si claire et si décisive que les Rabbins ont lancé l'anathème contre tous ceux qui chercheraient à l'expliquer. Non seulement les Juifs sont des témoins irrécusables de l'authenticité des prophéties ; mais par un effet même de leur jalousie, ils prouvent l'évidence de celles qui se rapportent à notre Seigneur. Avec de pareils témoins, l'existence de Jésus-Christ ne peut être révoquée en doute.

Un infidèle me dit un jour qu'ayant eu la curiosité de visiter une synagogue, son attention se fixa principalement sur les tablettes de la loi exposées sur les murs. " Je frémis à cette vue," me dit-il, " et je me demandai à moi-même : 'Après tout, la doctrine de l'Église Catholique serait-elle vraie ?' " Il semblerait que toute la suite des prophéties avec leur accomplissement incontestable dans la personne de Jésus-Christ avait frappé son esprit d'un trait de lumière. Si les prophéties vous inspirent un sentiment de crainte, c'est votre faute.

Bossuet, l'his-
 aussi fidèlement
 étié de Daniel,
 précis de sa
 que feront les
 destruction du
 est si claire et
 ont lancé l'ana-
 chercheraient à
 s Juifs sont des
 tncité des pro-
 ne de leur ja-
 e celles qui se
 Avec de pareils
 Christ ne peut
 qu'ayant eu la
 e, son attention
 tablettes de la
 e frémiss à cette
 emandai à moi-
 ine de l'Eglise
 Il semblerait
 es avec leur ac-
 ns la personne
 son esprit d'un
 ties vous inspi-
 est votre faute.

Croyez, et les promesses de la foi, au lieu de vous épouvanter, deviendront pour vous un sujet de consolation.

La divinité de Jésus-Christ dérive évidemment non seulement des prophéties, mais aussi de son propre témoignage, confirmé d'ailleurs par sa vie, sa doctrine, ses miracles, et plus particulièrement par celui de sa résurrection. Toutes ces preuves se réunissent pour rendre la divinité de sa mission aussi claire que le soleil dans tout son éclat.

La divinité de sa mission se conclut de son propre témoignage. Telles sont ses paroles : "La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul Dieu véritable et Jésus-Christ que vous avez envoyé."* La Samaritaine ayant dit à Jésus : "Je sais que le Messie qui est appelé Christ doit venir. Lors donc qu'il sera venu, il nous annoncera toutes choses. Il lui répondit : C'est moi-même qui vous parle."† Jésus-Christ affirme qu'il est le Messie, le Fils de Dieu, celui qui est envoyé pour notre rédemption, et il l'affirme en présence de ses apôtres. "Jésus leur demanda : Et vous autres, que dites-vous que je suis ? Simon Pierre lui ayant répondu : Vous êtes le Christ,

* Jean xvii. 3.

† Jean iv. 25, 26.

Fils du Dieu vivant.” Loin de le nier, il le confirme dans sa foi : “ Vous êtes bienheureux, Simon fils de Jean, car ce n’est point la chair ni le sang qui vous ont révélé ceci ; mais mon Père qui est dans le ciel. Et moi je vous dis : que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l’enfer ne prévaudront pas contre elle.”* Il faisait la même déclaration en public. Ayant demandé à l’homme qui était aveugle de naissance : “ Croyez-vous au Fils de Dieu ? il lui répondit : Qui est il, Seigneur, afin que je croie en lui ? Jésus lui dit : Vous l’avez vu, c’est lui-même qui vous parle. Alors il répondit : Je crois, Seigneur, et se prosternant, il l’adora.”† Jésus-Christ ne s’oppose point à cette adoration. Il parlait de même devant ses ennemis : “ En vérité, en vérité, je vous le dis : Je suis avant qu’Abraham fut au monde.”‡ “ Mon Père et moi nous sommes une même chose.”§ “ Celui qui me voit, voit celui qui m’a envoyé.”¶ A ces paroles de Jésus : Mon Père et moi nous sommes une même chose, les Juifs prirent des pierres pour le lapider. “ Jésus leur dit : J’ai fait devant vous plusieurs bonnes œuvres par la puissance de mon Père ; pour laquelle est-ce

* Matt. xvi. 15, 16. † Jean ix. 35 et suiv. ‡ Jean viii. 58
§ Jean x. 80. ¶ Jean xii. 45.

le nier, il le
 es bienheureux,
 point la chair
 eci ; mais mon
 moi je vous dis :
 cette pierre je
 s de l'enfer ne
 Il faisait la
 ayant demandé
 de naissance :
 il lui répondit :
 e croie en lui ?
 c'est lui-même
 ndit : Je crois,
 dora."† Jésus-
 adoration. Il
 ennemis : "En
 Je suis avant
 " Mon Père et
 ose."§ "Celui
 envoyé."¶ A
 re et moi nous
 ifs prirent des
 leur dit : J'ai
 es œuvres par
 laquelle est-ce
 iv. † Jean viii. 58

que vous me lapidez ? Les Juifs lui répon-
 dirent : Ce n'est point pour aucune bonne
 œuvre que nous vous lapidons ; mais c'est à
 cause de votre blasphème, et parce qu'étant
 homme, vous vous faites passer pour Dieu.
 Jésus leur répondit : Si je ne fais pas les
 œuvres de mon Père, ne me croyez pas ; mais
 si je les fais, quand même vous ne voudriez
 pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que
 vous connaissiez et que vous croyiez que le
 Père est en moi, et moi dans le Père."*

En réunissant toutes ces déclarations à l'his-
 toire de Jésus-Christ, nous les trouvons confir-
 mées par sa vie, sa doctrine, ses miracles, sa
 mort et sa résurrection.

1. VIE DE JÉSUS-CHRIST.—Jésus-Christ pou-
 vait dire à ses ennemis : " Qui de vous m'accu-
 sera de péché ?"† et personne ne se présenta
 pour lui faire le moindre reproche. Parmi les
 hommes les plus hostiles au Christ, à peine s'en
 est-il trouvé un seul qui ait été assez hardi pour
 attaquer son caractère. Si quelques uns ont
 osé l'accuser, ils étaient du nombre de ces blas-
 phémateurs déhontés qui n'ont pas craint d'ou-
 trager Dieu même. Voltaire et Rousseau admi-

* Jean x. 30, 38.

† Jean viii. 46.

raient l'ineffable grandeur des vertus de Jésus-Christ ; Rousseau ne fait pas difficulté d'avouer que si la mort de Socrate était celle d'un sage, la mort de Jésus-Christ était celle d'un Dieu.

Il est d'usage parmi les infidèles modernes de mettre Jésus-Christ au nombre des plus grands et des plus illustres philosophes produits par le genre humain ; et de l'appeler un héros sous le rapport de la vertu. En tenant ce langage, ils se mettent en contradiction avec eux-mêmes. Ou Jésus-Christ était ce qu'il se disait être, vrai Dieu et vrai homme, ou il n'était que le plus grand imposteur qui eut jamais paru dans le monde. Ils n'ont pas droit de l'appeler sage et vertueux. Si Jésus-Christ n'est pas le vrai Fils de Dieu, envoyé par le Père pour la rédemption des hommes, comme le remarque Lessing avec beaucoup de justesse, il a trompé les hommes plus grossièrement que Mahomet, et celui-ci lui est préférable. Mahomet se donnait uniquement comme un prophète, comme étant revêtu d'un pouvoir extraordinaire. Jésus-Christ disait hautement qu'il était Dieu, et souffrait les adorations qu'on lui rendait en cette qualité. Un homme qui s'appelle Dieu, permet qu'on l'adore, et précipite, pendant une longue suite de siècles, des millions d'hommes dans les hor-

reurs de l'idolâtrie, ne mérite pas qu'on lui donne le nom de sage et de vertueux. S'imaginer être Dieu est un acte de folie ; demander l'adoration sans aucun titre pour justifier cette demande, doit faire reconnaître l'homme coupable d'une semblable témérité, s'il conserve encore l'usage de la raison, comme le plus vil imposteur et le criminel le plus audacieux qu'il soit possible de concevoir. Il n'y a point ici de moyen terme : ou Jésus-Christ est véritablement Dieu, ou il est le plus méchant des hommes.

2. LA DOCTRINE DE JÉSUS-CHRIST est en harmonie avec la mission divine qu'il dit avoir reçue. "Jamais homme," disaient les Juifs, "n'a parlé comme cet homme."* Depuis cette époque, les siècles ont succédé aux siècles, et il est encore vrai de dire : Jamais homme n'a parlé comme cet homme. Lisez les Évangiles. Je ne les présente pas comme livres inspirés, mais simplement comme des mémoires historiques aussi digne de confiance que les plus fidèles annales du monde, anciennes ou modernes. La doctrine inculquée dans l'Évangile, simple abrégé de l'enseignement de

* Jean vii. 46.

Jésus-Christ, n'est-elle pas telle qu'on peut l'attendre d'un envoyé du ciel ? Les hommes n'étaient pas capables de l'inventer. Vous ne pouvez nommer un seul livre, à moins que ce qu'il contient ne soit tiré de l'Évangile, qui instruit avec tant d'autorité, et dont les instructions soient aussi pures et aussi saintes. Il n'en est aucun qui retienne mieux sa première fraîcheur, et l'empreinte d'une sainteté surhumaine. Plus on le lit, plus on veut le lire. La doctrine de l'Évangile porte la marque de son origine et le sceau de son divin auteur. Il est toujours nouveau, il est immuable comme Dieu dont il vient. Les autres ouvrages finissent par fatiguer, l'Évangile inspire constamment un nouvel intérêt. L'onction qui lui est propre fortifie l'âme, et la lumière qu'il répand brille avec l'éclat et le pureté du soleil.

3. MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST.—Un nombre infini de miracles confirment la mission divine et la doctrine de Jésus-Christ. Jésus pouvait dire aux disciples de St. Jean Baptiste : “ Allez et rapportez à Jean ce que vous avez vu et ce que vous avez entendu : Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent.”*

* Matt. xi. 4, 5.

Le Christ en appelle à ses miracles en présence de ses ennemis devant lesquels il les avait opérés. Incapables de les nier, ils n'entreprennent point de les révoquer en doute. Les princes des prêtres et les Pharisiens s'écriaient : " Que faisons nous ? cet homme opère beaucoup de miracles."* Ils parlaient ainsi à l'occasion de la résurrection de Lazare. Ils ne prétendaient pas que la mort de Lazare ne fut qu'apparente ; ils savaient qu'avant d'être ressuscité, il avait passé quatre jours dans le tombeau et que son corps était dans un état de décomposition. Le pouvoir de Jésus-Christ était si universellement reconnu que Joseph, historien Juif, l'appelle un homme puissant à opérer des miracles.

4. LES PROPÉTIES DE JÉSUS-CHRIST sont aussi authentiques que ses miracles. Entre autres événements, il prédit la ruine de Jérusalem, la propagation de l'Évangile, et la perpétuité de l'Église dont il était le fondateur.

5. MORT DE JÉSUS-CHRIST.—Jésus-Christ, donna sa vie en témoignage de la divinité de sa mission. Il s'était déclaré Fils de Dieu, et il

* Jean xi. 47.

scella cette déclaration de son sang sur le mont Golgotha. Caïphe le grand prêtre lui dit : " Je vous commande par le Dieu vivant de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils de Dieu. Jésus lui répondit : Je le suis. Mais je vous déclare que vous verrez un jour le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu, et venir sur les nuées du ciel. Alors le grand prêtre déchira ses vêtements en disant : qu'avons nous plus besoin de témoins ? vous venez d'entendre le blasphème, qu'en jugez-vous ? Ils répondirent : il mérite la mort. "* On l'accuse devant Pilate de s'être appelé le Fils de Dieu. " Nous avons une loi, et selon notre loi, il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu. "† C'était pour lui un devoir impérieux et de la plus haute importance d'expliquer le sens de ses paroles, si elles avaient été mal comprises. On l'adjure au nom du Dieu vivant ; il devait à la vérité et à la religion de parler clairement, car s'il n'était pas Dieu, il entraînait tous ses partisans dans l'idolâtrie. Au lieu de donner quelque explication, il persiste à répéter ce qu'il avait déjà dit, et donne une nouvelle force à ses paroles en faisant allusion au jugement dernier, et en déclarant qu'il

* Matth. xxvi. 62, 66. Marc xiv. 62.

† Jean xix. 7.

paraîtrait lui-même dans les cieux pour juger le monde. On savait généralement qu'il s'appelait Fils de Dieu ; lorsqu'il était attaché à la croix, le peuple lui disait par dérision : " Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. " * Le centurion et les soldats qui le gardaient ayant vu l'obscurcissement du soleil et senti le tremblement de terre, s'écrièrent : " Cet homme était vraiment le Fils de Dieu. " †

6. LA RÉSURRECTION.—Le fait de la résurrection démontre irrésistiblement la divinité de la mission de Jésus-Christ. Ce furent les gardes placés autour de son tombeau qui annoncèrent les premiers cet événement inoui à Jérusalem. Quand St. Pierre le publia pour la première fois, le jour de la Pentecôte, plusieurs milliers d'hommes devinrent Chrétiens ; les Actes des Apôtres attestent que parmi eux se trouvaient un grand nombre de prêtres Juifs. C'était surtout parmi ces derniers qu'étaient les ennemis les plus acharnés de Jésus-Christ ; or jamais ils ne se seraient mis au nombre de ses disciples, si le fait de la résurrection eut pu être l'objet du moindre doute. Ce miracle fut le principal argument qui con-

† Jean xix. 7.

* Matt. xxvii. 40. † Matt. xxvii. 54.

vertit le monde payen. L'incontestable vérité de ce fait pouvait seule persuader aux Apôtres d'en faire le sujet de leur prédication, aux prêtres Juifs de le croire, aux payens de Rome et d'Athènes de renoncer à la morale voluptueuse de l'idolatrie, et, malgré l'opposition de leur orgueil, de se soumettre à la sévérité des maximes évangéliques. Pour tout homme qui les examine de bonne foi, les preuves de la mission de Jésus-Christ ne peuvent laisser aucun doute. Elles le forcent d'avouer qu'il était véritablement ce qu'il prétendait être, Fils de Dieu, et que par conséquent sa doctrine est divine.

SIXIÈME ARGUMENT.

DIFFÉRENCE ENTRE L'ÉGLISE ET LES AUTRES. INSTITUTIONS, PUREMENT HUMAINES.

Celui qui croit en Jésus-Christ doit croire tout ce que son Eglise enseigne. Les preuves, qui établissent la divinité de Jésus-Christ, démontrent la vérité de son Eglise.

Ce que j'ai dit dans cet ouvrage sur les marques qui la distinguaient prouve évidemment qu'il n'existe aucune ressemblance entre

l'Eglise de Jésus-Christ et les institutions purement humaines qui se sont jamais formées, ou qui peuvent se former encore. Pour ne pas répéter ce qui est suffisamment démontré, je fixerai maintenant votre attention sur un seul point, la fondation de l'Eglise et la propagation miraculeuse de l'Evangile.

Il suffit de connaître l'état du monde au moment où les Apôtres commencèrent leur mission, pour admettre que la propagation de l'Evangile est par elle-même une preuve évidente de l'origine divine de l'Eglise. Le monde, comme le dit St. Augustin, a été converti ou par l'autorité des miracles, ou sans le secours des miracles. Dans le premier cas notre foi vient de Dieu ; dans le second, cette conversion est elle-même le plus grand miracle qui ait jamais été opéré. Ce raisonnement est sans réplique.

St. Justin, dans son Apologie de la Religion Chrétienne, portait l'attention de ses compatriotes sur les obstacles gigantesques qui s'opposaient à l'établissement de la foi. Il faisait remarquer que, pour devenir Chrétien, un citoyen Romain avait à faire les plus grands sacrifices, et qu'il lui était impossible de se convertir, à moins qu'il n'y fut forcé par l'évidence des preuves. "Pensez," dit-il, "que

nous ne sommes pas nés Chrétiens. Nous avons vécu longtemps au milieu de vous ; nous assistions aux lectures philosophiques de vos académies. Avant de nous faire Chrétiens, nous avons pris soin d'examiner sérieusement et de pénétrer le fond des choses. Le poids de l'évidence, la force invincible de la vérité nous a seul obligés d'embrasser le Christianisme."

Ceux qui ont abandonné vos rangs pour devenir Catholiques pourraient aujourd'hui vous répéter les mêmes observations : Vous nous connaissez intimement, et vous êtes nos témoins que sans les preuves les plus convaincantes, jamais nous ne nous serions décidés à faire la démarche que nous avons faite. Que ce soit pour vous un avertissement. Ne passez pas légèrement sur les titres de l'Eglise Catholique ; avant de les rejeter, soumettez-les au plus sérieux examen.

L'origine divine de l'Eglise de Jésus-Christ est incontestable ; je l'ai prouvé en parlant des marques qui l'a font reconnaître. Il ne reste plus qu'une seule question à discuter : Quelle est l'Eglise de Jésus-Christ ?

rétiens. Nous
de vous ; nous
phiques de vos
aire Chrétiens,
r sérieusement
. Le poids de
la vérité nous
ristianisme.”
os rangs pour
t aujourd’hui
vations : Vous
vous êtes nos
plus convin-
ons décidés à
as faite. Que
t. Ne passez
’Eglise Catho-
mettez-les au
e Jésus-Christ
en parlant des
. Il ne reste
cuter : Quelle

SEPTIÈME ARGUMENT.

AXIOME DE ST. AMBROISE : OÙ EST PIERRE, LÀ
EST L’ÉGLISE.

La force de cet argument a été discutée dans le second chapitre de cet ouvrage. Il est certain que Jésus-Christ a dit à Pierre : “Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; Je vous donnerai les clefs du royaume des cieus; Paissez mes agneaux, paissez mes brebis;” il est certain que Pie IX. est, en ligne directe, le successeur de St. Pierre; de même il est également certain qu’à l’exception de l’Eglise qui est en communion avec le successeur de St. Pierre, savoir l’Eglise Romaine, nulle autre société religieuse n’a aucun droit au titre de Catholique. J’ai montré plus haut que toute séparation qui en éloigne, tout changement dans sa doctrine, et même la possibilité présumée d’un tel changement sont également inadmissibles, outrageants à l’autorité divine de Jésus-Christ et que par là même on ne peut les soutenir sans absurdité.

Ce qui vous reste à faire c’est de déterminer si vous suivrez St. Pierre et ses successeurs, ou des hommes tels que Simon le Magicien, Arius,

Macédonius, Eutichès, Nestorius, Pélage, y compris les inventeurs de schisme, les fondateurs d'hérésie, jusqu'à St. Simon et Joseph Smith.

Les sept points que je viens de discuter brièvement doivent nécessairement conduire tout infidèle de bonne foi et capable de suivre l'enchaînement logique d'un raisonnement, à reconnaître que l'homme a besoin d'une religion révélée de Dieu, et qui emporte comme conséquence la nécessité de la foi ; que cette religion révélée de Dieu est le seul moyen qui puisse nous faire atteindre à nos destinées éternelles ; que de toutes les religions et toutes les sociétés religieuses qui prétendent à un titre surnaturel, ou à une origine divine, l'Eglise Catholique Romaine est la seule qui puisse justifier son droit. Cette religion, cette Eglise, tout homme doit l'embrasser, s'il veut sauver son âme. Les preuves que j'en ai données sont palpables, il est impossible de les réfuter ; il faut donc les admettre ou aboutir à l'absurde.

Avez-vous jamais vu le pont suspendu, situé près des chutes du Niagara ? Lequel aimeriez-vous mieux, ou traverser le pont et gagner

ainsi le rivage opposé, ou vous jeter la tête la première dans les eaux écumantes de cette fougneuse cataracte ? Vous traiteriez d'insensé tout homme qui vous ferait sérieusement une semblable question. Chacun de mes arguments vous place dans une position analogue. Ou vous devez suivre la suite logique de mes raisonnements, et en passant de l'un à l'autre, arriver à une conclusion finale, ou il faut vous précipiter dans un abîme de contradictions, ce que la raison vous défend de faire.

Je n'ai plus que quelques remarques à proposer, en réponse aux objections les plus communes faites par les infidèles contre la foi et l'autorité de la révélation.

SECTION II.

SOLUTION DES OBJECTIONS.

LA première objection des infidèles, et l'un des plus grands obstacles qui les empêchent d'admettre les titres de l'Eglise Catholique, c'est l'impossibilité de comprendre plusieurs des articles de foi. Cette incompréhensibilité n'est d'aucune force comme objection, elle servirait plutôt à prouver le contraire. Une Eglise divinement instituée doit enseigner une foi divinement révélée, d'où il résulte que, nous devons être prêts à admettre des mystères, ou des articles de foi placés au delà des limites de notre intelligence. Si la foi était toujours accompagnée de l'éclat de l'évidence, cette lumière serait une forte présomption contre l'Eglise qui la proposerait, et l'on pourrait douter de la divinité de son origine. Dans ce cas la révélation ne serait d'aucune nécessité. Dans une religion révélée de Dieu, les mystères s'harmonisent parfaitement avec les caractères qui la distinguent et la constitution qui lui est essentielle. Ils ajoutent une nou-

velle force aux preuves qui démontrent la vérité de l'Eglise Catholique, car si ces preuves n'étaient pas absolument convaincantes, des hommes intelligents n'auraient jamais pu ajouter foi à des dogmes incompréhensibles. Avant que des hommes tels que Justin, Augustin et d'autres aussi remarquables par leurs talents et la beauté de leur génie, se déterminent à croire le mystère de l'Incarnation et celui de la Transsubstantiation il fallait que l'infaillible autorité de l'Eglise leur eut été démontrée de manière à ne laisser aucun doute dans leur esprit.

Dès que l'institution divine et l'infaillibilité de l'Eglise ont été une fois pleinement établies, la raison ne permet plus de s'élever contre un article de foi, précisément parce qu'il est incompréhensible. Dans l'ordre même de la nature, lorsque la preuve est évidente, l'objection de l'incompréhensibilité n'est pas un motif suffisant de douter. Nous rencontrons à chaque pas des mystères dans la sphère des vérités naturelles et des faits fondés sur l'expérience. Je ne crains pas d'assurer que quelques uns de ceux, qui nous sont présentés par l'expérience et la raison, sont beaucoup plus incompréhensibles que les plus profonds mystères de notre foi. Prenons ceux de la Sainte

Trinité et de la Transubstantiation, et comparons chacun d'eux avec un mystère de l'ordre intellectuel et expérimental.

Vous dites : Qui peut croire qu'il y a un seul Dieu en trois personnes ? Après avoir remarqué que par ces mots—trois personnes, nous n'entendons pas trois êtres différents, mais trois relations distinctes l'une de l'autre, et subsistant dans la même nature, je demande à mon tour : ce mystère est-il plus incompréhensible que l'éternité de Dieu ? La raison peut démontrer que Dieu existe et qu'il n'a pas eu de commencement ; mais trouvez-vous le mystère de l'existence sans commencement plus facile à concevoir que le mystère de trois personnes en un seul Dieu, tel que l'Eglise Catholique nous l'enseigne ? Le premier est aussi plein d'obscurité que le second, ou plutôt, si vous consultez quelque traité de théologie catholique, vous découvrirez qu'il est plus aisé de se former une idée de la Trinité que de l'existence éternelle de Dieu et de ses rapports avec le temps.

Quand la raison se trouve placée entre cette double alternative d'admettre ce qu'elle ne comprend pas, ou de tomber en contradiction avec elle-même, elle préfère la première à la seconde. Elle aime mieux croire ce qui est in

compréhensible que de se jeter dans l'absurdité en le niant. Ceci s'applique aux mystères de notre religion. Nous acceptons l'incompréhensible plutôt que de nier les preuves irréfragables de l'infailibilité de l'Eglise, et de contredire notre raison par notre incrédulité. Certaines vérités de foi surpassent notre intelligence, mais sans y être opposées. L'infailibilité de l'Eglise une fois prouvée, nous ne demandons rien de plus. Dieu est l'auteur de la raison et de la révélation ; l'une et l'autre renferment des obscurités et des mystères.

Ces observations acquièrent un nouveau degré de force par la considération du second mystère sur lequel j'ai appelé votre attention—la Transsubstantiation.

Comment, me direz-vous, est-il possible d'admettre que le pain et le vin sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ ? De mon côté je vous demande : ce mystère de la Transsubstantiation, effectué par la puissance infinie de Dieu, est-il plus inexplicable que les changements de substances et les transformations que vous rencontrez à chaque pas dans la nature ? Pouvez-vous expliquer comment s'accomplit le procédé de la germination, de la croissance et de la fructification. Pouvez-vous me dire comment les sucres de la terre se changent en

d'innombrables variétés de plantes et d'arbres, et comment ceux des plantes et des arbres se transforment et se diversifient en une si grande multitude de fruits ? Par quelle vertu secrète tel arbre produit-il des oranges et tel autres des figues ? Comment les fleurs travaillent-elles la substance qu'elles extraient toutes de la même terre, de manière à former les tissus les plus délicats et les plus variés dans leur abondance ? Vous ne révoquez pas en doute les forces que Dieu a communiquées à la nature inanimée, et cependant les changements de substance qui ne sont effectués que médiatement par le pouvoir de Dieu, ne sont-ils pas mille fois plus incompréhensibles que la Transsubstantiation opérée par un acte direct et immédiat de sa toute-puissance ? La diversité des forces que Dieu a données à des êtres dépourvus de tout sentiment n'est-il pas en effet infiniment plus difficile à comprendre que l'acte par lequel il opère, immédiatement et par lui-même le changement de substance qui a lieu dans l'eucharistie ?

La vie animale, aussi remplie de mystères que le règne végétal, nous conduit à la même conclusion. Le changement du pain et du vin opéré par un acte immédiat de la toute-puissance divine vous étonne, et vous ne réfléchis-

antes et d'ar-
tes et des ar-
ifient en une si
ar quelle vertu
oranges et tel
es fleurs travail-
extraient toutes
à former les
plus variés dans
voquez pas en
amuniquées à la
es changements
és que médiate-
ne sont-ils pas
es que la Trans-
ete direct et im-
La diversité des
êtres dépourvus
en effet infini-
e que l'acte par
ent et par lui-
ance qui a lieu

lie de mystères
duit à la même
u pain et du vin
le la toute-puis-
ous ne réfléchis-

sez pas que chaque jour un changement de substance beaucoup plus étonnant se passe dans votre propre corps. Vous mangez du pain et vous buvez du vin ; le pain et le vin se changent en la substance de votre chair et de votre sang. La Transsubstantiation est moins étonnante que ce changement qui s'opère uniquement par les seules forces de la nature, et auquel la puissance de Dieu ne contribue pas immédiatement.

Le procédé de la végétation et de la vie animale peut être considéré, dans l'ordre de la nature, comme un faible reflet d'un changement d'un ordre plus relevé, celui de la Transsubstantiation dans la Saint Eucharistie. Il faut le dire cependant : les changements naturels de substance, étant beaucoup plus compliqués, sont moins intelligibles que le simple changement opéré par l'intervention directe du pouvoir de Dieu. Toutes les vérités, soit naturelles, soit surnaturelles, sont intimement unies les unes aux autres, parce que Dieu, source de toute vérité est essentiellement un. La révélation, ouvrage de Dieu aussi bien que le monde visible, se lie étroitement à la nature. Ce rapport mutuel m'a toujours rempli d'admiration.

La liaison intime de la raison et de la religion révélée se montre encore visiblement lors-

que nous comparons les principes de la philosophie avec ceux de la théologie. Cette observation frappe surtout le professeur qui, après avoir enseigné la théologie, revient, comme je l'ai fait, à l'enseignement de la philosophie.

PEINES ÉTERNELLES.

La foi présente un article de doctrine que les infidèles repoussent ordinairement avec le plus grand mépris; il leur paraît être une raison suffisante de rejeter tout l'ensemble du Christianisme, cet article est l'éternité des peines de l'enfer. Examinons en peu de mots jusqu'à quel point ils sont dans leur droit.

La raison principale qu'ils allèguent pour nier ce dogme, ils la tirent ordinairement de l'infinie miséricorde de Dieu. Ils prétendent que la bonté divine ne peut se concilier avec un châtiment éternel. Mais, ne puis-je pas le demander; pourquoi ne considèrent-ils pas la justice infinie de Dieu plutôt que son infinie miséricorde, quand il est question des châtiments qu'il inflige? Pourquoi ne concluent-ils pas, de la nature même de son infinie justice, que la peine du péché doit être éternelle, puisque l'offense renferme un mépris réel d'une

majesté infinie ? Dieu sans doute est infiniment bon ; mais Il est aussi infiniment juste. Parcequ'il est infiniment bon, Il accorde à la vertu une récompense éternelle dont personne ne se plaint. Cependant une récompense éternelle, telle que la vision béatifique de Dieu, surpasse infiniment tout mérite humain. La souveraine justice demande une peine proportionnée à la griéveté de l'offense, et comme l'homme est incapable de supporter des tourments infinis dans leur intensité, il est juste qu'il soit soumis à un châtiment infini dans sa durée.

L'éternité de l'enfer est certainement une vérité épouvantable, et si les infidèles s'efforcent de la révoquer en doute, c'est pour étouffer les remords de leur conscience et vivre plus librement dans le péché. Mais leurs efforts sont inutiles. Jamais ils ne pourront faire croire que l'éternité des peines est une fausse supposition, ni même la rendre douteuse. Refuser de l'admettre, c'est contredire la raison, je vais le prouver.

Je l'accorde volontiers : l'éternité des peines est, sous un certain point de vue, un mystère ; mais rappelez-vous que les mystères nous entourent de tout côté, lorsque nous entreprenons d'approfondir les rapports qui existent

entre Dieu et ses créatures, personne ne conteste ce fait. Tous reconnaissent l'impossibilité où nous sommes de concilier son éternité avec le temps, et son immutabilité avec l'acte de la création. Il y a, et il doit y avoir des mystères dans les relations de ses divins attributs avec l'ordre physique et moral des êtres. Le fini ne peut embrasser l'infini ; le propre de la sagesse consiste donc à accepter les enseignements de la révélation sur cet article comme sur tous les autres.

Vous ne pouvez rejeter comme mensongère une doctrine sur laquelle il vous est impossible de porter un jugement final et décisif. Si vous entreprenez de le faire, au risque d'encourir un malheur éternel, vous adoptez un mode de conduite bien étrange que vous-mêmes, après y avoir réfléchi, jugerez souverainement indigne d'un être raisonnable.

L'audace des infidèles à nier l'éternité des peines ressortira d'une manière encore plus frappante, si nous considérons le nombre et l'autorité de ceux qui admettent les peines éternelles. Comparés avec eux, ceux qui admettent cette vérité, l'emportent de beaucoup non seulement, par l'immense majorité du nombre, mais aussi par la supériorité du génie, des talents et des connaissances acquises. Les

infidèles ont contre eux le témoignage unanime de toutes les nations chrétiennes, catholiques et non catholiques, qui se sont succédé sur la terre depuis dix-huit cents ans. Vous pouvez apprécier aussi bien que moi l'incalculable trésor de science et de vertu renfermé dans cette vaste multitude. On peut même dire que les infidèles se mettent en opposition avec le genre humain tout entier, puisque l'éternité de l'enfer a été la croyance de tous les siècles. Tous les peuples, civilisés, barbares, sauvages, Juifs, Mahométans, payens, toutes les tribus, toutes les langues se réunissent dans cette croyance, malgré la mystérieuse horreur dont elle est entourée. Jetez les yeux sur les nations de l'antiquité les plus avancées dans la civilisation, les Grecs et les Romains ; ceux qui connaissent leur littérature savent très bien que leurs philosophes, leurs orateurs, leurs poètes parlent des peines éternelles comme d'une doctrine universelle. Rappelez-vous ce que dit Virgile :

“ Sedet, æternumque sedebit
Infelix Theseus.”*

“ Infortuné Thésée ! O supplice ! tes chaînes
Pendant l'Éternité ne se rompent jamais.”

* *Æne.* l. VI. v. 617, 618.

On pourrait citer un grand nombre d'autres textes semblables, extraits de Virgile, d'Ovide, de Stace et d'autres anciens poètes Latins. Une grande partie du sixième livre de l'Enéide et du onzième de l'Odysée d'Homère est une description des tourments que souffrent les méchants dans l'Enfer ou le Tartare. L'idée des Furies, des Titans, de la roue d'Ixion, de la pierre de Sisyphe, de l'étang de Tantale, n'est que la personnification poétique de la conviction universelle. Lucrèce même, disciple d'Epicure, ajoute son témoignage à celui de ses contemporains :

“ Ignis ubi ardebit nullo delebili . . . o.”*

“ Où rugiront des feux, des tourbillons de flamme
Dont le Temps ne saurait éteindre les ardeurs.”

Pluton dans son Gorgias parle de deux espèces de peines, les unes infligées pour des offenses capables d'être expiées, les autres qui ne sont plus susceptibles d'expiation. Ceux qui se sont rendus coupables de cette dernière espèce de crimes seront punis par des “ tourments affreux et sans fin.”† Je pourrais multiplier à l'infini le nombre de ces citations, en les tirant des écrivains de tous les siècles et de

* Lucret. de Nat. Rerum. † Pluton, Dial. Gorgias.

toutes les nations dont nous avons les ouvrages, et des relations de voyage dans toutes les parties du globe. Une croyance universelle doit avoir une origine commune, et cette origine ne peut être que la raison même éclairée par la tradition universelle d'une révélation primitive.

Si le témoignage du genre humain était en faveur des infidèles, ils ne manqueraient pas de s'en prévaloir. Comme elle leur est entièrement défavorable, ils la passent sous silence, et en appellent exclusivement à la raison.

Mais la raison confirme cette croyance du genre humain et en indique le fondement dans la nature du péché et des divins attributs. Quoiqu'elle ne puisse pénétrer ce qui est mystérieux dans l'éternité des peines, cependant il lui est possible de démontrer qu'elle s'accorde avec le caractère intime du péché et les perfections de Dieu.

En premier lieu, la malice du péché mortel est en elle-même infinie, parce qu'elle renferme, comme je l'ai déjà dit, un mépris réel d'une Majesté infinie.

En second lieu, l'homme n'est créé que pour Dieu. S'il le sert sur la terre, son bonheur dans l'autre vie sera parfait. Si au contraire il refuse de le servir, il est juste qu'après sa mort son malheur soit complet. Le bonheur

de l'homme pour être parfait doit être éternel son malheur pour être complet ne doit jamais finir.

St. Grégoire le Grand donne une troisième raison. " Il est conforme à la justice que celui dont l'âme a toujours été asservie au péché, soit aussi toujours asservi au châtement, et que la peine du réprouvé soit sans fin et sans relâche, puisque, pendant sa vie, il n'a pas mis de bornes à sa malice."* L'œil de Dieu lit le secret des cœurs. Il cesserait d'être Dieu, s'il n'infligeait point un châtement proportionné à la dépravation du cœur humain.

Une quatrième raison étroitement liée à celles qui précèdent consiste dans la nécessité d'une sanction efficace de la loi de Dieu ; c'est-à-dire que, dans toutes les circonstances, l'accomplissement de la loi divine doit être appuyé sur des motifs si puissants qu'ils en fassent redouter à l'homme la transgression. Mais cette disposition, dûe au caractère suprême et sacré de la loi, demande un châtement qui n'ait point de fin. En dépit des tourments éternels qui le menacent, l'homme commet le péché ; que serait-ce donc s'il avait la certitude que l'enfer cesserait de l'être un jour, et que tous enfin

* Greg. Mag. l. 34. Mor. c. 19.

parviendraient à être heureux ? Evidemment une sanction pénale de cette nature ne serait pas suffisante pour donner force à la loi ; un être immortel la mépriserait. Les lois humaines, quand elles sont en vigueur, comme elles doivent l'être, ont une peine proportionnée à la grièveté de la transgression. Mais pourquoi, dites-vous, Dieu n'anéantirait-il pas le pécheur ? L'anéantissement est plutôt un acte de puissance que de justice. Personne ne qualifie le suicide du titre de justice, et cependant celui qui s'en rend coupable cherche, autant qu'il le peut, à s'anéantir. Loin d'être une sanction efficace de la loi de Dieu, l'anéantissement servirait plutôt à encourager le crime qu'à le prévenir. Si le pécheur avait l'espérance d'être anéanti, il pourrait dire d'un ton de triomphe et avec un sentiment de mépris pour la souveraine justice : je puis pécher tout à mon aise, peu m'importe de retomber dans le néant.

L'éternité des peines, quoique terrible, n'est donc que la sanction efficace de la loi de Dieu, ou la protection de l'immuable sainteté de l'ordre moral. Maintenir l'ordre éternel est certainement un objet d'une plus haute importance, que le malheur sans fin d'une transgression volontaire. Si, comme vous cherchez

à vous le persuader, il n'était pas permis à Dieu d'établir un châtement éternel pour sanctionner sa loi, un être immortel pourrait l'insulter sans crainte, et se moquerait hardiment d'une peine passagère. La position de Dieu n'aurait rien de préférable à celle de ces pères faibles qui ne peuvent ou n'osent dompter et châtier l'insolence de leurs enfants. Mais au seul nom de peines éternelles, Satan lui-même est saisi de terreur.

Une cinquième raison se fonde sur la nature de la liberté humaine et l'état d'épreuve où l'homme est placé sur la terre. Il est, au plus haut degré digne de la sagesse divine d'avoir fixé aux hommes une période de probation pendant laquelle ils puissent librement choisir entre le bien et le mal. Cette période se renferme dans les limites de notre vie. Il est de la nature d'un temps de probation que le choix auquel on s'est enfin décidé, pendant qu'il dure, soit irrevocable. Celui qui entre dans l'éternité, coupable d'un péché mortel, se place lui-même par un effet de sa volonté, dans un état où il ne lui est plus permis d'expier le crime qu'il a commis, parce que le temps de probation et de grâce est écoulé. Le choix qu'il s'est déterminé à faire est donc par là même perpétuel. Dans l'éternité, le bien et le

mal, la lumière et les ténèbres sont séparés pour toujours.

La raison ne peut découvrir aucune absurdité dans cet ordre invariable établi par la Providence, elle est au contraire forcée de convenir qu'il est parfaitement d'accord avec la Sagesse infinie et la suprême Justice. Ceci est si vrai, et ceux qui se raillent le plus hardiment de la religion sont si profondément convaincus de la convenance d'un supplice éternel, qu'ils ne peuvent s'empêcher en secret d'en redouter la réalité. De là leur indignation lorsque l'enfer devient dans la chaire sacrée le sujet d'un discours. S'ils avaient l'intime conviction que ce séjour d'horreur n'est qu'une fable, ils se moqueraient de nos menaces. Tout ce que peut faire un infidèle, c'est de douter. S'il en est ainsi, un homme sage prendra le parti d'examiner, et s'il vient à découvrir que la croyance à des peines éternelles est vraie, la raison lui commande de vivre de manière à les éviter. Mais douter, et cependant vivre comme si ce doute n'avait aucun fondement, ou qu'il fut de si peu d'importance qu'on put se dispenser d'y apporter la moindre attention, c'est évidemment compter la raison pour rien et la braver audacieusement. Celui qui, par une si excessive insou-

ciance, s'expose à se perdre pour toujours, mériterait, si l'enfer n'existait pas, que Dieu en créât un tout exprès pour lui, afin de punir un si énorme abus de la raison, et un mépris si révoltant de la justice divine.

Ceci me rappelle un certain dialogue bien connu entre un Chrétien et un Athée. "Que vous êtes fou," disait celui-ci, "d'éviter le péché avec tant de soin, s'il n'y a point d'enfer." "Mais que vous êtes fou," repartit celui-là, "car s'il y a un enfer vous êtes sûr d'y aller."

Sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, il existe une contradiction palpable entre la théorie et la pratique des infidèles. Ils admettent la nécessité de condamner les grands criminels à un emprisonnement perpétuel et même à la mort. Or qu'est-ce qu'un emprisonnement qui doit durer toute la vie ? qu'est-ce que la mort ? si ce n'est une espèce de châtiment éternel. Les lois humaines, selon vous, exigent cette sévérité. Des raisons beaucoup plus fortes demandent l'infliction de peines éternelles pour le maintien de la loi divine.

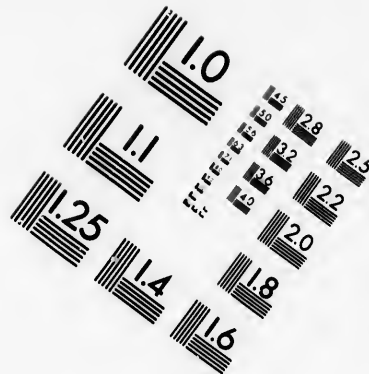
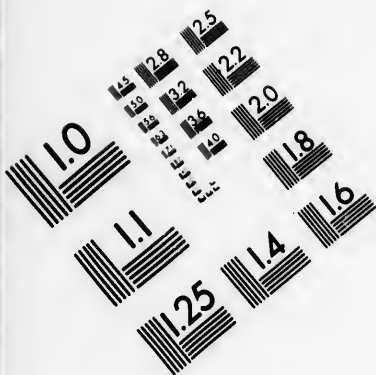
Une exclusion éternelle du bonheur des cieux ne saurait être considérée comme une sanction suffisante de la loi de Dieu. La pen-

sée d'une existence sans fin, exempte de toute souffrance, paraîtrait à la grande majorité des hommes un degré très convenable de bonheur. La perspective d'un semblable avenir porterait un esprit rébelle à commettre les crimes les plus énormes. Tout autre menace que celle d'un châtimement éternel, sans consolation, sans espérance, sans soulagement, ne sera jamais qu'une faible barrière; elle n'empêcherait pas les plus odieux forfaits. Un homme peut n'avoir aucun amour pour Dieu, aucun désir de la félicité du ciel; ses passions peuvent être violentes, son orgueil peut prendre un caractère satanique; si cependant il fait un bon usage de sa raison, la pensée d'un supplice éternel doit être pour lui un motif suffisant de ne pas violer la loi de Dieu.

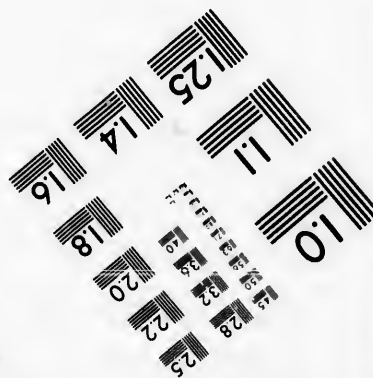
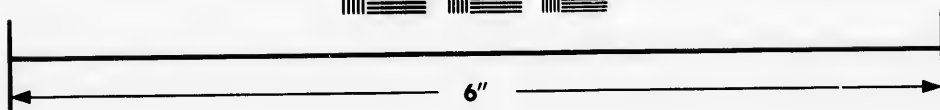
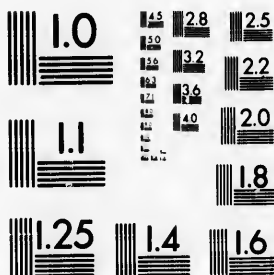
La menace d'un malheur sans fin est surtout nécessaire pour des êtres dont la destinée est surnaturelle. La simple exclusion d'un bonheur élevé au dessus de l'ordre de la nature, telle que la vision béatifique, n'aurait aucune force pour arrêter la fougue des passions. "L'homme animal ne conçoit pas les choses qui sont de l'esprit de Dieu;" "elles lui paraissent une folie, et il ne peut les comprendre."* Un bonheur surnaturel ne réveille

* 1 Cor. ii. 14.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



aucun désir dans le cœur d'un homme charnel : il ne fait que lui inspirer du dégoût.

Il en est autrement de la pensée d'un châtiement éternel. Elle épouvante le cœur le plus endurci, il ne peut la mépriser. Plutôt que d'admettre la possibilité d'une éternité de peines, il en révoque en doute l'existence, il la traite de fiction ; pour lui l'immortalité de l'âme n'est qu'un songe. Si cependant ses efforts ne peuvent parvenir à le convaincre, il se lance sans retenue dans le tumulte du monde, il se plonge dans les plaisirs afin d'oublier tout ce que l'avenir lui présente de terreur. Son langage aujourd'hui est celui que le livre de la Sagesse mettait, il y a mille ans, dans la bouche de l'homme pervers : "Le temps de notre vie est un ombre qui passe. Venez donc, hâtons-nous d'user des créatures pendant que nous sommes jeunes. Enivrons-nous des vins les plus excellents, parfumons-nous d'huiles de senteur, et ne laissons point passer la fleur de notre jeunesse. Couronnons-nous de roses avant qu'elles se flétrissent, qu'il n'y ait aucun lieu de délices où notre intempérance ne se signale. Que nul ne se dispense de prendre part à notre débauche ; laissons partout des marques de réjouissance, parce que c'est là notre sort et notre partage. Les

impies ont en ces pensées, et ils se sont égarés dans ces vains raisonnements, parce que leur propre malice les a aveuglés, et qu'ils n'ont pas connu les secrets de Dieu."*

Enfin la double sanction de la loi divine est fondée sur la nature des attributs de Dieu. J'ai fait remarquer plus haut que Dieu étant infiniment bon, il accorde au juste une récompense éternelle, et parcequ'il est infiniment juste, il punit les méchants d'un malheur sans fin. J'aurais pu dire que c'est la même justice rétributive qui récompense la vertu de l'un et punit la dépravation de l'autre. Tous les attributs de Dieu forment la même nature divine, ils sont Dieu même, et s'ils reçoivent différents noms, c'est en raison de leurs différents rapports aux créatures. La loi éternelle n'est, en dernière analyse, qu'un autre nom pour celui de Dieu. La récompense et la peine éternelle s'appuient sur la même justice distributive, identifiée en Dieu avec la loi éternelle, et sont comme deux foyers qui nous renvoient l'image des attributs divins.

Les remarques qui précèdent me donnent le droit, ce me semble, de déduire les conclusions suivantes. 1. En tant que les supplices éter-

* Sag. II.

nels présentent un mystère, la raison n'est pas autorisée à prononcer sur ce sujet un jugement sans appel. 2. Quoique nous ne puissions pas comprendre pleinement l'éternité des peines, ni prononcer sur elle un jugement définitif, cependant la lumière de la raison suffit seule pour établir qu'elle est en harmonie avec la justice et la sagesse de Dieu. 3. Comme il est ici question d'un point de doctrine révélé, l'homme doit soumettre son jugement à l'autorité de la révélation.

Le temps viendra où Jésus-Christ lui-même remplira la prédiction si claire et si solennelle par laquelle il a voulu graver dans l'esprit des hommes la nécessité absolue de se soumettre à ses enseignements. Un jour viendra qu'il dira aux justes : " Venez, vous qui êtes les bénis de mon Père," et aux méchants : " Retirez-vous de moi maudits, et alors ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle."*

J'ai prouvé la mission divine de Jésus-Christ, et je puis dire avec St. Augustin : " Celui qui n'est pas réveillé par cette voix de tonnerre n'est pas seulement endormi, il est mort.

Comme j'ai toujours parlé simplement dans

* Matth. xxv. 34, 41, 46.

tout le cours de cet ouvrage, vous m'excuserez si je dis en concluant : En s'élevant contre la doctrine d'un supplice éternel, les infidèles ne doivent pas chercher la raison de leur opposition dans l'impossibilité ou l'absurdité de cette doctrine, mais en eux-mêmes, car si l'éternité de l'enfer est réelle, ils n'ont que trop de raison de la craindre.

PRÉTENDUE OPPOSITION DE LA RÉVÉLATION A
LA GÉOLOGIE ET À L'HISTOIRE.

Après avoir répondu aux objections faites contre les mystères, je répondrai à celles qui se tirent de la Géologie et de l'Histoire.

Les infidèles disent que l'Eglise Catholique en s'appuyant sur la Bible ne donne au monde que six mille ans d'existence, tandis qu'il est prouvé, par des observations géologiques incontestables, que notre globe existe depuis plusieurs millions d'années. Ils allèguent encore des difficultés de la même nature qu'ils tirent de l'histoire, et prétendent que celle de la race humaine remonte à un nombre de siècles infiniment plus grand que le nombre admis par les Chrétiens.

Par rapport aux observations géologiques, je

réponds d'abord que l'Eglise n'a jamais défini la durée de la période de temps qui s'est écoulée entre la création des premiers éléments du monde et leur arrangement sur la terre et dans les cieus ; ou, en d'autres mots, entre l'époque indiquée dans le premier verset de la Genèse : Au commencement Dieu créa le ciel et la terre, et cette autre époque ; et Dieu dit : que la lumière soit faite.

Secondement, l'Eglise n'a jamais défini si les jours de Moïse étaient des jours de vingt-quatre heures. Cette observation suffit pour répondre complètement aux objections géologigques faites contre la révélation.

Enfin en prenant les jours de Moïse pour des jours de vingt-quatre heures, l'objection géologique est dépourvue de force, car il faut faire une distinction importante, ordinairement passée sous silence, entre la période de la création et les temps qui la suivirent immédiatement. En effet il y a une différence immense entre l'activité des forces de la nature, sous l'influence immédiate de Dieu, au moment même où il tirait les êtres du néant, et leur activité subséquente, lors qu'il leur fut permis d'agir conformément aux lois permanentes qu'il leur avait données. La plupart d'entre vous savent très bien que les progrès de la science nous donnent

bonne heure ; mais ils ne méritent pas une réfutation sérieuse.

On doit porter le même jugement d'une série d'objections appuyées sur les livres Indiens et le Sanscrit, les monuments d'Égypte et les caractères hiéroglyphiques. Plusieurs de ces objections sont en réalité fondées sur des conjectures d'astrologie, quelques autres sur des espèces d'inventions également arbitraires, et toutes ensemble, dépourvues de force, ne touchent pas même au point de la question. Elles peuvent s'accorder avec les préjugés des infidèles, mais elles ne sont d'aucune valeur dans une discussion grave et faite de bonne foi. Vous n'en pouvez citer une seule digne à fixer l'attention d'un homme raisonnable.

Je reviens à la proposition déjà émise : tout esprit logique doit admettre l'évidence des sept arguments que j'ai proposés et des conséquences irrésistibles qui en dérivent, ou se résoudre à être convaincu de contradiction avec lui-même et avec les premières notions du sens commun.

Oùï, il est absurde, en contemplant l'univers, de dire : Il n'y a point de Dieu.

Il est absurde de vous considérer comme un être doué de raisou, et de nier l'immortalité de l'âme.

la facilité de faire, en quelques instants, un ouvrage qui auparavant demandait un espace de temps considérable. Les forces de la nature, à l'époque de la création, peuvent avoir eu assez d'énergie pour effectuer en peu de temps, ce qui maintenant exige plusieurs milliers d'années. D'ailleurs Dieu peut avoir donné, au monde l'apparence qui frappe actuellement nos yeux, afin d'éprouver notre foi et notre soumission à la révélation qu'il nous a faite.

Les objections puisées dans l'histoire sont tout aussi peu solides. Sans doute il a existé des nations auxquelles la vanité a suggéré de s'attribuer une durée imaginaire embrassant un nombre presque infini de siècles ; mais ont-elles appuyé leurs titres sur des documents historiques ? Elles nous débitent une suite de fables et une masse confuse d'incroyables assertions ; elles n'ont pas même composé une histoire ni articulé un seul fait. Les annales d'aucun peuple ne remontent au delà du temps de N. En vérité, il est difficile de concevoir comment des prétentions nationales, exagérées par le désir de se faire valoir, et enveloppées dans un tissu de fables ont pu être employées pour attaquer l'histoire de la Bible. Que de pareils contes soient bons pour endormir des enfants, à la

Il est absurde, en reconnoissant qu'il y a un Dieu, et que vous êtes une être raisonnable et immortel de soutenir que vous n'êtes lié à lui par aucun rapport essentiel, que vous n'avez ni vérités à croire, ni devoirs à remplir, en un mot, qu'il n'y a pas de religion.

Il est absurde, en admettant l'insuffisance de la raison pour vous faire opérer votre salut, de nier la nécessité de la révélation.

Il est absurde de dire que Jésus-Christ était le plus sage et le plus vertueux des hommes, et de soutenir qu'il prétendait faussement être le Fils de Dieu.

Il est absurde de maintenir que l'Eglise fondée par Lui, et portant toutes les marques d'une origine divine, est tombée dans l'erreur, ou peut y tomber.

Il est absurde de reconnaître d'une part que l'Eglise a été confiée à la direction de St. Pierre et de ses successeurs, et de l'autre de nier que l'Eglise Catholique, qui est l'unique Eglise gouvernée par le successeurs de St. Pierre, soit l'Eglise de Jésus-Christ, et que hors de son sein il n'y ait pas de salut.

Je ne l'ignore pas. Si un homme est déterminé à combattre obstinément la vérité, il est toujours en son pouvoir de s'armer d'objections et de sophismes, et au moyen de fausses subti-

lités, de fermer les yeux à la lumière. Si en face du ciel et de la terre, en dépit de cette multitude incalculable d'êtres contingents dont l'univers se compose, il se trouve des hommes capables dans leur audace de nier l'existence d'un Créateur, et d'attribuer celle du monde aux chances du hazard, peut-on s'étonner s'il se trouve aussi des hommes qui, malgré tous les arguments possibles, continuent à nier les titres de l'Eglise et la divinité de Jésus-Christ ? Mais de même que St. Paul déclare que les athées sont inexcusables, parce que l'existence de Dieu ressort évidemment de l'existence du monde, de même aussi ceux qui refusent de reconnaître l'Eglise Catholique pour l'Eglise de Dieu se rendent coupables et demeurent sans excuse, parce que les preuves de son origine sont si palpables, si accablantes, que personne ne peut les examiner sérieusement sans être convaincu.

Je puis comparer les sept arguments que j'ai développés aux sept tonnerres dont il est parlé dans l'Apocalypse. Leur retentissement, qui se fait entendre pendant le cours de tous les siècles, annonce aux infidèles et aux incrédules l'approche du jugement dernier, jugement terrible, où tout le monde verra clairement que tous ceux qui ont suivi les sentiers de l'erreur

et se sont perdus, ont suivi ces sentiers et consommé leur ruine, volontairement et par un effet de leur propre choix. Alors dans le langage de la Sainte Ecriture les méchants s'écrieront touchés de regret, et jetant de profonds soupirs dans l'angoisse de leurs cœurs : " Insensés que nous sommes. . . . Nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité, la lumière de la justice n'a pas lui pour nous, et le soleil de l'intelligence ne s'est pas levé sur nous. . . . Que nous a servi notre orgueil ? Qu'avons-nous tiré de la vaine ostentation de nos richesses ? Toutes ces choses se sont passées comme l'ombre." Remarquez ces lamentations. N'est-ce pas l'orgueil qui inspire aux infidèles et aux incrédules un sentiment de mépris pour la soumission des Catholiques à l'Eglise, en matière de foi, ou comme il arrive souvent, surtout ici, pour leur pauvreté ? Tout cela changera au dernier jour. " Insensés que nous étions leur vie nous paraissait une folie, et leur mort honteuse. Cependant les voila élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est d'être avec les Saints."

L'impossibilité complète de trouver une ex-

* Sag. v.

cuse à leur conduite mettra la comble au désespoir des infidèles et des incrédules. Ou, malgré leur conviction, ils ont rejeté la vérité de propos délibéré, ou ils ont volontairement refusé de la découvrir en éclaircissant leurs doutes. Votre erreur est volontaire. Cette pensée, tel que l'éclair, qui ravage en éclairant, s'attache aux sept arguments que je vous ai mis devant les yeux. "Votre ruine est votre propre ouvrage," telle est l'épouvantable inscription écrite sur le portail de l'éternel abîme, et la déchirante lamentation qui retentira, sans cesser jamais, dans les terribles profondeurs de ce gouffre.

Je termine ici l'appel que je vous adresse : Que vous reste-t-il à choisir ? L'EGLISE CATHOLIQUE—ou le Désespoir.

Quiconque a lu ces pages, dans un esprit de droiture et de sincérité, doit comprendre clairement que le protestantisme dans ses tendances aboutit à l'angoisse et au désespoir ; qu'il est absurde dans ses principes ; que ses préjugés sont fondés sur la calomnie ; que dans ses dernières conséquences il se contredit lui-même, et que sous tous ces points de vue il offre un corps

de religion en guerre avec le cœur et l'intelligence de l'homme, et subversif de toute société.

L'histoire du protestantisme confirme tout ce que j'ai avancé. Le protestantisme commença par introduire la discorde et la division parmi les frères. En continuant cette œuvre, il s'est tourné contre lui-même pour se déchirer les entrailles : Un esprit d'animosité religieuse, et l'opposition des doctrines divisent les sectes sorties de son sein ; loin de s'affaiblir, la division ne fait que s'accroître de jour en jour.

Luther, Calvin et leurs adhérents auraient bien fait de s'attacher à la réforme de leur propre cœur. Les fautes individuelles qu'ils avaient observées ne pouvaient justifier leur témérité, ni l'introduction violente de la discorde parmi des millions d'hommes unis ensemble comme des frères.

L'état du monde entier serait incomparablement plus satisfaisant, si toutes les nations chrétiennes étaient encore unies par les liens de la même foi. Personne ne peut calculer l'immense quantité de souffrances et les flots de sang qui auraient été épargnés si l'Angleterre, l'Allemagne, la Suède, le Danemark, la Prusse et la Russie étaient restés Catholiques. Si au lieu de s'abandonner mutuellement en matière de religion à un esprit de jalousie, ces puis-

sances avaient réuni leurs efforts pour convertir les peuples idolâtres, ceux de l'Asie en particulier, il est très probable, qu'avec le secours de Dieu, ils auraient réussi dans leur glorieuse entreprise.

Un temps viendra où tous nos frères séparés reviendront à l'unité catholique. " Il n'y aura plus alors qu'un seul bercail et un seul pasteur." Heureuse l'époque qui contempera leur retour ! Le Te Deum entonné par le Souverain Pontife, comme chef de l'Eglise, sera le plus glorieux et le plus consolant qui ait jamais été chanté par le Vicaire de Jésus-Christ.

Il n'est aucune contrée où l'unité catholique porterait des fruits plus abondants que dans les Etats-Unis ; aucune où elle serait plus désirable, même au point de vue politique et social. *E pluribus unum*, telle est votre devise nationale. Rien ne contribuerait plus à l'union des Etats que l'unité de la foi. Tout ce qui tient à l'esprit de secte engendre et fortifie l'animosité. La charité mutuelle, le bonheur de tous seraient grandement favorisés dans leur développement si, au lieu de ces dénominations qui divisent actuellement les nombreuses familles des nations qui ont fixé leur résidence dans cette noble contrée, l'autorité spirituelle de la seule véritable Eglise fon-

dée par Jésus-Christ, les unissait toutes dans les croyances de la même foi, et les aspirations de la même espérance.

Que Dieu dans sa bonté infinie hâte le moment où tous les membres de cette célèbre République goûteront les douceurs d'une si consolante union. Que tous s'efforcent selon leur pouvoir à contribuer à cet heureux événement. Ce petit ouvrage n'a été écrit que pour cet fin. Je sais que cette discussion n'aura pas pour effet de rendre tous mes lecteurs catholiques et héritiers du royaume des cieux ; mais j'ai la ferme confiance, et j'en éprouve d'avance une douce consolation, que les hommes sincères et courageux seront excités, par la lecture de ce livre, à examiner la vérité de la religion catholique, et je suis assuré que, s'ils le font, ils ne tarderont pas, avec la grâce de Dieu, à rentrer dans le sein de l'Eglise.

Rien au monde ne pouvait me décider à quitter le pays où je suis né que la pensée qui a dicté ces pages. Le plus vif de mes désirs est de vous amener, autant qu'il m'est possible, à la connaissance de la vérité, et de vous mettre dans la voie qui conduit au port du salut. Maintenant que je me suis entretenu avec vous, je puis quitter cette vie et me consoler en pensant que j'ai rempli mon devoir

envers vous, comme avec des frères en Jésus-Christ, avec des hommes que j'aime sincèrement et qui avec moi respirent l'air de la même patrie.

Si quelques expressions un peu trop dures me sont échappé, j'ose espérer que vous me les pardonnerez pour la raison que j'ai donnée dans la préface. Quand on parle ou que l'on écrit sur un sujet aussi important que celui de la religion, la charité commande de manifester la vérité franchement, loyalement et dans le langage le plus simple.

Je le déclare de nouveau, en présence de Dieu qui scrute les replis les plus cachés du cœur, je n'éprouve point le moindre sentiment d'amertume contre aucune des sociétés religieuses auxquelles je me suis adressé. Le seul qui pénètre mon âme, c'est celui de la plus vive affection pour tous. J'en suis intimement convaincu : Dans toutes les sociétés chrétiennes, qu'on les appelle Episcopaliens, Presbytériens, Méthodistes, Baptistes, quelque soit enfin leur nom, il y a des hommes au cœur noble, qui sont dans l'erreur, non par la mauvaise disposition de leur volonté, mais parce qu'ils sont nés et ont été élevés dans le Protestantisme, et qu'ils n'ont jamais examiné sérieusement les points religieux discutés dans

cet ouvrage. Hommes loyaux et sincères, ils liront mes preuves avec la pureté d'intention, le calme, le zèle pour la vérité qui les a inspirés ; la grâce de Dieu leur venant en aide, ils en retireront les fruits de conversion qu'elles sont destinées à produire.

Je dis l'aide de la grâce, parce que la foi est un don de Dieu. Ni les arguments les plus forts, ni les preuves les plus convaincantes ne peuvent communiquer la foi. L'humilité et la prière sont nécessaires. Il faut dire avec le centurion de l'Évangile : " Je crois, Seigneur, soutenez mon incrédulité." Donnez moi la force de poursuivre mon examen, d'accomplir ce que par votre grâce vous m'avez montré être indispensable pour mon salut, et d'être membre de votre Église.

Je sais, disait le Cardinal du Perron, que je puis convaincre qui que ce soit d'erreur, et lui prouver d'une manière incontestable la vérité de l'Église Catholique ; mais je ne puis convertir les hérétiques : pour cela je les renvoie à l'Évêque de Genève. Il parlait de St. François de Sales, effectivement alors Evêque de Genève, qui avait le don de toucher les cœurs. Ce n'est pas assez de convaincre l'esprit, il faut que le cœur se convertisse.

St. Paul avait le pouvoir de convaincre

Agrippa et d'épouvanter Félix ; mais St. Paul lui-même ne pouvait convertir des hommes qui ne voulaient pas être convertis. Quand la volonté repousse obstinément la grâce de la conversion, tout ce que l'on peut obtenir c'est une confession semblable à celle d'Agrippa : "Vous me persuaderiez presque d'être Chrétien," ou bien encore à celle de l'Aréopage : "Nous vous entendrons une autre fois à ce sujet."*

Le nombre de ceux qui résistent ainsi à la grâce de Dieu, est malheureusement trop grand. Avec des hommes de ce caractère, tout raisonnement est inutile. Si vous refusez de vous humilier devant Dieu et d'avoir recours à la prière, jamais vous ne vous convertirez. Tout au plus, direz-vous : Vos preuves ont presque fait de moi un Chrétien. Je considérerai le sujet de nouveau une autre fois.

Qui vous a promis que le temps sur lequel vous comptez vous sera donné ? "Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs." Aujourd'hui, à la lecture de ces pages, vous entendez la voix de Dieu. Priez le de vous accorder l'intelligence entière de la vérité avec la résolution ferme de l'embrasser.

* Act. xiii. 8.

Si vous ne vous rendez pas à vos propres convictions, vous ne trouverez jamais la paix, et vous resterez toujours étrangers à l'espérance. Vous en jouirez au contraire de cette paix, si obéissant aux inspirations de la grâce et aux avertissements de votre conscience, vous dites avec la sincérité de St. Paul : "Seigneur, que voulez-vous que je fasse?" Et si, sans aucun retard et parfaitement déterminés, vous agissez suivant la connaissance qui vous est donnée de la loi de Dieu.

Plus d'un "Elymas" fera tous ses efforts pour vous empêcher de devenir Catholiques. Vous aurez à souffrir les reproches de ceux dont l'intérêt est de soutenir le protestantisme. Vous aurez à braver et à vaincre une influence plus formidable encore, celle de l'opinion publique. Mais pourquoi chercher à plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu? Pourquoi un homme rougirait-il de ses convictions, surtout dans un pays de liberté, tel que celui-ci? Pourquoi manquerait-il de courage, lorsqu'il s'agit de faire une démarche d'où dépendent pour lui les consolations du temps et celles de l'éternité? Il n'y a qu'une seule chose de nécessaire, c'est de vous rendre agréables à Dieu, et de mener une vie conforme aux maximes de la foi et aux enseignement de l'Évangile. J'ai

essayé d'en fournir quelques moyens dans un ouvrage intitulé : "A Manual of the Catholic Religion for Self-Instruction."

Sur tous les sujets, excepté celui de l'Eglise Catholique, votre caractère national se distingue éminemment par un esprit de recherches. Examinez nos doctrines sérieusement, avec bonne volonté, sans préjugés, comme l'a fait dernièrement un de vos hommes les plus célèbres, le juge Burnett, autrefois gouverneur de l'Orégon. Lisez son ouvrage : "The Path which led a Protestant Lawyer to the Catholic Church." Conduisant ses investigations d'après des principes semblables à ceux qui gouvernent les procédures légales, il compara la doctrine protestante avec la doctrine catholique, consulta les meilleurs écrivains de part et d'autre, et finit par rentrer dans le sein de l'Eglise. Adoptez cette méthode, ou tout autre qui vous semblera préférable ; mais, je vous en conjure, si vous aimez la vérité, si vous désirez sauver votre âme, examinez la religion catholique ; examinez-la avec l'empressement du désir et la bonne foi de l'impartialité, et bientôt vous vous reposerez entre les bras de votre Mère, dont la violence et la calomnie ont séparé vos ancêtres, et que des préjugés de naissance, fortifiés par l'éducation vous ont rendue odieuse.

Si après que vous serez devenus Catholiques, quelqu'un vous demande la raison de votre changement, répondez-lui avec La Harpe : " Mes amis, j'ai examiné et je crois ; examinez et vous croirez."

Un examen attentif, uni à de ferventes prières, vous conduira à l'Eglise Catholique, Mère de la science, de la sainte espérance, du saint amour, source toujours abondante de consolation dans le temps, et le seul guide qui puisse vous conduire à une éternité de bonheur, par son divin Fondateur, Notre Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

FIN.

